REVUE

DES

DEUX MONDES

XXe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME V. — 1er JANVIER 1850.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
10, rue Saint-Germain-des-Prés.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME CINQUIÈME

VINGTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20.

1850.

054
R3274
1850, cv. 1

CARACTÈRES ET RÉCITS.

UNE LÉGENDE MONDAINE.

I.

— Je voudrais, me dit un soir une personne à qui je désirais infiniment plaire, que vous me contiez une histoire très passionnée, un peu moqueuse, et ayant un côté édifiant.

— Je sais, répondis-je, une légende d'une espèce toute particulière qui pourra peut-être vous satisfaire. Mon histoire, en tout cas, aura pour vous cet intérêt, que presque tous les personnages vous en sont connus. Suivant moi, il y a entre l'héroïne et vous nombre d'analogies que, pour la plupart certainement, vous refuserez d'admettre. Quant au héros, j'ai toujours eu, je l'avouerai, l'ardent désir et même la prétention secrète de lui ressembler.

Toute l'armée d'Afrique a connu le capitaine Séléki, du 2e régiment de la légion étrangère. Si je fais jamais, comme je le désire, le portrait du capitaine d'infanterie, caractère qui répondrait, par son humble et sacrée poésie, à celui que M. de Lamartine a tracé dans *Jocelyn*, le capitaine Séléki me servirait de modèle. Tous ses camarades avaient pour lui une amitié sérieuse comme sa belle figure, et forte comme sa belle ame.

Quant à ses soldats, ils l'adoraient. Séléki pratiquait envers eux une véritable charité d'apôtre, qui cependant, en ses détails les plus infimes, avait une sorte de grandeur royale. C'est de cet air bien certainement que saint Louis devait laver les pieds des pauvres, me disait un de ses amis en me racontant comment, pendant les longues mar-

ches, il aidait le chirurgien à panser les pieds des blessés. Son visage, au feu, était empreint d'une bonté limpide et d'une sereine tristesse. On le disait pieux, et il l'était. Or, voici comment lui advint sa piété.

On se rappelle l'expédition qu'en 1832 la duchesse de Berri fit dans la Vendée. A cette époque, il n'était bruit dans la garnison et parmi la jeunesse de Nantes que d'un gentilhomme des environs appelé Robert de Vibraye, dont la batailleuse ardeur demandait chaque jour un aliment aux querelles de café. Robert avait à peine vingt-deux ans. La révolution de juillet l'avait empêché de prendre le métier des armes, pour lequel son appétit d'aventures, son courage sans bornes, sa loyale et turbulente humeur, son regard impérieux, ses traits virils, sa taille à la fois droite, ondoyante et fière comme le panache d'un chevalier, toute sa personne enfin, intérieure et extérieure, lui criait qu'il était né. Notre héros souffrait donc de toute l'irritante douleur d'une vocation frappée par la destinée. Il ne pouvait pas se persuader que la chasse fût, comme le lui avait dit son précepteur, l'image de la guerre. Les perdrix qu'il atteignait sous l'aile, les lièvres dont il brisait le train de derrière, ne lui faisaient pas l'illusion de combattans étendus sous le ciel. De là vint qu'il se précipita dans le duel avec emportement et délices. Les *bleus* et les *patauds*, comme il appelait dans son langage arriéré les militaires qui avaient accepté et les bourgeois qui avaient fêté la révolution de 1830, étaient chaque jour les objets de ses provocations. Plein d'une ardeur contenue à l'épée, d'un calme glacial et terrible au pistolet, il était rare qu'il n'envoyât pas ses adversaires au moins jusqu'au seuil de la mort. Les jours où il avait couché un homme par terre, il avait le visage illuminé d'un enthousiasme scandinave, sa parole était bruyante et joyeuse, sa démarche légère; aussi l'appelait-on Robert-le-Diable dans le pays.

Ce nom ne lui venait pas seulement du plaisir qu'il prenait, pour me servir d'une de ses expressions, à débarrasser les ames de leur enveloppe; on appelait ainsi Robert pour une autre cause connue de toute la Vendée. Le père de Robert, le comte Thierry de Vibraye, était un de ces gentilshommes d'humeur bizarre et indomptable à la façon du marquis de Mirabeau et du comte de Montlosier, qui représentaient la vieille noblesse dans son excentrique indépendance et ses caprices hasardeux. Pendant la révolution, il avait servi dans l'armée de Condé. La gloire impériale ne l'avait pas réconcilié avec la France révolutionnaire, et, jusqu'en 1815, il était resté dans les troupes étrangères, se souciant aussi peu qu'un Armagnac ou un Saint-Pol de savoir s'il offensait ou non les dieux de la patrie. Tout en guerroyant sur le Rhin pour la maison catholique de Bourbon, un beau jour il devint amoureux d'une descendante de ces Hampfeld qui donnèrent asile dans leur château à Luther et se firent les plus zélés défenseurs de la religion réformée. La

comtesse Griselidis avait des yeux qui lui parurent valoir mieux qu'une messe. On exigea que pour l'épouser il se fît huguenot. Notre gentilhomme n'eut pas à se faire protestant plus de scrupule que n'en avait eu le comte de Bonneval à embrasser l'islamisme. Depuis, il mit son orgueil à justifier par maint paradoxe ce qu'il avait fait par amour. Le culte réformé, disait-il, était le seul qui convînt au maître d'un fief. La religion catholique était entachée de démagogie; elle avait enfanté la ligue, tué Henri IV, prosterné toute la noblesse aux pieds des confesseurs de cour. Le comte de Vibraye écrivit sur cette matière un livre rempli d'expressions violentes et heurtées, mais qui produisaient en se heurtant de singulières étincelles. L'œuvre fit scandale, fut foudroyée par l'église, et condamna M. de Vibraye, malgré ses campagnes sous tous les étendards royaux, à mourir, en pleine restauration, dans la solitude et la disgrace. Robert avait dix-huit ans quand il perdit son père; depuis deux années, sa mère avait laissé vide le grand fauteuil où elle rêvait à la patrie allemande. La jeunesse se leva pour lui sur deux tombeaux.

Il se livrait à une tristesse emportée, comme l'était toujours chez lui toute pensée et tout sentiment, quand vint à Nantes Mme de Kerhouët, que vous savez, qui a écrit, sous le nom de Marie Stella, *la Vallée des Larmes, les Amours d'un Ange, la Harpe et le Rosaire,* et d'autres romans pleins de mysticisme, où se montre en définitive une belle ame; car Mme de Kerhouët est une excellente personne, à qui ne manque que le don profane du talent. Elle était un peu parente de Robert, que ses soixante ans lui permirent de traiter avec une expansive affection. Notre jeune homme avait, malgré ses instincts violens et sauvages, une certaine grace sentimentale, fruit de ses promenades à travers bois et surtout d'une éducation donnée par une mère. La douairière le trouva charmant, et résolut de l'enlever à la damnation éternelle en le tirant des griffes de Luther. Robert, à vrai dire, ne savait guère en quoi un catholique différait d'un luthérien. Malgré le sang chrétien qui coulait dans ses veines, c'était en religion une sorte de Huron. Mme de Kerhouët était la seule personne qui représentât pour lui le plus indispensable élément de notre vie, la tendresse féminine; elle désirait qu'il fût catholique, il fut heureux d'avoir à lui donner une marque de soumission, et se résigna courageusement à s'entretenir chaque jour avec l'évêque de Nantes, qui voulut lui-même offrir cette ame au Seigneur. Tout alla pour le mieux dans cette conversion. Robert reçut l'eau du baptême avec la dignité d'un roi sicambre. Mme de Kerhouët, sa marraine, en faisait le héros du plus séraphique de ses romans, quand se passa la scène infernale qui jeta brusquement Robert loin des voies bénies, et lui fit mériter plus que tous ses duels son sinistre surnom.

L'évêque de Nantes, fort digne homme du reste, était un peu janséniste. Son inflexible conscience ne lui permettait point de tempérer, même dans une vue chrétienne, les plus rigoureux dogmes de sa foi. Un jour, Robert eut l'idée malencontreuse de lui demander s'il pensait que sa mère, née et morte dans la religion luthérienne, était damnée. L'évêque lui répondit qu'elle l'était indubitablement. Robert gardait de sa mère un souvenir d'une tendresse passionnée. L'évêque parut tout à coup à son esprit chevaleresque et impétueux un suppôt maudit de la puissance qui condamnait sa mère aux tortures. Robert le somma de rétracter ses paroles avec un regard furieux et un geste menaçant. L'évêque prit l'attitude d'un martyr, et répéta sa terrible sentence. Robert commit le même sacrilége que Marino Faliero : il donna un soufflet au prélat; puis, sentant lui-même tout ce qu'il y avait d'irréparable et de monstrueux dans ce transport de colère, il s'enfuit, s'élança sur un cheval, et courut s'enfermer à Vibraye. Mme de Kerhouët ne revit plus son filleul, qui, à partir de ce jour, passa toute sa vie à chasser, se battre et mettre à mal les jolies filles. L'outrage de Robert à son illustre directeur avait fait un tel bruit, que, même à Vibraye, on s'en entretenait, en se signant, sous les plus pauvres toits; mais le jeune comte avait tant de bonne grace dans ses intrépides allures et répandait un charme si singulier sur ses plus fougueux caprices, que ni le dévouement, ni l'amour, ni le respect n'étaient éteints pour lui dans le village qu'animait sa jeunesse. Seulement on recommandait son ame avec ferveur au Dieu qui a pitié des corps souffrans dans les chaumières et des ames tourmentées dans les châteaux.

Robert était donc encore, en 1832, un des hommes qui pouvaient tenter avec le plus de succès, à une certaine heure, de remettre la foudre et la mort dans les buissons de la Vendée, quand on apprit tout à coup que la duchesse de Berri venait demander de nouveaux miracles d'héroïsme à la patrie des Bonchamp et des Charette. On comprend avec quelle ardeur Vibraye, qui chaque jour risquait sa vie pour les plus vulgaires et les plus futiles motifs, embrassa la plus émouvante et la plus romanesque des causes. Ce ne fut pas lui qui s'inquiéta des forces qui soutenaient et des forces qui combattaient la princesse. Tout dans cette expédition lui sembla le mieux combiné, le mieux conduit et le plus raisonnable du monde. Si la mère de l'exilé avait trouvé beaucoup de soldats de cette espèce, le drapeau blanc eût flotté autre part que derrière des buissons et sur quelques masures. Robert tua quatre hommes de sa main au combat de la Vieille-Vigne, dirigea trois retours offensifs au Gros-Chêne, et prit part enfin à l'immortelle fusillade de la Pénissière.

Ce fut par une nuit de juin qu'eut lieu cette merveilleuse action, qui met dans l'histoire moderne une page des anciennes chroniques.

Juin, en France, est un mois sanglant. Cette guerre civile en plein champ avait un aspect en même temps plus grand et moins désolé que nos combats entre des murailles. Au-dessus de l'espace embrasé où se croisaient les balles, le ciel déployait ses vastes et transparentes solitudes, qui, à cette heure même peut-être, allaient devenir l'asile de plus d'une ame de héros. Ce cor qui, à une autre époque, aurait eu, comme la trompe de Roland, les honneurs d'une légende, cet instrument des temps passés en étrange harmonie avec les ames qu'il exaltait, envoyait, à travers les coups de feu, aux échos des forêts ses notes vaillantes, et sonnait sans relâche, jetant dans le cœur des assaillans, par ses accords plus stridens et aussi obstinés que la fusillade, une sorte de malaise superstitieux.

On sait comment succomba la Pénissière. Le feu fut mis à une grange qui attenait au château. Quand les assiégeans virent s'abîmer au milieu des flammes l'édifice délabré dont une poignée d'hommes avaient fait une forteresse invincible, ils s'éloignèrent. Deux murs, en se rejoignant, formèrent un abri où les défenseurs de la Pénissière échappèrent à l'incendie, et, lorsque le silence fut rétabli dans la campagne, plus de quarante combattans sortirent de ces décombres. Parmi ceux qui retournaient ainsi à la vie après avoir subi les plus terribles embrassemens de la mort était Robert de Vibraye.

Quand cette procession de revenans eut fait quelques pas, elle s'arrêta. Un même avis fut émis par tous les membres de la petite troupe : on décida qu'il fallait se séparer. La cause de la légitimité était perdue. La défense héroïque et l'incendie de la Pénissière étaient le funeste et glorieux dénoûment de la dernière guerre de la Vendée. Maintenant chacun des intrépides combattans qui venaient de donner au drapeau blanc une noble sépulture n'avait plus qu'à songer à sa sûreté. Plus d'un de ces vaillans soldats était gravement blessé. Robert avait une côte brisée par une balle. L'étroite veste de chasse dans laquelle était serrée sa taille retenait seule le sang qui s'échappait de sa blessure. Toutefois il ne voulut être accompagné par aucun de ses frères d'armes, et, s'appuyant sur un fusil, il se mit seul en quête d'un asile. Tout près de la Pénissière est un château appelé Saint-Nazaire, qui appartient au duc de Tessé. Ce fut vers ce château que se traîna Robert. Il arriva presque défaillant à la grille. Les gens qui vinrent lui ouvrir recueillirent un corps inanimé entre leurs bras. En ce moment, le salon du château était tout resplendissant de lumière. La belle duchesse de Tessé était venue promener dans cette pauvre Vendée toute saignante les élégances et les caprices de sa vie oisive et agitée.

II.

J'ai failli être très amoureux de la duchesse de Tessé. Je trouve un coin d'originalité à son caractère, et une distinction touchante à sa beauté. Elle est Écossaise, comme vous savez, et se nomme Élisabeth de Kenworth. Elle est née dans un château que vont visiter tous les touristes, dans un de ces châteaux qui font croire aux fées, et nous donnent un amour maladif des âges évanouis. Sa famille est catholique, et a servi les Stuarts à travers toutes les vicissitudes de leur fortune. De là s'est développé en elle un ardent et mélancolique instinct du vieil honneur chevaleresque. Il y a dans toute sa personne quelque chose de gracieux et de fatal. On reconnaît dans ses veines un sang qui appartient aux morts violentes, dont l'héroïsme et le martyre ont disposé; mais ce sang anime des lèvres créées pour le sourire et pour choses meilleures encore. Elle n'est point blonde, et sa chevelure toutefois se ressent de son pays. Vous avez remarqué ces cheveux, comme les peintres italiens les aiment, qui, pour être de la couleur des épis, n'en sont pas moins ardens comme le Vésuve : les cheveux d'Élisabeth sont d'un noir qui ne les empêche point d'avoir les pâles reflets et la mystérieuse fraîcheur d'une chevelure d'ondine. Tout, du reste, est en elle apparition du bord des lacs. Sa taille élancée et légère semble faite pour disparaître dans l'onde et les nuages. On ne peut point la voir valser sans tomber dans une rêverie d'où l'on sort avec un mouvement de fièvre au cœur.

Mais, si de tout cela vous concluez que c'est une personne rêveuse, élégiaque, qu'on fera marcher, comme l'ombre d'Eurydice, avec les accords d'une lyre, vous avez grand tort. La duchesse de Tessé soupe gaiement et monte hardiment à cheval. Elle est bruyante, elle est rieuse, elle accepte avec une résolue étourderie tout le train ordinaire des joies mondaines. Seulement il lui arrive parfois à l'Opéra, entre deux sourires, de se jeter tout d'un coup brusquement au fond de sa loge, et de répandre dans un mouchoir, où plus d'une bouche passionnée s'ensevelirait avec ivresse, quelques larmes brûlantes et limpides, perles de feu qui viennent d'une mine inconnue de douleur et de tendresse. Le souffle de l'éventail sèche ces pleurs, et la duchesse rentre dans sa vie habituelle, plus animée, plus légère, plus oublieuse de toutes les grandes tristesses, plus clémente envers la folie et même envers la sottise, car la duchesse de Tessé a fait avec les fous et les sots le pacte que le plus tyrannique des défauts force les plus fières et les plus spirituelles beautés à former avec les gens de cette espèce : elle est coquette.

La duchesse de Tessé, tandis que Robert se traînait, épuisé dans la

nuit, à la porte de son château, travaillait à une tapisserie destinée à recouvrir un immense fauteuil où elle voulait ensevelir son joli corps en ses jours de langueur ou de méditation. Auprès d'elle, le marquis de Penonceaux jouait avec des écheveaux de laine que de temps en temps elle lui arrachait sans mot dire, et se livrait, en langage de précieuse, à des réflexions de vétérinaire au sujet des dernières courses. Le comte Théobald Lanier, gentilhomme de 1830 et un des fondateurs du jockey-club, était perdu dans la contemplation de la botte vernie qui emprisonnait un pied auquel il attachait de grandes prétentions. Mme de Mauvrilliers, qui, pour venir donner un mois à sa chère Lisbeth, s'était décidée à quitter des gens qu'elle n'aimait pas, des lieux où elle s'ennuyait, et à faire un voyage dans la plus belle saison de l'année, promenait mélancoliquement ses belles mains, à la peau transparente et aux lignes sévères, sur un piano chargé de fleurs.

André, dont je veux vous dire quelques mots tout de suite, s'affligeait de ce qu'un air d'ennui fût répandu sur les traits de sa femme. Je connais peu de natures plus aimables et meilleures que celle du duc de Tessé. C'est une ame douée de toutes les délicatesses d'une ame féminine, et cependant capable de répondre aux exigences de l'honneur viril. Le duc de Tessé est brave; mais la bravoure n'empêche pas, dans certaine condition surtout, le cœur d'être atteint à maint endroit de dangereuses faiblesses. André n'avait jamais eu une volonté assez énergique pour mener une vie digne de son caractère et de son nom. Ainsi la cause que naturellement il était appelé à défendre lui était devenue tout-à-fait étrangère. Maint attachement l'avait lié à tout un ordre de gens et de choses dont ses instincts le séparaient. Peu à peu il avait oublié la grace difficile et périlleuse d'une vraie vie de gentilhomme pour les commodes et paisibles élégances d'une existence de gentleman. Il avait tendu la main à la paresseuse noblesse et à l'entreprenante roture des Penonceaux et des Lanier. Les buts vulgaires, donnés forcément à toutes ses actions et à toutes ses pensées par de semblables liaisons, avaient été funestes à la personne qu'il aimait le plus en ce monde. Élisabeth aurait eu besoin de trouver dans son mari un légitime objet d'enthousiasme; cette expansive et généreuse nature n'aurait pas épuisé en prodigalités capricieuses des forces qu'elle aurait pu noblement et utilement dépenser. Puis André, tout en adorant et même en respectant sa femme, n'avait pas su la soustraire aux détestables influences du monde qu'il avait adopté. Il avait laissé cette ame, empreinte d'une distinction sérieuse et touchante, se livrer à toutes les stériles préoccupations, à tous les frivoles soucis des natures inférieures. La duchesse de Tessé avait parfois des misères qui rappelaient la courtisane. Sous la direction de MM. Lanier et de Penonceaux, elle avait pris quelque chose de la haine irréconciliable dont les créa-

tures de plaisir poursuivent toute œuvre de la pensée. Son esprit toutefois tentait de fréquentes révoltes contre les dominations de triste et sotte espèce qu'il était obligé de subir; de là ce malaise qui régnait continuellement en elle, et dont nul à ses côtés ne se rendait compte. Par cet instinct, cependant, que donne l'amour, André comprenait bien à certaines heures, quand il la voyait tout à coup lever au ciel des yeux tristes comme la *Romance du saule*, qu'elle rêvait évidemment à un autre monde que celui où chante Mario, où danse Carlotta, et où court M. d'Écoville.

Le soir où ce récit commence, un domestique entra tout à coup et vint parler à l'oreille du duc de Tessé. L'air et la démarche de cet homme avaient ce je ne sais quoi qui vous fait comprendre que vous êtes dans l'atmosphère d'un fait émouvant et mystérieux. « Que se passe-t-il? s'écria la duchesse quand le domestique à qui André avait répondu d'un ton animé et rapide se fut retiré. — Mon Dieu! dit André en se levant pour sortir, quoique Lanier soit un défenseur de la monarchie de 1830, je puis dire ce dont il s'agit : un Vendéen qui a reçu une balle dans la poitrine vient nous demander un asile. On croit que ce blessé est notre voisin M. de Vibraye, qui, probablement, était au château de la Pénissière. J'espère que mes gens, dont la plupart sont du pays, ne le trahiront pas. Je vais moi-même le faire transporter dans la chambre du commandeur. Dieu veuille que ma maison porte bonheur à ce pauvre homme! — Je vous suis, André, dit impétueusement la duchesse, j'ai un culte pour les blessés; celui-là est un héros, j'en suis sûre. Je prierai Dieu pour lui; Dieu m'entendra. Je le soignerai, il guérira. Pourvu que le trajet ne le tue point! Vos gens sauront-ils le porter? Je vais faire de la charpie avec ce mouchoir. » Et elle déchirait un mouchoir garni de dentelle, d'un tissu aérien comme un voile de fée.

— Voilà bien, dit Penonceaux, notre chère duchesse s'enflammant à chaque objet nouveau. Si ce Vendéen est quelque vacher, il ne vaut pas la peine qu'on fasse à son sujet tant de fracas; si c'est M. de Vibraye, ou tout autre gentilhomme des environs, je le déclare un personnage de fort mauvais goût, qui vise aux effets romanesques en se faisant transporter ici.

— Le beau mérite, dit à son tour Lanier, d'être blessé en ces temps de guerre civile! Tout le monde peut être blessé maintenant... Mon portier a reçu une balle dans la dernière émeute.

— Chère Lisbeth, cria Mme de Mauvrilliers, ne t'agite pas. Tu sais bien que les grandes émotions te font mal. Laisse notre bon André s'occuper du blessé. Le pauvre homme sera tout aussi bien soigné, et tu n'auras pas d'affreux rêves.

Mais ni Penonceaux, ni Lanier, ni Mme de Mauvrilliers n'arrêtèrent

Élisabeth, qui n'entendit même pas les paroles où se révélait chacun de ces trois caractères; et quand Robert de Vibraye rouvrit ses yeux, qu'avait fermés une longue défaillance, il vit à son chevet une apparition qu'il ne devait plus oublier. Aussi a-t-il dit quelquefois « qu'une côte brisée ne payait pas assez cher cette belle nuit commencée dans les coups de fusil et terminée sous un adorable regard. O nuit unique de ma jeunesse! »

III.

Elle était debout au chevet de Robert, pâle comme la crainte et ardente comme l'espérance. Sa chevelure, disposée autour de son front en bandeaux onduleux et aériens, avait cette poésie passionnée que les grands maîtres italiens donnent aux chevelures de leurs anges; le regard que Charlotte enfonça sous le pauvre front de Werther n'avait point plus attrayante et plus mystérieuse profondeur que le sien. Elle tenait ses deux mains blanches et longues croisées sur sa poitrine dans une attitude qui était empreinte d'un héroïsme céleste: tel devait être, à l'heure suprême sur le seuil des invisibles royaumes, le maintien de ces nobles et gracieuses créatures qui montaient à l'échafaud, le siècle dernier, avec une enthousiaste tristesse, emportant dans la joie divine où leur ame était déjà plongée une compassion angélique pour les douleurs et les crimes d'ici-bas. Sa taille, qui avait quelque chose en même temps de sacré et de voluptueux dans l'étroit corsage, semblable à celui de l'Hérodiade des cathédrales, où elle était enserrée, se penchait en arrière par un mouvement plein de hardiesse et de charme, tandis que ses genoux, dont les contours arrondis se dessinaient sous les plis flottans de sa robe, s'inclinaient en avant, appuyés comme à un prie-Dieu au lit de Robert. Je conçois qu'on n'oublie point une pareille vision.

La chambre du commandeur était une pièce tendue de damas rouge, qu'on appelait ainsi parce qu'il y avait dans un de ses angles une statue qui ressemblait à cet ennemi de pierre dont la main abattit don Juan. On avait mis là l'image funéraire d'un ancien comte de Tessé enlevée à un tombeau pendant la révolution. Cette statue sépulcrale ne devait avoir en cette chambre qu'un asile provisoire, et, depuis près de vingt années, on l'avait laissée à la même place; les destinées de la vieille maison dont elle rappelait les temps héroïques étaient représentées d'une façon assez frappante par cet hôte d'une terre sainte et d'un grand ciel renfermé entre les murailles étroites d'une chambre profane. Robert promena d'abord des regards pleins de curiosité sur tout ce qui l'entourait, puis bientôt il ne vit plus qu'Élisabeth, et sentit dans son corps blessé un indicible tressaillement d'allégresse. Quelque-

fois déjà il avait aperçu la duchesse de Tessé à travers champs, faisant franchir à ses chevaux anglais les haies touffues et hautes de la Vendée; mais cette élégante et intrépide amazone ne lui avait pas donné l'idée de la figure pleine de pitié, de tendresse et de rêverie qui, en lui rappelant les plus fraîches pensées de son enfance, excitait les plus ardens élans de sa jeunesse.

— Ah! dit-il à sa charmante hôtesse, si vous pouviez m'apprendre que je suis mort et que je vais vous voir toute l'éternité...

Elle lui mit sur la bouche une main qui le fit rougir et frissonner : — Ne parlez pas, — fit-elle d'une voix tendrement impérieuse.

Puis, par un mouvement naturel à ce caractère oublieux et emporté : — Comment avez-vous été blessé? Vous êtes M. de Vibraye, n'est-ce pas? Vous étiez au château de la Pénissière? Depuis ce matin, je savais qu'il devait y avoir là une action sanglante. Les coups de fusil que nous avons entendus toute cette après-dînée me retentissaient dans le cœur. Je ne me connaissais point d'amis dans les combattans d'aucun côté, et cependant je me sentais dans un état douloureux comme celui où nous jette l'orage. C'était un pressentiment; je devais connaître un de ceux que ces lugubres coups de feu atteignaient.

— Oui, répondit Robert, je suis M. de Vibraye, votre voisin, et j'ai reçu une balle au château de la Pénissière. J'en rends grace à ma bonne étoile, qui, jusqu'à présent, était restée pour moi dans les nuages. C'est la première fois qu'avec un peu de sang j'achète une grande joie.

En ce moment, André entra, amenant avec lui un chirurgien qu'il avait envoyé chercher sur-le-champ. Malgré ce qu'a toujours de si profondément inopportun et désobligeant, pour les gens qui sont à l'âge où tout entretien féminin est plein de charmes, l'apparition dans l'intérieur conjugal d'un mari quel qu'il soit, je dirais presque quelle que soit sa femme, Robert ne sentit aucune répugnance à la vue d'André.

Le duc de Tessé, qui alors était à peine âgé de trente ans, avait une physionomie mélancolique et bienveillante; on se sentait dès le premier abord disposé pour lui à l'intérêt et à l'affection. S'il n'y avait pas derrière cette douce et rêveuse expression de grandes profondeurs d'intelligence, il y avait de vrais trésors de bonté. Les dissipations de la vie mondaine n'avaient point détruit chez André un fonds précieux de charité chrétienne et de douceur évangélique. Il attacha sur Robert un regard rempli de cette compassion efficace qui soulage ceux dont elle s'inquiète. Quand le médecin fit venir sur les traits du blessé, dont il sonda la plaie, cette terrible pâleur dont la plus courageuse des douleurs ne peut prévenir l'invasion, mais qu'elle semble tenter de combattre en allumant dans les yeux du patient une âpre et violente flamme, le duc de Tessé se sentit défaillir. Robert s'aperçut de l'émotion causée dans ce cœur fraternel par le spectacle de son combat avec

la souffrance, et, arrêtant le chirurgien qui allait poser le premier appareil sur sa blessure découverte et sanglante : — Occupez-vous de M. le duc, dit-il. — En ce moment, il était beau. Il y avait sur son visage, à l'endroit de sa blessure, une expression de dureté sauvage et de dédain chevaleresque. Il avait, c'était là du reste sa nature, à la fois du prêtre et du Huron.

Élisabeth, bien des femmes sont faites ainsi, était plus sensible à un regard héroïque qu'à un cri de douleur. En contemplant le visage de Robert, dont elle n'avait point voulu quitter le chevet, parce qu'elle avait toujours eu en elle un ardent désir d'être sœur de charité, elle fondit brusquement en larmes. Ainsi l'avait fait pleurer tout à coup, par une soirée du dernier hiver, la Malibran jouant Tancrède avec ce souffle passionné qui devait l'emporter avant le temps dans la mort.

Le chirurgien déclara que la blessure de M. de Vibraye n'était point mortelle; mais un os avait été brisé, et une redoutable fièvre pouvait à chaque instant se déclarer. Il fallait au blessé un repos profond et des soins de tous les momens. — Je veillerai sur lui, fit Élisabeth. — Alors, lui dit Robert d'une voix à la fois pénétrante et voilée qu'elle seule entendit, j'aurai les soins, mais le repos!...

Ici je dirai tout de suite que Robert, quoiqu'il eût vécu fort loin du monde, était loin d'être un sot et avait comme une intelligence innée de cet art précieux qui mène, suivant une charmante définition du temps des Lafayette et des Sévigné, à posséder ce qu'on aime avec beaucoup de délicatesses et de mystères. Il avait reçu cette charmante éducation du foyer qui hâte d'une façon merveilleuse la maturité sans tuer la jeunesse chez ceux qu'elle forme à la vie. Son père, qui, au temps de l'émigration, avait été l'un des plus brillans seigneurs de la cour de Coblentz, sa mère, chez qui la rêverie germanique prêtait une grace singulière à l'élégance mondaine, avaient donné à son caractère une rare et aimable originalité. Il savait le monde comme il nous arrive souvent de savoir la langue d'un pays que nous aimons sans l'avoir jamais visité. Il en connaissait certaines recherches, certains tours élégans et purs infiniment mieux que les naturels; mais il y apportait un accent étranger et en ignorait plusieurs usages vicieux d'une grande ressource dans la pratique. Quoique *le Misanthrope* et les *Maximes* de La Rochefoucauld lui eussent appris ce qu'on entendait par la coquetterie, quoiqu'il eût à peu près deviné, par quelques romans du XVIIIe siècle, ce qu'était un roué; quoique, enfin, quelques faciles aventures et quelques vulgaires orgies semées dans ses loisirs de province eussent assez mal traité les graces candides de sa jeunesse, il avait gardé de la famille, des champs, de la solitude, la simplicité qui l'enleva au monde et le gagna au ciel.

La fièvre qui suit les blessures d'armes à feu se fait quelquefois

long-temps attendre. Il arrive souvent qu'après avoir reçu au travers du corps une arquebusade, comme disait Brantôme, on peut, pendant plusieurs jours, converser librement avec qui vous visite de toutes choses gaies ou sérieuses. On est alors dans une assez agréable situation. On sent dans une bonne mesure l'aiguillon de la douleur qui ne manque point d'un certain charme. On ne sait point si on reprendra jamais part à tout le vain et insipide travail de cette vie, ce qui donne aux pensées une incertitude pleine de douceur. On a en même temps une légère agitation de corps et une grande sérénité d'esprit qui composent, je crois, l'état le plus approchant du bonheur. Vibraye, qu'Élisabeth soignait ardemment, eut plusieurs jours qui furent certainement les plus heureux de sa vie. L'enthousiaste Écossaise lui faisait raconter dans tous ses détails la suprême campagne de la Vendée, et sentait bouillonner à ce récit tout ce qu'elle avait de sang jacobite dans les veines. Ses yeux resplendissaient de lueurs héroïques quand il lui disait comment une poignée d'hommes armés de bâtons et de fusils rouillés engagèrent résolûment une guerre avec toute une armée, toute une nation, tout un siècle, et de belles larmes, pures, sacrées, idéales comme des larmes d'ange, tombaient silencieusement le long de ses joues, quand il lui montrait cette pauvre chevalerie, semblable à celle que railla et pleura en même temps Cervantes, fracassée, à ses premiers débuts, par les réalités implacables auxquelles s'était attaquée sa glorieuse et inutile valeur.

— En vérité, répétait souvent Robert, quand certains regards de brûlante admiration portaient le trouble, l'enthousiasme et la joie au fond de son cœur, en vérité, quand je vois cette sympathie bienfaisante, cette précieuse émotion, je suis honteux du peu que j'ai fait; je rougis de cette misérable blessure; cent batailles et vingt coups de feu me paraîtraient payer trop peu encore de pareilles faveurs. — Et on voyait quelle expression sincère de sa pensée étaient ces ardentes paroles.

Il avait vingt-trois ans, une ame prompte aux mouvemens violens et soudains; la vie lui faisait cette grace qu'elle nous fait si rarement, de revêtir ses parures les plus romanesques; il aima avec illusion, avec emportement, avec ivresse, enfin avec tout ce qui compose l'amour. Rien n'était plus simple que ce qui se passait dans son cœur; mais rien n'était plus compliqué, plus mystérieux, plus rempli de lumière décevante et de tristes ténèbres que le drame dont un autre cœur était le théâtre. Ce pauvre Robert-le-Diable, comme on l'appelait, qui avait brisé des bouteilles et tué des hommes, qui connaissait la double ivresse de l'orgie et du combat, n'était qu'une naïve créature sans défense et sans détour près de cette femme qui n'avait jamais vu tomber un combattant ni un buveur, mais dont les pas avaient erré à

travers les chemins du monde. Dans ces festins où quelques hardis compagnons s'attaquent à la magie de la coupe, l'esprit s'éteint un instant, puis se rallume; dans une bataille, les corps tombent et rien de plus, la mort n'est que dans ces enveloppes sanglantes dont nous délivreront les souffles du ciel, le bec des vautours et les mystérieuses vertus de la terre. Dans un salon, pendant un bal, au milieu de ces femmes que parent les diamans et les fleurs, la mort est partout. Chaque heure dont le pied sonore, comme dit Chénier, retentit au milieu des accords de l'orchestre sonne sous toutes les poitrines des funérailles. Chez celui-là, c'est la candeur qui est frappée mortellement par le regard d'une coquette. Une pensée vaniteuse vient de tuer l'amour chez cet homme aux cheveux noirs; une pensée ambitieuse vient de tuer la vertu chez cet homme chauve. Chez cette femme que sa beauté, sa jeunesse et sa parure font, au milieu de cette ardente nuit d'hiver, un souvenir de la fraîcheur matinale, une image du printemps, l'amitié vient d'être tuée par une pensée jalouse. Et pendant que tous ces trépas s'accomplissent, il n'est pas un visage où se peigne ni la tristesse, ni l'épouvante; chaque visage reste empreint du même sourire. Tous ces sépulcres cachés, comme dit l'Évangile avec sa surhumaine éloquence, balancent gracieusement leurs cadavres aux sons des instrumens de fête. Allez donc demander ensuite tout ce que réclame l'amour, une ignorance qui ne soit point de l'art, une sensibilité qui ne soit pas du caprice, des emportemens qui ne soient pas un jeu, une douceur qui ne soit pas de la fatigue, à des femmes qui ont été, comme la duchesse de Tessé, les héroïnes de ces champs de bataille!

Et cependant j'étais trop dur tout à l'heure quand je comparais les larmes arrachées à Élisabeth par le pâle et intrépide visage de Robert à celles que répandait cette même femme sur les feintes et mélodieuses douleurs de la Malibran. La duchesse de Tessé voyait dans ce blessé, qu'elle soignait avec un dévouement sincère, autre chose qu'une source de rares et romanesques émotions. Quelquefois, quand les yeux de Robert, agrandis par la douleur et embrasés par la passion, attachaient sur elle un de ces regards qui vont jusqu'au fond de l'ame où les envoie un mystérieux et suprême effort, il lui semblait que des pensées inconnues et des rêves évanouis faisaient surgir tout un monde enchanté dans son cœur. Alors elle laissait sa main dans les mains tantôt glacées, tantôt brûlantes du blessé, et se penchait sur lui comme la rêveuse divinité d'une fontaine se penche sur l'onde harmonieuse et profonde où elle entend chanter ses louanges par les esprits qui lui sont soumis.

Tout à coup la blessure de Vibraye prit un caractère alarmant. La fièvre vint, amenant le délire et son enfer. Aussitôt que disparaissait le jour, Robert appartenait aux spectres. Il le disait lui-même à Élisa-

beth dans un langage où se retrouvait l'esprit de la comtesse Griselidis. — Adieu! murmurait-il, ma chère gardienne, je m'en vais au pays des fantômes; si je pouvais vous y entraîner comme le chevalier noir des ballades, je ne le ferais pas, on y souffre trop. — Une nuit on crut qu'il allait mourir. — En avant! criait-il de cette voix d'une sonorité étrange qui semble, sur la bouche des mourans, un souffle sorti de profondeurs inconnues; en avant à travers ces flammes! en avant à travers ces ténèbres! Mon corps n'est plus! Suivez mon ame! La voyez-vous? Elle est de feu et d'acier. — Le duc de Tessé, qui, cette nuit, avait voulu le veiller lui-même, le soutenait entre ses bras. Élisabeth, qui était accourue aux cris du malade, s'était jetée à genoux et priait, je dois lui rendre cette justice, comme l'eût fait la plus pauvre paysanne de la Vendée.

L'heure où Robert devait rendre à Dieu son ame vaillante n'était pas encore venue. Le jour parut sans que la mort eût frappé le malade de ces coups qu'elle aime à porter dans les ténèbres ou aux premiers rayons du matin. Toutefois, l'état de Vibraye était loin d'être rassurant. Son lit de douleur était illuminé déjà par les rayons d'un soleil maître de tout l'horizon, et il ne s'était pas assoupi encore. Le délire, il est vrai, l'avait quitté, son regard n'était plus animé des clartés sinistres de la vision, l'heure qui dissipe les ombres l'avait délivré de ses fantômes; mais tous ses traits étaient empreints de cette triste et pesante fatigue, chasuble de plomb que jettent en s'enfuyant les spectres sur ceux qu'ils ont tourmentés. Élisabeth, en se dirigeant vers la chambre du blessé, d'où elle ne s'était éloignée que sur les prières de son mari pour prendre quelques heures de repos, rencontra le médecin, qui quittait celui qu'elle allait retrouver.

— Si M. de Vibraye, lui dit cet homme, peut passer avec calme la journée qui vient de commencer, peut-être viendrons-nous encore à bout de le guérir. Maintenant, une crise semblable à celle qu'il a traversée cette nuit le tuerait. Il est en ce moment dans un tel état de prostration, qu'il n'entendrait pas la voix de sa mère, si elle sortait du tombeau pour venir lui parler à l'oreille. — Cette image était suggérée au médecin, qui était loin d'être une intelligence poétique, par le pieux emportement avec lequel il avait entendu le blessé parler de sa mère, à ces instans où l'ivresse de la douleur nous donne vis-à-vis des plus insensibles objets et des plus ingrates natures un irrésistible besoin d'expansion.

Élisabeth entra sur ces paroles dans la chambre de Vibraye. Une vieille gouvernante, que la duchesse chargeait de la remplacer auprès du malade quand elle était forcée de s'éloigner, venait de s'absenter pour un moment. Robert était seul, et ne paraissait point, du reste, s'en apercevoir. Ses yeux étaient fixes, et ne semblaient plus devoir

donner jamais aucun regard à l'appareil mouvant des choses humaines; son visage avait cette pâleur sous laquelle on sent ce je ne sais quoi de profond, de ténébreux et de glacé qui annonce dans une enveloppe mortelle l'invasion de la mort. Je ne sais pas alors ce qui se passa dans l'ame d'Élisabeth : Dieu seul peut connaître et juger ces mystères; mais elle s'approcha lentement du lit de Robert, et se pencha sur lui si bas, que le souffle de sa bouche dut effleurer l'oreille du blessé. Alors, d'une voix qui aurait pénétré jusqu'à cette ame quand même elle aurait habité déjà les profondeurs d'un monde inconnu : « Robert, fit-elle, où vous êtes, m'entendez-vous? Je vous aime. »

Un éclair passa sur le visage du malade, et un long frisson courut dans ses membres. Élisabeth se retira vivement avec une sorte d'épouvante, comme une apprentie magicienne effrayée par l'effet d'une conjuration dont elle vient de se servir. Heureusement cette excitation ne dura pas. Les yeux de Vibraye se fermèrent, et son corps, qui cessa de trembler, passa d'une attitude d'agonie à une attitude de repos. Une potion qu'il avait prise, il y avait quelques instans, exerçait sur lui sa bienfaisante influence. Il s'endormait, emportant dans son sommeil la parole qui devait maintenant à jamais colorer ses songes. Élisabeth le contempla un instant, puis sortit sur la pointe des pieds de cette chambre où elle venait de se livrer au mouvement le plus étrange et le plus fatal de son humeur. Elle sortit en adressant au ciel les vœux les plus fervens pour celui dont un de ses caprices avait embrasé la vie. Elle était fille de don Juan et d'une épouse du Christ.

IV.

— Elle ferait des coquetteries à un mourant, disait Penonceaux.

— Elle en ferait à un mort, répondait Lanier; on peut dire qu'elle est affectée d'une véritable monomanie. Elle est comme ces chasseurs qui ne font grace à aucune espèce de gibier, et, après avoir tué vingt faisans, s'arrêtent pour abattre un moineau. Ce travers lui a causé déjà et lui causera encore mainte fâcheuse aventure. Enfin j'espère que son hobereau ne lui fera point faire de longues folies. Il mourra, elle le pleurera et l'oubliera.

— De temps en temps toutefois, ajouta Penonceaux, quand elle sera triste sans savoir pourquoi, elle nous dira : Je pense à ce pauvre Vibraye, qui était un héros trop grand, trop pur, trop noble pour ce temps-ci.

— Et elle fera, reprit Lanier, des comparaisons désobligeantes de ce sublime personnage avec nous. Ce Vibraye sera un mort impertinent et ennuyeux.

MM. de Penonceaux et Lanier étaient de fort mauvaise humeur. De-

puis le jour où Vibraye était arrivé à Saint-Nazaire, Mme de Tessé avait disparu pour eux, et ils commençaient à être las de leur séjour en Vendée. Ils ne pouvaient point se décider pourtant à partir, car tous deux étaient attachés à Élisabeth par des liens qu'ils ne voulaient pas rompre. La duchesse était pour Penonceaux une de ces relations dont se compose le charme mondain. Il n'en avait jamais été très passionnément épris, la passion n'avait rien de commun avec sa nature; mais il trouvait dans cette coquetterie, qu'il accusait, un trésor inestimable d'indulgence pour l'ambitieux babil de sa galanterie; puis Mme de Tessé était encore pour lui ce qu'on appelle une maison, maison agréable, commode, riante, où le désœuvrement et le plaisir parvenaient à s'accommoder. C'était une maison bien autrement précieuse pour Lanier. Le comte Théobald, fils d'un célèbre marchand de drap, mort dans un fauteuil de pair, en 1831, sans avoir pu déshabituer les Parisiens d'ajouter son nom à une espèce de drap particulièrement propre aux carricks des temps passés, le comte Théobald n'avait, comme bien on pense, qu'un désir, qu'une pensée, pénétrer dans ces hautes régions que la bourgeoisie de juillet voulut escalader avec ses pavés. Le duc de Tessé, en le présentant à sa femme, lui avait causé une joie qu'il avait long-temps portée écrite sur son front; puis du bonheur de M. Dimanche, il avait essayé de passer à celui de don Juan, et, par cette loi qui rend très souvent sincère l'attachement des courtisans pour leur souverain, il s'était pris d'une assez sérieuse affection pour Élisabeth. Je lui rends cette justice, il fut amoureux de la duchesse. La boutique de Mlle Prévôt le vit souvent occupé à choisir des bouquets avec une véritable rêverie. Ce qui rendait Élisabeth douce envers Penonceaux la rendait clémente envers Lanier. Un moment vint cependant où Théobald trouva que ses bouquets et ses soupirs n'obtenaient pas tout ce qu'il avait rêvé depuis que rien ne paraissait plus impossible à son ambition. Avec une prudence et un bon sens rare chez les personnages de son espèce, une fois qu'ils se sont entêtés des gens de qualité, il accepta un rôle plus humble que celui auquel il avait d'abord aspiré. Il renonça aux attitudes passionnées et farouches qu'un soir seulement il avait tenté de prendre, et devint un de ces amoureux bien dressés, qui se rendent utiles dans tous les intérieurs, les plus élégans et les plus modestes. Il fut un des plus soumis desservans de cet amour domestique si commun dans nos salons, qui font à Paris ce que font les follets au Mogol, suivant La Fontaine, c'est-à-dire qui s'occupent des affaires du mari, servent tous les caprices de la femme, et même, au besoin, soulagent dans leur besogne les gens de la maison.

Penonceaux et Lanier vivaient en fort bonne intelligence, mais tous deux s'entendaient pour exercer sur la duchesse une sorte de surveillance. Ils ne prétendaient point à écarter d'elle les amoureux, seule-

ment ils ne voulaient parmi ses adorateurs que des gens bâtis d'une certaine sorte. Ils étaient comme ces académiciens qui ne veulent avoir pour collègues que des écrivains de leur école. Ils sentaient dans Vibraye, quoiqu'ils ne l'eussent même pas entrevu, un élément nouveau qu'ils étaient décidés à repousser. Un véritable amour se levant sur la vie d'Élisabeth dans toute son orageuse splendeur eût mis à néant toutes leurs galanteries. C'eût été l'hippogriffe de Goethe et de Byron s'abattant dans des bosquets taillés à la française. Il fallait prévenir un pareil malheur à tout prix.

Tandis qu'à leur insu ils étaient établis dans ces pensées, la duchesse de Tessé entra au salon, où ils tenaient les propos que j'ai rapportés. Son visage était pâle et portait des traces réelles de fatigue; son esprit était encore plus las que ses traits. Cette vie excitante et fébrile passée dans l'atmosphère d'une chambre de malade lui donnait un besoin impérieux de mouvement et de grand air. En ce moment, un soleil de juin versait la lumière à flots par les quatre croisées dont le salon était éclairé, et appelait tout ce qui n'était pas impotent à venir voir au dehors le triomphe de l'été.

— Chère duchesse, dit Penonceaux, je ne sais point comment va M. de Vibraye, dont j'ai, du reste, fort peu de souci; mais je sais que nous vous laisserons dans le cimetière de Saint-Nazaire, si vous ne faites point trêve aux fatigues qui vous tuent et qui ont déjà changé vos traits. Il faut à toute force que vous sortiez un peu de l'espace étroit et malsain où votre dévouement vous confine. Venez avec nous aujourd'hui voir Montceny, qui est dans son château depuis trois jours, et qui s'est désolé hier de ne pas vous avoir rencontrée, car il est venu hier dans la matinée, pendant que vous faisiez l'ange gardien dans la chambre du bienheureux blessé. Montceny compte sur nous. Sa maison n'est qu'à deux lieues d'ici; vous monterez miss Anna, qui a, comme vous, grand besoin de sortir. Dans trois heures au plus, nous serons de retour, et vous aurez encore tout le temps nécessaire pour faire votre besogne de sœur grise.

André et la comtesse de Mauvrilliers, qui entrèrent sur ces derniers mots, joignirent leurs instances à celles de Penonceaux. Mme de Mauvrilliers était vêtue d'une amazone bleu sombre, qui lui allait merveilleusement. Cette vue décida tout-à-fait Élisabeth; elle disparut, et revint, au bout de quelques instans, dans un costume de cheval qui lui donnait la grace, si idéale et si vivante toutefois, de cette Diana, fille, comme elle, des montagnes de l'Écosse.

Elle s'élança sur miss Anna, charmante bête au cou délicat, à l'œil ardent, dont la longue crinière était tressée avec autant de soin que la plus élégante chevelure de jeune fille, et les pieds enduits de ce brillant vernis qui inspirait récemment des élans d'indignation républi-

caine à un patriote revendiquant l'égalité entre le sabot des chevaux et ses bottes. Elle montait à cheval avec une adresse pleine de charme; sa monture semblait toujours dans le secret de ses pensées. Certainement il y avait affinité mystérieuse, secret accord entre sa nature et cette nature chevaline, capricieuse, ardente, inquiète, en rapport avec les esprits invisibles de l'air, passant des allures confiantes aux tressaillemens ombrageux, de la soumission gracieuse à tous les écarts désordonnés de la révolte.

On allait de Saint-Nazaire à Montceny par un de ces chemins à travers bois, qui sont routes du pays des fées. Bientôt, en galopant sur l'herbe verte, elle eut oublié les images de mort et de douleur qu'elle venait d'avoir sous les yeux. A travers la chevelure des bois, le soleil buvait ses larmes, et les bonds rapides de miss Anna envoyaient au vent ses tristesses, comme le mouvement emporté d'une valse effeuille sur le sein d'une danseuse toutes les fleurs d'un bouquet. Enfin, suivie de tout son cortége, elle arriva au château de Montceny. Cette noble et pensive demeure, bâtie au temps où les pierres se remuaient avec le signe de la croix, comme dit la ballade, présentait un aspect singulier. Les portes en étaient fermées avec soin. Il fallut baisser un pont-levis pour faire entrer la cavalcade inoffensive qui venait rendre à ces vieux murs une joyeuse visite. Quelques valets armés se promenaient dans la cour.

— Ah çà! mon cher comte, dit le marquis de Penonceaux au beau Raoul de Montceny, qui arrivait au-devant de ses hôtes, vous disposeriez-vous par hasard à soutenir un siége? Sommes-nous encore au quatorzième siècle, et avez-vous quelque démêlé avec un seigneur voisin?

— Non, mon cher Penonceaux, répondit Raoul de l'air le plus naturel du monde. Nous sommes fort loin de ces temps héroïques pour votre malheur et le mien; mais nous sommes en 1832 et en Vendée. Je suis venu ici, où j'espérais assister encore à quelque action. J'ai trouvé les nôtres dispersés, Madame réduite à se cacher, et les gendarmes de Louis-Philippe maîtres de la campagne. C'est contre les défenseurs du trône de juillet que j'ai fait ces préparatifs dont vous êtes étonné. Hier, en revenant de Saint-Nazaire, un de mes gens m'a dit que les bleus songeaient à me faire une visite armée. Je ne serais pas surpris que mon nom me valût en effet cet honneur, auquel j'ai voulu me mettre en mesure de répondre. Ainsi, madame la duchesse, fit-il en se tournant avec une inclination gracieuse vers Élisabeth, vous allez vous trouver peut-être parmi des assiégés.

Lanier ne put point s'empêcher de prendre à l'endroit de ce chevaleresque péril un certain air d'incrédulité bourgeoise, et, se penchant à l'oreille de Mme de Mauvrilliers : — Je désire, dit-il, que vous ne vous

trouviez jamais à d'autre siége que celui de Montceny. Avant deux ans, vous verrez Raoul aux courses dans la tribune du duc d'Orléans. Ce brave garçon est incapable de faire la guerre à un gouvernement établi, et cette juste opinion que tout le monde a de lui nous garantit une pleine sûreté; mais je comprends sa mise en scène, ajouta-t-il en regardant Élisabeth. Ce que je ne comprends point pourtant, fit-il de nouveau à voix basse, c'est ce qu'il porte là sur son habit. Voilà une décoration que je ne connais pas.

Ce qui excitait avec raison, je dois le dire, l'étonnement de Lanier, c'était une croix délicatement brodée en soie blanche, qui brillait comme un camélia sur le frac élégant de Montceny. Du reste, toute la tenue de Raoul mérite de ne pas être oubliée. Le dandy avait revêtu un costume complet de Vendéen. Son habit de chasse était gris, à revers noirs comme les nobles habits qu'usèrent les broussailles du Bocage et que trouèrent les balles républicaines; seulement l'habit de Montceny n'avait pas la moindre trace ni de bivouac, ni de combat; il était d'une fraîcheur irréprochable, et aurait pu figurer de la façon la plus galante dans un quadrille de bal masqué.

Deux mots du comte de Montceny. C'était en 1832 un des chefs de la jeunesse dorée. Il avait une jolie figure, une belle taille, montait parfaitement à cheval et possédait tout l'esprit nécessaire pour ne pas déparer ces qualités auprès de ceux surtout qui les goûtent le plus. Le fait est qu'il ne manquait point d'une certaine finesse. Comme ce prince de Bambucci dont parle George Sand, il ne pouvait être trompé ni sur un cheval ni sur un tableau. Il avait aussi quelques notions des femmes et ne faisait jamais de faute dans une partie avec une coquette. Une chose pouvait le déconcerter en matière amoureuse : c'était l'amour, dont il n'avait pas plus l'idée que des loups-garous. On le disait d'une bravoure assez médiocre; mais il avait tous les dehors de la vertu dont il n'était pas sûr d'avoir le fond, et ces dehors suffisaient amplement à la seule vie qu'il voulût mener. Au demeurant, c'était un de ces hommes qui savent traverser ce monde dans un équipage à la fois agréable et commode, et qui ont, après tout, dans les faveurs des belles, plus large part que les héros et les poètes, sans faire trouer leurs habits par des balles comme les premiers, et par la misère comme les seconds.

Il avait fait, pendant une partie de l'hiver, à Élisabeth, une de ces cours d'habitude et de précaution destinées à porter leur fruit quand il plaira au ciel. Il était alors sous la domination de lady Greenwich, qui s'avisa, pendant six semaines, d'être jalouse, afin d'avoir tout connu, dit-elle un jour avec un accent inimitable, et que la jalousie ennuya profondément. L'été le trouva libre, et il songea dans sa liberté à la duchesse de Tessé, qui était sa voisine de campagne. Il résolut d'aller à Montceny; puis, pensant que Madame était en Vendée et qu'Éli-

sabeth était romanesque, il fit mettre dans sa berline un costume vendéen.

Deux jours après son arrivée, il alla faire une visite à Saint-Nazaire. Là il apprit l'enthousiasme de la duchesse pour Vibraye, et il bénit secrètement son habit gris. Il pria André d'amener sa femme chez lui le lendemain. La fortune, qui, en sa qualité de personne plus que légère, se coiffe volontiers de gens comme Raoul, inspira justement à la duchesse l'idée de galoper sur miss Anna. Les préparatifs de Montceny ne furent point perdus, sa fable de siége eut plein succès; Élisabeth, se piquant d'héroïsme, voulut attendre jusqu'à la nuit les gendarmes. Pendant ce temps, l'habit vendéen produisit tout son effet. En retournant au tomber de la nuit à Saint-Nazaire, la duchesse pensait avec complaisance à Raoul. Ce faux et pimpant Vendéen lui avait fait oublier le vrai Vendéen tout sanglant dont le matin elle avait bouleversé l'ame. Rentrée au château, son premier mouvement ne fut même point de monter dans la chambre de Robert. Quand la vieille Brigitte, qu'elle avait laissée auprès du malade, entrant tout à coup dans le salon où elle devisait avec Penonceaux, s'écria : — Madame la duchesse, le médecin dit que M. de Vibraye est sauvé; — Ah! Dieu soit loué! fit-elle en rougissant, elle qui rougissait peu, et elle monta précipitamment dans la chambre du blessé comme pour réparer un oubli. — Élisabeth, lui dit le malade, que je meure, si des paroles dont je crois me souvenir n'étaient qu'un songe. Le médecin dit à présent que je vivrai. Je vivrai, si vous voulez, et mourrai, si vous voulez : je vous aime.

V.

Je ne sais pas au monde, en définitive, de plus grande puissance que l'amour : c'est l'avis des poètes et des pères de l'église, de Pétrarque et de *l'Imitation*. Robert prit donc sur Élisabeth un certain empire; une absence de Montceny le servit admirablement. Le beau Raoul fut obligé de suspendre sa campagne vendéenne pour aller sur-le-champ à Paris, où une grand'tante, dont il était l'héritier, venait d'avoir une attaque d'apoplexie. Aucune passion ne lui aurait fait négliger ce voyage. Vibraye fut de nouveau, pour la duchesse, le seul Vendéen à aimer. Il passait avec elle de longues heures et s'étonnait de tout ce qu'il y avait en cet esprit, que les frivolités du monde auraient dû épuiser. L'état dans lequel il était donnait forcément à ses amours un tour idéal; la duchesse, qui, en certaines matières, avait grande expérience et grande prévision, appelait à son aide, pour enchaîner chaque jour davantage le pauvre Vibraye dans le monde immatériel, toutes les délicatesses passionnées d'un christianisme séduisant dont elle possédait merveilleusement les secrets. Et ici, qu'on fasse bien attention, je ne

veux médire en aucune façon d'un certain catholicisme de bel air qu'on a accablé de plaisanteries rebattues, de mauvais goût, fort dangereuses, et pour lequel, d'ailleurs, j'ai grande prédilection. Si la religion peut être un ornement, tant mieux, je n'y vois qu'une preuve de son inimitable beauté. Mais on la profane, dit-on; ceux qui d'habitude ont ces scrupules sont des gens qui la profanent de bien d'autres manières qu'en tirant de son divin écrin de touchantes et radieuses parures. Le plus grand crime qu'on puisse commettre contre le ciel, c'est de l'oublier. On me dira que ce sont propos de jésuite. S'entendre appeler jésuite aujourd'hui n'a rien de bien humiliant. Quoi qu'il en soit, du reste, c'était ainsi que pensait Mme de Tessé.

Élisabeth entreprit de convertir Robert-le-Diable, car elle savait que Vibraye était désigné par ce nom dans le pays. Elle lui lisait ce que les œuvres chrétiennes ont de plus tendre, ce fameux chapitre de *l'Imitation* sur l'amour, qui est un véritable printemps mystique, un ensemble de souffles passionnés et tristes, de parfums secrets et de voix touchantes jusqu'aux pleurs. Robert s'attendrissait et promettait de ne plus tuer son prochain pour une parole, surtout de ne plus maltraiter les évêques. Quant à pervertir les Vendéennes, c'était assez des yeux d'Élisabeth pour l'en empêcher désormais. La duchesse avait un disciple docile. Une occasion vint cependant où Vibraye reprit brusquement ses anciennes allures. Lanier fut l'instrument dont se servit le malin.

Nous avons vu que le comte Théobald était, comme Penonceaux, fort hostile au Vendéen. La première fois que Robert, assez fort pour descendre quelques heures au salon, vit les deux représentans de la jeunesse parisienne, il répondit d'instinct, avec usure, à la malveillance dont il était l'objet. — Votre Penonceaux, disait-il à Élisabeth, ne vaut pas un coup d'épée, et votre Lanier vaut à peine un coup de bâton. Comment souffrez-vous les grimaces de si sottes gens? Je suis presque honteux d'être gentilhomme quand j'entends les impertinences du marquis et quand j'examine cette incroyable inutilité; heureusement que le comte me dégoûte d'être roturier. Combien j'avais raison de haïr la révolution de juillet, qui me fait rencontrer M. Théobald, sans qu'il y ait entre lui et moi au moins l'étendue d'un comptoir! — La duchesse défendait ses amis, souvent même avec une certaine vivacité. Vibraye alors entrait dans le courroux d'un amoureux contre toute apparence de rivaux, et, oubliant la blessure qui le clouait encore au fond d'un fauteuil, ne parlait plus que d'abattre des oreilles et couper des nez. Élisabeth était grandement irritée, mais sa colère s'éteignait toujours dans cette indulgence secrète qu'éprouvent les femmes pour les rages viriles dont elles sont cause.

Un jour, le duc et le marquis étaient à la chasse, Mme de Mauvrilliers

s'était enfermée en sa chambre; Vibraye se trouva seul dans le salon, à midi, avec la duchesse et Lanier. Le hasard établissait ainsi un des plus pénibles et des plus fatigans entretiens à trois qui aient jamais été infligés à gens du monde. Lanier, s'abandonnant tout simplement à son mauvais vouloir contre le Vendéen, entama une conversation où Vibraye ne pouvait point placer un mot. Il se mit à parler, avec une affectation dont le moins délicat se fût offensé, de personnes et de choses connues uniquement de la duchesse et de lui. Il épuisa le chapitre des chevaux d'abord, puis celui des chanteurs, puis celui des danseuses; puis il en vint aux médisances de salon, puis enfin aux toilettes que telle femme avait à telle fête. — Mon Dieu! disait-il, quelle singulière robe avait donc lady Greenwich au dernier bal de l'ambassade anglaise? C'était une robe en..... Aidez-moi donc, madame la duchesse.

— En drap Lanier peut-être, monsieur le comte, dit du ton le plus rébarbatif Robert, qui avait jusqu'alors été muet.

— Monsieur, fit Lanier tout suffoqué de cette impertinente folie, en disant semblable chose, vous prétendez certainement...

— Vous rendre en une seconde, interrompit Vibraye, ce que je reçois de vous depuis une heure : beaucoup d'ennui.

Le comte Théobald se leva, pâle de colère, et, se dirigeant vers la porte du salon, dit à la duchesse avec un regard plein d'une sombre dignité : — Vous comprenez, j'espère, madame, à quelles convenances, à quelles lois, à quels devoirs j'obéis en ne poussant pas plus loin une affaire engagée devant vous, et, je le pense, à cause de vous.

Au moment de cette sortie tragique, la comtesse de Mauvrilliers entrait. Il est grandement temps que je vous dise quelques mots de l'ange, car Mme de Mauvrilliers a porté ce nom, ni plus ni moins que Mme de Grancey.

VI.

Le vieux comte de Mauvrilliers, à près de quatre-vingts ans, épousa par grande vertu soi-disant, avec toutes sortes de façons éthérées et patriarcales, une toute jeune fille, sans aucune espèce de fortune, mais douée des plus beaux yeux du monde, d'un teint transparent et d'une chevelure séraphique. Léonie d'Alpieyce avait été confiée, comme pupille, à ce vieux *suppôt du mariage*, pour me servir d'une expression qui m'a réjoui. Son tuteur lui proposa un jour de l'épouser; elle accepta, et se mit à jouer à l'*Adèle de Sénange*. On dit même qu'il y eut un *lord Sydenham* de la partie, mais beaucoup moins Grandisson que le héros de Mme de Souza. Toutefois Mme de Mauvrilliers, qui chantait en s'accompagnant de la harpe, et avait dans sa taille, dans son visage, dans ses cheveux, quelque chose de si aérien et de si lumineux, que

toute sa personne était une vraie vision céleste; Mme de Mauvrilliers, qui d'ailleurs entendait à merveille le monde, voulut être ange et le fut. Quand M. de Mauvrilliers mourut, elle lui donna de belles larmes, et ne reprit les couleurs tendres qu'après avoir passé par toutes les gradations qui les séparent du noir le plus sombre. Veuve à vingt ans et avec une très grande fortune, elle résolut de s'élever à cette dignité de beauté vertueuse, qui est le but de toutes les habiles, en pratiquant une tigrerie sereine et candide. Nulle ne s'entendait mieux qu'elle à interrompre tout à coup, par un rire bien haut, une phrase murmurée bien bas, à jeter naïvement, au milieu d'une conversation générale, les paroles hasardées dans son oreille, enfin à faire toutes les démonstrations publiques de la plus intrépide et de la plus irréprochable innocence qui se soit jamais promenée à l'Opéra, aux courses, à tous les concerts et à tous les bals; car, si Mme de Mauvrilliers était un ange, ce n'était pas, comme disait quelqu'un, l'ange de la solitude. On la rencontrait partout : c'était la mondaine par excellence. Tout ce bruit l'obsédait, disait-elle; mais il faut bien sortir pour voir les gens qu'on aime. Était-ce sa faute, si ses amis ne vivaient point à Port-Royal? Et tous les soirs, avec une résignation pensive, elle apparaissait, tantôt ici, tantôt là. Le grand art avec lequel était conduite sa vie lui donnait une incontestable autorité en certaine matière. Ce fut donc en véritable prêtresse des convenances qu'elle attacha sur la duchesse un regard miséricordieux, mais sévère, quand elle entra dans le salon abandonné par Lanier. Elle avait entendu les paroles de Vibraye, et voyait le trouble d'Élisabeth.

Robert n'osait pas lever les yeux sur la duchesse, qu'il craignait d'avoir offensée. Ému tout à l'heure par la colère et maintenant par des regrets, il se leva, car il commençait à pouvoir marcher, et prit le chemin de sa chambre. Son départ était une grande faute. Mieux vaut cent fois laisser une femme que vous aimez et que vous venez de froisser avec un de vos rivaux qu'avec une de ses amies.

— Chère Lisbeth, dit Léonie, aussitôt que Robert se fut retiré, je suis enchantée que nous soyons seules. Tu fais des folies pour ce Vibraye, qui est un homme insupportable, et qui te donnera, si tu n'y prends garde, de ridicules embarras. J'ai remarqué qu'hier ton mari avait un air soucieux. Certes, André n'est pas jaloux, il t'en a donné plus d'une preuve : il te laisse gouverner ta vie à ta guise avec une résignation pleine de douceur dont souvent tu m'as vanté le charme; mais il ne prend pas ta préoccupation de ce nouveau venu comme il a pris cent fois tes caprices enthousiastes pour maint autre. Ce qui se passe en lui ne m'étonne pas, vois-tu, chère belle; tel qui veut bien avoir le cou rompu en chaise de poste ne veut pas s'exposer dans un wagon. On ne consent à courir que les dangers avec lesquels on est fa-

milier. Vibraye est pour ton mari un danger nouveau et inconnu. Il n'est pas accoutumé à ce qu'on te fasse la cour à la violente et mélancolique façon de ton blessé. J'ai entendu dire à M. de Mauvrilliers, — j'aurais dû oublier cette folie, mais elle m'est restée, je ne sais comment, dans la mémoire, — qu'un académicien de ses amis, grand ennemi des drames modernes et marié à une femme très coquette, répétait souvent: Je lui pardonnerai tout, si elle suit les anciennes règles; je la chasse, si elle donne dans les Antony. Il y a dans le duc de Tessé un peu de cet académicien. Et puis, que te dirai-je? Certainement M. de Vibraye vaut mieux que Lanier de toute façon, et même, je crois bien, que Penonceaux. Il est de bonne famille, et il a un caractère chevaleresque. Toutefois une aventure avec lui, ou du moins un soupçon d'aventure, est chose fâcheuse. Une femme, vois-tu, est tout-à-fait classée par un amour de province. C'est toujours un amour pour quelqu'un qu'on ne connaît pas. Paris est sans pitié pour ces sortes de passions. La médisance profite de l'éloignement pour tout obscurcir et confondre à dessein. On dit: Elle aime quelqu'un, je ne sais où, dans une petite ville, aux environs de son château. De ton Vendéen, on fera un sous-préfet, ou quelque chose de pire. Et tes amis seront au désespoir de te voir ainsi calomniée. Chère Lisbeth, laisse là ce Vibraye, pour qui tu n'as déjà eu que trop de bontés. Reviens à tes amis naturels et à ton train ordinaire de vie.

Mme de Mauvrilliers ajouta encore bien d'autres choses sur ce ton. Ce Robert était entêté d'une sotte et dangereuse manie de querelles qui amènerait les plus ennuyeux éclats. Puis il prenait déjà des airs d'amoureux du plus mauvais goût. Ainsi, que signifiait ce lardon provocateur si brutalement lancé à ce pauvre Lanier? La patience de Théobald était fort heureuse. Que serait-il arrivé, si M. de Vibraye avait trouvé aussi fou que lui? Les paroles de Léonie éveillaient chez Élisabeth plus d'un écho. Elles faisaient entendre à la duchesse la voix même du monde s'élevant pour la retirer d'une fantaisie hérésiarque et la ramener aux caprices orthodoxes. A coup sûr, plus d'un instinct, plus d'un sentiment en elle prenaient la cause de Robert. Elle comprenait bien qu'en cette poitrine qui s'offrait si vaillamment aux balles, il y avait des trésors ignorés des jouets habituels de son cœur, de tous les fats qui faisaient guirlande autour d'elle; mais, c'était certain, Vibraye n'était point de son monde, et la jetait en des voies inconnues. Un dernier raisonnement de Léonie la détermina. « Chère belle, dit le frivole et sévère oracle, les personnes adoptées par le public comme excentriques, — tu es du nombre, n'est-ce pas? — ont un écueil à éviter soigneusement. Il est une excentricité qu'on ne leur pardonne pas, c'est celle dont le monde ne fait pas son profit. Aie dix amans à tes couleurs, et donne des fêtes, on prendra cela en belle humeur; mais ferme ta maison pour y lire Ossian avec un Werther, et on ne te pardonnera

pas. C'est ce qui fait qu'on est si impitoyable pour les enlèvemens, et on a raison; il y a tel amour qui est la vie de la société, et tel autre qui est sa mort. C'est bien le moins que nous combattions ce qui nous tue. »

Une heure après ce long discours, la duchesse de Tessé traitait Vibraye avec tant de hauteur, de colère et de dureté, que le pauvre Vendéen demeurait tout suffoqué, sentant la rougeur à ses joues, les larmes dans ses yeux, et ne sachant ce que voulait son cœur. Il laissa parler Élisabeth sans trouver un mot à lui répondre. La tendresse et la fierté se livraient en lui un de ces rudes combats qui sont le désespoir des amoureux. On lui reprochait des choses dont la seule pensée l'aurait fait mourir de honte. Il était coupable, lui disait-on, d'avoir voulu compromettre, par ses airs emportés et impérieux, celle qu'il adorait. Lorsque la duchesse se fut retirée, il laissa tomber sa tête entre ses mains, et pleura long-temps. Toute la journée, il resta enfermé dans sa chambre; puis, quand vint l'heure du dîner, il descendit en chancelant dans le parc sans être observé, gagna une porte dérobée, et se trouva en plein champ. A la nuit tombante, il frappait à la porte de son château, qui était à deux lieues seulement de Saint-Nazaire. Un vieux serviteur, qui le croyait mort, le recevait entre ses bras avec force exclamations. Le blessé de la Pénissière était épuisé par cette marche imprudente. Sa blessure était rouverte. On le porta dans la chambre de sa mère. Après une longue défaillance, il revint à lui, et pour la première fois ressentit une douleur que je ne souhaite à personne. « Ah! disait-il, pourquoi les balles ne m'ont-elles pas frappé au cœur! »

VII.

Il était dans la chambre où sa mère était morte, couché dans le lit où il avait vu pour la dernière fois cette chère figure. Tous les objets dont il était entouré lui rappelaient des souvenirs qui lui faisaient sentir cruellement les souffrances délaissées de son corps et la douleur méconnue de son ame. Il était dans ce misérable état où l'on se fait pitié à soi-même, où l'on se sépare en deux moitiés, dont l'une est sans vie et dont l'autre répand des larmes glacées. Le temps s'écoulait, et il ne se demandait point ce que lui amèneraient les heures. Il souffrait de la nuit sans souhaiter le jour. Le jour lui enlèverait-il ce linceul sous lequel l'ensevelissait la solitude? Que dirai-je? La tristesse de ce malheureux, qui avait fait, comme tout homme généreux et passionné, une religion de son amour, était si profonde, qu'il faut pour la peindre avoir recours au cri de l'agonie divine : — Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné!

Ce cri était dans l'ame, sinon sur les lèvres de Robert, quand tout

à coup le pauvre Vendéen vit s'ouvrir la porte de la chambre où il souffrait, et la plus étrange, la plus inattendue des apparitions s'offrir à son regard, où l'extase allumait son immobile clarté. C'était bien Élisabeth telle qu'il l'avait vue tant de fois, telle qu'elle était vivante au fond de son cœur, qu'elle dévorait. Elle se dirigea vers son lit d'un pas hardi, droit, rapide, et d'une voix brève et vibrante : — Ainsi, dit-elle, pour obéir à un mouvement d'orgueil et de colère, vous ne craignez point de désespérer qui vous aime! Vous avez outragé mon hospitalité et mon affection; vous avez tout oublié..... — Ah! s'écria Robert, c'est maintenant que j'oublie tout ce qui n'est pas cette heure, mon désespoir d'il y a un instant, mes angoisses d'il y a quelques jours, mon inquiétude et mes tristesses de toute ma vie, j'oublie tout, excepté, dit-il après un moment de silence pendant lequel ses yeux s'emplirent de larmes, mais de chaudes et douces larmes, excepté ma mère, Élisabeth, dont je pense que l'esprit me protége et vous envoie ici.

Elle lui raconta comment elle était venue le trouver par un de ces mouvemens emportés de dévouement naturels à cette ame, où Dieu avait mis sous la poussière de tant de pensées frivoles et arides un fonds immense de bonté. Agitée d'une sorte de remords en songeant à la scène du matin, elle était montée, après le dîner, dans la chambre du blessé; elle avait trouvé cette chambre vide, et avait compris la vérité. Le duc avait été faire une visite dans les environs avec Lanier et Penonceaux; elle demanda un cheval. Quelquefois elle faisait dans son parc des promenades comme celles que Mme de Sévigné faisait à minuit dans son mail; elle aimait la lune, la songerie et la liberté. On l'avait donc vue sans étonnement s'enfoncer dans les allées. Bientôt elle avait gagné les champs; en sautant haies et fossés, elle était arrivée à Vibraye. A son retour, si on l'interrogeait, elle dirait qu'elle s'était égarée; si on la pressait trop, elle ne dirait rien, car il s'éveillait facilement en elle des accès d'indomptable fierté.

Robert, pendant qu'elle parlait, couvrait de baisers ses deux mains, qu'elle livrait aux transports de cette bouche altérée avec un abandon à la fois plein de dignité et de tendresse.

— Écoutez, dit tout à coup la duchesse, il faut maintenant que vous juriez de revenir demain à Saint-Nazaire, et de ne plus quitter ce pauvre château, dont vous ne garderez pas un mauvais souvenir, n'est-ce pas, sans m'avoir dit adieu?

L'amoureux jura tout ce qu'elle voulut. Cependant il était urgent pour la duchesse de quitter Vibraye. Le château de Robert était, à juste titre, beaucoup plus suspect et plus exposé à de fâcheuses visites que le château du beau Raoul de Montceny. A chaque instant, on pouvait, au nom de la loi, pénétrer jusque dans la chambre où le blessé goûtait les délices de ses pures et héroïques amours. Alors que devenait Éli-

sabeth? Il fut convenu qu'elle retournerait sur-le-champ à Saint-Nazaire, accompagnée par le serviteur de Robert, discret et dévoué comme peut l'être un serviteur vendéen. Quant au héros de la Pénissière, il regagnerait le lendemain, au lever du jour, son premier asile; il était facile d'attribuer sa sortie furtive à quelque secrète affaire de parti. Saint-Nazaire était un lieu sûr. Le duc de Tessé était en trop bonne odeur auprès du gouvernement nouveau pour qu'on osât envoyer chez lui les commissaires et les gendarmes, même dans le cas où l'on se douterait que sa maison abritât quelque soldat de Madame; et ce cas, du reste, n'était pas à craindre, car les gens d'André, presque tous Vendéens, étaient plus royalistes que leur maître. Robert resterait donc sous le toit hospitalier où la fortune l'avait conduit jusqu'à guérison complète de sa blessure. — De laquelle? dit-il en souriant à Élisabeth, quand elle prononça ces derniers mots. Il en est une dont vous savez bien que je ne serai jamais guéri.

Il voulut, avant qu'elle quittât cette chambre, qui, disait-il, devait être imprégnée d'elle comme le gant ou le bouquet qu'elle avait porté, lui faire entendre de ces paroles qu'on prononce une seule fois dans sa vie. — Écoutez, fit-il à voix basse, je veux vous dire des choses que je ne puisse plus jamais adresser à une autre femme. Je suis à vous. Tenez, sentez mon ame dans ces baisers que je mets sur vos mains, sentez-la dans mon accent quand je vous dis: Je vous aime et vous aime! Il me semble qu'avec ces mots toute ma vie s'échappe de mon sein. Je le voudrais, car je crois bien que j'ai eu cette nuit tout le bonheur qui m'était destiné en ce monde. Ah! Lisbeth, chère Lisbeth, dites-moi qu'après cette vision tout ne sera plus pour moi tristesse et ténèbres! Hélas! vous êtes là, et tout à l'heure vous n'y serez plus; mais vous ne m'oublierez pas, n'est-ce pas? Ma mère, vous qui me l'avez envoyée dans ce lieu même où je vous ai dit adieu, oh! je vous en prie, faites qu'elle m'aime!

VIII.

Le 15 juillet est la Saint-Henri; Montceny voulut célébrer ce jour-là par une fête. Il était de retour en Vendée depuis une semaine: l'héritage qu'il avait été chercher à Paris était différé, la mort lui avait rendu sa grand'tante; mais il était assez riche pour donner un bal en l'honneur de ses rois, et, quoiqu'il ne fût point prodigue, il aimait encore mieux payer avec de l'or qu'avec du sang ses fantaisies légitimistes. Le moment n'était pas très bien choisi, il est vrai, pour des réjouissances. Madame était persécutée, la Vendée abattue. Montceny dit à la duchesse de Tessé en l'invitant: « J'ai voulu suivre la vieille tradition française, mêler le bruit des violons à celui de la mousque-

terie, égayer les guerres civiles par des fêtes. » La fête que Raoul destinait à ce but chevaleresque devait avoir lieu dans les jardins de Montceny. Une fête l'été, et dans un parc, devait se passer à l'italienne. Montceny, qui avait long-temps habité Rome et Venise, décida que les femmes auraient des loups et des dominos. La duchesse de Tessé avait annoncé qu'elle irait à ce bal, sur lequel Mme de Mauvrilliers comptait beaucoup pour désespérer Robert; mais, chose étrange, elle déclara, le matin même du 15 juillet, que la Saint-Henri se passerait d'elle, qu'elle avait une affreuse migraine et une profonde fatigue de toute chose, que l'idée de Montceny était absurde, qu'on ne venait pas à la campagne pour aller danser en domino, enfin qu'elle resterait à Saint-Nazaire par la loi souveraine de son bon plaisir.

Il y avait alors à Saint-Nazaire, depuis deux jours, la marquise de Tessé, la belle-sœur d'Élisabeth, grande femme mince et sèche, qu'on rencontrait partout, et qu'une très méchante personne appelait le squelette des fêtes égyptiennes. La duchesse pouvait donc persister dans sa résolution sans imposer sa retraite à Mme de Mauvrilliers, qui était sûre d'avoir une compagne pour aller au bal de Montceny. André était parti la veille pour aller passer quinze jours chez sa sœur la princesse de Froslay; partant elle n'avait personne qui pût lui demander compte de son caprice. Lanier leva au ciel un regard résigné; Penonceaux sourit d'un contraint et aigre sourire; Léonie prit un air douloureux; Robert attacha sur la duchesse un regard d'une reconnaissance passionnée.

Depuis quelques jours, le pauvre amoureux ne savait plus trop ce que faisait de lui sa destinée, comme il appelait Élisabeth. Le fait est que la duchesse était elle-même fort embarrassée du dénoûment à donner aux amours dans lesquelles le hasard et la fantaisie l'avaient jetée. Elle ne pouvait pas terminer cette aventure par un coup à la Circé, c'est-à-dire changer Vibraye, comme Penonceaux et comme Lanier, en animal domestique, et puis le laisser de côté. Vibraye était une nature au-dessus de certains maléfices. Il y avait dans son caractère et dans sa passion une redoutable puissance. Il réclamait d'Élisabeth l'engagement qu'elle avait pris au chevet de son lit dans la chambre de sa mère, en cette nuit dont le souvenir le brûlait. Comment lui dire qu'on avait obéi à un mouvement impétueux, mais fugitif, comme celui qui eût poussé un seigneur d'autrefois à dégaîner l'épée et le poignard pour un bouquet de violettes? Le duel fini, au diable le bouquet! C'était, à peu de chose près pourtant, la vérité. Élisabeth avait sans cesse dans sa vie de ces élans qui seraient parfaits sous la hache du bourreau. Tout à coup elle faisait un acte d'amour, de repentir, de charité, avec ferveur, pour conquérir le ciel; puis elle retombait au rang de Mme de Mauvrilliers. Tout ce qui était devenu pensées sacrées, souvenirs religieux, ineffaçables images, dans

le cœur de Vibraye, n'était plus pour elle qu'un mirage décoloré et déjà presque évanoui. Monteeny, qui, depuis son retour, était venu tous les jours à Saint-Nazaire, semblait posséder en ce moment le seul langage propre à séduire cette ame aux funestes inconstances et aux douloureuses frivolités.

La voilà qui refusait pourtant d'aller à cette fête, donnée évidemment pour elle. Robert conçut un ardent espoir : sa blessure presque guérie ne permettait plus à Élisabeth de s'isoler avec lui dans cette chambre où la douleur, disait-il souvent, lui avait paru chose si douce; mais le bal de Monceny allait enlever tous les importuns de Saint-Nazaire et le laisser seul avec celle qu'il adorait tout un soir d'été. Il jura que ce soir-là déciderait de sa vie. Tout se passa comme il eût osé à peine le souhaiter; Élisabeth, sans s'inquiéter le moins du monde de la migraine dont elle avait parlé le matin, déclara qu'elle ne se retirerait chez elle qu'après avoir vu partir sa belle-sœur et Mme de Mauvrilliers.

On se mit en route pour Monteeny à neuf heures. Élisabeth et Robert restèrent seuls dans un grand salon, aux croisées ouvertes, livré à l'air du soir, rempli de fleurs, où un seul candelabre luttait contre une amoureuse et inquiète obscurité. Vibraye garda quelques instans le silence; il ne savait quelle parole choisir de toutes celles qui venaient à ses lèvres; puis il jouissait de son émotion même; enfin il avait cette crainte dont on est saisi, quand on se croit près du bonheur, de faire envoler cette chose fugitive et ailée.

Il s'assit sur un petit sofa auprès de la duchesse, et s'empara, sans mot dire, d'une main qu'il couvrit d'ardens baisers. La main d'Élisabeth se retira. — Ah! s'écria Robert, je l'avais deviné, vous ne m'aimez plus! — Il y eut dans sa voix quelque chose de si déchirant, qu'Élisabeth, qui s'était levée, se rassit à côté de lui et lui rendit sa main. Elle qui l'avait soigné, elle savait qu'aucune douleur de la chair n'aurait pu lui arracher pareil cri. — Vous vous trompez, fit-elle, et elle ajouta d'un accent qui ne trahissait guère que la peur : — Je vous aime comme je vous aimais, il n'y a en moi rien de changé. Puis, je ne sais quelle pensée s'empara d'elle, à quel instinct ou à quel élan elle obéit, tout était si fantasque, si rapide et si passager dans cette nature; mais, saisissant à son tour la main de Robert, elle l'appuya sur son cœur. J'ai dit qu'il y avait de la bonté en elle. Je crois qu'elle éprouva tout à coup, pour l'ame généreuse qu'elle torturait et même en quelque sorte abaissait, une compassion ardente et profonde, pleine de repentir et de respect, car elle accompagna ce geste étrange de ces paroles plus bizarres encore : Robert, je devrais être à vos genoux!

Robert sentit passer dans ses veines ce frisson ardent, ce souffle brûlant qui précède les orages des sens. Cette main qui s'était posée sur son cœur venait de déchaîner en lui toutes les puissances de l'amour et

de la jeunesse. Il entoura de ses bras la taille d'Élisabeth et mit sur la bouche, où jusqu'alors ses désirs avaient à peine osé se poser, un de ces baisers audacieux et timides, pleins d'angoisses et de volupté, où se donne toute une ame et se joue toute une vie. Élisabeth se dégagea de ses bras, et d'un bond fut à la porte du salon. Il y avait sur ses traits l'implacable résolution d'une femme décidée à repousser un amour dont l'ivresse ne l'a pas gagnée. Elle n'avait pas toutefois ce calme qui, dans un semblable moment, est pour un amoureux le plus cruel des outrages et la plus terrible des douleurs; elle était émue, non pas de colère, mais d'effroi, ou peut-être de remords; elle reculait avec terreur devant l'incendie qu'elle avait allumé, et considérait avec tristesse celui que la flamme torturait sous ses yeux.

— Robert, dit-elle, je ne serai jamais à vous, et elle s'enfuit, aérienne et rapide, à travers les salles pleines d'ombre. Robert entendit son pied gravir l'escalier du château. Il la suivit jusqu'à sa chambre, dont la porte était entr'ouverte, et resta pâle comme un maudit, humble et tremblant comme un pécheur sur le seuil de ce paradis dont il se sentait repoussé. Il y avait sur ses traits une telle expression de souffrance d'ame et de chair, que la duchesse sentit de nouveau dans son cœur se lever enlacés l'un à l'autre, comme deux ombres fraternelles, le repentir et la pitié; mais ce n'étaient point ces tristes fantômes qui pouvaient remplacer cette brûlante apparition de l'amour que le baiser de Robert n'avait pas évoquée. Il fallait toutefois qu'elle donnât au pauvre amoureux une parole. Il fallait qu'elle empêchât cette ame de mourir, car il y a des instans où les ames, tout immortelles qu'on les dise, semblent près de mourir comme les corps. Une inspiration s'empara tout à coup de son esprit, et marchant d'un pas hardi vers Robert, dont elle prit la main : « Écoutez, fit-elle, c'est l'affection même que vous m'avez inspirée qui me défend pour toujours d'être à vous; j'ai fait un vœu pendant que vous étiez possédé par le délire, et, à l'heure de la mort, j'ai juré sur ce chapelet, qui me vient d'une sainte et qui est resté sur votre lit pendant une nuit tout entière, de ne jamais être à vous. Je ne violerai point mon vœu. Cela nous porterait malheur à tous deux. Aimons-nous, Robert, comme nous nous sommes aimés jusqu'à présent, en restant dignes du ciel qui a entendu mes prières et qui vous a sauvé, dignes des épreuves dont vous êtes sorti et du grand cœur que vous avez montré. Si vous ne pouvez plus m'aimer comme je veux être aimée, pour moi, et pour vous surtout, mon ami, séparons-nous. Tenez, gardez seulement cette chose chère et bénie qui vous rappellera un cœur où vous aurez été aimé de la seule tendresse dont un jour vous aurez souci. »

En ce moment, un pas se fit entendre. Une femme de la duchesse se dirigeait vers la chambre où se passait cette scène. « Adieu, mon ami,

dit Élisabeth en donnant à la main de Robert une étreinte dont le Vendéen se sentit défaillir. — Adieu, madame, répondit Vibraye; » et d'une voix où gémissait l'accent d'un cœur mortellement blessé : « Vous savez, dit-il, que dans une nuit où vous êtes venu chez moi, dans la chambre de ma mère, pour me prendre mon ame, je vous ai promis de ne jamais quitter Saint-Nazaire sans vous avoir dit adieu. »

Puis il se retira dans sa chambre, et se jeta en pleurant sur son lit, sur ce lit où il avait passé des heures pleines de douleur et de délices, pendant qu'Élisabeth attachait sur lui ce regard qui avait tout remué dans son cœur et tout changé dans sa vie. Il sentait, sans bien comprendre pourquoi, que cette femme, en effet, ne serait jamais à lui. L'amour a des révélations douces ou cruelles dont il faut à toute force reconnaître la vérité. Le chapelet d'Élisabeth était dans sa main; c'était une relique de famille à laquelle, en effet, la duchesse attachait un grand prix. Son premier mouvement fut de briser ce pieux objet, prétexte ou cause de la résolution qui le désespérait; puis, une autre pensée s'empara de lui; il porta le rosaire à ses lèvres et le mit sur son cœur. « Demain, se dit-il, je me servirai du moyen qu'hier, avant son départ, le mari d'Élisabeth m'a donné pour aller loin d'ici; mais j'emporterai cette relique avec moi. Je veux qu'il me reste de ces jours quelque chose que je voie et que je touche. C'est vrai d'ailleurs, elle a prié et pleuré sur ces grains bénits. Que je voudrais savoir, mon Dieu, les secrets de l'ame qui me fait souffrir ! »

Quant à la duchesse, aussitôt que Robert se fut retiré, elle revêtit un domino et attacha un loup sur son visage. Elle avait reçu de Montceny, le matin même, ce billet : « Si vous prenez encore quelque intérêt aujourd'hui à ce qui semblait vous toucher hier au soir, laissez, je vous en prie, vos hôtes partir sans vous de Saint-Nazaire, et soyez en domino à minuit devant ce grand vase bleu que vous savez. Eh bien ! si votre cœur est mort, ce sera un spectre au bal masqué. »

IX.

Dans l'hiver de 183.., un officier qui avait été présenté depuis quelques jours à la duchesse de Tessé se rendit un soir chez elle, et la trouva prête à partir pour un grand bal chez je ne sais quel homme à millions des Indes ou de l'Amérique qui était à la mode en ce temps-là. Elle était seule avec Mme de Mauvrilliers, qui était venue la chercher et qui se tenait debout devant la cheminée l'éventail à la main, les épaules et les pieds enveloppés de satin rose et de fourrure blanche, enfin, déjà en tenue de route, pour parler militairement. La duchesse

montra quelque étonnement d'une visite que n'expliquait point en effet sa liaison fort superficielle et fort récente avec le visiteur; mais l'officier, en s'approchant d'elle, lui dit : « Je viens vous remettre, madame, une lettre d'un de nos pauvres camarades dont j'ai appris la mort aujourd'hui même, le capitaine Séléki, ou plutôt de M. de Vibraye; car il n'y a plus maintenant aucun inconvénient à rendre au brave soldat que les Bédouins viennent de nous tuer le nom qu'il cachait pour se soustraire à une condamnation politique. » La lettre de Vibraye était fort courte, quoiqu'elle résumât toute sa vie. La voici :

« Je m'étais promis, Lisbeth, car je veux vous donner le nom que vous avez porté dans mon cœur, de vous écrire dans un seul cas, celui où j'aurais à vous faire un dernier adieu. Je crois que je puis vous écrire. J'ai reçu une blessure qu'on dit mortelle, mais qui ne m'a été cruelle qu'en me faisant songer à cette première blessure de ma jeunesse, de mes jours printaniers, des jours où vous m'avez soigné. Je meurs en adorant Dieu et en vous aimant. De cette triste soirée après laquelle je ne vous ai plus revue, j'ai emporté deux impressions bien diverses dans mon ame, celle d'un baiser que vous avez oublié peut-être, celle de paroles que, j'en suis sûr, vous n'oublierez jamais. Une de ces impressions a fini par triompher de l'autre. Je vous aimais si ardemment, que Dieu, je l'espère, a voulu de mon amour pour son royaume. Il a ôté de ma passion ce qui la rendait indigne du monde où je vais vous attendre à présent. Je ne sais pas ce qu'a été votre vie, mais je puis vous dire à cette heure suprême qu'il ne s'est pas écoulé pour moi un instant ni de mes journées, ni de mes nuits, où je n'aie été sous l'action de votre souvenir. Cette perpétuelle obsession d'un cher fantôme, bien loin de me perdre, m'a sauvé. J'ai reconnu que vous étiez un esprit bienfaisant, car en vous suivant, au lieu de m'égarer dans des lieux de flammes et de ténèbres, j'ai été ravi en des lieux de fraîcheur et de lumière. Adieu, Lisbeth; je vous dois la foi qui en ce moment même adoucit pour moi des souffrances qu'aurait peut-être assez mal domptées ce que vous appelez mon héroïsme. J'ai voulu vous aimer dans la seule région où vous vouliez de mon amour. Je vous ai aimée en Dieu, mon cher ange gardien : vous vous souvenez que je vous appelais ainsi; je vous retrouverai là où je vous aime! »

De grosses larmes coulèrent sur les joues de la duchesse quand elle eut terminé cette lettre.

— Et vous dites qu'il est mort! s'écria-t-elle.

— Celui, répondit l'officier, qui m'adresse cette lettre, avec prière de la remettre, m'écrit ces lignes sur notre pauvre camarade, et il lut : « Nous avons pris trois cents têtes de bétail. » Non, ce n'est pas cela. « On dit que quelqu'un n'a pas été fâché à Oran de ce que la colonne

commandée par B... a été battue. » Où diable est-ce donc? Ah! voici : « Tu remettras à Mme de Tessé cette lettre de Séléki, car je ne puis me déshabituer de donner à notre pauvre camarade le nom sous lequel l'a révéré toute l'armée d'Afrique. Il est mort à l'hôpital d'Oran après huit jours d'atroces souffrances. Il avait reçu une balle dans le ventre et avait été obligé de suivre la colonne pendant trois journées sur un cacolet. Il est mort comme il vivait depuis deux années, en saint. Il a voulu qu'on l'enterrât avec un chapelet qu'il serrait entre ses mains pendant son agonie. Il avait confié à P... que son brevet, au nom de Séléki, lui avait été donné par un ami, le duc André de Tessé, qui avait voulu le soustraire ainsi aux suites d'une condamnation politique. Et à propos de braves, je te dirai que le gros Hingard, du 3e bataillon... » Il n'est plus question de Séléki, fit l'officier en s'interrompant.

La duchesse, ce soir-là, ne voulut pas aller au bal. Elle avait une émotion qui la rendait même fort belle, et elle jura qu'elle voulait pour jamais renoncer au monde. A-t-elle tenu son serment? Vous souriez. Quoi qu'il en soit, j'aime presque également les personnages de cette très véridique histoire. J'ai une grande vénération pour Séléki, j'ai la plus tendre indulgence pour le fragile et charmant instrument de son salut.

PAUL DE MOLÈNES.

PHILOSOPHES

ET

PUBLICISTES CONTEMPORAINS.

M. VICTOR COUSIN.

DU ROLE DE LA PHILOSOPHIE A L'ÉPOQUE PRÉSENTE.

I. — *Cours de l'Histoire de la Philosophie moderne.*
II. — *Fragmens philosophiques*, par M. VICTOR COUSIN.[1]
III. — *OEuvres de M. Victor Cousin. — Littérature.*[2]

Nulle force n'est superflue dans la lutte sociale engagée sous nos yeux, et le moment serait mal pris pour ranimer de vieilles querelles. Qu'hier les intérêts matériels, s'assurant en leur propre vitalité, parussent se soucier médiocrement des principes et sourire des théories; que la religion, s'armant de griefs que nous ne jugeons pas, en fût arrivée à traiter d'empiétement la tentative purement humaine d'instruire les esprits, cela pouvait à la rigueur se comprendre. C'est le propre de tous les principes de combattre pour la suprématie aussitôt qu'ils n'ont plus à combattre pour l'indépendance. Aujourd'hui, nous

(1) Nouvelle édition, 12 vol. in-18, Didier et Ladrange, quai des Augustins.
(2) Nouvelle édition, 1849, 3 vol. in-18, Pagnerre, rue de Seine.

serions fort à plaindre si nous ne sentions l'inopportunité, le danger de tels dédains, de tels débats. Les intérêts, la religion, la pensée même, la pensée surtout, suis-je tenté de dire, toutes les fois qu'elle n'arrive pas aux conclusions obligées du nouvel évangile, sont placés sous le coup de la même menace. La communauté des attaques doit au moins servir à révéler à toutes les ames honnêtes, à tous les esprits justes, l'union intime d'élémens divers dont le plus grand tort était de se croire ennemis sur la foi d'une vaine apparence. La révolution a eu pour effet salutaire d'affaisser pour ainsi dire les surfaces trompeuses sur lesquelles se dressaient des tentes rivales, et qui cachaient l'abîme sous les pas de la société abusée; elle a eu cela de bon de montrer à nu les trois ou quatre grandes racines entrelacées de la civilisation moderne : ce n'est pas un rameau isolé, c'est l'arbre tout entier qui a frémi au coup de cognée des niveleurs. Si l'industrie souffre, la pensée souffre-t-elle moins? Si le christianisme se plaint de ses enseignemens délaissés, l'esprit libéral de nos pères, l'esprit du cartésianisme et de la révolution française, que les sectes contemporaines prétendent continuer, mais auquel en réalité elles tournent le dos, est-il moins malade? Eh bien! que la ligue rompue de toutes les vérités se reforme : elle seule est en mesure de mettre en déroute la ligue de tous les mensonges.

En traitant la philosophie comme une de ces racines sacrées, comme une puissance salutaire, conservatrice en même temps que progressive, on choque, nous ne l'ignorons pas, plus d'un préjugé. Qu'il nous soit donc permis d'insister en commençant sur ce point tant controversé, et, nous le craignons, qui menace de l'être de moins en moins, tant l'attaque partie des points les plus opposés de l'horizon semble unanime! On était habitué à écouter autrefois la philosophie parlant en juge et en souveraine; refuserait-on de l'entendre quand elle condescend à s'expliquer comme accusée, quand elle se présente non plus comme une arme d'opposition battant sans cesse en brèche l'autorité, non plus seulement comme un puissant stimulant à la marche, toujours à son gré trop lente, du genre humain, mais comme un auxiliaire dévoué voulant contribuer pour sa part à la commune défense, et apportant comme tribut à ces autres principes qui la tenaient pour suspecte la répression, par la vérité et par la logique, des erreurs qu'on l'accuse d'avoir elle-même suscitées?

Ceux qui attaquent la philosophie, ceux qui conseillent à la société de s'en défaire, comme un navire qui fait eau jette par-dessus le pont un bagage qui l'embarrasse, s'adressent d'ordinaire aux mobiles suivans : l'intérêt de conservation, les intérêts, l'autorité et la religion. Nous n'aurions aucun goût à contester la puissance ou la sainteté de ces mobiles. On prouve à merveille qu'ils peuvent beaucoup. Peuvent-

ils tout? Telle est l'unique et modeste question que nous nous permettrions d'élever au nom de la philosophie.

Pour suivre dans leurs rapports réciproques les divers élémens sociaux et assigner à chacun sa juste part de services dans l'œuvre totale de conservation et de progrès, pour montrer comment la philosophie peut leur venir en aide par les idées qu'elle répand des penseurs dans les masses, des hauteurs de la métaphysique dans les sciences morales et politiques, ses inséparables annexes, il faudrait écrire un livre. Aussi aspirons-nous bien moins à résoudre la question qu'à la poser, et à faire naître la conviction qu'à éveiller le doute. Le nom de M. Cousin, qui a soutenu depuis plus de trente ans tant de luttes énergiques en l'honneur de la philosophie, permet, autorise peut-être ces préliminaires un peu sérieux, un peu dogmatiques même, nous ne nous en défendons pas. C'est la loi de notre temps de chercher des vérités utiles et des conclusions pratiques dans les sujets qui semblent le plus se confondre soit avec l'abstraction pure, soit avec l'art. Toute étude, quoi qu'on fasse, tourne à la thèse de philosophie et de politique; on veut exposer, et l'on discute; lors même que l'on ne croit que peindre, il se trouve que l'on combat.

Nous nous tournons vers ces forces sociales que nous nommions tout à l'heure, et nous leur disons : Vous auriez tort, ou plutôt les amis zélés qui parlent comme vos chargés de pouvoir auraient tort de ne pas désirer le concours de la philosophie; il y aurait pour vous, à le mépriser, imprudence et péril. Le meilleur de votre puissance tient encore à la discussion, à cette discussion approfondie qui s'appelle éminemment la discussion philosophique.

L'instinct de conservation a le droit de se montrer fier. Un moment décontenancé et paralysé, il a pris dans de sinistres journées une héroïque revanche; mais essayez de lui ôter la lumière de la pensée et de l'abandonner à lui-même : combien de temps estimez-vous qu'il résistera aux sollicitations incessantes d'une fausse science qui se présente à lui les mains pleines des plus séduisantes promesses? Il serait mal sûr également aux intérêts de se moquer des théories. Il n'en a fallu qu'une seule, qu'ils ne l'oublient pas, une des moins spécieuses, pour les faire trembler du sommet à la base! Pourquoi des intérêts légitimes craindraient-ils de revendiquer par l'examen leurs titres contestés? Pourquoi auraient-ils peur de la pensée? N'est-ce pas elle qui les consacre, qui les défend? Je ne sache pas qu'on se fasse tuer pour le pur plaisir de conserver au riche son hôtel, quand soi-même on habite une mansarde; mais on se fait tuer pour le principe de propriété. Hors des principes et des droits, je ne vois que la lutte de l'égoïsme qui se défend contre l'égoïsme qui attaque. Tactique étrange, quand on a pour soi les principes de paraître en faire hommage à ses

adversaires! Espérons mieux. Les intérêts sacrés de la société émancipée et renouvelée de 89 sauront, comme ils ont commencé à le faire, en appeler eux-mêmes à la pensée philosophique, à la science; ils se fieront à la vertu de l'esprit qui pour une si grande part les a établis et constitués.

On a beau jeu, quand on se met à démontrer qu'une société privée du principe d'autorité et du principe religieux courrait grand risque de mort; nous admettons, quant à nous, tout ensemble et l'insuffisance et la nécessité du principe philosophique dans les sociétés humaines. L'influence du christianisme est excellente pour inspirer aux ames des sentimens opposés en apparence, mais dont l'harmonie, grace à Dieu, est possible, et suffirait à établir dans le monde l'ordre moral; telles sont l'humilité et la force, la résignation et l'espérance. Les démocraties surtout ont besoin de deux choses pour vivre et se développer: un idéal à poursuivre et la patience pour y atteindre. Je crois que, pour une grande part, le christianisme peut les leur donner. Ce n'est donc pas sa compétence morale, ni même démocratique, qui est ici en cause; c'est seulement sa compétence universelle. Il y a des esprits qui, toutes les fois qu'une difficulté sociale surgit, toutes les fois qu'une question de limites s'élève entre les intérêts des diverses classes et met les rivalités aux prises, répondent uniformément par la religion. Ces esprits se trompent. Le christianisme touche à la politique, mais il n'est pas la politique. Ce n'est pas sa tâche d'enseigner la meilleure organisation de l'état. Loin de la déterminer, il s'y plie. Le christianisme n'a pas d'avis sur les lois qui président à la production et à la répartition des richesses. En prescrivant de rendre à César, c'est-à-dire à l'état, ce qui lui appartient, il nous laisse ignorer où doit commencer, où doit finir son domaine. On peut prétendre qu'il a contribué à affranchir le travail en France; mais il l'a organisé, on sait comment, au Paraguay. On l'a vu s'accommoder de l'esclavage même. Ne disserte-t-on pas pour savoir s'il n'y a pas des germes de socialisme dans le christianisme naissant? On avouera que, sur ces points, les sciences morales et politiques offrent un peu plus de précision. Qu'on nous permette encore une réflexion. Le christianisme qu'on invoque est sans doute un christianisme éclairé. Or, qu'est-ce qu'un christianisme éclairé, si ce n'est celui qui, outre les lumières qu'il tire du sein même de la religion, ne dédaigne pas d'en emprunter quelques-unes à la philosophie, à la science, à la civilisation? Une religion éclairée repousse le socialisme et renie l'esprit de faction; qui vous dit qu'une religion non éclairée, c'est-à-dire séparée de toute lumière rationnelle, ne s'en accommodera pas fort bien? De telles alliances sont-elles sans exemple au moyen-âge et aux époques modernes antérieures aux progrès de la philosophie? Les sectes religieuses qui poursuivaient

la réforme sociale ou le bouleversement politique par la violence et par le sang étaient-elles donc égarées par la philosophie? Les ligueurs avaient-ils lu Rousseau ou M. Cousin? Quant aux logiciens à outrance, qui prétendent identifier la propriété et la famille avec l'orthodoxie rigoureuse du dogme catholique, — à tel point que, celle-ci ébranlée, celles-là s'écroulent, — ils me paraissent courir de terribles chances. Ne risquent-ils pas, en prouvant trop, de susciter à des principes qui passent pour sacrés en eux-mêmes devant l'immense majorité une trop grande foule d'hétérodoxes? Qu'ils y prennent garde, qu'ils se modèrent! La politique, autant que la charité, leur conseille de laisser du moins aux gens le bénéfice de l'inconséquence. A qui cela fera-t-il tort?

Ce que nous disons de l'alliance non-seulement possible, mais nécessaire, de la raison libre, de la science laïque, de la philosophie avec le principe religieux, avec les intérêts sociaux et l'instinct de conservation, autant et plus le dirons-nous de cette alliance avec le principe d'autorité. Comme fait, la nécessité d'une autorité forte est démontrée. Comme principe, elle n'est puissante que par le respect. Or, le respect, comme tout sentiment moral, a ses conditions. Qu'on nous indique donc les moyens de produire le respect à titre de ressort efficace! Autrement, que signifieraient de vagues appels au principe de l'autorité? Ne serait-ce pas, à proprement parler, crier dans le désert? Regretter cet antique respect sert de peu, si on ne parvient à le faire renaître. Évoquer les morts ne suffit pas; si on veut que le tombeau nous les rende, il faut les ressusciter, ce qui est, on l'avouera, un peu plus difficile. Compte-t-on sur la tradition? Nous ne demandons pas mieux; mais, de grace, qu'on nous la montre! Nos yeux cherchent avec un inquiet désir ces sphères sereines où siége ce principe sacré dans sa perpétuité inviolable. Hélas! que voyons-nous à la place? Il nous agréerait peu d'étaler aux regards la robe de César percée de coups, traînée par la main irrévérencieuse des révolutions dans la boue, tache qui use la pourpre plus que le sang des assassinats ou des échafauds; mais dépend-il de nous, hommes des générations nouvelles, d'avoir vu coup sur coup, sans doute pour tenter notre foi naïve, les pouvoirs s'écroulant après s'être mutuellement décriés, anathématisés, déclarés rétrogrades, anarchiques, ridicules, et proclamés seuls éternels; pouvoirs de tous genres, de toute origine, de droit divin, de droit naturel, d'origines étrangère, française, héréditaire, élective, aristocratique, bourgeoise, prolétaire? Défenseurs exclusifs, apologistes intempérans d'un principe qui a des droits peut-être, mais peu de chances à la vénération religieuse qu'il obtint jadis, daignez tourner vos regards vers la terre d'exil, et comptez-y les pouvoirs tombés d'hier, depuis les royales infortunes jusqu'aux tribuns déchus, dictateurs improvisés qui vécurent un jour! Dites si le temps est favorable au paga-

nisme politique, auquel vous croyez pouvoir convier les superstitions populaires?

Abandonnez-vous une thèse chimérique? dites-vous que, dans les temps modernes, le respect pour le principe d'autorité ne peut naître que de la pensée de l'ordre, de la conviction que la société doit respecter dans le pouvoir sa force, son œuvre, son image? dites-vous que la raison humaine doit s'y soumettre comme à un garant librement reconnu? Songez-y : adopter un tel système, dépourvu de tout mysticisme, de toute idolâtrie, ce n'est pas moins qu'adopter le travail de trois siècles de philosophie, et retomber, comme on dit de nos jours, en plein rationalisme. Les ennemis de la philosophie ont beau faire. Entre eux et le principe particulier qu'ils invoquent, intérêts, religion, autorité, instinct conservateur, ils retrouvent toujours en tiers la raison moderne, l'ombre obstinée de la philosophie.

La raison humaine, voilà donc encore, dira-t-on, la puissance que vous invoquez après tant de chutes, après tant d'anathèmes de la part d'une époque désabusée! Oui, telle est notre audace. Où les évocations restent stériles, nous recourons aux idées; où les formules sont vaines, nous nous adressons aux sentimens; où les traditions font défaut, nous faisons appel aux convictions, et ces convictions, nous les demandons à la raison cultivée régulièrement et s'élevant en chaque chose aux principes, c'est-à-dire à la philosophie; c'est sur elle que nous osons compter pour donner une lumière à l'instinct, une base démontrée aux intérêts, un complément à la religion même, une consécration de plus à l'autorité. Mais j'entends : on accepte la raison sous la forme du bon sens et sous celle de la science; on la récuse comme philosophie. On imagine entre les deux premières formes et la dernière une différence radicale, que dis-je? un complet antagonisme. On conteste cette solidarité du bon sens d'un peuple, de sa science et de sa philosophie. C'est cette solidarité que nous revendiquons. Expression d'un même fonds, traduction d'un même principe, nous soutenons que ces trois émanations de l'esprit humain s'altèrent ou s'épurent, s'élèvent ou s'abaissent ensemble. Un seul exemple suffit pour établir une vérité que nos pères n'eussent pas contestée.

Descartes paraît, et une nouvelle philosophie est fondée, pleine de séve, pleine de grandeur. Son influence rapidement se communique aux sciences; elles s'y rattachent comme à leur racine, elles en reçoivent comme par enchantement une admirable fécondité. Peu à peu, grace à ce commerce où se rencontrent les esprits les plus divers, Mme de Sévigné et Rohauld, Arnault et La Fontaine, Nicole et le cardinal de Retz, voyez comme monte et s'affermit le niveau du bon sens général! il revêt un caractère de rectitude, d'élévation, de virilité, inconnu jusque-là, inconnu depuis. La scène change. Ce n'est

plus le XVIIe siècle, c'est le XVIIIe. Ce n'est plus la grande école de Descartes qui règne en philosophie, c'est Condillac. Engagée sur les traces de Bacon et de Locke, la philosophie recommande sans cesse la méthode d'observation. Les précepteurs, les moralistes du siècle, ce ne sont plus Nicole et Labruyère; c'est l'auteur des contes philosophiques, c'est l'auteur du livre de *l'Esprit*. Quels effets vont naître de cette révolution? Au contact de la philosophie expérimentale, les sciences naturelles, la chimie, sont renouvelées ou créées. En entendant la philosophie prêcher, tantôt avec une haute raison, tantôt avec une déplorable licence, ici l'examen qui confond le mensonge, là le relâchement et le scepticisme, voyez aussi comme la raison du pays se modifie! Le bon sens s'avive, il descend dans les masses; mais, en s'universalisant, il s'abaisse; de réglé et de solide, d'élevé et d'affirmatif qu'il était naguère, il devient hardi, brillant, étendu, fin, mais railleur et négatif. Qui a produit ce changement prodigieux? Tout le monde le reconnaît, c'est la philosophie du XVIIIe siècle. N'y aurait-il donc pas un peu de légèreté et d'oubli à négliger, à dédaigner cette puissance qui modifie et entraîne toutes les autres? Le bon sens moderne, en la niant, ne se montrerait-il pas tout ensemble bien ingrat et bien incomplet?

Le rôle de la philosophie serait-il donc terminé en face de ces temps de troubles? Nous ne le croyons pas, et tant s'en faut! On entend dire comme chose désormais acquise que la philosophie est un anachronisme, qu'elle n'a été que l'exercice fortifiant peut-être, mais vide par lui-même, de la jeunesse des peuples essayant en tous sens des forces qu'ils préparaient pour de plus sérieuses, pour de plus utiles applications, et qu'elle a perdu tout intérêt en présence des réalités du présent. Mais ces réalités, que sont-elles donc, si ce n'est la philosophie passée dans les pensées et dans les actes, dans l'opinion et dans les institutions? Toutes les fois que nous remuons ces grands mots de droit, de liberté, de devoir, de justice, d'égalité, de progrès, que faisons-nous, sinon remuer le fonds essentiel de la philosophie? Que nous en soyons fiers ou humiliés, peu importe : elle nous presse de ses résultats; elle nous a dotés des deux ou trois grandes vérités politiques et législatives déposées dans notre état social; en bien, et, je l'avoue aussi, souvent en mal, elle est partout présente.

Puis donc qu'il y a une bonne et une mauvaise philosophie, comme une religion éclairée ou superstitieuse, comme une politique sage ou folle, comme une science vraie ou trompeuse, il semble raisonnable de rechercher quelle est la vraie philosophie sociale et politique; car qui réfutera, si ce n'est elle, de tristes systèmes? Qui chassera l'erreur des esprits ou l'empêchera d'y pénétrer? Non que nous comptions, sans doute, sur son efficacité contre des sectaires endurcis, contre les

hommes de violence et de sophisme qui jettent une doctrine comme un manteau sur leurs mauvaises passions; mais n'y a-t-il pas en dehors de ces cadres de la révolte une jeunesse nombreuse, sincère, se jetant sur la première nourriture qui se présente, appartenant au premier docteur qui s'offre à elle paré de quelques généreuses apparences? C'est elle que nous ne devons pas perdre de vue. S'il est vrai que le penchant qui l'entraîne à l'examen et à la critique soit merveilleusement servi par tout ce qui l'entoure; si la révélation, qui, d'ailleurs, ne paraît pas la toucher toujours, n'est pas chargée de répondre à toutes les questions étrangères à l'ordre religieux; si les intérêts tout seuls revêtent aisément, aux yeux de jeunes ames enthousiastes, un caractère subalterne, à quelle puissance lui restera-t-il de s'adresser? Je ne connais pour la jeunesse que deux moyens de s'éclairer : les sciences historiques et économiques, s'il s'agit de faits; la philosophie, s'il s'agit de principes. On lui dit qu'elle se trompe, qu'elle ne trouvera que ténèbres où elle cherche la lumière. Et de quel droit? Le XVIIIe siècle, en examinant les fondemens de l'esprit, les bases de la société, s'est souvent arrêté au doute; le XIXe, à ses débuts, a trop souvent creusé jusqu'à l'utopie : qui vous dit qu'en sondant plus avant, il ne peut rencontrer, il n'a pas rencontré déjà les bases solides de l'ordre rationnel et de la vérité morale? Un peu d'examen éloigne des vrais principes, un examen approfondi y ramène. Si ce mot a pu s'appliquer à la religion, ne peut-il s'appliquer à la société? Celle-là seule est-elle une œuvre divine? Celle-ci ne serait-elle qu'une œuvre du hasard? On donnerait par un tel aveu de terribles armes à ses adversaires!

Non, la pente de l'examen ne se remonte pas. Des fils d'un âge de critique, on ne fera jamais des enfans respectueux; il faut en prendre son parti. Opposons donc une réflexion plus complète, plus mûre et dès-lors plus judicieuse à une superficielle réflexion. C'est le triomphe du scepticisme de parler de religion sans croire, et d'autorité sans un respect qui ne soit pas de pure politique. Ce n'est qu'à coups de vérité, non par des fictions, même réparées à grands frais d'érudition et d'esprit, que l'on tuera l'erreur. Il n'y a que la bonne philosophie, après tout, qui soit en état d'avoir raison de la mauvaise.

Deux doctrines sont en présence, hostiles, irréconciliables.

L'une est la philosophie morale, désignée le plus souvent sous le nom plus populaire peut-être que scientifique de spiritualisme. Elle a pour principe, comme son nom l'indique, la supériorité de l'esprit sur le corps. A l'esprit, dont elle arbore pour ainsi dire la bannière, appartient comme attribut principal l'activité libre et responsable. Cette liberté veut être exercée. Le mot de la vie est épreuve et non bonheur. Ce n'est pas que cette doctrine adopte et prétende renouveler au XIXe siècle l'ascétisme du moyen-âge et de quelques sectes antiques,

Loin de répudier, elle honore, elle prend, pour ainsi parler, à son compte les modernes tentatives qui ont pour objet de développer et d'embellir la vie physique, surtout de l'assurer au plus grand nombre. Son principal but, en cela comme en tout, c'est de dégager l'esprit des entraves qui l'embarrassent et l'oppriment, des obstacles qui s'opposent à sa prise de possession universelle. Par son indomptable liberté et son invincible instinct de progrès, l'esprit, à ses yeux, est le grand réformateur; mais, par ses lois permanentes et par l'ordre régulier et logique de ses développemens, il est aussi conservateur par excellence. Il fonde la société, constitue l'état, consacre et maintient toutes les légitimités jusqu'à ce que, tombées au-dessous de leur mission et de son idéal, c'est-à-dire devenues illégitimes, il les renouvelle. Si les formes sont variables, le fond est stable. L'édifice change, les bases restent. Ces fondemens immuables sont le devoir et le droit étroitement unis, le libre arbitre et la justice, et, avec la justice, le sacrifice et le dévouement. On le voit, une telle philosophie respecte l'homme. Ce respect, son principal dogme, elle l'érige en règle obligatoire devant la conscience individuelle, elle le traduit en lois positives dans les codes. On peut dire qu'au double point de vue spéculatif et politique, elle a accompli sa tâche, quand elle est parvenue à formuler ces principes de respect mutuel avec clarté et profondeur, et à les faire passer avec toutes leurs applications dans les mœurs des nations, dans les lois des états, dans la conduite des gouvernemens.

La philosophie opposée diffère radicalement dès le point de départ. Elle a pour principe l'égalité de l'esprit et de la chair. Avec elle, il ne s'agit plus de l'idée d'épreuve. Le bonheur, voilà le mot par lequel elle attire les masses. Le bonheur consiste dans la satisfaction intégrale de toutes les passions, sacrées au même titre, et contre lesquelles la lutte est, non pas une obligation, mais une ineptie et un crime. Le bonheur absolu est possible. L'homme a reçu les moyens d'y parvenir, et il y parviendrait aisément sans les tyrannies de tout genre, morale, religieuse, industrielle, qui l'oppriment depuis des siècles. Le passé est l'enfer; le ciel, c'est l'avenir. Pour l'établir ici-bas, il ne s'agit que de modifier le milieu dans lequel l'individu se développe. Liberté morale de faire le bien et de résister au mal, chimère! Lutte contre soi-même au nom du devoir, abrutissement systématique! Responsabilité devant Dieu, devant soi-même et les autres hommes, imagination folle et mauvaise, fantôme incommode qu'il faut chasser à tout prix de son intelligence et de son cœur! L'individu n'est ni bon ni méchant. Le pauvre arbuste battu des vents reçoit tout du sol où il croît, de la rosée qui le baigne, du soleil qui l'échauffe. Dans cette doctrine, tout s'enchaîne. Le dieu-nature, voilà sa religion; l'esprit et la matière, deux termes égaux ou identiques dans l'homme comme dans le premier être, voilà sa théorie

psychologique; le droit absolu de chacun sur toutes choses, c'est-à-dire la satisfaction illimitée des besoins, voilà sa morale; enfin l'état, maître absolu, grand distributeur des salaires qu'il proportionne à ces mêmes besoins sans nul égard à l'effort, au mérite, ou, par une conséquence contraire, la démagogie la plus extrême et l'individualisme le plus anarchique, voilà sa politique. Cette philosophie peut s'appeler la philosophie des appétits, la philosophie de la chair. C'est le panthéisme de la matière avec tout son cortége de conséquences, l'art de jouir porté jusqu'à un illuminisme qui se donne les airs d'une religion, l'égoïsme arrivant à l'extase et s'emportant jusqu'à sa propre apothéose.

Que fait la société en présence d'un combat dont elle sait qu'elle doit être le prix? Toutes les fois que les conséquences de cette dernière philosophie sont clairement, brutalement énoncées, elle s'en indigne: toutes les fois qu'elles menacent de s'imposer par la violence, elle se porte à la défense des points menacés; mais quand la lutte se borne aux principes, ou seulement quand les conséquences se présentent un peu adoucies, elle paraît indécise, partagée, sinon indifférente. Que le spiritualisme ait tort ou raison, on dirait que cela ne la regarde pas. Il ne lui déplaît pas même d'aller butiner dans les doctrines contraires. On la voit emprunter aux deux systèmes ennemis, tantôt au hasard, tantôt par goût et par choix, des motifs de penser et d'agir. L'inconséquence lui est douce, et l'idée du bonheur absolu sur la terre, de la satisfaction égoïste, comme but de la vie, n'aurait rien, par exemple, qui répugnât à sa croyance. Sa foi philosophique est de sorte à s'arranger volontiers du matérialisme pratique. Seulement ne vous avisez pas d'être conséquent! Malheur aux raisonneurs déterminés qui réclament immédiatement leur part de l'Eldorado promis, et vont s'embusquer derrière les barricades! Alors on la verra, ne prenant conseil que de la nécessité et du péril, se lever en masse, et, s'armant de bon sens et de courage, battre pour ainsi dire dans leurs derniers résultats ces principes qui, en eux-mêmes, ne lui faisaient pas, sous une plus douce apparence, tant s'en faut, une égale horreur.

Suffit-il de se réveiller ainsi sur la sommation du péril, et n'y a-t-il pas lieu de craindre que la logique ne finisse par tout emporter? Il y aurait à le croire une dangereuse illusion, et nous pensons qu'il est temps d'agir avec non moins de virilité dans la sphère des idées que dans celle des événemens. Tant que notre esprit vivra au jour le jour, il en sera de nos intérêts comme de notre esprit. Divines ou humaines, révélées ou philosophiques, il faut à la société des croyances où elle s'établisse avec plus de fermeté et de fixité qu'elle ne le peut faire dans ce mélange confus d'idées mal assises, véritable va-et-vient d'opinions où elle se bercerait plus ou moins long-temps jusqu'à une ca-

tastrophe finale dans une sorte d'immobilité qui ne serait pas le repos, et d'agitation qui ne serait pas l'activité véritable. Choisir et bien choisir, ou périr, telle est son alternative. Qu'elle choisisse donc, et pour cela qu'elle ne craigne pas de traduire à sa barre et de sonder les doctrines, non dans ce qu'elles ont de raffiné et de savant, œuvre dont la foule se soucie peu, mais au point de vue de leurs principes sociaux et de leurs conséquences générales; qu'elle les adopte ou qu'elle les rejette enfin décidément, suivant qu'elle les aura reconnues conformes ou contraires à ses vrais besoins, à ses lois, à la conscience et à la raison plus sérieusement consultées.

Comment omettre le spiritualisme dans une telle revue des philosophies? A travers les variétés, les écoles nombreuses qu'il compte dans son sein, il a un fonds immuable, qui survit aisément reconnaissable; mais où le rencontrer sous sa forme la plus générale, la plus pure, et non pas tellement engagée dans les vues particulières et personnelles qu'il ne soit facile de l'en pouvoir détacher? Quand le matérialisme et le scepticisme, commençant à se répandre, sapaient déjà toute croyance, le spiritualisme en Angleterre s'appelait Clarke, en Allemagne il s'appelait Leibnitz. On ne sera contredit par personne, amis et ennemis, en disant que la plus illustre personnification en France des doctrines spiritualistes est, à l'heure qu'il est, M. Victor Cousin.

M. Cousin est l'auteur de l'éclectisme, de cette doctrine ou plutôt de cette méthode qui a fait retentir autour de son nom un si bruyant concert de sympathies et d'outrages; mais l'éclectisme n'est qu'un nom d'école. Il est le créateur d'un système brillant, hardi, controversé; en le signalant, nous n'oublierons pas que nous cherchons un terrain autant que possible aisément accessible et commun aux esprits. Ce que nous voudrions étudier avec un intérêt plus approprié aux circonstances, c'est le chef du grand mouvement qui a renouvelé chez nous la direction de la philosophie, c'est l'esprit qui, sans exception peut-être, et cela par la nature même de sa méthode, a entretenu le commerce le plus régulier et le plus intime avec les héros du spiritualisme antique et moderne, c'est l'écrivain qui a tracé le tableau le plus détaillé et le plus vaste de cette doctrine, non-seulement dans ses dogmes élevés et généraux, mais dans ses conséquences de toutes sortes, et singulièrement dans celles qui ont rapport à la société. C'est par ce côté plus particulièrement politique et moral, que ses écrits ont droit à l'attention de ceux qui ne se piquent pas de cultiver la philosophie, c'est-à-dire de l'immense majorité, même parmi les savans et les habiles.

I.

Descartes, en proclamant le libre examen devant une société régulière à la surface, ne savait pas lui-même toute l'étendue de la révolution qu'il accomplissait. Il n'avait pas prévu, il n'eût pas osé dire que le libre examen, dont il réservait si expressément l'emploi à la science abstraite, allait en un siècle user les croyances, les idées, les mœurs, les institutions qu'il voyait régner autour de lui, dissoudre à la fois le passé et préparer les fondemens de l'avenir. Le XVIIIe siècle fut plus résolu, trop résolu même. Cette grande maxime cartésienne, *ne rien admettre que sur la foi de l'évidence,* il l'appliqua en tout sens, et fit tant qu'impuissante à soutenir le regard de la raison émancipée, l'ancienne société s'écroula. La philosophie, pour la part principale qu'elle y avait prise, dut paraître alors éminemment, on le conçoit, une puissance destructive. Cela était d'autant plus inévitable, qu'aux plus légitimes critiques elle mêlait de folles passions et de coupables injustices. Il ne faut pas oublier, quand on juge la philosophie du XVIIIe siècle, qu'elle fut une réaction contre le moyen-âge; elle en prit en tout le contre-pied. Comme les aspirations les plus légitimes de l'humanité vers un état meilleur avaient été long-temps refoulées, et avaient beaucoup souffert tant en elles-mêmes que dans leurs représentans, les philosophes, par représailles, ne lui parlèrent plus que de droit, de liberté, de félicité, et les législateurs firent comme les philosophes. Surpris de l'immensité des ruines qu'il avait pu faire, l'esprit humain s'imagina qu'il lui serait facile de reconstruire le monde radicalement, suivant l'idéal qu'il se formait : entreprise légitime, si cet idéal eût été complet; mais il s'en fallait qu'il le fût. Il y manquait l'idée du devoir, qui est la base de l'édifice, l'idée religieuse, qui en est le ciment. De là, dans l'ordre moral, les erreurs du XVIIIe siècle, les folies et les crimes de la révolution, les lacunes et les délires de l'état présent.

Compléter l'idéal de la philosophie du XVIIIe siècle, le rectifier, c'est ainsi que se présentait la tâche de la philosophie du XIXe. La philosophie du XVIIIe siècle, c'est la liberté sans la règle, le droit sans le devoir, l'homme sans Dieu; celle de notre temps, ce doit être la liberté plus la règle, le droit plus le devoir, l'homme plus Dieu. En face des philosophes du droit divin qui supprimaient, ou peu s'en faut, la première série de ces termes, et des continuateurs du XVIIIe siècle qui la maintenaient seule, ce fut l'honneur de M. Cousin de concevoir promptement le sentiment de la mission élevée et conciliatrice de la philosophie nouvelle. Le rôle de cette puissance, dans l'idée qu'il s'en formait, devait être à la fois conservateur et libéral; il lui parut qu'elle était en mesure de tirer de son propre sein ces règles et ces lois supérieures à l'individu,

dans le cercle desquelles doit se mouvoir l'activité humaine, sous peine d'aller d'erreur en erreur. D'une puissance qui avait été le plus actif des dissolvans, il comprit qu'il était possible de faire, en y ajoutant le caractère moral qui lui manquait, une force sociale de plus. C'était en quelque sorte consacrer par la philosophie la révolution, en épurant et en complétant ses bases rationnelles. Ruiner dans l'enseignement public la triste métaphysique que nous avait léguée le dernier siècle; établir contre le scepticisme qu'il existe, de par la seule raison régulièrement consultée, une philosophie éternelle et progressive tout ensemble, exprimée plus ou moins fidèlement dans les systèmes passés, une philosophie qui contient tous les principes essentiels, et, sur leur fondement inattaquable, élève une métaphysique, une morale, une religion naturelle, une théorie de la société, certaines et dignes de respect; défendre, au nom d'une même doctrine, la liberté politique et l'ordre social; appuyer pour la première fois la noble cause de 89 sur le spiritualisme; distinguer profondément cette cause des conséquences fausses et coupables que le saint-simonisme commençait dès-lors à en tirer : voilà les principaux traits de son entreprise.

Veut-on savoir l'idée que M. Cousin, à peine âgé de vingt-trois ans, se faisait de la mission de la philosophie dans la société renouvelée, qu'on lise les paroles par lesquelles il termine sa première leçon à cette date mémorable de 1815 : « Je le sais, il ne m'appartient pas de parler avec empire; mais cependant mon ame m'échappe malgré moi, et je ne puis consentir à garder les bienséances que m'impose ma faiblesse au point d'oublier que je suis Français. C'est à ceux d'entre vous dont l'âge se rapproche du mien que j'ose m'adresser en ce moment, à vous qui formerez la génération qui s'avance, à vous, l'unique soutien, la dernière espérance de notre cher et malheureux pays! Messieurs, vous aimez ardemment la patrie; si vous voulez la sauver, embrassez nos belles doctrines. Assez long-temps nous avons poursuivi la liberté à travers les voiès de la servitude. Nous voulions être libres avec la morale des esclaves. Non, la statue de la liberté n'a point l'intérêt pour base, et ce n'est pas à la philosophie de la sensation et à ses petites maximes qu'il appartient de faire les grands peuples. Soutenons la liberté française, encore mal assurée et chancelante au milieu des tombeaux et des débris qui nous environnent, par une morale qui l'affermisse à jamais. » Ce n'est pas là une déclamation; par ces paroles, M. Cousin donnait dès le début un sens non équivoque à sa pensée philosophique : les développemens ultérieurs n'en sont que la confirmation; mais ce spiritualisme lui-même était alors à créer, à organiser. C'est à cette œuvre que nous allons assister.

Héritiers épurés de Jean-Jacques, déjà Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël et Chateaubriand avaient jeté le spiritualisme au milieu

du siècle comme un sentiment et comme une généreuse espérance. Le spiritualisme avait eu sous leur plume toute la spontanéité et tout l'éclat, mais aussi le caractère inévitablement indécis de l'imagination et de l'instinct. Le siècle était touché plus que convaincu; la raison et le cœur restaient aux prises; il ne pouvait appartenir qu'à la science de les réconcilier.

Voici où en était, à la fin de l'empire, la philosophie dans cette lente transformation que M. Cousin devait consommer avec éclat. M. Maine de Biran avait retrouvé et décrit avec une force, une originalité non surpassées depuis, la volonté libre de l'homme, une et identique sous le flot mobile des sensations, commençant par là à tirer la philosophie des voies du fatalisme si clairement écrit dans la plupart des systèmes en vogue. Appuyé sur une analyse moins profonde, mais plus claire dans la forme, M. Laromiguière, en restituant dans la science le principe d'activité, avait aussi contribué à montrer dans l'ame autre chose que ce je ne sais quoi de passif et de purement réceptif, semblable au liquide qui prend la forme de tous les vases. S'aidant enfin de l'analyse des Écossais, M. Royer-Collard avait indiqué fortement dans l'esprit la présence et le rôle de principes intellectuels et de principes actifs différens de la sensation, dont ils règlent l'exercice, et à laquelle ils ne doivent pas leur origine. C'étaient là assurément des résultats considérables, mais partiels, presque épars, et qui ne pouvaient prendre une signification un peu nette et frappante qu'à la condition de former un corps de doctrine et d'abord d'être eux-mêmes éclaircis, complétés dans une forte mesure. Or, à la date de 1815, on n'entrevoit en aucune façon les premiers linéamens de cette organisation; ces travaux mêmes ne dépassaient guère l'enceinte de l'école, et n'y avaient éveillé qu'un faible écho destiné peut-être à y mourir.

L'École normale s'était ouverte en 1810. Création de l'empire, elle ne tarda pas à réagir contre l'esprit impérialiste. C'était une pépinière d'idéologues que Napoléon avait semée là sans le savoir; le régime du droit divin restauré devait éprouver un jour l'opposition redoutable de cette petite armée, en qui frémissait l'esprit libéral des classes éclairées. M. Victor Cousin (né le 28 novembre 1792) était entré à l'école à l'âge de dix-huit ans. L'enseignement religieux, c'est-à-dire surtout les conseils et l'exemple d'une mère simple et pieuse, telle était alors à peu près toute sa philosophie. L'auteur des *Fragmens philosophiques* nous a raconté la profonde émotion dont il fut saisi la première fois qu'il entendit M. Laromiguière. Ce jour décida de toute sa vie. Sous le charme des leçons de l'aimable maître, le jeune adepte lutta quelque temps contre l'enseignement de la philosophie écossaise : mais enfin il fallut céder devant l'autorité d'un maître plus imposant. L'enseignement de M. Royer-Collard reste, à vrai dire, la borne solide d'où il prit l'essor.

En dépit de l'opposition toute bienveillante du directeur de l'école, M. Guéroult, le traducteur de Pline, qui, jaloux de le garder aux lettres, l'avait nommé, étant encore sur les bancs, répétiteur et bientôt maître de conférences de littérature à l'école, M. Cousin devait traverser seulement ce genre d'enseignement, où il laissait dans le souvenir une trace brillante. En 1815, pendant les cent jours, il professa la philosophie au lycée Bonaparte, et, vers la fin de la même année, M. Royer-Collard, placé à la tête de l'Université, l'appela à le suppléer à la Faculté des Lettres dans la chaire d'histoire de la philosophie moderne que le jeune professeur occupera sans interruption jusqu'en 1820. En même temps les conférences philosophiques remplaçaient définitivement les conférences littéraires. C'est sur ce double théâtre de l'École normale et de la Faculté des Lettres, celui-ci public et déjà retentissant, celui-là plus intime et plus familier, où l'ame du professeur pouvait plus librement et plus efficacement influer et se répandre, que commença véritablement la réforme philosophique.

Pour mener à bien cette difficile entreprise de réconcilier avec l'esprit de la révolution le spiritualisme, qui, se reprenant aux vieilles formes, faisait cause commune avec tous les genres de réaction; pour accomplir cette tâche ardue de donner à l'esprit de 89, qui, par ses mauvaises alliances, perdait sa propre cause, la force et l'appui de la foi spiritualiste dont le besoin tourmentait les générations nouvelles, il fallait plus que de l'éloquence et de généreux mouvemens : il fallait des procédés sûrs, une méthode scientifique. Sans doute, on ne pouvait se flatter, par de tels moyens, d'arriver directement jusqu'à la multitude; mais on se promettait d'agir sur les esprits les plus distingués de la nation, qui transmettraient l'influence salutaire par les voies plus populaires de la politique et des lettres, suivant le procédé ordinaire à l'esprit humain à toutes les époques. Ce fut là le rôle trop méconnu, la mission bienfaisante, et en partie l'originalité de M. Cousin.

Tel est fort nettement accusé le caractère des leçons de 1815 à 1820 et des *Fragmens* qui s'y rapportent. La réhabilitation du spiritualisme au nom de la science dans la philosophie, dans l'histoire de la philosophie, dans la société émancipée, y est poursuivie par l'analyse et la dialectique. Voilà ce qui dénote en lui un penseur à part en même temps qu'un écrivain plein d'élévation. Nulle recherche d'allusions d'ailleurs, quelle que pût être alors la tentation, nul esprit d'opposition proprement dite; l'énergie des convictions est partout tempérée par cette bienveillance qui naît de l'étendue de la pensée. Sa vivacité contre les doctrines de M. Destutt de Tracy, de Volney et de presque tous les savans contemporains, contre M. de Bonald et la politique qui sort de sa philosophie, se tient dans ces hautes régions où la discussion semble demeurer presque étrangère aux événemens d'alentour à force de leur

être supérieure. Ce n'est pas qu'à ces premiers débuts, et notamment jusqu'en 1817, le philosophe, j'entends par là surtout le métaphysicien et le psychologue, fût déjà chez lui entièrement formé. Le fervent adepte étalait les trésors d'une science de fraîche date avec la plénitude un peu surabondante qui dénote les convictions jeunes et les idées récemment acquises. Ce qu'il venait d'apprendre, tout ravi il l'enseignait, et chaque découverte, dans ce merveilleux pays de l'inconnu, avait pour lui, presque autant que pour ses auditeurs, l'attrait piquant, j'allais dire le charme enivrant d'une surprise renouvelée chaque jour. Ce fut au reste un lien sympathique de plus entre le maître et ses jeunes disciples que ce premier enchantement de la science qui leur était commun, et M. Jouffroy, dans un testament philosophique dont le fanatisme révolutionnaire n'a pas manqué d'exploiter les paroles en les tournant et contre lui-même et contre M. Cousin, a pu dire qu'un maître plus mûri eût été moins écouté, moins influent, eût moins bien atteint son but en y visant d'une manière plus directe. Mais, si le métaphysicien n'est pas encore accompli, on peut dire que la philosophie et le haut libéralisme possèdent déjà dans l'orateur de vingt-trois ans un admirable apôtre. Il n'est aucun livre dans notre littérature philosophique qui offre, selon nous, un caractère analogue à ces cinq volumes ouvrant la série des cours de M. Cousin : c'est l'enthousiasme d'une ardente jeunesse au service d'une raison qui s'est soumise aux laborieuses épreuves de la science, un stoïcisme qu'anime et assouplit un feu d'imagination partout répandu, une façon valeureuse de regarder en face les problèmes, et, sans négliger, en affichant même, en multipliant un peu trop les précautions et les démarches d'une savante méthode, de monter, pour ainsi dire, à l'assaut des solutions, enfin un sentiment exalté du beau et du bien dont l'expression pénètre et subjugue. Tout, dans ces volumes, moitié dogmatiques, moitié historiques, est abondamment nourri de preuves, et le style, animé par ce désir de convaincre, y prend quelque chose de communicatif qui rend avec un rare bonheur toute cette science attrayante et aimable. Dans les écrits postérieurs, M. Cousin sera plus concis, plus serré, quelquefois encore plus véhément, disons aussi, par suite, plus impérieux, plus tranchant. Maître non plus seulement de ce qu'il pourra appeler son système, mais de sa renommée, d'une renommée qui aura suscité jusqu'en Amérique des disciples et des contradicteurs, il maniera sa pensée avec une autorité plus imposante, comme un homme qui parle de plus haut pour être entendu de plus loin. Dans ces cinq premières années, il fortifie ses positions et s'applique à les rendre invincibles. Aussi le spiritualisme est-il là, on peut le dire, presque au complet, un spiritualisme savant sans doute, mais le plus souvent

simple et solide, marchant loin des sentiers d'exception dans la grande et royale route de la tradition et du sens commun.

La tradition et le sens commun! C'est pour n'avoir pas tenu un compte suffisant de ces deux grandes règles que la pensée du XVIIIe siècle avait fini par se rétrécir et faire fausse route. Jalouse, à ce qu'il semble, de dater d'elle seule toutes les vérités comme tous les progrès, elle s'était séparée avec éclat de la philosophie de l'âge précédent, elle avait fait gloire d'ignorer et de mépriser les systèmes de l'antiquité et du moyen-âge; à l'anathème ironique qu'elle jetait contre la métaphysique, elle avait allié un dédain non moins fier des croyances populaires, se composant ainsi une sagesse à son usage qui n'avait ni les hautes visées du génie philosophique, ni la certitude résolue de la prudence vulgaire. Éclairer et compléter la philosophie par l'étude impartiale et approfondie de son passé, régler les écarts du sens individuel en élevant le *sens commun* à la hauteur d'une méthode, et, par là, réconcilier la métaphysique avec l'opinion, telle est la double pensée sur laquelle M. Cousin appelle dès ses débuts avec une insistance croissante l'attention de ses contemporains.

On sait le nom qu'a reçu la tradition philosophique employée comme méthode dans la recherche de la vérité. Ce nom, c'est l'éclectisme. Que dire de l'éclectisme, qui n'ait été dit et redit cent fois depuis trente ans? Suivant nous, le rôle de l'éclectisme a été utile, nécessaire, opportun; nous sera-t-il permis d'ajouter qu'il ne l'est plus? Ce sera l'honneur durable de M. Cousin d'avoir arraché la philosophie française à bout d'inventions au culte exclusif d'elle-même, pour mettre sous sa portée une partie des richesses de la pensée humaine, se développant à travers la diversité des civilisations et des époques. L'éclectisme, comme méthode, c'est l'érudition large, bienveillante, ne dédaignant aucun monument, aucun fait; c'est, appliquée aux choses de l'esprit, cette tolérance éclairée et supérieure plus enseignée que pratiquée par le siècle précédent. En ce sens, l'éclectisme ne mérite que des éloges. Un écueil toutefois était dès-lors facile à prévoir. L'éclectisme ne perdrait-il pas de vue son but final et ses conclusions promises dans cette œuvre de reconstruction? N'oublierait-il pas trop le présent pour le passé, la philosophie pour son histoire? Cette crainte, je ne crois pas, pour ma part, que l'éclectisme l'ait démentie. Qu'il ait réussi à unir des faits psychologiques réputés à tort inconciliables; qu'il ait complété la sensation de Condillac par l'idée de force, mieux aperçue et mieux étudiée par Leibnitz; qu'il ait demandé à Platon d'utiles renseignemens sur les idées, à Descartes une vue plus claire du principe pensant, à Reid un plus grand respect pour les faits fondamentaux de la nature humaine et pour la foi naturelle, à l'Allemagne quelques inspirations qui ne l'ont pas toujours bien servi, cela me paraît incon-

testable, et suffirait, je le répète, à justifier la valeur d'une entreprise. Maintenant, on peut croire sans impiété que l'éclectisme n'a pas écrit cette grande charte un peu trop pompeusement annoncée. Grace à M. Cousin et à ses disciples, l'inventaire des philosophies du passé est fait : il n'y manque plus qu'un *fiat lux!* En attendant l'accomplissement de cette œuvre, nous croyons qu'une tâche plus modeste, mais non moins utile, s'offre à la conviction; c'est la lutte contre l'esprit d'erreur au nom de la tradition spiritualiste. Durant les tristes jours de la décadence de l'empire romain, les stoïciens n'opposèrent pas l'érudition, mais la morale, au débordement du matérialisme, et l'humanité, malgré les excès de cette secte héroïque, mesurant sa reconnaissance aux intentions et aux services, ne s'est pas demandé si la secte stoïcienne n'était pas, après tout, inférieure par sa métaphysique et par le savoir à ces profonds philosophes d'Alexandrie, lesquels, assis sur des débris, *éclectisaient* avec des ruines.

M. Cousin ne saurait du moins être accusé d'avoir failli à la défense des vérités sociales. N'est-ce rien, même au point de vue moral, que cette réhabilitation de la croyance universelle en matière philosophique, sous le nom de *sens commun,* méthode qui fut, avec l'éclectisme, un des premiers fruits de sa pensée? Quand l'auteur des *leçons* de 1815 à 1820, avec plus de fermeté et de profondeur que Thomas Reid, assignait à la philosophie pour point de départ et pour règle les grandes vérités religieuses et morales que le sens commun proclame ou reconnaît; quand il montrait dans la foi naïve partout identique du genre humain, comme une église véritable enfermant dans son *credo* les dogmes essentiels dont la philosophie ne doit être que l'interprète plus profond, que faisait-il, je le demande, sinon proclamer, autant qu'il était en lui, que la philosophie était décidée à entrer en réciprocité de services avec les croyances de l'humanité, qu'elle ne voulait pas faire schisme avec elles pour s'isoler dans l'impuissance de son orgueil, qu'elle abdiquait franchement, en un mot, et l'indépendance frondeuse du scepticisme, et le dérèglement de l'esprit de secte, cette hérésie philosophique qui s'attache à des moitiés ou à des quarts de vérités insolemment données pour la vérité tout entière? Croit-on par hasard que cette vue soit épuisée devant les égaremens ou devant l'indifférence du temps présent? Pour nous, nous la trouvons d'une vérité plus frappante encore qu'il y a trente ans, quand M. Cousin la présentait entourée de toutes les lumières de sa raison et de toutes les forces de son talent oratoire. Il faut, disait-on alors et répète-t-on sans cesse de nos jours, il faut une autorité, une règle, une tradition, et la philosophie n'en a pas. Nous souscrivons à cette exigence en niant la conclusion qu'on prétend en tirer. Cette autorité, c'est la croyance du genre humain. Si la philosophie aspire encore à la puissance, elle n'a

de salut plus que jamais qu'en s'y soumettant. Nous reconnaissons à la philosophie un double devoir : se conformer d'abord à ce qu'il y a d'universel et d'immortel dans la religion, dans la morale, en un mot dans la foi de l'humanité, mais s'y conformer pour l'élever peu à peu à son propre niveau. En admettant des vérités inspirées, et, à côté de cette *spontanéité* où il voit une révélation permanente et directe de Dieu, la faculté, le besoin et le droit inviolable de la *réflexion*, source de tout progrès, M. Cousin a jeté les fondemens d'une philosophie qui, sous la condition de demeurer fidèle à son programme, ne risque d'être ni révolutionnaire ni rétrograde.

Le sens commun n'est qu'une règle, l'éclectisme n'est qu'un moyen. Pour s'orienter dans l'histoire des philosophies, pour faire un choix, il faut un criterium. L'érudition fournit des documens, non le principe qui les assemble et les ordonne. L'éclectisme est le dossier, il n'est pas la cause. Ce qui fournit le principe, ce qui instruit la cause, selon M. Cousin, c'est la psychologie, c'est-à-dire l'observation de l'ame par elle-même prise pour méthode supérieure.

Ici commence le grave dissentiment qui s'élève entre l'école psychologique spiritualiste et les diverses écoles théocratiques d'une part et socialistes de l'autre. L'école théocratique, par l'organe de l'auteur de la *Législation primitive*, explique, par certaines traditions religieuses substituées à l'observation psychologique et interprétées arbitrairement, tout le développement intellectuel et moral de l'humanité; elle considère l'esprit humain comme radicalement incapable d'arriver sans la révélation à une moralité quelconque. C'est ce qu'on a appelé le scepticisme théologique. La méthode psychologique le combat en étudiant dans leur origine les idées de bien, de vrai, de morale, de religion naturelle.

D'un autre côté, les sectes sociales qui naissent sous la forme du saint-simonisme s'établissent de plain-pied dans l'histoire de l'humanité prise en masse : méthode commode qui, s'appuyant sur des données presque toujours fort obscures en elles-mêmes et obscurcies encore par l'hypothèse, parvient aisément, à l'aide de l'esprit prophétique, lequel ne fait jamais défaut, à justifier la théorie à laquelle on s'est juré de donner raison. Ce procédé d'analyse patiente recommandé par M. Cousin, qui saisit et montre dans l'homme un être moral, intelligent, mais borné dans son savoir, sensible, mais limité dans son bonheur par les conditions même de sa nature, actif, mais dont la liberté, fort différente de l'instinct, trouve dans la raison des règles obligatoires qui la gouvernent; ce procédé, sans lequel la raison ne saurait elle-même s'élever jusqu'à la conception d'un Dieu, un et simple comme le *moi*, ne pouvait convenir aux docteurs de l'athéisme et du panthéisme. M. Pierre Leroux ne s'y est pas mépris. Flétrissant avec une curieuse

verve de mauvaise humeur la méthode psychologique, il y préfère franchement une sorte de divination appliquée à l'avenir et même au passé. En embrassant cette méthode, mieux appropriée, selon lui, à la faiblesse humaine, M. Cousin s'y attacha-t-il dans l'exacte mesure où elle épuise l'observation sans s'y confiner à tout jamais, où elle s'élève plus haut sans tomber dans l'hypothèse? Écoutez M. Schelling et tout le chœur des philosophes de l'Allemagne; ils vous diront qu'il s'y arrête à l'excès et qu'il a trop sacrifié à la connaissance particulière et technique de l'homme, à la méthode d'observation, la philosophie de l'absolu et la connaissance ontologique. Écoutez M. Hamilton et les Écossais, M. Jouffroy et ses élèves; ils vous répondront qu'il sacrifie beaucoup trop à l'abstraction et au culte de l'absolu. Sans approuver la timidité excessive de M. Jouffroy et d'Hamilton, il est permis de penser que M. Cousin a pu être taxé d'une hardiesse fort voisine de la témérité, dans certaines thèses de métaphysique et de philosophie de l'histoire. Quant au reproche de pusillanimité, on a besoin, pour ne pas s'en étonner, de savoir de quelles gens il part. Les grands philosophes qui l'adressent au chef de l'éclectisme ont, à vrai dire, de bonnes raisons pour être fiers, puisqu'ils adorent Dieu dans l'esprit humain et l'esprit humain sous leur propre image.

Entrerons-nous plus avant dans ces détails, et, suivant pas à pas les progrès de la pensée de M. Cousin, montrerons-nous le professeur de 1817 prenant possession d'une métaphysique plus complète, peu à peu dépassant l'horizon de Reid et de Steward, dont les indécisions et la timidité trop circonspecte lui semblaient avec raison hasarder les solutions à force de les ajourner et préparer les voies à un scepticisme nouveau sur les ruines du scepticisme de David Hume? Le ferons-nous voir osant rouvrir la porte à ces brillans systèmes, quelques-uns diront à ces songes dorés de la métaphysique dont M. Royer-Collard avait gardé si sévèrement la clé? Dirons-nous enfin qu'attribuant ce retour périodique et désastreux du scepticisme à une solution vicieuse du problème de l'origine des idées, à une définition fautive de cette faculté que les philosophes appellent éminemment la *raison*, et à une énumération incomplète, inexacte de ses élémens, il en présenta une analyse étendue et les réduisit aux deux *catégories* fondamentales de la *substance* et de la *cause*, dont il réhabilita, décrivit, développa le rôle? Nous craindrions que toute cette science, si pleine d'intérêt sous la plume du grand écrivain, n'en eût beaucoup moins sous la nôtre. Nous remarquerons seulement que rétablir le caractère absolu de ces principes, les arracher à l'origine vulgaire de la sensation, les rattacher à Dieu sans en déposséder l'homme, ce n'était pas là, tant s'en faut, une œuvre indifférente contre l'athéisme en vigueur. L'exemple de la philosophie du XVIIIe siècle, aussi bien que toute la tradition philosophique,

avait démontré surabondamment que la négation du principe de substance équivaut à ne laisser subsister dans le monde physique et moral que des apparences sans réalité; l'oubli ou l'atténuation de l'idée psychologique et rationnelle de cause avait conduit la métaphysique par des voies plus ou moins promptes à l'absorption du fini dans l'infini, du relatif dans l'absolu, du monde en Dieu : Benoist Spinosa et son école étaient là pour l'attester. Frayer sa route entre ces deux abîmes, retrouver pour ainsi dire appuyées l'une sur l'autre la causalité divine et la liberté humaine, faire descendre dans les esprits un peu de cette divine certitude qui se mêle aux ombres de l'humanité, voilà l'objet que poursuivit le réformateur de l'école philosophique. En distinguant l'unité et la variété, l'absolu et le relatif, le fini et l'infini, en montrant qu'il était contradictoire que l'infini et l'unité naquissent de la multiplicité, de la pluralité, de la nature ou de la sensation; en établissant l'antériorité et la supériorité de Dieu au monde, des idées aux choses, du vrai, du bien, du beau aux réalités matérielles qui n'en sont que les copies et les enveloppes, et dans le monde moral, du droit au fait et des principes aux applications, M. Cousin put braver le matérialisme et le scepticisme qui l'accompagne; mais il rencontrait dans l'ordre scientifique un adversaire tout autrement redoutable. On sent que nous voulons parler de Kant.

On a beaucoup parlé de l'influence de la philosophie allemande sur M. Cousin. Cette influence est bien moindre, à mon avis, sur les résultats définitifs de ses recherches que ne le fut celle de Platon et de Descartes. Platon, Descartes, Leibnitz, après la première influence écossaise, et toujours modifiés par elle, voilà ses grands maîtres. Je doute fort qu'il fût arrivé à ses théories sur la philosophie de l'histoire sans Hegel, et peut-être à cet égard pousserais-je la résignation jusqu'à m'en consoler, s'il ne fallait y perdre en même temps des pages où l'art ne trouve du moins qu'à louer Platon. et Malebranche lui étaient, en métaphysique, des maîtres suffisans sans Schelling pour formuler sa théorie de la raison. Quoi qu'il en soit, suivons ce moment intéressant et si débattu de la carrière de M. Cousin.

Kant avait établi avec rigueur, décrit avec soin les principes régulateurs de l'intelligence, et il les avait ébranlés. Ces principes, qui expliquent tout si commodément, ne seraient-ils pas de simples conditions de l'intelligence, de pures formes de l'entendement, le cadre de nos perceptions, sans posséder d'ailleurs aucune existence indépendante du sujet qui les conçoit, aucune *objectivité?* Telle est la question qu'il se pose. Donnant un tour plus dogmatique au scepticisme de son maître, Fichte contempla dans le moi pris pour centre et pour seul objet la nature et Dieu que le moi *créait*, suivant son énergique et téméraire expression, en vertu de sa propre et merveilleuse activité. Mal à l'aise et

comme étouffant dans cette prison du *moi* solitaire, celui qu'on a appelé le Rousseau de l'Allemagne, le brillant auteur de *Woldemar*, Jacobi, perça l'étroite enceinte; il s'échappa de cette sombre philosophie sur les ailes d'un mysticisme de sentiment, séduisant sans doute, mais arbitraire. Plus grand philosophe et plus grand poète, Schelling lui-même ne put sortir de cette impasse qu'à l'aide d'une faculté mystérieuse mal définie, percevant directement l'absolu, et par lui désignée sous le nom d'intuition intellectuelle. Tel était l'état général de la philosophie en Allemagne sous l'empire et au commencement de la restauration.

Affamé de savoir, avide d'expériences nouvelles, M. Cousin voulut connaître cette partie de l'Europe dont la philosophie se présentait sous un aspect si original. Avec cette patience qui, chez lui surtout, est fille de la passion, il se mit à déchiffrer la *Critique de la raison pure*, aidé de quelques notions d'allemand et de la barbare traduction latine de Born; il s'ensevelit, suivant son expression pittoresque, pendant deux années entières, *dans les souterrains de la philosophie kantienne;* puis, quand il se fut assimilé le philosophe de Kœnigsberg, quand il eut rapidement exploré l'idéalisme de Fichte, il partit pour voir l'Allemagne elle-même, pour interroger sur son sol natal cette seconde école allemande dont on faisait tant de bruit et dont on parlait à la fois avec tant de mystère.

M. Cousin ne s'en tint ni à Kant, c'est-à-dire à la psychologie et au scepticisme, ni à Schelling, c'est-à-dire à une intuition qui avait à ses yeux le tort irrémissible d'échapper à l'observation psychologique, ni à Hegel, c'est-à-dire « à des abstractions sans preuve arbitrairement données pour le fondement de toute existence, pour le type de toute réalité. » A l'intuition dont parlait Schelling sans s'expliquer assez nettement, il substitue, on le sait, la raison *impersonnelle*, faculté supérieure qui, contrairement aux conclusions de Fichte, atteint l'être réel, et qui l'atteint en restant perceptible elle-même à la conscience : « Cette raison descend de Dieu et s'incline vers l'homme; elle apparaît à la conscience comme un hôte qui lui apporte des nouvelles d'un monde inconnu dont il lui donne à la fois l'idée et le besoin. Si la raison était toute personnelle, elle serait de nulle valeur et sans aucune autorité hors du sujet et du moi individuel. La raison est donc à la lettre une révélation, une révélation nécessaire et universelle, qui n'a manqué à aucun homme et a éclairé tout homme à sa venue en ce monde : *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* La raison est le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme, ce λόγος de Pythagore et de Platon, ce *verbe* fait chair qui sert d'interprète à Dieu et de précepteur à l'homme, homme à la fois et Dieu tout ensemble. Ce n'est pas sans doute le Dieu absolu dans sa majestueuse indivisibilité, mais sa manifestation en esprit et en vérité. »

On ne saurait contester la noble élévation non plus que les difficultés que présente cette brillante métaphysique. Constatons seulement que, si certaines consciences timorées s'effrayaient de cette autorité divine conférée à la raison, elles doivent s'en prendre également à plus d'un personnage fort honoré dans l'église. M. Cousin cite Fénelon s'écriant : « La raison n'est-elle pas le Dieu que je cherche? » D'ailleurs, pas de milieu : ou l'on doit rejeter tout le spiritualisme comme faux, ou il faut lui donner comme base une faculté supérieure aux misères de la personnalité, infaillible dans une certaine sphère, reconnaissant partout et toujours les mêmes vérités morales, les mêmes axiomes métaphysiques et mathématiques. Diverses par les explications et les traductions qu'elles donnent du principe rationnel, toutes les écoles métaphysiques sont d'accord, de Platon à saint Augustin, de saint Augustin à saint Anselme, de saint Anselme à Bossuet, pour l'élever au-dessus des atteintes du scepticisme en lui reconnaissant un caractère absolu.

Je fais la part des hypothèses. Je ne me porte pas le défenseur officieux de plusieurs propositions philosophiques contestables, dont le résultat le plus net peut-être est de remuer fortement l'intelligence et de mettre en lumière le génie de l'inventeur ou de l'interprète. A quoi bon insister sur cette vérité vraiment fort extraordinaire et fort instructive, qu'un philosophe s'est souvent trompé? Quoi! M. Cousin n'a pas découvert la vérité absolue! Quoi! il lui est arrivé, malgré les précautions ordinaires d'une méthode excellente, de prendre quelquefois le désir de la vérité pour la vérité même et l'ombre pour la proie? Oh! l'utile enseignement et la merveilleuse découverte! Je préfère m'attacher, je l'avoue, à l'essentiel, et laisser là toute discussion qui pourrait passer pour être purement de luxe. Où je réclame, dois-je le dire? c'est quand j'entends accuser le philosophe qui a rétabli le spiritualisme en France d'avoir corrompu sa métaphysique par un de ces principes irrémédiables qui auraient pour inévitable effet d'altérer ou plutôt de supprimer entièrement ces vérités morales, ces principes sociaux dont sa doctrine est toute pénétrée, dont elle n'est au fond que la plus noble et la plus énergique revendication. On accuse M. Cousin de panthéisme. Il s'est formé, pour l'accabler sous cette terrible accusation, une croisade bien sainte assurément, s'il faut en juger par le zèle et la persévérance des croisés, au premier rang desquels monseigneur l'évêque de Chartres faisait briller tout récemment encore une valeur digne d'être appuyée par la science et confirmée par la sagesse. De quoi donc s'autorise tout ce grand fracas? Est-ce de l'admiration de M. Cousin pour Hegel? Mais ne peut-on admirer Hegel et même le mettre à contribution sans adopter son panthéisme? Non, la cause de cet épouvantable tumulte se trouve tout entière dans quelques phrases excessives, hyperboliques, je n'hésite pas à le dire même, malheureuses et regret-

tables, telles qu'il arrivera infailliblement d'en faire à quiconque voudra marquer par l'impuissant abus des métaphores l'ineffable union de Dieu et du monde, phrases innocentes et compromettantes tout ensemble, où respire, pour ainsi parler, l'ivresse de la présence universelle du Dieu infini, phrases telles qu'on en cite dans les écrivains du génie le plus sûr. Des phrases surprises à la verve et à l'entraînement de l'écrivain dominé par l'idée de marquer l'action profonde de Dieu sur le monde, voilà donc le commode, l'éternel point de mire des attaques! M. Cousin a eu beau protester, réfuter Xénophane, désavouer, flétrir même le panthéisme dans son *Introduction* aux *Pensées* de Pascal et dans dix passages de ses écrits; on n'a pas moins continué à crier au panthéisme. Pour nous, ce qui nous rassure, c'est que quelque chose proteste avec bien plus d'énergie encore que M. Cousin contre cette accusation : c'est toute sa philosophie. Le panthéisme y serait certainement le contre-sens le plus monstrueux, le plus absurde non-sens. Comment la psychologie spiritualiste irait-elle se perdre dans le panthéisme, quand sa principale raison d'être est précisément, avec le dessein formé d'éviter le scepticisme, de se garder aussi, par l'observation des faits de conscience et le profond sentiment du *moi*, de cet autre abîme où l'Allemagne, avec l'entraînement de la logique, avec une passion de l'abstraction que rien n'arrête, se précipite tête baissée? Ce qui distingue entre toutes les autres philosophies, même spiritualistes, la doctrine de M. Cousin, c'est un vif sentiment de la personnalité humaine. Partout il proteste contre cette étrange confusion de la volonté libre et de la passion, « où se rencontrent les écoles les plus opposées, Spinosa, Malebranche et Condillac, la philosophie du XVIIe siècle et celle du XVIIIe, l'une, par une piété extrême et mal entendue, ôtant à l'homme son activité propre et la concentrant en Dieu, l'autre la transportant à la nature. » Partout il marque soigneusement la place de cette volonté entre la raison qui vient de Dieu et la sensation qui vient du monde. L'idée même de Dieu n'est pour lui que le fruit d'une induction légitime, par laquelle l'homme, partant de lui-même, s'élève jusqu'à Dieu. « L'homme ne peut rien comprendre de Dieu, dont il n'ait au moins une ombre en lui-même; ce qu'il sent d'essentiel en lui, il le transporte ou plutôt il le rend à celui qui le lui a donné, et il ne peut sentir ni sa liberté, ni son intelligence, ni son amour, avec toutes leurs imperfections et leurs limites, sans avoir une certitude invincible de la liberté, de l'intelligence et de l'amour de Dieu, sous la raison de l'infinité. » Il serait par trop étrange d'avoir défendu contre toute atteinte, avec un tel enthousiasme et une telle résolution pendant toute sa vie, la personnalité distincte de Dieu et celle du moi humain, pour aller en faire humblement hommage aux philosophes de l'Allemagne. Singulier panthéisme d'ailleurs, on en

conviendra, que celui qui attire, de la part de cette même Allemagne à la philosophie française, le reproche de trop s'enfermer dans la psychologie, et fait dire aux disciples de Saint-Simon et des écoles analogues, panthéistes ou athées, ce qui, en morale, est absolument la même chose, que le Dieu du spiritualisme psychologique et de M. Cousin est le Dieu des enfans et des femmes, le Dieu qui récompense et punit, le Dieu de la vie future, proposition qui fait sourire, comme on peut le croire, ces grands esprits! Le spiritualisme accepte le reproche. Il peut hardiment présenter le Dieu qu'il conçoit à l'adoration du peuple, dont il ne se distingue pas, quoi qu'on en ait dit, dans cette commune adoration. Le Dieu de la philosophie n'est pas seulement le Dieu réservé des savans, c'est celui des masses. A l'athéisme du XVIIIe siècle, ou au déisme desséché de la plupart de ses philosophes, M. Cousin n'a pas prétendu substituer un Dieu indifférent, un Dieu pour qui l'humanité est comme si elle n'était pas. Le Dieu qu'il conçoit n'est pas seulement le souverain intelligible, c'est l'être souverainement adorable, c'est le modèle infini de toutes les perfections vers lesquelles tend l'humanité dans son éternelle aspiration, capable d'en approcher toujours davantage sans les réaliser jamais absolument : idéal toujours présent à l'intelligence et à l'activité, type et père de la vie, consolateur et vainqueur de la mort. Le spiritualisme psychologique ne déshérite l'humanité d'aucune de ses nobles croyances. Obscures, il cherche à les éclaircir; vraies, il les démontre. Pour lui, le désir et la pensée se répondent, le monde moral est une harmonie.

Ainsi, contre le matérialisme, une solution, renouvelée et agrandie, du problème de l'origine des idées; contre le scepticisme, le caractère de la vérité absolue restitué à la raison pure, contrairement au sensualisme français et au kantisme; contre le fatalisme, le *moi* défini par l'activité libre; contre l'athéisme, l'idée de Dieu rétablie dans la métaphysique sur le fondement de la raison et de la conscience; pour méthode, la psychologie, le sens commun, l'histoire comparée des systèmes : voilà les grands résultats dont M. Cousin nous a mis en possession. Sa théorie morale et sa théorie de la société n'en sont qu'une application plus particulière et plus précise.

II.

Est-il vrai que la raison soit dans une naturelle et irrémédiable impuissance de distinguer par elle-même le bien et le mal? Est-il vrai que la philosophie soit incompétente à parler aux hommes avec quelque autorité et de leurs droits et de leurs devoirs, que, suivant elle, chacun puisse faire sa morale, constituer sa loi, c'est-à-dire, en définitive, abolir toute loi et toute morale? Si cette accusation portait juste,

elle ne frapperait pas seulement sur la philosophie, elle tomberait de tout son poids sur la civilisation moderne, qui, depuis les premiers pas qu'elle a faits librement, dans tout l'ensemble des mœurs qui la constituent et des lois qu'elle a établies, prend la raison comme point de départ. Qu'elle s'allie à la foi religieuse ou qu'elle rejette toute foi, cette opinion n'a et ne peut avoir qu'un seul nom, le scepticisme. C'est à le combattre, c'est à le chasser, pour ainsi dire, de toutes ses forteresses, et à lui arracher tous ses masques, que l'auteur des célèbres *préfaces* contre l'école théocratique et des cours contre le sensualisme moderne s'attache avec énergie. C'est là qu'éclate véritablement la conformité de son enseignement avec l'esprit de la révolution cartésienne si profondément conforme elle-même à la révolution de 1789.

Si jamais l'influence de la métaphysique la plus indifférente, ce semble, aux affaires du monde avait pu être mise sérieusement en question, le XVIIIe siècle et la restauration se seraient chargés de faire tomber les derniers voiles. Quelles conséquences sur la destinée individuelle et sur la société sortent, pour ainsi dire, à flots pressés du faux système de la sensation transformée! La raison n'est rien que de relatif et de variable; la sensation est le fond de l'homme; ayez donc soin avant tout de vous procurer des sensations agréables; de là l'hygiène, la propreté, recommandées comme des vertus dans des catéchismes où il n'y aura d'oublié que le dévouement. Point de principes absolus, point de justice naturelle, point de vérité antérieure aux conventions humaines, le raisonnement né de la sensation façonnant seul la société, soumise à ses combinaisons arbitraires : de là, en politique, l'idée d'un contrat purement artificiel, résiliable dès-lors; l'insurrection comme conséquence naturelle; l'humanité primitive changée en un congrès de philosophes délibérant à loisir sur le langage, la religion, le gouvernement; l'ordre politique et religieux dénoncé aux peuples comme une conspiration des rois et des prêtres, la ruse, la violence montrées seules, l'équité nulle part, en tout un monde factice, que l'homme peut changer, puisqu'il l'a créé. Voilà comment, sans le vouloir et sans s'en douter, l'abbé de Condillac produit toute l'école révolutionnaire!

Voyez de même la restauration : quel lien étroit y unit la métaphysique et la politique! La théodicée de M. de Bonald montre dans le dieu qu'elle conçoit bien plutôt la volonté, *le bon plaisir*, que l'intelligence qui dirige cette volonté infinie et les lois suivant lesquelles elle se détermine. Il semble qu'un dieu qui n'agirait pas uniquement parce que cela lui plaît, en dehors de toutes considérations tirées de sa sagesse, c'est-à-dire des principes qui président à l'exercice de sa liberté, serait un dieu moins puissant et moins respecté, un dieu pour ainsi dire constitutionnel, limité par une charte. Quelle merveilleuse

prémisse pour faire sortir de l'arbitraire qui règne au ciel le despotisme des gouvernemens! La même école en psychologie se plaît à insister sur la corruption radicale de l'homme et sur son absolue impuissance, bien plus que sur ce qui reste en son ame de divine lumière et d'immortelle vigueur, bien plus sur sa décadence originelle que sur sa réhabilitation par la religion *en esprit et en vérité*. Comme le gouvernement temporel de l'église s'accommodera de cette excellente philosophie! Par une marche contraire, le saint-simonisme ne voit en Dieu que des lois nécessitantes, nulle personnalité, nulle existence réelle supérieure au monde. Admirez là encore la fatalité triomphante de la logique. La liberté véritable, n'étant pas en Dieu, ne sera pas davantage dans l'homme, et, n'étant pas dans l'homme, elle ne pourra être dans la société. A la place de la liberté morale, que mettra donc le saint-simonisme, avec lequel aussi bien nous pouvons identifier tout socialisme, quel qu'il soit? Il mettra, d'une part, l'indépendance menteuse de la passion, la souveraineté de l'instinct, cette fausse image de la liberté, et, de l'autre, pour réaliser ce progrès social auquel la volonté libre et l'effort responsable de l'homme n'ont nulle part, je ne sais quelle régularité géométrique, je ne sais quelle hiérarchie compassée empruntée à ces lois fatales, seul idéal que le dieu-univers puisse fournir à l'imitation du genre humain. L'épreuve est décisive. Donnez-nous, sous la restauration, dix pages de philosophie, et nous vous tenons quitte de nous dire ce que pense l'auteur du gouvernement constitutionnel et du ministère de M. de Polignac : il nous suffit, pour le deviner, de savoir ce qu'il pense de Dieu.

Organe et auteur d'une psychologie franchement spiritualiste, métaphysicien du haut libéralisme, M. Cousin admet en même temps, tous ses écrits en font foi, en Dieu et dans l'homme deux forces qu'on a tort de séparer, et qu'on ne sépare qu'au prix de conséquences désastreuses, à savoir la volonté et la raison, l'une qui agit, l'autre qui règle l'action, l'une qui est *la liberté*, l'autre qui est *l'autorité* au moins dans son fond et à sa source, *l'ordre* au moins dans son type et dans son essence. De là, pour ainsi dire, tout un monde de conséquences différentes. Aux doctrines de Bonald et de Joseph de Maistre, et à celles de Saint-Simon et de tout le socialisme, que l'on compare le spiritualisme psychologique, que l'on compare, dis-je, et que l'on choisisse. Nous voici au cœur même de la question.

On reproche à la loi morale de manquer de sanction; on soutient qu'elle est arbitraire selon la philosophie. Quoi! la loi morale manque de sanction! Mais pour quoi comptez-vous donc le principe de mérite et de démérite admis par la raison universelle, la satisfaction morale et le remords, l'estime et le mépris, les peines et les récompenses; pour quoi comptez-vous, au-delà de cette sanction immatérielle ou visible,

une sanction plus haute, un système de réparation plus mystérieux qui survit à cette terrestre existence, pour combler les lacunes que présente ici-bas l'harmonie nécessaire de la vertu et du bonheur, pour consommer et couronner les vues de Dieu sur l'ame humaine? Ce sont là des vues religieuses, dites-vous. Eh! ne sont-ce pas aussi des vues raisonnables? Si toute cette partie de nos espérances qui dépasse la présente existence et qui semble percer d'un jour encore trop incomplet les ombres d'ici-bas; si ce pressentiment tout rationnel de la vie future ne peut que gagner en force et en douceur au concours d'une religion positive; si la philosophie, dans ses scrupules de méthode et d'évidence, arrivée aux portes de l'immortalité, s'y arrête, n'est-ce pas la philosophie qui, sans autre secours que celui de l'observation sincèrement pratiquée, retrouve, au sein de l'ame humaine dénaturée par les faux philosophes et calomniée par les sceptiques de tous bords, la liberté, la raison, la règle, l'idée et le respect du bien, et toute la hiérarchie sacrée des vertus? Quelle vertu, en effet, fait défaut à la liste dressée par la morale philosophique? Serait-ce l'humilité? Quoi! l'observation, qui nous découvre l'étendue de notre esprit et de nos forces, n'en trouve-t-elle pas aussi les limites, hélas! trop rapprochées? Quel homme au monde fut plus humble que Socrate? — Est-ce le respect de soi? Le spiritualisme ne montre-t-il pas dans l'homme l'œuvre et en quelque manière le temple même de Dieu? Qui eut plus de dignité que Marc-Aurèle? — Serait-ce donc l'amour de l'humanité? N'est-ce pas par la philosophie qu'éclate comme l'évidence l'égalité des hommes devant Dieu et devant le devoir qui les fait frères? La philosophie n'a-t-elle pas eu ses martyrs? — Nous ne retrancherons pas davantage la piété des vertus philosophiques. Comment! la pensée se sera élevée à l'idée d'un Dieu qui a répandu dans le monde sa perfection et sa sagesse, qui a fait de l'homme l'instrument et, dans une certaine mesure, le but de ses desseins, l'observation suivra à la trace les témoignages partout présens de cette bonté, de cette puissance et de cette justice, et un cri de bénédiction et de reconnaissance devant toutes ces beautés et toutes ces grandeurs, un cri d'espoir au sein même de ces imperfections ne s'échappera pas du cœur frappé de vénération et pénétré d'amour! Qu'on mette un terme à de vaines, à d'imprudentes déclamations. Ames honnêtes et pieuses, cessez de dire que la philosophie, c'est-à-dire la raison méthodique et développée, ne va ni à Dieu, ni au devoir! Cessez de prétendre que la pensée droite et régulièrement cultivée est incapable de trouver la règle de la vie, ou n'arrive qu'à une règle individuelle. Cette règle n'est ni impuissante ni arbitraire, car c'est l'*obligation* qui la fonde. L'*obligation* morale imposée à chacun, voilà le caractère distinctif, exceptionnel parmi les autres principes, qui s'attache à l'idée du bien! Par elle, l'absolu

pénètre dans le cœur même, passe des idées à la conduite et la gouverne sans l'asservir.

Qu'on nous pardonne d'insister sur ces points presque techniques. A nos yeux, ils sont décisifs, et, sous le nom de l'illustre philosophe qui les a constamment soutenus, démontrés, on sait avec quelle force et quelle éloquence, ce n'est pas moins que la question vitale de la civilisation moderne et de l'avenir que nous croyons poser et agiter. Il nous semble que ces pensées peuvent à la fois satisfaire et peuvent seules réconcilier et ces esprits sévères qui voient surtout dans la vie un saint effort, une épreuve laborieuse, et ces ames enthousiastes qui ont fait du progrès la foi ardente de leur pensée. Au fond de cette doctrine, en effet, ne retrouvez-vous pas le grand principe religieux de l'expiation et de la souffrance? L'expiation marche à la suite du mal; la souffrance est la loi d'un être libre, imparfait, perfectible : libre, il faut à l'homme des occasions d'exercice; il les faut, pour qu'il *conserve* sa liberté, il les faut pour qu'il la *développe;* imparfait, le mal à quelque degré est la condition de son existence; perfectible, il a besoin d'un aiguillon. Sans l'ignorance et l'erreur, quel stimulant à la science? Sans le mal moral, où sont les combats qui fortifient, élèvent, fécondent l'ame? où est le perfectionnement, où sont la dignité, la grandeur, la vertu? Sans le mal physique, comme stimulant, que devient l'industrie? que devient la civilisation? Le monde entièrement exempt de mal, c'est l'homme réduit à une condition inférieure, c'est la liberté dégradée, c'est le règne absolu de Dieu ou le règne absolu de la matière, c'est l'humanité détruite. Le mal progressivement diminué par le travail, par l'effort, dans l'ame de l'homme, dans la nature, dans la société, est le triomphe au contraire de cette même liberté; c'est l'humanité se mettant, par le libre usage des dons qu'elle a reçus, en possession d'elle-même et du monde. Ainsi, sous la condition et par la loi même de la lutte, s'allient dans une pacifiante harmonie la volonté bienfaisante de Dieu et l'active volonté de l'homme. Ainsi, le spiritualisme, loin de repousser le progrès, le glorifie; loin de le nier, il l'explique. Il n'en retranche que les bases fausses; il n'en repousse que les idées énervantes et humiliantes; il n'en supprime que l'utopie. Voilà le flambeau moral qui, du sein de la conscience individuelle, projette sa lumière sur la société civile.

Le *droit naturel* occupe et devait occuper une place considérable dans les écrits de M. Cousin. C'est ici surtout qu'éclate l'impuissance du matérialisme, qui s'étale ou se cache dans les écoles révolutionnaires. Sous une forme ou sous une autre, monarchie ou république, le matérialisme ne peut établir que le règne de la passion ou l'empire de la force. Anarchie ou despotisme, voilà son alternative, sa double solution au problème de la conciliation de la liberté et de l'ordre. Chose

singulière, les doctrines les plus hostiles entre elles se rencontrent dans un même principe. Hobbes, ce politique rétrograde, ce panégyriste résolu de la monarchie absolue, n'invoque point, on peut s'en convaincre en lisant M. Cousin, d'autres raisons que le républicain Spinosa pour fonder l'omnipotence de l'état, d'autre légitimité que celle qui permet aux publicistes révolutionnaires de proclamer la suprématie de la volonté pure du peuple, indépendamment des principes. La théorie de Danton, sauf la différence du souverain, est à peu de chose près celle de Borgia.

M. Cousin demande donc à la psychologie spiritualiste une théorie plus vraie du devoir et du droit. La métaphysique ici est plus que jamais d'un intérêt contemporain.

Me *respecter* moi-même, me *développer*, voilà ma règle, voilà ma fin. La raison la conçoit comme une obligation, l'activité l'embrasse comme un but. La solution morale du problème de la société est identique sous une face différente ou plutôt agrandie. Partie intégrante et responsable de l'ordre universel, je me dois, je dois à l'ordre et à son auteur de ne détruire ou de ne dégrader ni mon corps, ni mon intelligence, ni mes instincts, ni ma liberté. Je me dois en outre de leur donner tout le degré de perfection possible. En remplissant la première partie de ma destinée, j'évite le *mal;* par la seconde, je fais le *bien*. Or, les autres hommes n'ont pas une autre nature que la mienne. Comme à moi-même donc je leur *dois* respect, et comme eux j'ai *droit* à être respecté à mon tour. Cette vue épuise l'idée du droit. Je n'ai droit absolument, de la part de mes semblables, qu'au respect de mon libre développement, dans les limites de celui d'autrui. On n'a droit de même de me demander rien de plus. Voilà le règne pur de la *justice*. Qu'est-ce donc que l'*ordre?* C'est avant tout le respect réciproque. Qu'est-ce que la *loi?* C'est cette garantie écrite. Qu'est-ce que l'*état?* C'est la *justice* constituée et armée. On discute beaucoup sur l'ordre et sur la liberté. Loin d'être deux lignes parallèles qui se prolongeraient sans se rencontrer, ils forment à beaucoup d'égards un tout solidaire. Regardez-y avec un peu de réflexion : vous verrez que presque tout désordre est oppression, et que toute oppression est désordre. Qu'on aille au fond de cette théorie, qu'on en presse les conséquences : on se convaincra qu'elle répond, sans avoir à leur appliquer des argumens différens, à tous les systèmes erronés ou coupables, qu'ils s'appuient au droit divin ou au droit révolutionnaire, qu'ils prétendent justifier l'édit de Nantes et les dragonnades ou les excès de 93, qu'ils invoquent l'arbitraire des cours ou celui des rues.

M. Cousin n'a point à chercher une autre origine à l'*égalité*, cette idée qui a prêté à tant de confusions historiques, philosophiques, économiques, à la *propriété*, ce point de mire de tant d'attaques, que plus

d'un législateur n'a pas respectée par suite d'une conception fausse, que toutes les sectes socialistes détruisent ou dénaturent à l'envi. L'*égalité*, c'est tout simplement le droit commun au respect, à la protection. L'égalité dans la responsabilité, voilà l'égalité morale; l'égalité devant la loi, voilà l'égalité civile. Toute autre est chimère, tyrannie, iniquité de droit et de fait. La *propriété* est fille aussi de la liberté humaine s'appliquant à la matière, objet et instrument de notre activité comme le corps lui-même; elle n'est qu'un prolongement, une dépendance de ma personne, consacrée au même titre, et comme elle ayant droit à la protection de l'état. Voilà comment une logique impérieuse, ou, pour mieux dire, une observation loyale des faits de la nature humaine enchaîne indissolublement et rattache à la même racine psychologique les principes de tous les rapports sociaux, la liberté politique, l'égalité civile, la responsabilité, la justice rémunératrice, la pénalité, l'état et la propriété.

Telles sont les idées sur lesquelles M. Cousin revenait fréquemment dans ses cours avant qu'elles eussent acquis un si triste intérêt d'à-propos : ici, entrant en lutte directe soit avec l'école rétrograde, soit avec le matérialisme, soit avec l'esprit révolutionnaire, plus souvent exposant ses principes avec simplicité et calme au nom de la science, réfutant Hobbes et Helvétius, jugeant Ferguson, Smith et Reid, expliquant la *Critique de la raison pratique* de Kant, développant et rectifiant Platon, livrant à Locke un combat en règle, et donnant toujours à sa morale et à sa politique un développement parallèle. Dernièrement, à l'appel du péril, sous le feu de l'argumentation ennemie, nous l'avons vu rentrer dans cette large et savante exposition des principes sociaux, d'ailleurs plus militante par le fond des idées que par la forme, et, il faut le dire, plus faite pour convaincre les intelligences sérieuses que pour convertir les partis. La brochure de circonstance : *Justice et Charité*, n'a point montré M. Cousin sous un aspect nouveau. Principes, méthode, style, nous possédions tout cela dans ses précédens écrits. L'insurrection de juin, qui a été l'occasion de cette brochure, n'a pas provoqué chez lui les idées qu'il y exprime, elle n'en a provoqué qu'une mise au jour, s'il est permis de le dire d'une telle nature d'ouvrages, plus populaire.

M. Cousin a reproché à l'économie politique de Smith et de l'école anglaise, dans l'analyse qu'il en donne, de sacrifier au principe de justice celui de charité. Lui-même, nous devons le dire, n'a pas échappé à ce reproche. On a accusé M. Cousin de ne pas assez répondre à ces idées de charité, de fraternité, et, d'une manière plus générale, de ne pas accorder une part suffisante au *sentiment*. Un seul mot à ce sujet. Quel était le but de M. Cousin? C'était de faire de la morale une *science*. Or, quelle est la condition d'une science? C'est un élément universel

et fixe. La morale que M. Cousin enseignait, et qu'il formulait avec une rare netteté de vues et une remarquable rigueur de déductions, était une double protestation : protestation énergique contre le système de l'*égoïsme* né de la philosophie de la sensation; protestation plus douce, ferme toutefois, contre la *sympathie* de Smith et la doctrine *sentimentale* de Jean-Jacques, principe noble et séduisant, mais variable et plein de contradictions, pouvant tout aussi bien, réduit à lui seul, mener à la folie qu'à l'héroïsme. Aux combinaisons vulgaires et compliquées tout à la fois du calcul, aux entraînemens du sentiment, l'auteur des leçons de philosophie substituait une règle fixe, et, ne l'oublions pas surtout, obligatoire, absolue. Or, le sentiment non plus que l'égoïsme n'a rien d'obligatoire, et à qui demander l'absolu, si ce n'est à la seule faculté qui le donne, à la raison? De là le rôle subordonné du sentiment, subordonné, dis-je, mais non absent.

Le psychologue a tracé de main de maître l'analyse de cette intime et merveilleuse faculté sous les formes si habituelles et si vives de la satisfaction morale, du remords, de la pitié, de l'estime, sous les formes élevées de l'amour du vrai ou de la science, du bien ou de la vertu, du beau ou de l'art, du saint ou de la religion. Comment l'oublierait-il dans sa théorie de la société? L'auteur de *Justice et Charité,* en reconnaissant les difficultés et les périls de la charité, veut que le gouvernement de la société « ait un cœur comme l'individu, de la générosité, de la bonté; que, dans une certaine mesure, il veille au bien-être des citoyens, développe leur intelligence, fortifie leur moralité. — La justice, si on s'y renferme exclusivement, dégénère, dit-il, en une sécheresse insupportable. » Cette *certaine mesure,* il appartient aux sciences économiques et à la politique de la déterminer. C'est à elles de voir pour quelle part l'état, l'association, les individus, doivent concourir : problème périlleux qui se pose avec une impérieuse exigence aux esprits incertains, et qu'une génération n'épuisera pas!

Si l'on veut savoir ce qui nous séduit à la théorie morale dont nous achevons ici l'exposition, nous le dirons d'un seul mot : c'est qu'elle n'a pas l'air d'une théorie. Que si l'on nous présentait un système compliqué, érudit, palingénésiaque, oh! nous aurions plus de défiance. Ici, pour fondement de la politique, pour clause indispensable de toutes les réformes, pour préliminaire de toutes les améliorations conçues ou rêvées, M. Cousin nous offre quoi? la pratique de la justice et du devoir! Seraient-ce la aussi des utopies? Par la plus féconde des transformations, l'idéal de l'individu devient celui du genre humain. « De toutes parts, dit M. Cousin, on se demande où va l'humanité. Tâchons plutôt de reconnaître le but sacré qu'elle doit poursuivre. Ce qui sera peut nous être obscur; grace à Dieu, ce que nous devons faire ne l'est point. Il est des principes qui subsistent et suffisent à nous guider parmi

toutes les épreuves de la vie et dans la perpétuelle mobilité des affaires humaines. Ces principes sont à la fois très simples et d'une immense portée. Le plus pauvre d'esprit, s'il a en lui un cœur humain, peut les comprendre et les pratiquer, et ils contiennent toutes les obligations que peuvent rencontrer, dans leur développement le plus élevé, les individus et les états. » Ces paroles, qui vont jusqu'au fond même des cœurs et qui regardent avant tout le concours individuel comme nécessaire pour régénérer les sociétés, ne contiennent-elles pas plus de sens, je le demande, dans leur forte simplicité que les savantes combinaisons d'un mécanisme social auquel manquerait ce souffle sans lequel tout languit ou s'épuise en déchiremens et en convulsions stériles pour décliner rapidement, — le souffle moral?

III.

Il s'en fallait bien que ces doctrines, *réactionnaires* aux yeux des gens qui, en dehors de la morale, ont eu le bonheur de découvrir une politique capable de rendre l'individu bon et heureux sans qu'il s'en mêle, au besoin même malgré lui, parussent seulement innocentes sous la restauration. Ces mots de liberté, de raison, de droit, qui retentissaient si haut dans l'enseignement philosophique du jeune professeur, semblèrent autant de protestations séditieuses et d'allusions blessantes. S'épanchait-il, comme on l'a dit, à la fin de ses leçons, devant quelques disciples, en termes un peu trop ardens? Je ne sais. La restauration, en 1820, inaugurait ou plutôt poussait avec vigueur la politique qui devait, dix ans plus tard, la mener à l'abîme. Le second ministère Richelieu préparait la place à M. de Villèle. Le parti ultra ordonna à ce pouvoir indécis de persécuter et de frapper. Passif instrument de la majorité, le ministère persécuta et frappa. M. Guizot (tristes vicissitudes!), M. Tissot, M. Cousin, se virent destitués comme factieux. M. Cousin ne garda pas même sa conférence de l'École normale : il n'en fut pas exclus, mais, pour plus de précaution, l'École normale elle-même fut, peu après, supprimée, et M. Cousin licencié avec elle.

Durant ces temps de troubles et de soucis politiques, M. Cousin s'enferma plus que jamais dans la solitude de la pensée pure. C'est le moment de sa vie le plus fécond peut-être en publications et en travaux érudits. Chef d'école bien plus qu'homme de parti, il avait la passion des idées et médiocrement de goût pour ces controverses au jour le jour de la politique, qui ne sont guère moins stériles pour les acteurs que pour les témoins. Étudier les mouvemens de la pensée humaine à travers l'histoire mène nécessairement un esprit contemplatif, qui n'est point indifférent et égoïste, à s'intéresser aux événemens de son

temps; mais cette étude, qui inspire la confiance ou la résignation, a souvent pour effet de l'éloigner d'y prendre au moins de prime-abord une part intime et directe. Plus tard, dans tout le feu de la guerre engagée, au *Globe*, le rôle de M. Cousin vis-à-vis de ses jeunes amis fut surtout d'un modérateur, d'un conseiller bienveillant, mais parfois sévère. Très ardent dans cette opposition légale dont M. Royer-Collard était l'ame, plus hardi certainement dans cette voie et plus exigeant que ne l'était son maître, il ne laissait pas de voir avec quelque inquiétude ces pointes un peu vives de l'opposition de ses adhérens; il craignait, répudiant quant à lui toute participation, que, par-delà le ministère, ils ne frappassent sur le principe d'autorité, et par-delà les abus du clergé, sur le christianisme lui-même. Quand le plus illustre de ses disciples, M. Jouffroy, bien qu'infiniment plus calme et plus rassis en apparence, eut jeté ce cri éloquent : *Comment les dogmes finissent*, M. Cousin l'en réprimanda comme d'une brillante équipée. Il nous serait facile de le montrer ainsi en perpétuelle défiance contre ce côté de la philosophie qui relève du XVIIIe siècle, et qui prend aisément le rôle de l'agression, au lieu de se tenir simplement sur la défensive. Pour lui, en philosophie et en politique, il semblait compter dès-lors avant tout sur la vertu de l'affirmation, et croire qu'une vérité démontrée est bientôt un fait triomphant. Au lieu de se borner à nier le matérialisme et à en combattre les derniers restes par sa propre autorité, il publiait Proclus, Descartes, traduisait Platon, qu'il rendait accessible à l'intelligence française par de lumineux argumens; au lieu d'écrire contre le ministère, il continuait à enseigner une grande doctrine libérale, et se contentait de dire : Voyez! — Il y a loin de là au carbonarisme auquel on l'a dit à tort affilié (1).

Cette époque de la vie de M. Cousin représente assez bien la période souvent remarquée dans la carrière des hommes supérieurs, qu'on peut appeler celle du stoïcisme, période d'aspiration mêlée souvent, au sortir d'énergiques élans, d'amers dégoûts et de sombres découragemens. Sauf peut-être le découragement, qui, autant qu'il est possible d'en juger, semble avoir peu de prise sur cette ame douée d'une perpétuelle activité, qui prend si vivement à toutes choses, et paraît de tous points si bien trempée pour vivre; sauf peut-être ces inquiètes langueurs qui ne devaient pas rester étrangères à M. Jouffroy non plus qu'à René, ce moment fut, plus particulièrment pour M. Cousin, celui de l'épreuve. Atteint d'une affection de poitrine, pauvre d'ailleurs, dans son humble retraite, près du Luxembourg, il offre alors le spectacle d'un jeune penseur, ardent, passionné, calme pourtant dans le fond, grace à

(1) La seule société politique dont il fit partie fut une société publique qui se réunissait sous la présidence de M. de Broglie.

la sécurité que donne une pensée fermement assise. Sans se laisser ni détourner ni abattre, en dépit d'un immense besoin personnel d'expansion, il ne craint pas d'affronter les fatigues ingrates d'un labeur pour ainsi dire anonyme. Il traduit, il édite, il restaure; il commence, en un mot, avec une vigueur et une suite qui ne se démentiront pas, à travailler à l'accomplissement de l'éclectisme. Cette entreprise, par sa nature même, ne pouvait avoir pour fondement que la restitution complète de tous les grands monumens alors dédaignés ou oubliés de la philosophie ancienne, de celle du moyen-âge et de la philosophie du XVIIe siècle, qui partageait elle-même, malgré sa date récente, avec Platon et Aristote, les honneurs du dédain des contemporains. Le futur éditeur des *Pensées* de Pascal ne recula devant aucun travail : courant, s'il s'agissait de donner les ouvrages inédits de Proclus, dans le nord de l'Italie pour collationner les manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne et de la bibliothèque de Saint-Marc; plus tard, arrachant à la poudre du moyen-âge les écrits d'Abélard, dont il vient de publier les œuvres précédées d'une préface en latin; ne prenant pas moins de peine sur certains passages du texte de Platon que sur la pensée même, et portant dans ce genre de recherches toute la passion d'un philosophe et d'un philologue de la renaissance. C'était une véritable renaissance en effet. Par l'énergie de l'impulsion et la beauté des modèles qu'il donnait, M. Cousin fondait cette école historique qui a élevé des monumens durables à la philosophie des différentes époques. Ce mouvement se propageait surtout à dater de 1830, après les leçons de 1828 et de 1829 et l'enseignement subséquent de l'École normale. En 1822, M. Cousin était réellement le seul historien sérieux de la philosophie.

Deux épisodes coupent, sans l'interrompre, cette vie toute dévouée au travail : l'un est cette amitié avec Santa-Rosa, le chef héroïque de la révolution piémontaise de 1820, que M. Cousin a racontée en des pages admirables, les plus attachantes peut-être qu'il ait écrites (1); l'autre est sa prison d'Allemagne. En 1824, M. Cousin, faisant un voyage scientifique, passe à Dresde. On l'arrête sous l'étrange inculpation d'avoir cherché à corrompre le commandant de la place, qu'il excitait, disait-on, à la révolte. Livré par la Saxe à la Prusse sur un chef d'accusation qui ne pouvait guère plus mal tomber, il passe plusieurs mois en prison à Berlin. On reconnaît enfin que le traducteur de Platon n'a pas voulu soulever Dresde; le gouvernement prussien le met en liberté. M. Cousin achève son séjour à Berlin, commencé de cette façon quasi-tragique, dans la docte et pacifique compagnie de Schleiermacher et de Hegel, et revient en France, en 1825, reprendre ses travaux, ses amis et ses espérances constitutionnelles.

(1) Voyez l'article sur *Santa-Rosa* dans la livraison de la *Revue* du 1er mars 1840.

Les longues disgraces sont rares sous le gouvernement représentatif. La persécution est un état de passage; on le prend, on le quitte, il est rare qu'on s'y arrête. Trop de bouches boivent tour à tour à la coupe de ciguë et s'en partagent les gouttes pour qu'elle tue personne. M. Cousin eut encore deux années à souffrir. Les élections de 1827 firent prendre aux choses une face nouvelle. M. Royer-Collard se vit appelé à la présidence de la chambre, M. de Martignac au ministère. L'œuvre de réparation ne tarda pas à commencer; M. Guizot et M. Cousin, en 1828, reprirent leur chaire. C'est ici le point culminant du professorat de M. Cousin. Cette année 1828, où MM. Villemain, Guizot et Cousin charmaient et captivaient un auditoire qui s'étendait bien au-delà de l'enceinte de la Faculté, peut passer pour sans égale depuis Abélard dans les annales de l'enseignement français. C'est là que s'était concentré le plus puissant intérêt du moment. Au dire de ceux qui l'ont entendu, M. Cousin se distinguait par la verve entraînante, la vigueur, l'élan, la franchise incomparable de l'allure. Son charme était dans son énergie même, dans le feu de sa parole. Il s'imposait à son auditoire résolûment et le dominait tout d'abord. C'était vraiment dans sa beauté fière et dans sa puissance aimée le despotisme de la parole. Le ton convaincu, l'air souvent inspiré, une pensée qui tantôt s'épanchait avec aisance et souplesse, tantôt se repliait sur elle-même avec force, suivant qu'il déroulait la logique rigoureuse des lois de l'histoire ou le spectacle mobile de la pensée et de la vie, tout cela complétait en lui l'image du philosophe-orateur, parlant non d'un cap Sunium à quelques disciples soumis, mais du haut d'une tribune à un auditoire cherchant avec émotion, sous la vérité éternelle, la vérité du jour.

Traduit en plusieurs langues et reproduit par les journaux du temps, critiqué leçon par leçon, soumis, comme l'eussent été des discours politiques, à la double épreuve de la censure des feuilles radicales et des feuilles ultra-monarchiques et religieuses, objet de réfutations et de commentaires scientifiques, le cours de 1828 est trop universellement connu pour que nous en présentions l'analyse. J'insiste cependant sur ce point, qu'il fut, par la nature même des sujets, une grande innovation dans la philosophie française. Un seul homme (je ne parle pas de Saint-Martin, *le philosophe inconnu*) avait touché hardiment à ces grandes thèses vivantes de l'histoire, seules capables de captiver un public habitué aux grands spectacles, et cet homme était un ennemi des philosophes et des temps nouveaux, Joseph de Maistre. L'ame de Joseph de Maistre a ressenti profondément le contre-coup des révolutions qui ont ébranlé et changé la face du monde; c'est par là que, bien qu'il nous heurte et nous choque à tout instant, il nous intéresse, quoi que nous en ayons. Ces révolutions n'avaient pu troubler le calme de l'école philosophique régnante. Faite à l'image de la chimie de Lavoi-

sier, il semble que l'idéologie soit indifférente, comme cette science de la matière, au mouvement des affaires humaines. Nul souffle du dehors n'y pénètre. Le grand problème religieux, humain, historique, qui sort de toutes ces ruines, elle ne le voit pas. Je me rappelle ici involontairement ce qu'on raconte de M. de Tracy, le célèbre idéologue. Prisonnier, condamné à mort, il est détenu à l'Abbaye; l'appel des noms retentit pour l'échafaud; le sien peut s'y trouver : n'importe! il médite; rien ne trouble son attitude recueillie; il n'entend rien, il ne voit rien; maître, pour la première fois, de son système, il en fixe les principaux traits sur le papier, il note les métamorphoses merveilleuses de la sensation, comme un Archimède de la pensée pure : image héroïque de la pensée se contemplant elle-même et s'abstrayant, dans cette étude, même des révolutions, même du bourreau! Le XIXe siècle n'était pas tenu de pousser si loin le détachement. Il se devait à lui-même, ou plutôt la philosophie lui devait de dévoiler et de comprendre autant que possible le sens des agitations humaines. La psychologie individuelle appelait comme complément une philosophie de l'humanité. L'histoire, arbitrairement chassée de la métaphysique par le génie abstrait et solitaire de Malebranche, en reprenait possession de vive force sous la pression de prodigieux événemens, tous marqués du caractère de la pensée. L'Allemagne avait donné l'exemple, la France suivit.

Sur ce terrain si neuf, M. Cousin rencontrait encore ses ordinaires ennemis, l'école ultramontaine, le scepticisme, le matérialisme. L'école ultramontaine voyait, dans ces laborieux développemens et dans ces mouvemens agités des peuples, des expiations, des châtimens, expiations sans terme ici-bas et châtimens sans progrès; le scepticisme en triomphait comme d'un jeu du hasard; le matérialisme y saluait son vieil allié, la force, ou bien, par la plus radicale des transformations, embrassant avec ardeur la vie et s'illuminant de ses splendeurs, d'incrédule devenu prophète, il annonçait la bonne parole de l'indéfinie perfectibilité. A la place du mystère, du dédain, de l'illuminisme, M. Cousin chercha d'une manière ordinairement moins aventureuse que Hegel, mais souvent et trop souvent peut-être sur les traces du philosophe allemand, l'application des lois de la philosophie à l'histoire de l'humanité. Il montra dans la philosophie un produit nécessaire de l'esprit humain, dont il compta les besoins fondamentaux, les idées générales : l'idée de l'utile (sciences mathématiques et physiques, industrie, économie politique); l'idée du juste (société civile, état); l'idée du beau (art); l'idée de Dieu (religion et culte); la réflexion ou la philosophie, dernier développement de l'esprit humain embrassant rétrospectivement les sphères précédentes, dont elle possède seule les principes et le secret. C'est à développer ces principes qu'est consacré le cours de 1828, le plus remarquable peut-être des livres de M. Cousin

sous le rapport oratoire, un des plus féconds en vérités d'un ordre supérieur, sinon un des plus purs d'erreurs et d'exagérations comme doctrine. Bien de l'arbitraire, sans doute, se glissait dans ces généralisations si hardies et si hautes, et la réalité dans son jeu varié et compliqué dérange plus d'une fois l'imperturbable régularité de cette logique qui s'impose si fièrement de par l'autorité d'une irrésistible éloquence. Ces thèses fameuses sur l'infini, le fini et leur rapport, et sur les époques historiques qui rigoureusement y correspondent, cette nécessité éternelle de la guerre, cette périodicité presque fatale des systèmes philosophiques et des événemens humains, il me paraît plus aisé et peut-être plus consolant et plus doux de les admirer sous la plume de l'écrivain que d'y ajouter foi. Quoi qu'il en soit, demandant à la philosophie l'explication de l'histoire, interrogeant à sa lumière l'Orient, la Grèce, Rome, le moyen-âge, les temps modernes, le rôle des lieux, des peuples, des grands hommes, M. Cousin touchait avec grandeur, en les résolvant quelquefois, à tous les problèmes, et scellait cette alliance de la philosophie et de l'histoire éclairées l'une par l'autre, qui allait si bien à l'esprit du XIXe siècle.

Dans son cours de 1829, vaste tableau de la succession des écoles depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIXe siècle, qui donne à la grande idée de l'identité de l'esprit humain, à travers la diversité des lieux et des époques, partout mise en lumière par l'illustre écrivain, une nouvelle et plus claire confirmation, M. Cousin se montre doué entre tous de cette éminente faculté du critique, l'intuition, la divination, qui complète, vivifie et parfois en partie supplée l'étude. Nulle histoire n'avait été conçue avec cette régularité de plan et ce procédé entraînant d'exposition. M. Cousin excelle à poser les philosophies en présence, à les mettre aux prises; ce sont des batailles d'idées où rien n'est laissé à la fortune, où tout est clair parce que tout y tient à l'esprit et en dépend, et dont le résultat est toujours quelque vérité survivante dont les doctrines à venir feront leur profit. Personne, si ce n'est en quelques morceaux M. Royer-Collard, n'a su donner un pareil attrait à des luttes purement abstraites. Les systèmes, dans le brillant tournoi, dans la lice incessamment ouverte dont la vérité est le prix, viennent tour à tour prouver leur force, puis leur faiblesse, et, après s'être épuisés d'efforts en partie stériles, en partie fructueux, transmettre l'idée féconde à leurs vainqueurs et à leurs successeurs. *Et, quasi cursores, vitaï lampada tradunt.* Ce mélange de déductions, de faits, d'idées, compose un tout des plus solides et des plus intéressans. Le volume entier consacré à Locke est une application détaillée de cette méthode, si ce n'est que l'analyse et la discussion y reprennent, à côté et au-dessus de la simple exposition et du jugement succinct, la place qu'elles occupaient dans les premiers cours. Dans cette réfutation

du sensualisme, toute la psychologie à peu près se trouve ramassée. C'est le livre classique de M. Cousin, le plus répandu dans l'enseignement aux États-Unis et en France.

La révolution de 1830, accueillie plus que désirée par M. Cousin, ne l'arracha pas à ses calmes études, et les instances même de M. Royer-Collard ne purent le décider à entrer dans la politique active. Plus tard il fut promu à la pairie à titre de membre du conseil royal de l'instruction publique. Son enseignement continua, non plus à la Faculté des Lettres, où il avait cédé son cours à M. Jouffroy, mais dans l'enceinte plus modeste de l'École normale, jusqu'en 1840, année où il devait être appelé au ministère de l'instruction publique, sous la présidence de M. Thiers. Comme directeur de l'École, comme chef de la section de philosophie au conseil royal, il réorganisa l'enseignement, alors stérile ou nul, de la philosophie. Un spiritualisme décidé fut du moins enseigné d'un bout à l'autre de la France, et une morale honnête prêchée à la jeunesse. Je sais qu'on attaque cet enseignement. Je n'ai pas mission de le défendre; tout ce que je tiens à dire, c'est qu'un tel enseignement, non point systématique, non point éclectique, mais spiritualiste, a sa place nécessaire dans le cercle de l'éducation publique, dont le niveau sans lui s'abaisse, et qui perd en lui comme sa conclusion. On l'a dit avec raison : ce qu'il faut à la jeunesse après les exercices lettrés et scientifiques où se passent les premières années, ce sont des principes qui mûrissent tout ce travail antérieur et en donnent comme le secret à l'esprit. La société laïque, par la diffusion des grandes vérités métaphysiques et morales démontrées par la raison, prouve surtout qu'elle n'abdique point sa part de pouvoir spirituel.

Est-ce un sacrilége que de réclamer pour la philosophie cette part d'instruction, de prédication, d'action profonde et régulière? Achevons de marquer à cet égard la pensée tout entière de M. Cousin.

L'alliance de la philosophie et du christianisme, tel est, on le sait, le but avoué de l'auteur des *préfaces* de Pascal et de la *Défense de l'Université et de la Philosophie*. Cette pensée est-elle sincère? Ce but est-il possible? Possible, n'est-il pas dans l'état actuel des esprits plus que jamais nécessaire de l'atteindre? J'interrogerai M. Cousin sur tous ces points brièvement, mais avec netteté.

D'abord quels sont-ils donc, ces sérieux, ces redoutables argumens que l'on invoque pour en douter? La plupart du temps je ne sais quelles saillies humoristiques, colportées, envenimées, que les ennemis n'oublient pas, alors que l'auteur ne s'en souvient plus, et dont il eût souri, je le parierais, la minute d'après : boutades échappées à l'impression du moment, qui, fussent-elles prises au pied de la lettre, constitueraient, aux yeux des plus ombrageux inquisiteurs, une accusation d'hérésie, un grief de protestantisme, si l'on veut, non un crime

d'impiété. Tâchez donc d'être un peu justes, messieurs! Vos paroles n'ont-elles jamais dépassé vos intentions? Avez-vous eu toujours, vous, si violens dans vos écrits, l'exacte mesure du langage dans les conversations du coin du feu? Ne vous serait-il donc pas possible, sans avoir besoin d'aller là-dessus jusqu'où vont vos casuistes, de distinguer à l'égard de vos adversaires ce qui est le fond et l'état ordinaire de l'ame de ce qui n'en est que le caprice passager? Le sentiment d'une injustice soufferte ne peut-il arracher de ces expressions, comme à chaque instant la partialité vous en arrache de plus vives et de plus amères? Allons, souvenez-vous de vous-mêmes, et il ne vous faudra que bien peu de justice pour être tant soit peu charitables! Pour nous, ces mots authentiques ou fabriqués, ces historiettes qui courent de bouche en bouche sur ce qu'un homme public a dit ou n'a pas dit, ce grand feu que la haine ou simplement la malignité se plaît à allumer d'une très fugitive étincelle, tout cela nous semble vraiment ne pas mériter le bruit qu'on en fait. Une vie signifie plus qu'un mot; une suite d'idées non démentie et de sentimens dont l'accent n'a rien d'équivoque serait en tout cas plus concluante qu'une saillie. Ce qui nous paraî établir péremptoirement chez M. Cousin la sincérité d'une pensée d'alliance de la philosophie et du christianisme, c'est sa parfaite conformité avec l'entreprise générale du philosophe. Comment concevrait-on qu'il se fût montré toute sa vie passionné pour la vérité philosophique déposée dans les systèmes, à ce point d'en extraire dans des théories imparfaites les moindres parcelles, et qu'il restât aveugle ou indifférent à ce merveilleux ensemble de vérités qu'on appelle la religion chrétienne? Ne serait-il pas singulier qu'il eût pris pour devise dès ses premiers débuts : raffermir et non ébranler, unir et non diviser, — et que de cette œuvre de raffermissement et d'alliance il exceptât — quoi? le christianisme! Une telle contradiction est contre toutes les vraisemblances, quand même elle ne serait pas contraire à tous les monumens écrits de la pensée de M. Cousin, à ses affirmations réitérées. Sans doute, dans le champ de la spéculation, l'indépendance philosophique se déploie en toute plénitude, elle n'a nul compte à rendre des explications qu'elle donne de toutes les questions qui l'intéressent; mais où la conscience universelle redevient compétente, où la foi religieuse peut faire entendre de justes réclamations, c'est lorsque la philosophie présente aux hommes des conclusions immorales, insensées ou impies. Le droit de la philosophie, c'est d'expliquer, suivant telle formule qu'elle croira vraie, tout ce qui compose l'objet éternel de la science, mais sous la condition de ne méconnaître aucune de ces vérités qui forment le patrimoine naturel de l'espèce humaine, ou qui sont le fruit sacré du temps et de la civilisation. Telle est, en substance, la doctrine de M. Cousin.

Au point de vue du fonds métaphysique et des conclusions morales, il a donc parfaitement le droit de dire que la philosophie spiritualiste et le christianisme sont d'accord. Oui, l'unité de Dieu, sa spiritualité, sa providence, sa perfection proposée en exemple à l'ame humaine créée à son image, le libre arbitre, la responsabilité, la dignité, l'immortalité de cette ame qui conserve sa personnalité, le pouvoir et le devoir pour elle, durant la vie, de s'élever vers son Créateur, l'idée de l'égalité et de la fraternité des hommes, voilà les idées auxquelles la philosophie aboutit au nom d'une observation bien conduite et de la raison sérieusement consultée. Pour la philosophie comme pour la religion, aux yeux du traducteur de Platon, du disciple de Descartes et de Leibnitz, comme à ceux de l'auteur du *Traité de l'existence de Dieu* ou du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, le mot de la vie est épreuve. Pour la morale, au point de vue social et pratique, qu'on nous montre donc entre les deux doctrines l'ombre d'une différence!

Est-ce à dire qu'il faille, à cause de cette identité d'enseignemens, que le christianisme s'efface devant la philosophie, ou que la philosophie disparaisse devant le christianisme? M. Cousin ne le pense pas. Faire pénétrer le sentiment chrétien dans la philosophie, la lumière philosophique dans l'ombre du sanctuaire, ce n'est point identifier deux puissances diverses d'origine, différentes par les procédés, et destinées, chacune pour sa part, à satisfaire des besoins spéciaux et distincts de la nature humaine. La religion et la philosophie, alors même qu'elles s'entendent le mieux, n'en représentent pas moins plus particulièrement : l'une, l'inspiration, l'enthousiasme, le mystère, la foi, l'autorité; l'autre, la réflexion, la méthode, la clarté, l'examen, l'indépendance. Toutes deux exercent dans la société un ministère spirituel, mais elles l'exercent en s'adressant dans les ames à des mobiles divers, en leur parlant un langage approprié à la diversité des temps et des natures. Nous savons qu'on reproche à M. Cousin de prétendre, par cette distinction, renvoyer dédaigneusement le christianisme aux masses et prophétiser son absorption définitive par la philosophie. Que M. Cousin considère le christianisme comme plus indispensable aux masses privées de toute autre culture, cela ne saurait être contesté; mais il y a si loin dans sa pensée d'un tel sentiment au dédain, qu'il ne croit pas pouvoir donner aux masses un gage plus vrai de sympathie que de les adresser au christianisme, et au christianisme un plus décidé témoignage de respect, que de lui confier les masses, c'est-à-dire le genre humain. Il professe que la religion et le culte sont d'une nécessité aussi éternelle que les besoins du cœur et que les conditions de la société. Nous croyons donc pouvoir conclure que M. Cousin, sans un vain étalage d'orthodoxie, sans aveugle optimisme, regarde comme

fondamentale l'union du christianisme et de la philosophie, et comme nécessaire à la civilisation leur coexistence régulière au sein de la société.

Que si une telle conviction avait encore besoin d'être justifiée, qui serait plus capable de lui donner gain de cause que le double spectacle de l'histoire du passé et de l'état des esprits? Qu'avons-nous vu jusqu'à présent? Tantôt la religion dominant seule, nourrissant d'abord les ames de vérités pures et de sublimes espérances, couvrant et fécondant le sol de ses bienfaits sans mélange, puis, par la suite des temps, faute du contrôle sévère de l'intelligence et de la critique, accueillant peu à peu et cachant sous son manteau les ignorances, les superstitions, les persécutions, les convoitises; tantôt la philosophie proclamant la liberté, la tolérance, l'égalité humaine, mais, privée de l'esprit religieux, devenant bientôt destructive et impie, aboutissant aux saturnales de 93, au scandale honteux et impie du couronnement, sous la plus impure des images, de je ne sais quelle raison matérialiste déifiée par la passion en délire. Après une telle expérience, la société ne verra-t-elle donc se lever jamais des jours où, dans leur développement parallèle et pacifique, la philosophie et la religion la serviront de concert par leur rivalité sans haine et par leurs efforts sans hostilité, où la philosophie sera pour la religion comme un stimulant actif et énergique de liberté, de tolérance et de progrès, où la religion sera pour la philosophie comme le rappel éternel de ces vérités morales sans lesquelles la lumière philosophique n'est qu'une fausse lumière, et le progrès social qu'un progrès menteur. L'idée de la personnalité distincte et permanente de l'homme et celle de l'épreuve opposées à la divinisation de l'humanité par le socialisme panthéistique et à la théorie de la jouissance à tout prix, n'est-ce pas un terrain sur lequel religion et philosophie peuvent s'entendre pour combattre le combat de la vérité contre le grand mensonge contemporain?

En se rattachant de plus en plus au siècle qui a donné le modèle jusqu'à présent le plus accompli de cette alliance, en relevant le drapeau, trop long-temps éclipsé devant Locke et l'Angleterre, devant Reid et l'Écosse, devant Schelling et l'Allemagne, de la philosophie du XVIIe siècle, de la philosophie de Descartes, M. Cousin a donné un gage décisif à cette pensée d'union. Les folies de l'école hégélienne n'ont pas, il le déclare avec plus de force encore dans sa nouvelle édition, d'adversaire plus décidé; on ne peut que l'en féliciter vivement. Rien ne pourrait faire plus de tort à la philosophie spiritualiste que cette imputation de germanisme dont elle rejette nettement la solidarité. M. Cousin s'est sans doute parfaitement défendu contre le reproche, assez singulier en effet, de manquer de patriotisme en philosophie. Il a pu prouver qu'il était légitime et bon de faire en métaphysique ce qui

avait lieu simultanément pour la critique littéraire étendant sa vue par l'étude comparée de l'Angleterre, de l'Allemagne, de toutes les littératures européennes; mais il y aurait danger à prolonger pareille œuvre outre mesure. Entre la pensée non moins réglée que libre de Descartes et de Bossuet et la spéculation délirante de la moderne Allemagne, entre la psychologie et la morale d'une part et de l'autre les doctrines sociales étayées sur l'athéisme qui débordent de l'hégélianisme sur l'Allemagne et sur la France, il ne saurait y avoir rien de commun. Ayons désormais cet orgueil de croire que ce ne doit plus être à nous d'aller vers l'Allemagne, mais à l'Allemagne, redevenue sage, de venir à nous. Que si elle aspire du moins à garder une domination légitime, qu'elle produise un nouveau Leibnitz pour combattre et pour corriger ses modernes Spinosa.

Quelles que soient donc les vicissitudes réservées dans l'avenir à la philosophie française, rien ne pourra retirer à M. Cousin l'honneur d'avoir établi sur les bases les plus fermes une doctrine conservatrice et libérale tout ensemble, dont la fécondité est loin d'être épuisée. Les éminens services du réformateur de l'école française ne seront pas plus contestés en ce qui touche l'histoire de la philosophie, dont il est parmi nous le créateur. Esprit d'une élévation supérieure et d'une merveilleuse étendue, M. Cousin, sans être placé au nombre des grands inventeurs, prendra rang certainement parmi les rénovateurs et les inspirateurs les plus puissans de la pensée philosophique. Si la doctrine dont lui-même est l'apôtre ne réalise pas l'idée de cette science universelle, idéal éternellement poursuivi par l'ambition de la pensée, si elle ne renferme pas le résumé de tous les progrès, du moins elle ne fait obstacle à aucun, car elle est par excellence l'impartialité, la tolérance, l'étendue, car elle touche à tous les perfectionnemens par la morale. Pour se compléter elle-même et pour agir plus fortement sur le siècle, ce sera sa tâche désormais indispensable de renouer l'antique alliance, aujourd'hui trop relâchée, de la philosophie avec les sciences mathématiques et physiques, avec la physiologie et l'histoire naturelle, ce sera son devoir de resserrer plus étroitement encore les liens qui l'unissent aux sciences sociales, auxquelles seule elle peut donner une ame et une organisation supérieure.

A ce point de vue de l'influence de la philosophie s'unissant à la haute économie politique, à la science des rapports sociaux, si prodigieusement embrouillée de nos jours par l'esprit de secte et par les passions, nous sommes loin de croire que le rôle de M. Cousin soit achevé encore. Il a trop bien prouvé que la muse austère sait, elle aussi, quand il le faut, manier l'épée du combat, pour que ses facultés, encore si animées de ce souffle de jeunesse qui leur prêta tant d'éclat, puissent demeurer oisives en présence du danger social. *Justice*

et charité et la profession de foi du *Vicaire savoyard,* que M. Cousin a cru opportun de réimprimer, ne suffisent pas; il nous faut sa parole, son concours dans la crise présente. M. Cousin, en dépit de cette imagination que quelques-uns lui reprochent, a reçu comme don éminent un bon sens à l'épreuve des systèmes, qui, suivant la forte expression de Bossuet, semble jaloux surtout *de tenir les deux bouts de la chaîne.* Il appartient aux esprits conciliateurs et fermes d'intervenir à propos dans ces ardens débats qui soulèvent souvent plus de poussière qu'ils ne font jaillir de clartés.

Pour s'adresser à la foule, pour attirer même les esprits sérieux, il ne suffit pas de nos jours d'être philosophe, il faut être écrivain; c'est un mérite que nul du moins n'osera contester à M. Cousin. Ce style unique de notre temps et qui n'a pas cessé de gagner en sérénité et en pureté sans perdre de sa chaleur et de sa force, depuis les leçons prononcées sous la restauration jusqu'aux beaux argumens de la traduction de Platon, et jusqu'aux préfaces apologétiques des *Fragmens,* atteint sa perfection dans les récens morceaux sur le scepticisme philosophique de Pascal (1). Ce qui le distingue entre tous, c'est l'ordre, la beauté régulière des développemens, un art profond en partie caché par un grand naturel; c'est surtout une vivacité, une énergie incomparables, un ton de maître, une phrase savante, mais aisée et flexible, qui tantôt se développe et se déploie en majestueuses et souples périodes, tantôt, s'accourcissant, se replie sur elle-même et s'aiguise en traits acérés. Peu d'images, mais choisies et ornant moins le sujet qu'elles ne l'éclairent; nul enjolivement, nul soin puéril, le style grec avec la netteté et la pureté sévère de la ligne doucement éclairée d'un certain reflet de grace platonicienne; peu de clair-obscur et de demi-teintes comme chez Chateaubriand et Lamennais. Aucun langage n'est plus fidèle, avec un caractère d'ailleurs distinct, à la tradition du XVIIe siècle, dont il s'approprie curieusement les secrets. On sait avec quelle piété, dans sa passion pour cette admirable langue du pur Louis XIV et de la fin de Louis XIII, M. Cousin s'applique à en rétablir le texte exact, à en recueillir les moindres traits. Ses travaux sur Blaise et sur Jacqueline Pascal ne sont pas seulement des modèles consommés d'éloquence, mais des chefs-d'œuvre de cette intelligente et délicate érudition qui n'appartient qu'aux artistes en fait de langage. Là-dessus, il ne faut pas seulement le lire, il faut l'entendre. Il n'a pas médité Pascal, il l'a vu et entendu. Mme Angelique Arnaud l'héroïque, la sainte Mme Agnès, la belle, la fière, la languissante, la subtile Mme de Longueville, sont pour lui des figures vivantes; il les a quittées tout à l'heure. Il sort de Port-Royal pour vous en donner des nouvelles toutes fraîches.

(1) Voyez les livraisons de la *Revue* du 15 décembre 1844 et du 15 janvier 1845.

L'imagination de M. Cousin comme philosophe et comme écrivain est d'une espèce à part dans notre tradition et dans notre siècle. Elle n'a ni cet air de mystère ni cette singulière exactitude de géomètre au sein des rêves qui caractérise Malebranche; elle n'a que rarement et par courtes échappées la mélancolie moderne; ses attributs éminens sont l'enthousiasme, le mouvement, l'élévation, l'éclat. Je termine par un trait à l'adresse de nos écrivains, souvent les plus illustres; nul n'ignore plus que lui cette plaie de notre littérature, le remplissage. Tout est soutenu, mûri lentement dans ce qu'il écrit. Le style de M. Cousin ne réunit pas à un degré égal toutes les qualités, mais il a les principales de la grande manière, lumière, vivacité, hauteur. S'il n'est pas le plus complet, il est assurément le plus parfait de notre temps.

Ces qualités *primesautières* qui survivent sous l'appareil même de la science, ce jet heureux, inspiré, qui éclate sous l'énergique travail de la diction, admettent, supposent presque les dons de l'improvisateur et du causeur. Qui n'a pas entendu M. Cousin, je le répète, peut connaître les idées du philosophe, il ne connaît pas l'homme. Gardez-vous de croire que le talent oratoire de M. Cousin soit tout entier dans le mémoire sur la *Défense de l'Université et de la philosophie,* lu à la chambre des pairs. Non, c'est dans la parole soudaine qu'il se montre surtout, c'est alors, sous l'impression d'une passion vive et d'une pensée excitée, que cette nature d'orateur, d'homme d'esprit, s'exalte, se dégage, éclate en tout son jour, pleine de verve énergique, piquante, plaisante, toujours d'imprévu. Le geste, l'organe accentué et flexible, qui se prête également au pathétique et à l'ironie, cette espèce de *furia francese,* qui, à la tribune comme sur le champ de bataille, s'allie si bien à une sorte de grace relevée, font de M. Cousin un improvisateur du premier ordre et une physionomie oratoire des plus frappantes qui se puissent voir. On se dit qu'il eût été un admirable tribun, s'il eût daigné l'être; mais ce qui distingue son éloquence de l'éloquence des tribuns, ce qui ne l'abandonne guère dans le courant des affaires, c'est un sens d'une rare vigueur, un jugement ferme et haut, qui le rendent soit dans les conseils publics et dans les matières d'administration, soit dans le privé, un conseiller d'ordinaire si sûr et de si grand secours. On a fait à la raison des philosophes la réputation d'être plus énergique que sûre. Le raisonnement qui se développe avec simplicité et comme en droite ligne dans les sphères de l'abstraction éprouve souvent, on le conçoit, une sorte d'éblouissement devant les données si complexes de la pratique. M. Cousin, dans cette longue familiarité avec la pensée philosophique, n'a rien perdu de cette étendue et de cette pénétration du coup d'œil qui embrassent dans un objet les points de vue les plus divers, qui tiennent un compte rigoureux de l'obstacle, qui démêlent le réalisable du chimérique. Ses écrits sur l'instruction primaire, qui ont

servi de base à la célèbre loi de M. Guizot, cités plus d'une fois comme autorité au parlement et traduits en anglais, adoptés comme manuels par l'état de New-York, attestent bien vivement cette intelligence nette des questions pratiques, reconnue par les deux pays les plus positifs du monde. Spontanéité et réflexion, ces deux mots empruntés à la langue philosophique de M. Cousin, le peignent lui-même au vif. C'est son caractère le plus distinctif, entre toutes les individualités contemporaines les plus complètes, d'associer ces deux qualités contraires au degré le plus éminent dans sa personne comme dans son talent. Si sa pensée est remarquable par une certaine force de concentration, sa conversation est l'image même de la vie dans son expansion la plus riche.

On dit tous les jours que l'esprit de conversation est perdu en France. Il serait facile d'opposer plus d'un brillant démenti à cette hautaine condamnation du temps présent en matière d'esprit. M. Cousin est certainement un de ces démentis. Il est difficile également de rendre d'une manière vivante à ceux qui ne l'ont pas vu l'étincelant causeur et de le reproduire pour ceux qui l'ont approché. Tout parle en M. Cousin, le visage, les yeux et le geste. C'est un spectacle des plus attrayans et parfois des plus saisissans que cette parole d'une variété infinie embrassant tout dans sa sphère, les idées et les individus, l'art et la philosophie, l'histoire ou simplement la nouvelle du jour; tantôt s'attachant fortement à quelque grand sujet et s'élevant jusqu'à l'enthousiasme, non moins transportée par l'image du beau que par l'idée pure; tantôt vagabonde, courant sur la cime de tout objet avec une spirituelle légèreté, gravant d'un trait, peignant d'un mot, aventureuse comme la fantaisie. M. Cousin, quand il cause, a sa muse, muse capricieuse, qui, comme celle du poète, tour à tour se borne à docilement lui obéir, tour à tour semble l'assaillir et lui faire violence. La passion peut avoir ainsi sa minute, son éloquent quart d'heure; le point de vue exclusif, son règne d'un moment, comme par revanche contre l'éclectisme, comme par représailles de l'homme contre le philosophe; mais attendez un peu : le mot excessif aura bientôt son adoucissement ou son correctif; l'imagination va trouver tout à l'heure son maître; le jugement impartial, la raison étendue ne tardera pas à rentrer en possession de tous ses droits. L'imagination, chez M. Cousin, est tantôt une sujette qui rend à sa pensée les plus grands services, tantôt une esclave frémissante. Elle s'associe trop bien pour la dominer tout-à-fait et aux longs desseins qui supposent une volonté persévérante, et à une prudence profonde qui demande une intelligence et une ame parfaitement maîtresses d'elles-mêmes. Mais ce qui saisit dans l'homme au premier abord, c'est cette faculté d'artiste qui frémit à tout souffle, toujours active, toujours prête, dieu intérieur de la pensée, ou *diable au corps*, comme dit Voltaire avec moins de révérence et plus d'esprit.

Revenons au fond des choses, *ad graviora*... Ces nobles thèses, cette généreuse propagande de spiritualisme, de liberté, de justice, dont M. Cousin a été parmi nous l'ardent propagateur, sont-elles destinées à s'effacer devant l'indifférence, le dédain calculé ou l'hostilité aveugle des uns, devant la hardie négation des autres? Seront-elles sacrifiées à la fois comme des témérités inquiétantes, de folles utopies, d'impies tentatives, et comme des rêves rétrogrades, indignes de la sagesse des nouveaux docteurs? C'est avec un sentiment de tristesse, et non parfois sans inquiétude, que l'on se pose de telles questions. Pour nous, du moins, nous le disons avec une conviction entière : les atteintes portées à la philosophie au nom d'un mobile ou d'un principe quelconque, qu'il s'appelle la peur, l'intérêt, ou qu'il usurpe le nom de la religion, ces atteintes seraient un déplorable augure pour l'avenir d'une civilisation qui ne s'est élevée en définitive, qui ne s'est épurée des corruptions de la barbarie que par la foi dans les principes, le courage héroïque et les efforts persévérans du génie humain. La doctrine pusillanime et imprudente qui croirait couper le mal à sa racine, en traitant comme dangereuse et sacrilége cette libre activité intellectuelle, n'arriverait pas même par son triomphe aux fins qu'elle se propose. Accréditée par le désespoir, son unique effet serait de mener les esprits désenchantés à un repos brutal, ou d'exalter le développement des espérances plus brutales encore qui prennent leur source dans la terrestre religion du bien-être. Quand le drapeau des vérités sociales est élevé par des mains indépendantes au-dessus des convoitises de l'égoïsme et des mauvaises passions, sans doute il faut s'attendre encore à ce que bien des taches déparent la nature humaine, éternellement faible au sein de ses aspirations les plus sublimes; mais du moins, quand elle lève la tête, elle aperçoit encore avec une joie sévère ou avec une salutaire tristesse la vérité, dont l'immortelle pureté n'a pas souffert de ses erreurs et de ses délires. Tant qu'un peuple en est là, il peut être gravement malade, mais son état n'est pas désespéré. Le signe qu'il a touché le fond, c'est le mépris des principes, le dédain de la vérité. *Impius cum in profundum venerit, contemnit,* dit l'Écriture, et c'est alors seulement que l'impie est perdu. Il y a une contradiction de plus à dévorer pour un peuple qui a pris la résolution de se gouverner par lui-même et de marcher seul. Renoncer aux principes, c'est se condamner à avancer à tâtons et dans les ténèbres; c'est déclarer soi-même qu'on forme une entreprise impossible. Tout n'est pas gagné sans doute, mais personne n'a le droit de dire que tout soit perdu, tant qu'il reste à une nation, pour ramener les esprits qui s'égarent, pour rasséréner les ames troublées, un idéal debout de justice et de vérité.

HENRI BAUDRILLART.

LA

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

ET

LES PARTIS DE L'UNION EN 1850.

La nation américaine est l'unique société au monde de qui l'on puisse dire avec vérité qu'elle marche toute seule. C'est là ce qui la distingue profondément des nations européennes et nous rend son existence et son développement si difficiles à bien comprendre. Qu'on prenne tel pays d'Europe que l'on voudra, il est impossible d'en étudier la situation matérielle ou politique sans retrouver dans chacun des élémens de sa puissance l'initiative et l'action de son gouvernement. Cela est vrai même de l'Angleterre, le pays d'Europe où ce qu'on appelle la centralisation administrative a le moins pénétré, et où la plus grande latitude est laissée aux efforts individuels. Le gouvernement des États-Unis est étranger à tout ce qui se fait ou se prépare autour de lui : il ne s'occupe pas des travaux publics, et aucun pays ne compte plus de canaux que les États-Unis, ni plus de chemins de fer, ni plus de services de bateaux à vapeur, ni plus de lignes télégraphiques. Le gouvernement américain ne peut disposer d'un dollar en faveur d'une église, et nulle part les ministres du culte ne sont si bien payés, nulle part les diverses communions chrétiennes n'ont des églises plus nombreuses et des établissemens mieux dotés. L'agriculture et le commerce n'ont à attendre des pouvoirs publics ni des primes, ni des récompenses, ni même des distinctions honorifiques, et leurs progrès sont

immenses et continuels. On peut donc dire que le gouvernement américain n'a dans sa main aucun des grands intérêts du pays, et qu'il ne peut influer ni en bien ni en mal sur aucun des élémens de la prospérité nationale. Aussi le gouvernement peut être faible, inactif, malhabile impunément; il peut être sans crédit au dehors et sans considération au dedans, sans que rien de vital dans la société américaine ressente les atteintes de ce mal toujours passager qu'une bonne élection corrige aussi facilement qu'une mauvaise élection l'amène.

La principale fonction du gouvernement américain est de représenter les États-Unis vis-à-vis des nations étrangères, et l'on comprend sans peine quelle liberté d'allure lui donne ce dégagement de toute direction et aussi de toute difficulté intérieure. Sa tâche est simple autant que celle des gouvernemens européens est compliquée. Non-seulement il n'a point à redouter au dedans le contre-coup d'une mauvaise politique au dehors, mais, comme les États-Unis ne peuvent prétendre à exercer aucune action sur les affaires de l'Europe, leur gouvernement n'a même point une influence extérieure à ménager; peu lui importe au fond d'être en bons termes ou en démêlé avec quelques-uns ou même avec tous les gouvernemens du vieux monde : il lui suffit de surveiller et de défendre les intérêts commerciaux de l'Union. On s'expliquerait difficilement les habitudes querelleuses et le caractère entreprenant de la politique américaine, si le gouvernement des États-Unis n'était affranchi de tout souci intérieur, et si, au lieu de pouvoir apporter dans une lutte diplomatique une entière liberté d'action, une extrême obstination et jusqu'à de la témérité, il avait, comme les gouvernemens européens, à ménager mille intérêts, à tenir compte de la conduite probable de puissances voisines et rivales, et à empêcher les difficultés du dedans et du dehors de s'aggraver réciproquement. Dans leurs rapports avec les petites républiques américaines, les États-Unis montrent l'arrogance, la mauvaise foi et les habitudes spoliatrices du fort qui sait qu'il peut impunément écraser le faible; vis-à-vis des nations européennes, ils savent habilement et hardiment mettre à profit l'avantage que leur donnent et leur position insulaire et la modicité de l'enjeu qu'ils exposent. Quand les nations européennes se font la guerre, elles mettent en péril leur influence dans le monde, leur territoire, leur indépendance et jusqu'à la forme de leur gouvernement. La guerre la plus malheureuse amènerait tout au plus aux États-Unis un changement d'administration, elle ne coûterait pas à l'Union un pouce de territoire, et se résumerait en une perte d'argent plus ou moins considérable. Aussi quelle nation, si puissante qu'elle soit, fût-ce même l'Angleterre ou la France, se résoudra autrement qu'à la dernière extrémité à faire aux États-Unis une guerre toujours difficile et coûteuse, et dans laquelle les plus belles victoires seraient stériles?

La tâche des hommes qui gouvernent est donc beaucoup plus simple et plus facile aux États-Unis que partout ailleurs; mais leur considération en est diminuée d'autant, car l'importance du pouvoir se mesure d'ordinaire à la grandeur des difficultés qui l'entourent et à la gravité de la responsabilité qu'il supporte. Les États-Unis, en plusieurs occasions, ont pu laisser impunément de côté les hommes les plus distingués par le talent, par l'expérience, par la probité politique, et élever à la dignité suprême des hommes d'une extrême médiocrité. Leurs affaires, jusqu'ici, ne s'en sont pas plus mal trouvées; mais la nation américaine a incontestablement abaissé le pouvoir qui est à sa tête, en le mettant à la portée de toutes les ambitions vulgaires, en montrant par plusieurs exemples que la possession du premier rang dépend moins de la valeur personnelle et des services rendus que du caprice populaire et des combinaisons des coteries politiques. Les partis eux-mêmes ressentent le contre-coup de cette diminution du pouvoir, car on mesure les hommes au but qu'ils se proposent. Chez les nations européennes, les partis ont des raisons légitimes d'existence dans la diversité des origines, des intérêts et des vues; on peut ajouter qu'en des temps de lutte et de péril comme les nôtres, l'ambition la plus avouée a un côté désintéressé. Les partis peuvent dire, avec une apparence de fondement, qu'ils poursuivent le bien de leur pays dans leur propre triomphe, et que le pouvoir n'est pour eux que le moyen de faire prévaloir la politique la plus conforme à l'intérêt national, et quelquefois la politique nécessaire au salut de la patrie. Aux États-Unis, le but avoué des partis, c'est le pouvoir pour le pouvoir lui-même et pour les places qu'il permet de distribuer. Aussi les luttes des partis s'y élèvent rarement au-dessus des proportions d'une intrigue, et leurs péripéties dépendent d'influences individuelles et des plus mesquines rivalités de personnes. Jusqu'à ce jour, la fortune a souri sans relâche à la jeune nation américaine, mais il y a ici les germes d'un mal dont les Américains prévoyans appréhendent les rapides progrès. Ils s'alarment avec raison de la promptitude peu scrupuleuse avec laquelle en plus d'une occasion certains hommes politiques ont sacrifié les vrais intérêts et l'honneur de leur pays aux rêves ambitieux et à l'avidité conquérante de la multitude, se montrant plus jaloux d'acquérir ou de regagner une popularité d'un jour que de respecter la foi jurée et la justice. L'invasion du Texas et surtout la guerre du Mexique, dans laquelle les États-Unis ont acquis, au prix de beaucoup de sang et de plusieurs centaines de millions, une source de discorde et de luttes intérieures, sont de significatifs exemples. Aussi devons-nous dire que bien des gens, aux États-Unis, affectent de se tenir en dehors de tous les partis, et qu'une certaine défaveur s'attache déjà, dans l'opinion, aux hommes qui font de la politique ou leur

unique ou leur principale occupation. On a créé, pour les désigner, sept ou huit dénominations différentes, et qui toutes équivalent aux expressions de *coureurs de places, courtiers ou spéculateurs politiques.*

L'influence considérable que les prétentions ou les rivalités individuelles exercent sur les combinaisons et la destinée des partis aux États-Unis ne contribue pas peu à faire de la politique américaine une sorte d'énigme pour les Européens. Tout le monde sait ce que représentent en Angleterre les whigs et les tories, en Prusse les absolutistes, les constitutionnels et les radicaux, en France les trois fractions des conservateurs et les socialistes. Tout le monde sait en quoi ces partis diffèrent les uns des autres, ce qu'ils veulent, et surtout ce qu'ils ne veulent pas, et il est toujours facile à un homme un peu éclairé de conjecturer et de s'expliquer les motifs qui, dans une circonstance donnée, font tenir à un parti telle ou telle conduite. Au contraire, l'Européen qui veut suivre les variations de la politique aux États-Unis a besoin d'un véritable apprentissage avant de pouvoir se rendre compte de ce qui s'y passe. Non-seulement les partis s'y désignent par des dénominations en quelque sorte de fantaisie et sans signification précise, mais ces désignations se multiplient à l'infini, et les mots de *whigs, locofocos, old-hunkers, barnburners, natifs américains, free-soilers, abolitionistes,* ressemblent plutôt à des appellations de coteries qu'à des noms de partis sérieux. Qu'est-ce donc, lorsque, poussant plus loin l'investigation, on cherche quels sont les doctrines spéciales et le programme de gouvernement de chacun de ces partis, et qu'on ne trouve entre eux nulle différence réelle; lorsqu'on ne peut découvrir aucune raison un peu plausible qui paraisse de nature à faire désirer même par le peuple américain, et à plus forte raison par les étrangers, le triomphe d'un parti plutôt que celui d'un autre? Est-il surprenant que le public européen, complétement privé de renseignemens, ne puisse comprendre les oscillations de la politique américaine, et que, voyant sans cesse le pouvoir passer d'un parti à l'autre, il soit conduit à expliquer d'une manière erronée ces déplacemens de la faveur publique, et ne soupçonne pas tout ce qu'il y a de factice dans les évolutions d'un grand peuple et dans les jugemens du suffrage universel?

C'est dans ce dédale de la politique américaine que nous voudrions essayer de jeter quelque lumière. Quelle est l'origine des partis qui divisent aujourd'hui les États-Unis? Par quelles transformations successives ces partis ont-ils passé? Déjà une fois, à propos de l'annexion du Texas, ces questions ont pu être posées et traitées dans cette *Revue* (1). Aujourd'hui, il y a lieu de les reprendre en les rattachant à la

(1) Voyez, dans la livraison du 15 juillet 1844, *le Texas et les États-Unis.*

situation actuelle. Depuis 1844, les États-Unis semblent entrés dans une période de transition qui mérite le plus sérieux examen; les luttes politiques sont définitivement vidées, et les partis les prolongent plutôt par obstination et pour perpétuer leur propre existence que dans l'espoir de rien conquérir les uns sur les autres. Des luttes nouvelles se préparent, bien autrement vives et redoutables que les luttes anciennes; les questions territoriales tendent à se substituer définitivement aux questions administratives et politiques. Il y a là en germe toute une série de graves difficultés qui pourraient mettre un jour en péril, comme on va s'en convaincre, l'existence même de l'Union.

I.

La rédaction de la constitution américaine donna lieu, au sein de l'assemblée constituante, aux débats les plus orageux. Un jour, à la suite d'une lutte très vive où les esprits s'étaient irrités, les délégués s'étaient levés et allaient se séparer en renonçant à continuer leur œuvre, lorsque Gouverneur Morris, reprenant la parole, adressa à ses collègues un appel si touchant, que toute colère tomba aussitôt et que les sentimens de conciliation reprirent le dessus. « Si Gouverneur Morris avait gardé le silence, disait plus tard un témoin oculaire, devenu président, jamais les États-Unis n'auraient eu de constitution, et jamais je ne me serais assis sur le siége de Washington. » Le jour de la proclamation de la constitution vit naître le parti fédéraliste et le parti démocratique, il vit le peuple américain se partager irrévocablement entre eux.

Les fédéralistes, qui durent leur nom à leurs opinions, et surtout à un remarquable ouvrage publié pour servir de commentaire et d'apologie à la constitution nouvelle, se déclarèrent partisans du pouvoir fédéral et de tout ce qui pouvait fortifier son action et son autorité, même aux dépens de la souveraineté des treize états confédérés. L'Amérique, suivant eux, ne pouvait être bien administrée et ne pouvait avoir au dehors une politique vigoureuse et respectée qu'autant que le pouvoir central ne rencontrerait au dedans aucun obstacle dans les prétentions des états isolés. C'était la force du pouvoir central qui ferait vis-à-vis de l'étranger la force de la confédération. A la tête des fédéralistes était Washington, qui, malgré l'impartialité que lui commandait sa position, a laissé clairement percer ses sympathies. L'expérience de la guerre de l'indépendance, le souvenir des mille difficultés que lui avaient suscitées, pendant son commandement, les rivalités, les lenteurs et l'impéritie des gouvernemens particuliers, lui faisaient juger indispensable d'établir l'unité de pouvoir et de direction, et d'investir l'autorité centrale d'une suprématie incontestée. Les

mêmes opinions étaient partagées par les hommes les plus distingués de cette époque féconde en esprits éminens et en grands caractères. Le plus ardent de tous était Alexandre Hamilton, le principal rédacteur du *Fédéraliste* et le bras droit de Washington pendant son administration. Gouverneur Morris, qui nous a laissé de si charmans mémoires sur la révolution française; John Jay, esprit ferme et décidé, dont la netteté trahissait l'origine française; Aaron Burr, dont l'ambition impatiente effaça les brillantes qualités, et qui, après avoir commencé comme un homme d'état, finit comme un aventurier; Adams, le premier successeur de Washington, étaient dans les mêmes sentimens. Tous ces hommes étaient de grands propriétaires, habitués à la vie presque seigneuriale des riches planteurs; ils avaient reçu, soit dans les colonies, soit même en Angleterre, une brillante éducation; ayant embrassé avec ardeur la cause de l'indépendance à laquelle ils apportaient une force considérable par leur influence, leurs richesses et leurs talens, ils avaient occupé aussitôt les principaux emplois; presque tous avaient rempli des missions diplomatiques, ils avaient vécu dans les cours européennes, et en avaient rapporté le goût des manières élégantes et du grand ton; c'étaient, comme le disaient malignement leurs adversaires, des gentilshommes républicains.

En face d'eux se posa nettement, dès les premiers jours, un homme qui pouvait tenir une place élevée dans cette pléiade, mais qui voulait le premier rang, Jefferson, qui à de grandes qualités joignait un esprit atrabilaire et envieux. Élève de Jean-Jacques Rousseau, affecté, guindé et prétentieux comme lui, il érigea la rudesse et la grossièreté des manières en vertus politiques. Malgré ses lumières, son éducation, sa fortune, il apporta au pouvoir une affectation de rusticité dont se moquait sans ménagement son ami Randolph, le brillant orateur qui ne se croyait point obligé de faire à ses opinions politiques le sacrifice de ses habitudes de grand seigneur. Ce fut Jefferson qui créa et qui baptisa du même coup le parti démocratique.

Le choix de ce nom était déjà une accusation contre le parti contraire; on alla même jusqu'à traiter de royalistes et de partisans de l'Angleterre les véritables fondateurs de la république. Le parti démocratique mit à profit l'attachement profond des Américains pour les libertés municipales. Confondant, par une habile assimilation, deux choses distinctes, il proclama du même coup l'indépendance de la commune au sein de l'état, et surtout l'indépendance de l'état au sein de la confédération. Il se fit le défenseur des droits des états contre les empiétemens supposés du pouvoir central. Il établit en principe ce qu'on a appelé le gouvernement de soi-même, *self-government*. Tout homme a droit de se gouverner lui-même, et a droit de ne céder de sa liberté d'action et de ses ressources que ce qui est strictement né-

cessaire pour s'assurer le concours de son semblable, et cette cession, il doit la faire autant que possible au profit du pouvoir le plus rapproché de lui. Le rouage essentiel sera donc la commune, comme le pouvoir le plus rapproché de l'individu; l'état n'a pas le droit de faire ce que les individus isolés ou réunis peuvent faire suffisamment bien, son unique mission est de se charger de ce que les individus, même en s'associant, ne peuvent faire aussi bien que lui. De même, au sein de la confédération, chaque état, étant une société complète, un gouvernement organisé, a droit à une entière liberté d'action, et le rôle du pouvoir central n'est pas de diriger la confédération, mais de servir d'arbitre entre tous les états qui ont concouru à l'élire.

Nous nous bornons à exposer le fond même de la doctrine des deux partis, car leurs opinions, si éloignées en théorie, s'accordaient souvent dans la pratique. Il ne s'agissait, après tout, que d'interpréter la constitution dans un sens favorable ou contraire à la centralisation administrative, les uns ayant pour maxime de fortifier autant que possible le pouvoir central, et les autres cherchant à le contenir dans d'étroites limites. On ne sera pas surpris d'apprendre que l'avocat, le diplomate et l'écrivain du parti démocratique fut un Genevois, M. Albert Gallatin, mort il y a quelques mois seulement, et qui avait apporté de sa patrie, la république fédérative des Suisses, les idées les plus hostiles à toute centralisation.

Les fédéralistes éprouvèrent un premier et décisif échec, lorsqu'ils ne purent faire réélire M. Adams, le premier successeur de Washington, et que Jefferson, après une lutte acharnée, arriva à la présidence. On avait habilement exploité contre eux les habitudes fastueuses du second président. M. Adams réunissait la fortune des deux familles des Quincy et des Adams, qui étaient au nombre des plus riches de l'Union, qui ont donné leur nom à des villes et à des comtés dans la Nouvelle-Angleterre, et qui peuvent, par une filiation bien établie, remonter non-seulement aux fondateurs de la colonie, mais suivre leur origine jusque dans la *vieille contrée* (*old country*), comme on disait avant la guerre de l'indépendance. Il croyait qu'il était bon de relever par un certain éclat extérieur la première dignité de la république, et il tenta d'établir dans les réceptions présidentielles une sorte de cérémonial et d'étiquette que Jefferson qualifia de faste royal, et qui servit de prétexte à ses partisans pour dépopulariser l'ami de Washington. La guerre de 1812 avec l'Angleterre fit comprendre la nécessité de ne point trop affaiblir le pouvoir central et réunit les deux partis; l'administration conciliante de Madison aida encore puissamment à ce rapprochement. C'est à ce moment que fut rétablie pour trente ans la banque des États-Unis, dont le privilége, expiré en 1811, n'avait pas été renouvelé à cause de l'opposition des démocrates. Le parti fédéra-

liste fut encore assez puissant pour faire arriver en 1825 le fils de M. Adams à la présidence; mais ce fut son dernier signe de vie. L'élection du général Jackson, en 1829, lui porta le coup décisif.

Déjà, du reste, le nom de whigs avait remplacé peu à peu celui de fédéralistes, et les partis avaient changé de chefs et de terrain. En effet, on s'était mis à peu près d'accord sur toutes les questions qui avaient fait l'objet des premières luttes. Aucun des deux partis ne s'était jamais proposé de toucher à la constitution, dont les mérites éclataient par l'heureuse épreuve du temps, et dont l'autorité morale croissait d'année en année : il ne s'était jamais agi que de l'interpréter sur les points qu'elle n'avait pas prévus ou n'avait pas tranchés, et le peuple avait été appelé à se prononcer indirectement sur tous ces points dans plusieurs élections générales. Or, les deux partis étaient trop bons républicains et trop habiles pour remettre aucunement en question ce que le souverain pris par eux pour juge avait paru décider. Ils savaient aussi que la multitude est un souverain capricieux, qui se lasse d'entendre toujours répéter les mêmes noms, et déjà ils avaient soin de déplacer chaque fois le terrain de la lutte et de substituer des noms nouveaux aux noms affaiblis par des défaites. C'est ainsi que M. Clay remplaça à la tête des whigs le second Adams, et que des questions nouvelles furent soulevées.

La question de la banque des États-Unis a été le dernier point commun entre l'ancien parti fédéraliste et son héritier, le parti whig. L'établissement de cette banque a été la seule tentative sérieuse de centralisation qui ait été essayée aux États-Unis, et ses services immenses, sa bonne administration, ne purent lui faire pardonner son origine. C'est peut-être le premier exemple qu'on ait eu d'une institution excellente et irréprochable, n'ayant donné et ne donnant que les meilleurs résultats, et sacrifiée volontairement au triomphe d'une théorie. On fit d'abord valoir, pour la défendre, la convenance et l'avantage d'avoir un grand établissement modèle, d'une réputation bien établie dans le monde entier, et qui fût aux États-Unis le régulateur du crédit et de la circulation. On fut promptement vaincu sur ce terrain par les rivalités locales et les suggestions de l'intérêt privé. New-York ne pardonnait pas à la banque des États-Unis d'avoir son siége à Philadelphie; toutes les banques d'états lui enviaient les avantages qu'elle retirait du dépôt des recettes du trésor et du maniement des fonds de la confédération. Enfin, tous les spéculateurs qui, pour multiplier leurs bénéfices et leur crédit personnel, aspiraient à fonder dans chaque comté et dans chaque ville des banques par actions, se croyaient intéressés à détruire un établissement investi déjà d'une grande autorité commerciale, et assuré de ne point rencontrer de rival dans la confiance publique. L'effroyable crise financière qui a suivi la chute de la

banque des États-Unis a justifié les prévisions des défenseurs de cette grande institution, et les faillites périodiques des banques particulières commencent aujourd'hui à répandre dans le public américain la défiance et le dégoût de tout établissement de ce genre.

Les whigs essayèrent ensuite de défendre la banque des États-Unis, non plus comme régulatrice de la circulation, mais comme un précieux instrument de trésorerie. Ils firent valoir qu'elle avait offert le moyen le plus sûr de concentrer les recettes et d'effectuer les paiemens du gouvernement. L'expérience montra bientôt qu'il était impossible de confier l'argent du trésor aux banques particulières, qui se servaient des fonds publics pour se dispenser de tout encaisse métallique, et qui souvent se trouvèrent hors d'état de rendre ce qu'elles avaient reçu. L'autorisation, donnée alors aux receveurs, de conserver entre leurs mains les sommes considérables que produisaient les recettes des douanes fut pour eux une tentation ou de spéculer avec les deniers publics ou simplement de les emporter à l'étranger, et d'assez nombreuses infidélités ont été une dure leçon de défiance pour le trésor fédéral. Il fut dès-lors démontré qu'il y avait eu à la fois sûreté et économie dans l'intervention de la banque des États-Unis, et les whigs essayèrent de ressusciter la banque, non plus comme établissement commercial, mais comme agent de la trésorerie. En 1843, leur dernière tentative, au moment où ils touchaient à un succès complet, fut rendue inutile par le *veto* que le président Tyler opposa au vote du congrès. Les démocrates, victorieux par cette intervention imprévue de M. Tyler, n'ont point su résoudre la difficulté, et ont été eux-mêmes obligés de créer, pour le service des fonds publics, une administration bâtarde, qu'ils ont appelée sous-trésorerie d'état. Néanmoins les whigs se sont tenus pour battus, et il n'est plus question de rétablir ni la banque des États-Unis ni rien qui lui ressemble.

Une autre question avait été résolue long-temps auparavant, mais elle a eu des conséquences qui subsistent encore : c'est la question des améliorations intérieures (*internal improvement*), qui fut pour M. Clay l'occasion de luttes glorieuses, quoique terminées par la défaite. Washington et les présidens ses successeurs avaient uniformément recommandé au congrès d'établir ou de maintenir des droits de douane protecteurs de l'industrie naissante des États-Unis. Le peuple américain a une aversion insurmontable pour les taxes, c'est-à-dire pour toute espèce d'impôt direct, soit sur le capital, soit sur le revenu. L'intérêt de la tranquillité publique et la nécessité de protéger l'industrie nationale commandaient donc de s'adresser aux impôts indirects, et particulièrement aux droits de douane. Heureusement ces droits donnaient un produit assez abondant pour suffire et au-delà aux dépenses de la confédération. Aussi, lorsque les dépenses de la guerre de 1812

eurent été acquittées, lorsqu'on eut remboursé en quelques années la dette nationale contractée à l'occasion de cette guerre, le trésor des États-Unis se trouva avoir un excédant de recettes assez considérable, et il fallut songer à l'emploi de cet argent. On ne pouvait laisser accumuler ces excédans de recettes; un état est dans une situation toute différente de celle des particuliers : il doit, autant que possible, laisser tout le capital national dans la circulation, et il ne saurait lui convenir de thésauriser. Était-il plus convenable de distribuer chaque année entre les états le surplus des recettes de l'Union? La plus grosse part serait retournée aux états riches, qui s'en seraient servis pour diminuer leurs taxes locales et vivre aux dépens de la communauté. Les whigs proposèrent de donner au surplus des recettes un emploi productif en le consacrant à des travaux publics. Ils demandèrent qu'on appliquât ces fonds à la création d'une route nationale qui relierait entre eux tous les états nouveaux, à l'amélioration du cours des principales rivières, afin de les rendre toujours et facilement navigables, au creusement de canaux qui reliassent entre eux les grands lacs et les principaux cours d'eau. M. Clay présenta un vaste plan dont toutes les parties étaient liées, et qui eût créé au commerce intérieur des États-Unis tout un réseau de communications nouvelles et faciles. Il faisait valoir que tout ce qui ajoutait à la prospérité et à la richesse d'une partie de l'Union donnait un essor nouveau au commerce des autres parties et tournait au profit de la communauté.

Le parti démocratique fit à toutes ces mesures une résistance désespérée. Il dénia au gouvernement central le droit d'entreprendre des travaux publics sur le territoire des états. Il prétendit que l'adoption du plan de M. Clay donnerait une influence inconstitutionnelle au pouvoir fédéral, qui aurait les moyens de favoriser tel ou tel état en lui faisant une plus large part dans les travaux exécutés aux dépens de la communauté. Cette résistance fut victorieuse à la longue, mais seulement après que les démocrates eurent changé le terrain de la discussion. Ne pouvant contester que le gouvernement dût donner un emploi raisonnable au surplus des recettes, ils s'attaquèrent à ce surplus, et prétendirent que les recettes ne devaient jamais dépasser les dépenses. Ils établirent en principe que l'Union n'avait droit de lever des impôts que jusqu'à concurrence des dépenses fédérales, ou du montant de la dette, quand il en existe une. Tout impôt dont la recette n'est pas nécessaire pour couvrir les dépenses ou rembourser la dette fédérale est un prélèvement illégitime et inconstitutionnel sur l'avoir du peuple.

C'était là une théorie spécieuse et assurée de devenir promptement populaire; mais elle avait l'inconvénient de renverser de fond en comble le système des droits protecteurs, dont les whigs soutinrent avec

ardeur la légitimité. Dans le système protecteur, les droits sont calculés moins sur le produit qu'ils donneront que sur le degré de protection qui est nécessaire à l'industrie indigène. La protection est le but, et le revenu n'est que l'accessoire. Les démocrates étaient amenés, au contraire, à mettre le revenu en première ligne. Or, il peut arriver qu'un droit qui donnera un revenu suffisant ne sera pas assez élevé pour protéger efficacement l'industrie nationale. La lutte des partis se compliqua donc d'un antagonisme d'intérêts, et pour la première fois des questions de territoire intervinrent dans la politique. Les états du nord, presque tous manufacturiers, inclinèrent de plus en plus vers le parti whig, dont ils devinrent le principal appui; les états de l'ouest, désireux d'exporter leurs grains, et les états du sud, qui ne s'enrichissent que par la vente de leurs cotons et de leurs tabacs à l'Angleterre, appréhendèrent qu'un tarif protecteur, en provoquant à Londres des représailles, ne nuisît à leurs exportations : ils furent conduits à soutenir le parti démocratique.

La lutte ne tarda pas à devenir extrêmement vive, lorsqu'au lieu de questions spéculatives des intérêts considérables s'y trouvèrent engagés. Elle prit même un caractère d'acharnement et d'animosité qui faillit compromettre l'existence de la confédération. Il sembla un moment que les exigences du nord et du sud étaient devenues tellement inconciliables, que la rupture du pacte fédéral pouvait seule empêcher une collision violente. C'est à ce moment que M. Clay s'acquit une gloire durable en s'interposant entre les partis; tenant au sud par sa naissance, par sa résidence, par ses intérêts de propriétaire d'esclaves, et chef reconnu du parti qui avait l'influence prépondérante au nord, il se crut appelé à prendre le rôle de conciliateur. Il sut amener ses amis et ses adversaires à des concessions mutuelles, et ce qu'on a appelé l'*Acte de Compromis de* 1833 sauva véritablement l'intégrité de la confédération. Les questions de tarif ont sans doute continué d'être agitées, et plus d'une fois, selon les oscillations du pouvoir, des modifications ont été apportées aux droits de douane de manière à accroître ou à diminuer le degré de protection qu'ils assurent à l'industrie américaine; mais jamais on ne s'est écarté sensiblement des principes qui servent de base au compromis.

Les questions de tarif ne sont donc plus de nature à passionner vivement les esprits aux États-Unis. La force des choses a amené le parti démocratique à accepter et même quelquefois à solliciter l'intervention du pouvoir central, quand il s'est agi de commencer ou de soutenir des entreprises considérables. C'est ainsi qu'en ce moment même les états de l'ouest sollicitent le pouvoir fédéral de faire étudier et d'entreprendre un chemin de fer pour joindre les rives du Mississipi à la Californie. De leur côté, les whigs ont renoncé à tout plan systéma-

tique de travaux publics, à toute idée d'un ensemble de routes nationales et de canaux exécutés aux frais de l'Union. Quelles que puissent être les convictions intérieures, les opinions individuelles sur les avantages ou les inconvéniens d'une banque fédérale, il n'est aucun whig qui songe à demander jamais le rétablissement de la banque des États-Unis. Sur la question de la banque, comme sur celle des améliorations intérieures, tout le monde accepte l'arrêt porté par le suffrage universel. On peut donc dire que toutes les grandes questions qui divisaient, il y a vingt ans, les partis, sont aujourd'hui à peu près complétement résolues. Les partis n'ont point désarmé; mais, quand on étudie leurs déclarations et leurs manifestes, on a peine à découvrir les points sur lesquels ils diffèrent. Aussi il ne manque pas de censeurs pour dire que la vraie différence entre les partis, c'est celle qui existe entre les *ins* et les *outs*, c'est-à-dire entre les gens qui occupent les places et ceux qui veulent les occuper.

Ce jugement sévère n'est malheureusement pas dénué de vérité. Il faut, en effet, envisager les partis américains dans leur vie de chaque jour, et non pas seulement aux époques solennelles où ils se disputent la première magistrature du pays, et font donner chacun à leur candidat des millions de suffrages. A ces momens, les partis présentent l'imposant spectacle d'une armée immense d'électeurs votant avec un ordre et une discipline admirables, et acceptant avec le même calme, sinon avec la même joie, la victoire ou la défaite. Mais l'élection présidentielle, qui ne revient que tous les quatre ans, et les quelques milliers de places dont dispose le chef du pouvoir exécutif, ne suffiraient pas à tenir les partis en haleine, et on verrait ceux-ci tomber dans l'apathie et se dissoudre, si les ambitions individuelles ne trouvaient ailleurs un perpétuel aliment. Les efforts d'un whig ou d'un démocrate ne tendent pas seulement à faire arriver tel ou tel candidat à la présidence ou à un siége dans le congrès, mais à faire prévaloir des hommes de son opinion dans son état, dans son comté, dans sa commune. La lutte entre les partis prend donc mille formes, et se reproduit à tous les degrés de l'échelle territoriale avec des chances multipliées. On peut être vaincu dans la lutte générale et vainqueur dans son propre état; vaincu dans son état, on peut être vainqueur dans sa commune. On se fait donc whig ou démocrate, non pas pour être président ou sénateur, mais quelquefois pour être élu inspecteur de police ou agent-voyer de son district. Les ambitions de tout ordre ont ainsi toujours à leur portée une récompense appropriée à leurs services et à leur importance. Si les grands talens et les grandes influences aspirent aux ministères, aux emplois importans, aux missions diplomatiques, les notabilités secondaires convoitent les magistratures principales de leur état, et les charges municipales suffisent à animer le zèle

des meneurs de village. Il ne manque aux États-Unis, pas plus qu'ailleurs, de capacités déclassées ou incomprises et d'avocats sans causes, ce fléau de tous les temps et de tous les pays. Ces deux sortes d'hommes sont invariablement dans chaque localité les agens des partis, parce qu'ils peuvent donner leur temps, c'est-à-dire la chose dont les Américains sont le plus avares. Il y a dans chaque commune un comité permanent, annuellement rééligible, chargé de correspondre avec les autres comités du parti. Les courtiers politiques s'introduisent dans ces comités: ils enrégimentent les habitans de leur circonscription, ils réchauffent les tièdes, ils recrutent les indécis, afin de mener au combat une phalange compacte; et, en attendant que la victoire électorale leur donne une des charges municipales, ils vivent sur les cotisations par lesquelles les citoyens du parti subviennent aux dépenses du comité, au loyer de son local, à l'entretien des bannières, aux frais de musique, de pétards et de salves d'artillerie les jours de manifestations. Dans les grandes villes, les cotisations des partis produisent de très fortes sommes, parce qu'il faut faire face à des dépenses considérables. A New-York, le comité permanent des démocrates est propriétaire d'un immense édifice, appelé Tammany-Hall, où se tiennent les réunions générales; la salle principale peut contenir plusieurs milliers de personnes. Le comité a sous ses ordres un grand nombre d'employés, et un orchestre qui, dans les réunions publiques, exécute des airs démocratiques entre chaque discours. Lorsqu'un personnage important du parti vient à New-York, on ne manque jamais d'organiser une procession en son honneur. Plusieurs milliers de démocrates, divisés en colonnes ayant chacune à leur tête un corps de musique, précédés et suivis de canons qu'on décharge par intervalles, vont chercher à Tammany-Hall les bannières du parti, et se portent sous les fenêtres de l'hôte de la ville. Une sérénade lui est donnée, et trois formidables hourrahs en son honneur ébranlent toutes les vitres. Il paraît alors au balcon, et prononce un discours que ceux qui n'entendent pas applaudissent de confiance. Le cortége défile ensuite pendant plusieurs heures, et va faire le tour de la ville avant de rentrer à Tammany-Hall, où les chefs félicitent leurs soldats de l'enthousiasme qu'ils ont montré et du bon ordre qu'ils ont su garder. Les whigs à l'occasion ne manquent pas d'en faire autant pour leurs coryphées.

Cette organisation quasi-militaire des partis aux États-Unis explique seule leur admirable discipline. C'est cet immense état-major, embrassant depuis les grandes villes jusqu'aux moindres villages, qui leur permet d'agir avec une si grande rapidité, un ensemble et un ordre si merveilleux. L'inconvénient est que les deux états-majors vivent aux dépens de la communauté. Nous touchons ici à l'une des plus grandes plaies des États-Unis. L'état de choses que nous décrivons, en détermi-

nant une foule de gens à faire de la politique par spéculation et à n'avoir d'autres moyens d'existence que leurs services électoraux, en entretenant l'amour et le besoin des places, alimente la corruption politique, et jette dans le peuple américain les germes d'une démoralisation profonde. Il a eu en outre pour conséquence de dénaturer rapidement les institutions américaines, en faisant de toutes les fonctions un objet de trafic, une véritable marchandise. Les fonctions purement honorifiques ont disparu; on a attaché un salaire à toutes, afin que toutes fussent une récompense pécuniaire. Toutes les magistratures, même celles qui semblent exiger le plus impérieusement des garanties de moralité, de savoir et de capacité, même celles qui doivent avoir pour conditions essentielles l'indépendance et la fixité, subissent une commune transformation. Les partis, plus préoccupés d'augmenter la monnaie électorale dont ils disposent que des vrais intérêts de la communauté, sont toujours d'accord pour créer de nouvelles fonctions, pour abréger la durée des fonctions déjà existantes et pour les soumettre à l'élection directe, sans excepter même les charges de judicature. Depuis quinze ans, une véritable révolution s'accomplit, sous ce rapport, aux États-Unis, et ses progrès deviennent chaque jour plus rapides : l'état de New-York, qui a modifié, il y a trois ans, sa constitution, a étendu jusqu'aux fonctions judiciaires le principe de l'élection directe, et la convention qui révise en ce moment même la constitution de Kentucky veut y introduire le même changement. On peut prédire que d'ici à quelques années toutes les fonctions judiciaires seront électives aux États-Unis. L'expérience dira si des corps judiciaires soumis à la réélection tous les trois, tous les cinq ou même tous les sept ans, sont un progrès sur l'ancienne organisation. Déjà, dans les états où ce changement date d'un certain nombre d'années, comme la Louisiane, on se plaint des difficultés que présente un bon recrutement du corps judiciaire; les places de juges, autrefois recherchées avec ardeur par tous les hommes de mérite, sont aujourd'hui refusées par les hommes de loi de quelque réputation.

II.

L'organisation la plus savante et même la large curée que peut promettre la conquête du pouvoir ne suffisent pas long-temps à maintenir unie et compacte la masse d'un parti, lorsque, à défaut de principes bien définis, ce parti n'a pas au moins une idée qui lui serve de signe de ralliement. Aussi, depuis quelques années, les hommes politiques des États-Unis sont-ils toujours à l'affût des moindres circonstances qui peuvent exercer quelque action sur le mouvement de l'opinion publique, et c'est une lutte à qui devinera le premier de quel côté

souffle le vent populaire, afin de se mettre à la tête de cet immense courant qui vous porte droit au pouvoir. Quand il fut manifeste que l'ardente et aventureuse population de l'ouest voulait l'annexion du Texas, tous les partis et tous les hommes politiques mirent en avant leur plan particulier pour acquérir cette province. Bien peu d'hommes ont eu le courage, deux ans plus tard, de combattre et de flétrir la guerre spoliatrice faite au Mexique, et quand les idées de conquête, un moment assoupies aujourd'hui, agiteront de nouveau les masses populaires, certains hommes politiques, dont le programme est déjà tout prêt, se mettront à demander la conquête de l'île de Cuba et l'annexion du Canada, peut-être même de toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Le général Scott, qui est un whig, a déjà dit qu'il espérait voir le Canada entrer un jour pacifiquement dans l'Union américaine; le général Cass, qui est un démocrate, s'est déclaré prêt à le conquérir avec son épée. Mais laissons là l'avenir, et, revenant au présent, montrons par un exemple avec quelle promptitude les partis tournent à leur profit les moindres variations de l'opinion publique.

Après l'élection présidentielle de 1844, dans laquelle les whigs éprouvèrent une défaite inattendue, parce que les deux états de New-York et de Pensylvanie, dont ils se croyaient sûrs, donnèrent aux démocrates une majorité de quelques voix, les vaincus imputèrent leur échec aux fraudes électorales de leurs adversaires : ils accusèrent, avec quelque fondement, les démocrates d'avoir fait voter à New-York un certain nombre de Canadiens, arrivés le matin et repartis le soir par le chemin de fer; ils les accusèrent, avec bien plus de fondement encore, d'avoir fait voter, à l'aide de faux certificats, un grand nombre d'Irlandais qui n'avaient point acquis la naturalisation. C'est là une fraude qui se pratique perpétuellement, et qui ôte aux élections des grands ports de mer toute espèce de sincérité; car c'est par milliers qu'on fabrique de faux électeurs en transformant en citoyens improvisés les émigrans qui débarquent chaque jour aux États-Unis. Rien n'est plus facile que de déterminer les émigrans et surtout les Irlandais à voter dès le lendemain de leur débarquement; mais le grand art des courtiers électoraux consiste à persuader à Paddy (1) qu'il a bien réellement le droit de voter. On raconte la colère d'un Irlandais dont un président de scrutin refusait le bulletin, et qui s'écriait avec indignation qu'il s'était présenté le matin même en huit autres endroits, et que personne ne lui avait encore fait l'affront de refuser son petit papier. La durée du séjour nécessaire pour acquérir la naturalisation est si courte, que les autorités municipales ne font jamais difficulté de délivrer le certificat qu'on leur demande, et il est bien plus

(1) Nom générique des Irlandais.

rare encore que les présidens de section s'avisent d'en exiger la présentation, surtout quand les électeurs suspects arrivent, bannières et tambours en tête, avec le flot du parti auquel le président lui-même appartient.

A New-York et dans quelques autres villes, les émigrans sont assez nombreux pour exercer une influence sensible sur les élections locales. Ils en ont tiré parti. Les Irlandais notamment se sont promptement organisés; ils votent avec ensemble dans toutes les élections, passant sans cesse d'un parti à l'autre, et sans autre préoccupation que de s'emparer des petites charges électives. Le parti démocratique fut accusé, en 1844, d'avoir abandonné ses propres candidats dans les élections municipales pour acquérir à ce prix les votes des Irlandais dans la lutte présidentielle. Cette invasion par les étrangers des fonctions municipales et de tous les emplois qui en dépendent était devenue à cette époque si fréquente et si complète, qu'elle exaspéra les Américains. Ceux-ci ne purent supporter d'être ainsi dépouillés par de nouveaux venus qui étaient à peine citoyens, qui souvent même n'avaient pas encore droit de cité. On réclama vivement contre l'influence illégitime exercée sur les affaires de l'Union par des étrangers qu'une générosité imprudente assimilait entièrement aux véritables Américains. Une agitation commença, des associations se formèrent pour réclamer la révision des lois de naturalisation, et pour ne porter dans les élections que des candidats américains de naissance. Les whigs applaudirent à ce mouvement, et un de leurs chefs, M. Daniel Webster, encouragea de ses efforts et de ses exhortations le parti nouveau-né, qui prit le nom de *parti des natifs américains*.

Les whigs, en s'associant à cette agitation, espéraient qu'elle se répandrait dans toutes les parties de l'Union, que le sentiment d'égoïsme national auquel elle faisait appel entraînerait la multitude, et qu'eux-mêmes recevraient en échange de leur appui un surcroît de popularité et de puissance. Il ne fut donc question, pendant un moment, que de réviser partout les lois de naturalisation, et de rendre plus difficiles à acquérir le titre et les droits de citoyen américain. On peut penser que les nouveaux venus, menacés dans leurs droits et dans leurs espérances, ne s'oublièrent pas; ils s'agitèrent à leur tour, et se jetèrent dans les bras du parti démocratique, qui, au nom de la générosité américaine, au nom de l'hospitalité, combattit, comme injuste, illibérale et impolitique, l'idée de rendre plus rigoureuse la législation sur la naturalisation. Cependant, au premier moment, l'élan était donné, et les rangs des natifs américains grossirent à vue d'œil; ils enlevèrent les élections de la Pensylvanie et de New-York. Plusieurs années consécutives, il fut impossible de leur disputer l'élection du maire de New-York; mais ces succès ne furent pas de longue durée : le mouvement

ne prit jamais une grande extension en dehors des villes, où les étrangers avaient exercé une influence passagère. Les jeunes états se déclarèrent très énergiquement contre tout changement à la législation : ils ont en effet un intérêt immense à ce que leur population s'accroisse rapidement, et, pour attirer chez eux le flot de l'émigration, ils ont soin d'abaisser autant que possible toutes les barrières, à tel point que, lors de leur érection en territoires, le Michigan et l'Iowa s'obstinèrent, malgré les observations du congrès, à maintenir dans leur législation un article qui confère aux étrangers, après six mois de séjour, la plénitude des droits civils et politiques. Leurs délégués déclarèrent, au nom de leurs commettans, qu'ils aimeraient mieux différer leur entrée dans l'Union que de modifier cet article. Dans un pays nouveau, l'accroissement de la population amène avec soi la sécurité, l'abondance du travail, le développement de la consommation, en un mot tous les élémens de la prospérité et de la richesse. Là est le secret de cette législation si libérale envers les étrangers.

L'opposition déclarée des jeunes états obligea bientôt de renoncer à toute idée de faire du *nativisme* un moyen d'agitation générale, et le nouveau parti, confiné dans les lieux mêmes de sa naissance, y périt bientôt à cause même de ses succès. La facilité avec laquelle toute influence dans les élections avait été enlevée aux étrangers montrait péremptoirement que la négligence ou la division des anciens habitans avaient fait seules la force des nouveaux citoyens, et que le péril qu'on avait entrevu était à peu près imaginaire. Le déclin du parti natif américain a été aussi rapide que son développement, et, dans le congrès qui siége aujourd'hui à Washington, il ne se trouve plus qu'un seul membre élu à titre de natif américain; encore ne le distingue-t-on guère des membres whigs, avec lesquels il vote habituellement. Le rôle des natifs, dans les dernières élections de New-York, a été presque insignifiant, et l'on peut prévoir le jour où le parti lui-même sera complétement éteint. Telle a été la courte carrière d'un parti qui a paru un moment devoir diviser l'Union entière, mais qui, créé par une appréhension populaire, soutenu par les journaux, développé, encouragé par quelques hommes politiques, n'a jamais eu qu'une existence factice.

La vie était ailleurs; une autre idée bien autrement sérieuse, et destinée à tuer un jour les vieux partis, commençait alors à poindre. Ce n'est pas ici le lieu d'esquisser la longue et curieuse histoire de ce qu'on appelle l'abolitionisme; qu'il nous suffise de dire qu'en 1844 les idées abolitionistes faisaient depuis dix ou douze ans leur chemin sous le manteau du parti whig. Le vénérable Adams consacrait à leur défense et à leur propagation son éloquente vieillesse, et c'était l'argent des whigs qui fondait ou alimentait les journaux abolitionistes. En

échange de cette protection, les abolitionistes, à toutes les élections, votaient avec les whigs. En 1844, pour la première fois, il n'en fut plus ainsi.

La division s'était mise parmi les abolitionistes; les plus ardens se laissaient entraîner par le célèbre Garrison jusqu'à déclarer la constitution des États-Unis immorale et antichrétienne, parce qu'elle autorise l'esclavage, jusqu'à refuser de lui prêter serment et jusqu'à renoncer à tous les droits qu'elle confère, excepté au droit de pétition, qui est un droit naturel. C'est cette fraction des abolitionistes qui adresse tous les ans au congrès une pétition pour demander l'abolition immédiate et sans indemnité de l'esclavage dans toute l'étendue de l'Union, pétition qui n'est même pas lue, comme étant inconstitutionnelle. A partir de 1844, ces abolitionistes ont cessé de voter dans les élections. Le noyau le plus considérable des abolitionistes était dans de tout autres idées : il comprenait que vouloir abolir l'esclavage dans la moitié de l'Union et malgré plusieurs millions de citoyens, c'était entreprendre l'impossible; c'était aller droit au déchirement de l'Union et à la guerre civile. Il fallait donc restreindre ses efforts à empêcher l'esclavage de s'étendre là où il n'a point pénétré, à le contenir dans ses limites actuelles, et laisser au temps et à la concurrence du travail libre le soin de détruire l'esclavage dans les états mêmes où il est le plus enraciné. L'accroissement rapide des états libres leur assure une majorité incontestable dans la chambre des représentans et une majorité prochaine dans le sénat : en s'emparant des états libres, on avait tous les moyens constitutionnels nécessaires pour mettre un obstacle efficace aux développemens de l'esclavage. Il fallait donc faire appel à l'opinion publique et donner signe de vie et de force. Or, les abolitionistes se sentaient assez nombreux dans les états du nord pour y tenir déjà la balance du pouvoir et pour donner la supériorité au parti avec lequel ils votaient. Ainsi dans l'état du Maine, qui passait pour démocratique, ils avaient, en 1840, donné la majorité aux whigs en faisant cause commune avec eux; en 1844, ils la leur avaient fait perdre en votant à part. Le temps était donc venu de constater sa force par une épreuve publique, d'avoir son drapeau particulier et de se constituer en parti indépendant. Il fut résolu qu'on ne voterait pour aucun des candidats des grands partis, ni pour M. Polk, ni pour M. Clay, parce qu'ils étaient tous deux propriétaires d'esclaves, et qu'un candidat abolitioniste, M. Birney, serait porté concurremment avec eux. Ce candidat eut environ cent soixante mille voix, dont quinze à vingt mille dans le New-York et dix mille dans la Pensylvanie; mais cette défection suffit pour assurer la défaite de M. Clay, qui eut à New-York six mille voix et dans la Pensylvanie trois mille voix de minorité.

L'importance de l'opinion abolitioniste était incontestable après l'in-

fluence que sa conduite avait eue sur les résultats de l'élection présidentielle. Ses progrès furent rapides dans tous les états du nord, où elle s'accrut aux dépens du parti whig, et où elle commença à entamer le parti démocratique. Il fallut bientôt compter dans tout le nord avec les abolitionistes modérés, qui prenaient le nom de partisans de la liberté du sol (*free-soilers*). Ceux-ci réussirent à pénétrer non-seulement dans la législature des états, mais même dans la législature fédérale. Leur plan d'attaque a consisté à demander tous les ans au congrès l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral, sur lequel il a tout pouvoir. Les députés des états à esclaves ont combattu avec obstination et colère cette proposition, soutenant que la législature fédérale donnerait par là un exemple dangereux pour leur sécurité, qu'elle paraîtrait condamner l'esclavage en principe, et qu'ainsi elle violerait indirectement la constitution, qui lui interdit de toucher aux institutions particulières du sud. Pour mettre fin à une lutte qui, tous les ans, devenait plus ardente, et donnait lieu, au sein même du congrès, à de violens conflits, les deux chambres sont tombées d'accord pour rétrocéder à la Virginie la ville d'Alexandrie et la portion du district fédéral qui avait été donnée par cet état; mais les *free-soilers* n'ont pas lâché prise : ils continuent à renouveler tous les ans leur proposition, et il est probable que, cette année, le congrès rendra à l'état de Maryland la seconde moitié du district fédéral, qui se trouvera réduit aux murs de Washington. Nous ne répondons pas que cette mesure suffise pour couper court à cette agitation irritante qui a si bien réussi aux abolitionistes; mais, comme le nombre des esclaves qui ont pu être amenés à Washington par des députés ou des sénateurs du sud ne dépasse peut-être pas deux cents, il est évident que l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral, si on continue à la demander, ne sera plus qu'un prétexte pour inquiéter et alarmer une moitié de l'Union.

Les partisans de la liberté du sol devaient être et ont été, en effet, les adversaires de l'annexion du Texas, qui livrait à l'esclavage un territoire égal aux deux tiers de la France; ils ont combattu avec acharnement la guerre du Mexique, entreprise par les démocrates pour livrer aux états du sud de nouvelles provinces. L'irritation que ces deux mesures ont produite dans les états du nord a contribué puissamment à développer le parti des *free-soilers*, et elle a fait éclore la question dite du *proviso* de Wilmot. Lorsque la guerre eut été engagée, il fallut que le président Polk demandât au congrès les crédits nécessaires pour la soutenir : un député de la Pensylvanie, M. David Wilmot, déclara qu'il ne voulait pas mettre le gouvernement hors d'état de défendre l'honneur du pays, mais qu'il ne voulait pas non plus que l'argent de la confédération servît à étendre la plaie de l'esclavage : il mettait donc à son concours la condition préalable que

l'esclavage ne serait introduit dans aucune des provinces, états ou territoires que les événemens de la guerre pourraient ajouter aux possessions de l'Union. Cet amendement préventif, qu'on a appelé le *proviso* de Wilmot, fut voté par la chambre des représentans, et, chaque fois qu'un nouveau crédit fut demandé par le gouvernement, chaque fois l'amendement de M. Wilmot fut introduit dans les dispositions du bill. En février 1847, un crédit de 3 millions de dollars ayant été demandé, on appréhenda que la chambre des représentans ne manquât de persévérance; les législatures des états de New-York et de Pensylvanie intimèrent aux députés de ces deux états au congrès l'ordre de réclamer et d'appuyer le *proviso* de Wilmot, qui, cette fois encore, fut voté. Le sénat, il est vrai, où le parti démocratique avait la majorité, ne manqua jamais de rejeter le *proviso* pour éviter tout embarras à l'administration et pour calmer l'effervescence des esprits. Cette clause, en effet, était un perpétuel sujet d'irritation pour les populations du sud, qui n'avaient voulu la guerre du Mexique que pour ajouter à la confédération de nouveaux états à esclaves, et rétablir entre les deux fractions de l'Union la balance détruite au profit du nord. Si l'esclavage devait être interdit dans les provinces conquises, tous les fruits de la guerre étaient perdus pour les états du sud, et, s'appuyant sur le texte de la constitution, qui laisse aux états particuliers la décision des questions relatives à l'esclavage, les représentans du sud au congrès combattaient le *proviso* comme un empiétement sur les droits des futurs états, puisqu'il tranchait à l'avance une question dont la solution leur appartenait. Nous n'avons point à faire l'histoire de ces irritans débats, qui ont plus d'une fois transformé le congrès des États-Unis en un véritable champ de bataille. Nous appellerons seulement l'attention sur deux faits. Dans ces luttes si vives, les députés, au moment du vote, se divisaient presque toujours en députés du nord et députés du sud, sans distinction de partis, preuve manifeste de la prépondérance chaque jour croissante des questions territoriales sur les questions politiques. En second lieu, l'intervention officielle des législatures des deux plus grands états du nord en faveur du *proviso* de Wilmot et cette résurrection du mandat impératif pour une telle question prouvent les progrès rapides qu'avait faits le parti de la liberté du sol.

Ce dernier-né de la politique américaine ne se bornait plus en effet à dissoudre le parti whig, qui l'avait long-temps protégé, et qu'une certaine communauté de luttes et d'opinions prédisposait en faveur de ses doctrines; il faisait invasion au sein du parti démocratique, que de longues liaisons politiques attachaient bien plus étroitement aux intérêts des états à esclaves. Il y trouva même un point d'appui très puissant dans les amis personnels de l'ancien président Martin Van Buren,

qui déjà, en 1844, s'était prononcé contre l'annexion du Texas, et qui passait avec raison pour peu favorable à l'extension de l'esclavage. Le fils même de l'ancien président, John Van Buren, l'orateur le plus éloquent et le plus populaire des démocrates dans le New-York, fut un des premiers de son parti à se prononcer pour la liberté du sol, et bientôt une scission s'opéra à New-York dans le parti démocratique. Une fraction voulut demeurer fidèle à la vieille alliance des démocrates du nord avec les états à esclaves, et reçut le nom de *old hunkers*, tandis qu'elle appliquait aux dissidens l'épithète de *barnburners* (brûleurs de granges), que les propriétaires d'esclaves donnent à tout abolitioniste. La gravité de cette scission, long-temps inaperçue, ne s'est révélée qu'au moment de la dernière élection présidentielle. Lorsqu'il s'agit de nommer des délégués à la réunion générale où devait être choisi le candidat du parti démocratique, on vit avec étonnement les démocrates de l'état de New-York former simultanément deux assemblées et envoyer à la réunion de Baltimore deux députations rivales. Après de longs pourparlers et de vaines tentatives de conciliation, la députation des *old hunkers* fut admise à siéger, et celle des *barnburners* se retira en protestant. Bientôt après on apprit qu'une convention abolitioniste était convoquée à Utica, dans l'état de New-York; des représentans de tous les états du nord y assistèrent, des hommes de tous les partis, des whigs aussi bien que des démocrates, y prirent la parole en présence de plusieurs milliers de personnes qui remplissaient l'église où avaient lieu les délibérations de la convention, et Martin Van Buren fut proclamé à l'unanimité candidat des *free-soilers* à la présidence des États-Unis. M. Van Buren accepta, et cette acceptation ajouta encore à l'importance considérable qu'avait acquise la manifestation du parti de la liberté du sol. Une pareille détermination, prise par un homme qui passe à bon droit pour un des politiques les plus consommés des États-Unis, qui a été plusieurs fois gouverneur de l'état de New-York, qui a été vice-président et président des États-Unis, et qui avait à sauvegarder sa réputation d'habileté et sa dignité personnelle, prouvait clairement qu'à ses yeux le parti de la liberté du sol avait acquis assez de consistance et de force pour qu'il pût, sans se compromettre, unir sa destinée à la sienne. La candidature de l'abolitioniste Birney, en 1844, n'avait pu réunir qu'un nombre de voix insignifiant; celle de M. Van Buren était autrement sérieuse, car on craignit un moment qu'elle ne divisât suffisamment les voix pour remettre au congrès la désignation du président. Il n'en fut point ainsi : la glorieuse popularité du général Taylor emporta l'élection, en lui ralliant les masses populaires sans distinction d'opinions; mais la minorité obtenue par M. Van Buren fut considérable : dans le Massachusets même, l'état persévérant et fidèle qui n'a jamais varié dans la foi whig, M. Van Buren, tout ancien dé-

mocrate qu'il est, obtint la pluralité des voix, et, dans les autres états de la Nouvelle-Angleterre, il balança, quelquefois même il dépassa les voix du général Cass.

Les résultats de l'élection de 1848 ont démontré à tout le monde que dans les états de la Nouvelle-Angleterre la majorité était déjà ou allait être acquise au parti de la liberté du sol, et que les anciens partis politiques étaient en pleine décadence. Des tentatives ont été faites pour réconcilier à New-York les deux fractions des démocrates; elles ont abouti à une pacification éphémère, bientôt suivie d'une nouvelle et plus éclatante rupture. L'opinion universelle est aujourd'hui qu'à la prochaine élection présidentielle la lutte ne sera plus entre les whigs et les démocrates, mais entre les adversaires et les défenseurs de l'esclavage.

Si l'on avait besoin d'autres preuves du mouvement qui se fait dans tous les esprits, il suffirait de faire remarquer la position prise par les hommes politiques qui, aux États-Unis, sont plus réservés que partout ailleurs. Au moment où M. Van Buren acceptait une candidature abolitioniste, M. Clay, qui a toujours professé sur l'esclavage des idées très libérales, mais qui est propriétaire d'esclaves lui-même, écrivait, dans une lettre rendue publique, qu'il croyait le moment venu, pour les états du centre de l'Union, de préparer la voie à l'émancipation. Cette lettre avait à peine parcouru les états du sud, où elle répandait la plus vive agitation, qu'un des hommes les plus considérables de l'Union, M. Benton, qui représente depuis trente ans dans le sénat un état à esclaves, le Missouri, refusait d'obéir à l'injonction que lui transmettaient ses commettans de voter contre le *proviso* de Wilmot, et se déclarait contraire à l'introduction de l'esclavage dans les nouveaux territoires. Après la session, M. Benton a publié sur cette question une lettre violente, dirigée contre M. Calhoun, le chef des défenseurs de l'esclavage, et il s'est mis à parcourir le Missouri pour défendre, dans une série de réunions publiques, ses opinions nouvelles.

C'est donc au milieu de la plus vive agitation que s'est terminée la présidence de M. Polk et que s'est écoulée la dernière session du congrès. M. Polk avait demandé qu'on votât des lois provisoires pour la Californie, qui devait être élevée au rang de territoire en attendant qu'elle eût la population nécessaire pour devenir un état. La chambre des représentans s'est obstinée à introduire dans cette constitution provisoire une clause qui interdisait l'esclavage, et, comme le sénat a toujours rejeté cette clause chaque fois que le bill lui est revenu, la session a fini sans que les deux chambres pussent s'accorder, et la Californie a été abandonnée à elle-même sans lois, sans magistrats, sans gouvernement : témoignage significatif de l'acharnement et de l'obstination des partis. Dans une des discussions du bill au sein de la

chambre des représentans, un député du sud s'étant levé comme pour arracher de la tribune un orateur du nord, un des amis de celui-ci se précipita à sa rencontre, et l'on vit les deux côtés de la chambre descendre à l'envi dans l'hémicycle comme pour engager une mêlée générale.

Au moment où la session du congrès allait se clore, les députés et les sénateurs du sud se formèrent en convention, et M. Calhoun fut chargé de rédiger au nom de tous une adresse à leurs commettans sur la situation de l'Union et sur les périls que couraient les états du sud. Voici les conclusions de cet immense document d'une diffusion extrême, et où d'amères récriminations tiennent la plus grande place. La persistance des députés du nord à soulever tous les ans une question qui, insignifiante en elle-même, n'a d'importance qu'au point de vue des principes, celle de l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral, y est présentée comme l'indice d'un parti pris chez les états du nord de flétrir les institutions du sud et de fomenter dans une moitié de l'Union la plus dangereuse des agitations. On veut se servir du district fédéral pour établir en fait l'autorité du congrès à réglementer la question de l'esclavage, et, après avoir ainsi usurpé un droit que la constitution refuse formellement au pouvoir central, on se fera de ce premier exemple un argument pour intervenir dans la législation intérieure des états à esclaves. Laisser consacrer le droit du pouvoir fédéral d'abolir l'esclavage dans le district de Colombie, c'est abandonner implicitement à la majorité du congrès, et par conséquent aux états du nord, le sort de tous les états du sud. La portée réelle du *proviso* de Wilmot et de toute clause analogue est d'exclure les habitans des états à esclaves des territoires conquis par le sang et avec l'argent de toutes les parties de l'Union. C'est à la fois un déni de justice et une violation formelle de la constitution.

Tous les états contribuent également aux charges de l'Union; tous ont supporté également le poids des dernières guerres; tous ont le même droit aux profits de la victoire. Les provinces acquises sont la propriété commune et indivise de l'Union. La constitution garantissant à tout citoyen, dans toute l'étendue et dans toutes les dépendances de l'Union, les mêmes droits et la jouissance incontestée de sa propriété, tout habitant du sud a le même droit qu'un habitant du nord de s'établir dans les nouveaux territoires et d' y transférer ce qu'il possède. La nature particulière de sa propriété ne peut devenir un titre d'exclusion pour lui, puisque la constitution n'a excepté aucune sorte de propriété. Laisser introduire dans la législation fédérale le *proviso* de Wilmot ou toute clause analogue, ce serait, de la part des habitans du sud, accepter d'être exclus du domaine commun de l'Union, ce serait reconnaître qu'en tant que propriétaires d'esclaves, ils ne sont pas des

citoyens complets; ce serait avouer en même temps que la possession d'esclaves, au lieu de constituer une propriété légitime, apporte avec elle une incapacité civile. Après avoir établi par ces argumens que le bon droit est du côté des habitans du sud, le manifeste les exhortait à aviser sérieusement pour mettre un terme à un système d'attaques persévérantes et d'empiétemens successifs qui a pour résultat de dépouiller les états à esclaves de leurs droits légitimes et qui les menace dans leur existence.

Pendant que ce manifeste devenait, dans tout le sud, le signal d'une série de manifestations, une agitation en sens contraire s'organisait dans les états du nord. Le succès significatif obtenu par les *free-soilers* dans l'élection présidentielle et dans les élections particulières avait doublé leur ardeur, et les hommes politiques du nord, par leur empressement à se déclarer en faveur du nouveau parti qui paraît devoir disposer désormais des élections, par leur zèle de convertis à provoquer des réunions, à prononcer des discours, à publier des lettres en faveur de la liberté du sol, n'ont pas cessé de donner des alimens à une propagande déjà trop active. Rivalisant les uns avec les autres, et tenant toujours le public en haleine, ils ont fait de l'agitation abolitioniste une sorte de fièvre qui ne s'est pas ralentie un seul instant dans tout le cours de l'été. Conventions sur conventions ont été tenues dans tous les états pour protester contre le maintien de l'esclavage dans le district fédéral, et contre toute extension nouvelle de ce fléau. Les termes les plus violens et les plus blessans pour les états du sud ont été employés comme à dessein dans la rédaction des résolutions destinées à être publiées. Des hommes de tous les partis ont assisté à ces réunions, y ont pris la parole, et ont souscrit aux motions injurieuses pour le sud. Le démocrate John Van Buren, dans la convention de Cléveland (Ohio), a dépassé les philippiques les plus virulentes que le whig Daniel Webster ait jamais dirigées contre l'esclavage. A peine quelques journaux ont-ils élevé la voix pour dire que cette effervescence abolitioniste menait droit à la rupture de l'Union; rien n'a pu arrêter l'irrésistible torrent qui paraît avoir emporté jusqu'aux barrières qui séparaient autrefois les partis, et onze législatures ont donné aux députés et aux sénateurs de leur état le mandat impératif d'introduire le *proviso* de Wilmot dans les bills qui régleront le sort de la Californie et du Nouveau-Mexique. La législature du Michigan, état tout démocratique, a été la première à adresser ce mandat impératif au général Cass, dont les chances à la présidence résident dans l'appui que lui ont toujours donné les états du sud à cause de ses opinions favorables à l'esclavage. Cet accord des whigs et des démocrates du nord pour imposer à leurs représentans un vote hostile aux états du sud acquiert plus d'importance encore par la position qu'occupent dans le nouveau congrès les partisans

systématiques de la liberté du sol. S'ils ne sont que trois dans le sénat, ils sont vingt-trois dans la chambre des représentans, et cette minorité, décidée à subordonner toutes les questions à celle de l'esclavage, tient entre ses mains la balance du pouvoir. Le parti whig et le parti démocratique ont exactement le même nombre de voix; tout dépend donc chaque fois de la décision des *free-soilers*. Ils se sont plu à constater leur pouvoir dès l'ouverture du congrès, et, en s'obstinant à perdre leurs voix, ils ont rendu impossibles, pendant trente et un scrutins, la nomination du président de la chambre et la constitution du congrès.

L'agitation a pris au sud, pendant tout l'été de cette année, les proportions les plus menaçantes pour la tranquillité publique. Chaque nouvelle venue du nord était un outrage ou une menace; les conventions tenues dans les états, les délibérations des législatures, les discours des orateurs en renom, les manifestations des hommes influens, cette apparente unanimité d'une moitié de l'union à attaquer l'autre jusque dans ses derniers retranchemens, ajoutaient à la colère et à l'animosité des hommes du sud. C'était une huile perpétuellement jetée sur le feu. Des cris de rupture de l'union et de guerre civile n'ont pas tardé à se faire entendre. Les orateurs et les écrivains du sud n'ont rien négligé pour organiser une action commune, et toutes les divisions de partis se sont effacées. La législature du Mississipi a été unanime pour recommander la résistance, et whigs et démocrates se sont déclarés également prêts à recourir au besoin à la force des armes. Si l'on prend les messages adressés par les gouverneurs des états aux législatures, on retrouve dans tous, et presque dans les mêmes termes, les mêmes recommandations. Ajoutons que toutes les législatures leur font un favorable accueil, et transforment en lois les propositions des gouverneurs. L'union doit être regardée comme rompue par le seul fait de l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral, ou de l'adoption du *proviso* de Wilmot; les représentans des états du sud doivent cesser incontinent de prendre part aux travaux du congrès; des conventions particulières doivent être convoquées dans chaque état, ainsi qu'une convention générale des états du sud, pour aviser, pour obtenir, même par la force, la dissolution d'un contrat qu'on fait servir à l'oppression d'une moitié du peuple américain. Telle est en substance la résolution à peu près uniforme qu'ont adoptée tous les états du sud. Le seul état qui eût donné quelque inquiétude aux défenseurs de l'esclavage à cause des progrès que l'abolitionisme y a faits, le Kentucky, s'est prononcé sur cette question de la façon la plus rassurante pour eux, et l'important état de Virginie avait été le premier à donner l'exemple.

Les hommes du sud ont voulu constater que les dissidences de partis disparaissaient pour eux quand la question de l'esclavage était sou-

levée, et un de leurs meneurs les plus ardens, M. Foote, à l'approche de la session, s'est transporté à Washington pour provoquer des déclarations publiques de la part des représentans et des sénateurs du sud à mesure qu'ils arriveraient à leur poste. C'est ainsi qu'il s'est adressé à deux hommes accrédités dans le parti whig, à M. Mangum, sénateur, et à M. Clingman, député de la Caroline du sud, pour leur demander de se prononcer catégoriquement. M. Clingman s'est chargé de répondre, et il déclare dans sa lettre que la résistance du sud doit être mesurée à la violence de l'attaque; il demande que les hommes de tous les partis n'hésitent pas à se rallier autour du drapeau commun, et il espère que, « long-temps avant que le péril soit devenu imminent, le sud présentera un front compacte à ses ennemis. »

Voici donc les deux fractions de l'Union américaine arrivées à se traiter d'ennemies, voici que les hommes politiques se réunissent ou s'attaquent, non plus suivant leurs opinions politiques, mais suivant la partie du territoire national qu'ils habitent. M. Van Buren et M. Benton d'un côté, M. Calhoun de l'autre, tous les trois démocrates, montrent les uns contre les autres plus de violence, d'acharnement et de haine qu'ils n'en ont jamais déployé contre les whigs. M. Mangum et M. Clingman, tous deux whigs, dénoncent « comme un acte de tyrannie insultant et brutal » une mesure en faveur de laquelle le whig Webster a épuisé toutes les ressources de son éloquence. N'avons-nous pas le droit de conclure de tous les faits qui précèdent qu'aux États-Unis les questions territoriales tendent à se substituer de plus en plus aux questions politiques, que les divisions géographiques y succèdent aux divisions d'opinions, et que le cri de ralliement des partis sera bientôt exclusivement la défense ou l'abolition de l'esclavage?

Les hommes du sud disent et croient sincèrement que le maintien de l'esclavage est pour eux une condition non-seulement de prospérité, mais d'existence. Depuis le jour où l'abolitionisme a publié son premier pamphlet, les hommes du sud ont tout subordonné à la défense de ce qu'ils appellent leurs institutions particulières, et leur mot d'ordre a toujours été : Ou l'esclavage tel qu'il est, ou plus d'union. On sait que dans leur bouche ce n'est point une vaine menace, et personne ne doute qu'ils ne soient fermement résolus à s'ériger en confédération séparée, plutôt que de voir porter atteinte à ce qui est la clé de voûte de leur organisation sociale. La transformation qui s'opère aujourd'hui dans les partis aux États-Unis constitue donc à elle seule un immense danger pour la prospérité et pour le maintien de l'Union américaine, puisqu'elle hâte le jour où l'esclavage sera le principal et peut-être l'unique champ de bataille de la politique. Qu'est-ce donc, lorsque l'on considère l'acharnement déployé des deux

côtés : les cris de guerre civile qui retentissent au sud, les revues des milices auxquelles les gouverneurs recommandent de bien soigner leurs armes parce qu'elles auront à s'en servir, les délibérations des législatures du sud qui préparent les bases d'une organisation séparée; de l'autre côté, la froide obstination du nord, dont la population, dont les hommes les plus influens et les plus éclairés eux-mêmes semblent se complaire dans d'incessantes provocations, et dont les législatures, l'une après l'autre, imposent aux députés le vote d'une mesure que tous savent être un brandon de guerre civile? Aussi un journal de New-York, après avoir énuméré les sujets de querelle qui attendaient l'ouverture du congrès pour se faire jour, demandait, sans oser répondre à sa propre question, ce qui pouvait sortir d'une semblable situation, et s'écriait : « Le présent est bien triste, et l'avenir est plus menaçant encore. »

III.

Est-il vrai que l'heure des grands périls ait déjà sonné pour l'Union américaine, et que cette prospérité ininterrompue dont elle offre depuis soixante ans le spectacle unique soit arrivée à son terme? C'est ce qu'on a peine à croire, quand on sait tout ce qu'il y a d'énergie, de vitalité et de bon sens pratique dans le peuple américain. Essayons de résoudre pour notre part les questions que s'adressent, sans oser y répondre, ceux des journaux américains qui n'ont point encore pris parti dans la lutte, et cherchons à deviner ce qui va sortir des délibérations du nouveau congrès.

Nous venons d'esquisser la situation des partis, et elle n'est rien moins que rassurante. Les députés du nord et du sud sont arrivés à Washington dans les dispositions les plus hostiles, et ce qu'on sait de leurs projets tend à faire croire toute conciliation impossible. On pouvait espérer qu'en gagnant du temps, la réflexion agirait sur les uns ou sur les autres, et que l'intervention des hommes les plus sages calmerait des deux côtés les esprits les plus aigris. Les représentans du sud ont annoncé au contraire l'intention de brusquer le dénoûment. Ils veulent aller au-devant de l'attaque, malgré la supériorité numérique des représentans du nord, ils veulent que la question de l'esclavage soit immédiatement posée et résolue; mais le lendemain du vote hostile qu'ils prévoient, sénateurs et représentans donneront en même temps leur démission et quitteront Washington. Comme le congrès ne sera plus en nombre pour délibérer, ses opérations seront interrompues; le budget ne pourra être voté, toutes les affaires demeureront en suspens. Les élections auxquelles il faudra procéder fourniront peut-être au peuple un moyen de manifester sa volonté, et les états du sud

auront en outre le temps de se consulter par des délégués et d'aviser. Quant à ceux des représentans du nord qui sont les alliés du sud et qui ont reçu le mandat impératif de voter en faveur du *proviso* de Wilmot, comme le général Cass par exemple, ils annoncent l'intention de combattre la mesure et de donner leur démission au moment du vote.

Ce plan de campagne, s'il est suivi, promet des scènes dramatiques au sein du congrès et une redoutable agitation dans toute l'étendue de l'Union. Les *free-soilers* reculeront-ils devant l'audacieux défi que les hommes du sud veulent leur porter? S'ils persistent dans la voie qu'ils se sont tracée, c'en est fait de l'Union. Voilà quelle est au vrai la situation actuelle, et il semble que le drame qui commence ne puisse se dénouer que par la rupture du contrat fédéral. C'est précisément la nécessité de ce dénoûment funeste qui nous fait croire que la lutte ne s'engagera pas, et qu'un compromis viendra encore prévenir la dissolution de l'Union américaine.

Le peuple américain est très susceptible de fanatisme, parce qu'il a les idées étroites, parce que le pays manque d'une classe éclairée qui serve d'initiatrice aux masses et répande au milieu d'elles cette impartialité et cette élévation de vues qui sont le produit d'une civilisation avancée et d'une haute culture de l'esprit. L'éducation des Américains est toute positive; elle ne comprend que ce qui a une utilité immédiate et pratique; elle ne fait aucune part aux spéculations de l'intelligence, aux études qui peuvent élever et rectifier le jugement. Le protestantisme, tel qu'il est pratiqué aux États-Unis, ne peut suppléer complétement à cette lacune de l'éducation nationale. Comme l'un des caractères saillans de la race anglo-saxonne, c'est l'ardeur persévérante et l'obstination, le peuple américain, incapable d'enthousiasme, peut être facilement amené au fanatisme. Nous croyons donc que, si les idées abolitionistes s'étaient emparées de la population du nord de l'Union, cette population poursuivrait obstinément leur triomphe, même au prix d'une guerre civile, même au prix de la ruine des états du sud; mais l'abolitionisme n'en est pas encore là. Les spéculateurs politiques l'ont flatté et secondé pour sauver, qui un siége au congrès, qui un poste de gouverneur d'état, qui une place dans une législature particulière, parce qu'ils savent que, dans les luttes électorales, la victoire appartient toujours au parti le plus actif, le plus entreprenant et le mieux discipliné; ils n'ont point entraîné à leur suite la masse de la population, qui est toujours en retard sur ses chefs. Dans l'intervalle des deux sessions, l'agitation a été dirigée et entretenue par la fraction exaltée des deux partis, par les hommes qui sont toujours prêts à exagérer leurs paroles et à pousser aux mesures extrêmes. Ce n'est pas à ceux-là qu'appartiendra la décision quand le moment critique sera venu,

parce que le peuple américain n'a point pour habitude de s'abandonner lui-même au milieu du péril.

La masse du peuple américain est profondément attachée au maintien de l'union par orgueil national, par patriotisme et aussi par intérêt. Il n'est pas d'Américain un peu sensé qui ne comprenne que c'est l'union qui fait la force de tous les états répandus dans le nord de l'Amérique. C'est parce qu'on obéit aux mêmes lois et au même chef sur les rives de Saint-Laurent ou sur les rives du Mississipi, sur les bords de l'Océan ou sur ceux du golfe du Mexique, que le peuple américain est un grand peuple, et que les nations les plus puissantes comptent avec lui. Il y a sur cet immense territoire place pour plusieurs nations; mais supposez qu'il y ait seulement deux confédérations au lieu d'une: les rivalités, les jalousies dégénèrent en guerres; adieu la sécurité des États-Unis, adieu ces conditions exceptionnelles qui leur permettent de se passer d'armée, d'administration et presque de gouvernement. La sécurité, la puissance et jusqu'à la liberté se trouvent compromises du même coup. On ne peut croire que le culte de l'Union soit éteint ni même affaibli dans le cœur des Américains, et sans doute du sein des masses, aujourd'hui inquiètes et alarmées, va s'échapper un cri unanime qui imposera un compromis au nom de la nécessité de sauver l'Union.

Or, les élémens de ce compromis existent incontestablement. Le champ de bataille du nord et du sud était, l'année dernière, le bill qui érigeait en territoire la Californie. Les *free-soilers*, maîtres de la chambre des représentans, voulaient introduire dans la législation provisoire de la Californie l'interdiction de l'esclavage; les hommes du sud, aidés de leurs alliés, faisaient repousser obstinément par le sénat cette partie du bill. Nous avons déjà dit que le bill, ainsi ballotté d'une chambre à l'autre, n'avait jamais pu arriver à terme. Les habitans de la Californie, ne pouvant demeurer sans législation et sans gouvernement, ont pris le parti de régler leurs affaires eux-mêmes. Ils ont nommé une convention qui a rédigé une constitution, et, comme ils sont assez nombreux pour que la Californie prenne immédiatement rang d'état, ils ont élu deux sénateurs et des représentans chargés d'aller soumettre leur constitution au congrès et de demander l'admission de la Californie dans l'Union. Aucune objection ne peut leur être faite; leur constitution interdit l'esclavage, mais les états du sud ont pour principe fondamental que c'est aux états eux-mêmes qu'il appartient de trancher cette question, et ils ne repoussent que l'intervention de la législature fédérale. Lors de l'admission dans l'Union de l'Iowa et du Wisconsin, ils n'ont pas contesté aux habitans de ces nouveaux états le droit d'interdire l'esclavage dans leur constitution; ils ne sauraient le contester davantage aux habitans de la Californie. Il suffit

donc de décréter l'admission pure et simple de la Californie dans l'Union pour vider aussitôt la question qui, l'année dernière, a passionné tous les esprits.

Reste le Nouveau-Mexique, c'est-à-dire le vaste territoire qui a été cédé aux États-Unis à l'issue de la dernière guerre. La constitution mexicaine y a aboli l'esclavage il y a plus de trente ans, et les habitans, en demandant au congrès américain que leur pays fût érigé en territoire, ont demandé aussi que l'on maintînt l'interdiction dont l'esclavage est frappé chez eux. Les habitans du Texas réclament au contraire la presque totalité du Nouveau-Mexique comme une ancienne dépendance de leur état, et si cette prétention était sanctionnée par le congrès, la constitution du Texas, qui proclame la nécessité et la perpétuité de l'esclavage, deviendrait applicable au Nouveau-Mexique. Quelques-uns des états du sud soutiennent les prétentions du Texas, et tous sont opposés à l'interdiction de l'esclavage dans le Nouveau-Mexique, parce qu'ils veulent conserver à l'esclavage la voie d'un développement ultérieur, et qu'ils espèrent que de nouveaux états à esclaves, en se formant au-delà du Mississipi, viendront compenser l'accroissement d'influence que le nord reçoit du rapide défrichement de toutes les contrées situées aux bords des grands lacs. Il est facile d'ajourner la question, de laisser le Nouveau-Mexique se peupler, et choisir lui-même entre l'esclavage et la liberté le jour où sa population lui donnera le droit de voter une constitution et de prendre le rang d'état. M. Clay, M. Benton, et avec eux tous les hommes impartiaux du sud, reconnaissent qu'il est impossible d'imposer de nouveau l'esclavage à une population qui en a été délivrée et qui n'en veut plus. En outre, dans le Nouveau-Mexique, il y a eu fusion entre les Espagnols et les noirs, et entre ces deux races et la race des Indiens indigènes. La majeure partie de la population est métisse, et il est très peu d'hommes qui n'aient dans leurs veines quelques gouttes de sang noir ou de sang indien. Une telle population ne souffrira jamais qu'on rétablisse au milieu d'elle l'esclavage, parce qu'elle s'exposerait à subir tout entière la dégradation civile qui, aux États-Unis, poursuit le mulâtre, même après que toute différence physique est effacée. On est donc assuré de trouver dans la population du Nouveau-Mexique, toute faible qu'elle soit, une résistance désespérée. En outre, la nature du sol et la rigueur relative du climat rendent le Nouveau-Mexique impropre aux seules cultures pour lesquelles le travail esclave est supérieur au travail libre, c'est-à-dire le sucre, le riz, le coton et le tabac. La volonté des hommes sera forcément impuissante, et l'esclavage n'abandonnera pas les plaines humides et fécondes du Texas pour les montagnes du Nouveau-Mexique. Il n'est pas impossible de circonscrire étroitement la portion du Nouveau-Mexique qui est habitée en lui assurant la liberté,

et de laisser entre le nouveau territoire et le Texas un vaste espace dont l'avenir déciderait. Le Texas, d'ailleurs, est beaucoup trop vaste pour un seul état, et pourra être divisé le jour où il commencera à se peupler. Le nombre des états du sud n'est donc pas encore forcément limité comme ils le disent, et ils ont devant eux plus de terres qu'ils n'en peuvent défricher d'ici à de longues années. Quant à la dernière question qui divise les deux fractions de l'Union, celle de l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral, nous avons déjà indiqué comment on pourra l'éluder; il suffira de rétrocéder au Maryland la portion du district qui lui a originairement appartenu, et de ne conserver que la ville même de Washington.

Mais il ne suffit pas que la masse des citoyens paisibles désire un compromis, il ne suffit pas que les élémens de ce compromis existent; il faut qu'il se trouve encore un homme résolu à en prendre l'initiative, et investi d'assez d'autorité pour obliger les partis à écouter la voix de la sagesse et de la modération. Quelle nation périrait, si les bonnes intentions, sans le talent et sans l'autorité, suffisaient à sauver les peuples? Cet homme nécessaire, dont le rôle est tout tracé, il existe aux États-Unis : c'est M. Clay, qui déjà deux fois est intervenu pour empêcher une lutte violente entre le nord et le sud, M. Clay, l'auteur du compromis du Missouri en 1824, l'auteur de l'acte de compromis de 1833, M. Clay, que le peuple de l'Union s'est habitué à appeler le grand pacificateur. A mesure que la lutte s'est échauffée cette année, les regards se sont tournés vers M. Clay, et, quand on le sut gravement malade, au moment où le choléra sévissait, ce fut une consternation universelle. A peine rétabli, M. Clay déclara que, malgré ses soixante-douze ans, il irait reprendre cette année au sénat la place qu'il avait quittée, il y a dix ans, en faisant à ses collègues de solennels adieux. Il a parcouru une partie de l'Union, visitant New-York, Philadelphie, Baltimore, répétant partout les mêmes paroles de conciliation : partout magistrats, législateurs, hommes de tous les partis, populations entières, se sont portés au-devant de lui, accompagnant tous ses pas, lui faisant un cortége tel que roi n'en eut jamais un pareil, lui demandant d'aller à Washington et d'y aller le plus tôt possible. Y a-t-il un spectacle plus touchant que celui de cette inquiétude de tout un peuple pour le sort de ses institutions, et de sa confiance dans un vieillard de qui il semble attendre son salut? A Baltimore, M. Clay ne put garder la réserve dans laquelle il s'était maintenu jusque-là, et, dans l'émotion de l'accueil enthousiaste qui lui était fait, il laissa échapper avec le mot de compromis une partie de son secret. Il termina ainsi cette improvisation, qui avait toute une ville pour auditoire : « Si mon cœur et mon dévouement n'ont pas changé, je sens que la main du temps pèse lourdement sur moi; mais, en toute circonstance et à tout événement, mes

derniers efforts seront pour le maintien de l'Union. Que la tempête vienne d'où elle voudra, j'y ferai face, et, pour défendre notre glorieuse confédération, elle me trouvera toujours debout. » En prononçant ces mots, le majestueux vieillard, courbé par les années, se redressait de toute sa hauteur, et une commotion électrique, parcourant la foule, en faisait sortir une immense acclamation. M. Clay ajouta : « Rompez l'union, et c'en est fait de nous tous! Notre pays n'aura pas besoin d'historien, notre histoire sera celle de la Grèce. Alors viendront les pernicieuses alliances avec l'étranger, les révolutions intérieures, les guerres acharnées, puis quelque chef militaire qui jouera le rôle de Philippe ou d'Alexandre. J'espère que Dieu nous épargnera un pareil avenir, et mes efforts seront sans relâche consacrés à le détourner. » M. Clay s'est rendu à Washington deux jours seulement avant l'ouverture du congrès, et, pendant quarante-huit heures, la population entière assiégea le débarcadère du chemin de fer. « Quand sa venue fut annoncée, écrit un témoin oculaire, des bravos assourdissans s'élevèrent, accompagnés de démonstrations de joie si vives et presque si folles, que, dans ce bruit, cette agitation, cette confusion, il devenait impossible de dire si les trois quarts de la foule marchaient sur leurs pieds ou sur leurs mains. La première émotion passée, la foule s'ouvrit pour faire place à M. Clay, se forma en colonne derrière lui, et l'accompagna dans le plus grand ordre jusqu'à l'Hôtel National. Du haut du perron, M. Clay adressa quelques mots à la foule, et elle se retira paisible et satisfaite. »

M. Clay rentre donc au sénat des États-Unis pour y recommander la conciliation; il y apporte quelque chose de plus puissant que la sagesse d'un politique consommé et même que l'éloquence d'un cœur patriote : il y apporte la volonté d'un grand peuple qui l'est allé chercher dans sa retraite pour faire de lui l'instrument d'une pacification nécessaire. Nous croyons donc que le compromis que M. Clay proposera finira par prévaloir; mais, dût-il échouer, nous sommes sûr que le général Taylor, malgré la déclaration qu'il a faite avant son élection de ne point faire usage du *veto* présidentiel, saurait se manquer de parole à lui-même, et employer au salut de son pays le pouvoir que lui donne la constitution. Quand un peuple veut fermement être sauvé, il est assuré de surmonter toutes les tempêtes. Les États-Unis en sont là, et la crise actuelle sera conjurée; mais le mal est permanent, et le remède ne sera que provisoire. Le péril renaîtra, comme d'habitude, tous les quinze ans, jusqu'au jour où les Américains étant plus corrompus, l'énergie nationale plus affaiblie, les ambitions particulières plus insatiables et les rivalités plus acharnées, la désunion ne trouvera plus d'obstacle dans le patriotisme, et la chute des mœurs entraînera la chute de la nation.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LA PAPAUTÉ

ET

LA QUESTION ROMAINE

AU POINT DE VUE DE SAINT-PÉTERSBOURG.

Il y a quelques personnes en France qui se préoccupent de la destinée de l'église grecque, et qui comprennent que, depuis que cette église a son siége principal à Moscou et non plus à Constantinople, elle a, par la force des choses, une part de la puissance de la Russie, au lieu d'avoir une part de la faiblesse de la Grèce. Si ces personnes lisent le mémoire suivant, elles verront leurs appréhensions justifiées d'une manière bien curieuse, et elles trouveront qu'elles avaient plus raison qu'elles ne le croyaient d'avoir peur de cette rivalité nouvelle que les événemens suscitent au catholicisme et à la papauté. Nous ne voulons pas aujourd'hui faire l'histoire de l'église grecque depuis le concile de Florence, au xve siècle, depuis son abattement sous le joug des Turcs, et signaler sa longue éclipse; nous voulons seulement, à l'aide du mémoire que nous publions, mettre en lumière son ambition nouvelle. Cette ambition, que nous ne blâmons pas, est grande; elle est digne d'une église, puisqu'elle est toute spirituelle, c'est-à-dire qu'elle prétend avoir le dépôt de la vérité religieuse et morale, quoiqu'en même temps cette ambition, remarquons-le bien, ait le caractère particulier de l'église grecque, je veux dire le penchant à s'appuyer sur le pouvoir temporel, et à le servir plus encore qu'à s'en servir, comme le fait volontiers l'église catholique. L'église grecque, en effet, n'est ambitieuse à l'heure qu'il est que parce que la Russie est puissante; elle n'a de prétentions que par contre-coup.

L'église grecque s'appelle, on va le voir, l'église orthodoxe; elle prétend que c'est Rome qui a rompu avec l'orthodoxie, que c'est Rome qui a fait le schisme, et tandis qu'au concile de Florence, en 1439 et plus tard encore, c'était Rome qui cherchait à réunir l'église grecque et à la rappeler à elle, comme au centre de la foi chrétienne, voici qu'aujourd'hui l'église grecque rappelle Rome à elle, comme étant elle-même le centre de la foi chrétienne. Elle ne vise donc à rien moins en ce moment qu'à changer l'axe du monde religieux; mais elle ne vise à cela que parce que l'axe du monde politique semble aussi se déplacer.

L'empereur orthodoxe est rentré dans Rome après tant de siècles d'absence, dit le mémoire en parlant de la visite que l'empereur Nicolas fit à Rome, en 1846, au pape Grégoire XVI. Ce sont là des paroles significatives. Charlemagne n'est plus à Paris ou à Aix-la-Chapelle, il est à Moscou ou à Saint-Pétersbourg. Et ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que le nouveau Charlemagne, en venant à Rome, prétend bien y apporter, comme l'ancien, une grande force matérielle, mais qu'il ne songe nullement à y venir chercher une consécration spirituelle et morale de son pouvoir. Loin de là; c'est lui qui, pour ainsi dire, vient consacrer la papauté. L'ancien Charlemagne était à la fois le serviteur et le protecteur de la papauté; il donnait beaucoup, il recevait encore plus. C'était le pape enfin qui le faisait empereur, mais empereur d'Occident, empereur par conséquent un peu nouveau et parvenu, un peu usurpateur; il y avait toujours en Orient le vieil et légitime empereur dont le pape s'était séparé. Cette séparation n'avait pas affaibli le titre et les droits de l'empereur d'Orient. Aujourd'hui c'est cet empereur d'Occident, c'est l'empereur orthodoxe qui rentre dans Rome, qui apporte tout au pape et qui n'a rien à en recevoir; il apporte au pape la force que la papauté a perdue depuis qu'elle s'est livrée à l'esprit occidental et qu'elle s'est mise à la tête de ce monde occidental si tumultueux et si peu gouvernable; il apporte au pape la sainteté de la tradition orientale, que rien n'a altérée et que rien n'a ébranlée; il vient enfin, c'est le mot de l'orgueil et de l'ambition de l'église grecque, ou plutôt de l'empereur, dont elle fait à la fois un César et un saint Pierre, il vient finir le schisme, en pardonnant à la papauté et en la protégeant.

Il y a encore bien des réflexions à faire sur ce sujet; il y aurait même quelques curieux détails à donner sur la marche des idées dans une partie de la société russe, à montrer comment l'école qui avait autrefois pour chef M. de Maistre, et qui faisait son évangile des doctrines *du Pape*, en est venue peu à peu, et par une sorte de logique nationale, à trouver que le vrai pape c'était le czar. Nous reviendrons peut-être quelque jour sur ces divers points. Aujourd'hui, en publiant ce document, dont nous ne prenons en aucune manière les idées à notre compte, nous ne voulons que mettre à l'ordre du jour des conversations réfléchies et prévoyantes une question nouvelle et grave (1).

(1) Pour comprendre la portée de ce document, qu'on nous adresse d'une ville du Nord, on fera bien de relire ce que nous avons dit, dans notre livraison du 15 juin 1849, d'un *Mémoire sur la situation actuelle* de l'Europe depuis février, présenté à l'empereur Nicolas par un diplomate russe. Le mémoire sur *la Question romaine* est dû à la même plume.

Si, parmi les questions du jour ou plutôt du siècle, il en est une qui résume et concentre comme dans un foyer toutes les anomalies, toutes les contradictions, toutes les impossibilités contre lesquelles se débat l'Europe occidentale, c'est assurément la question romaine. Et il n'en pouvait être autrement, grace à cette inexorable logique que Dieu a mise, comme une justice cachée, dans les événemens de ce monde. La profonde et irréconciliable scission qui travaille depuis des siècles l'Occident devait trouver enfin son expression suprême, elle devait pénétrer jusqu'à la racine de l'arbre. Or, c'est un titre de gloire que personne ne contestera à Rome : elle est encore de nos jours, comme elle l'a toujours été, la racine du monde occidental. Il est douteux toutefois, malgré les vives préoccupations que cette question suscite, qu'on se soit rendu un compte exact de tout ce qu'elle contient.

Ce qui contribue probablement à donner le change sur la nature et sur la portée de la question telle qu'elle vient de se poser, c'est d'abord la fausse analogie de ce que nous avons vu arriver à Rome avec certains antécédens de ses révolutions antérieures; c'est aussi la solidarité très réelle qui rattache le mouvement actuel de Rome au mouvement général de la révolution européenne. Toutes ces circonstances accessoires, qui paraissent expliquer au premier abord la question romaine, ne servent en réalité qu'à en dissimuler la profondeur. Non, certes, ce n'est pas là une question comme une autre, car non-seulement elle touche à tout dans l'Occident, mais on peut même dire qu'elle le déborde.

On ne serait assurément pas accusé de soutenir un paradoxe ou d'avancer une calomnie en affirmant qu'à l'heure qu'il est tout ce qui reste encore de christianisme positif à l'Occident se rattache, soit explicitement, soit par des affinités plus ou moins avouées, au catholicisme romain, dont la papauté, telle que les siècles l'ont faite, est évidemment la clé de voûte et la condition d'existence. Le protestantisme avec ses nombreuses ramifications, après avoir fourni à peine une carrière de trois siècles, se meurt de décrépitude dans tous les pays où il avait régné jusqu'à présent, l'Angleterre seule exceptée; ou, s'il recèle encore quelques élémens de vie, ces élémens aspirent à rejoindre Rome. Quant aux doctrines religieuses qui se produisent en dehors de toute communauté avec l'un ou l'autre de ces symboles, ce ne sont évidemment que des opinions individuelles. En un mot, la papauté, telle est la colonne qui soutient tant bien que mal, en Occident, tout ce pan de l'édifice chrétien, resté debout après la grande ruine du XVIe siècle et les écroulemens successifs qui ont eu lieu depuis.

Maintenant c'est cette colonne que l'on se dispose à attaquer par sa base. Nous connaissons fort bien toutes les banalités, tant de la presse quotidienne que du langage officiel de certains gouvernemens, dont

on a l'habitude de se servir pour masquer la réalité : on ne veut pas toucher à l'institution religieuse de la papauté; on est à genoux devant elle, on la respecte, on la maintiendra; on ne conteste pas même à la papauté son autorité temporelle, on prétend seulement en modifier l'exercice. On ne lui demandera que des concessions reconnues indispensables, et on ne lui imposera que des réformes parfaitement légitimes. Il y a dans tout ceci passablement de mauvaise foi et surabondamment d'illusions.

Il y a certainement de la mauvaise foi, même de la part des plus candides, à faire semblant de croire que des réformes sérieuses et sincères, introduites dans le régime actuel de l'état romain, puissent ne pas aboutir, dans un temps donné, à une sécularisation complète de cet état; mais la question n'est même pas là: la véritable question est de savoir au profit de qui se ferait cette sécularisation, c'est-à-dire quels seront la nature, l'esprit et les tendances du pouvoir auquel vous remettriez l'autorité temporelle, après en avoir dépouillé la papauté; car, vous ne sauriez vous le dissimuler, c'est sous la tutelle de ce nouveau pouvoir que la papauté serait désormais appelée à vivre, et c'est ici que les illusions abondent.

Nous connaissons le fétichisme des Occidentaux pour tout ce qui est forme, formule et mécanisme politique. Ce fétichisme est devenu comme une dernière religion de l'Occident; mais, à moins d'avoir les yeux complétement scellés et fermés à toute expérience comme à toute évidence, comment, après ce qui vient de se passer, parviendrait-on encore à se persuader que, dans l'état actuel de l'Europe, de l'Italie, de Rome, les institutions libérales ou semi-libérales que vous aurez imposées au pape resteraient long-temps aux mains de cette opinion moyenne, modérée, mitigée, telle que vous vous plaisez à la rêver dans l'intérêt de votre thèse, qu'elles ne seraient point promptement envahies par la révolution et transformées aussitôt en machines de guerre pour battre en brèche, non pas seulement la souveraineté temporelle du pape, mais bien l'institution religieuse elle-même? car vous auriez beau recommander au principe révolutionnaire, comme l'Éternel à Satan, de ne molester que le corps du fidèle Job sans toucher à son ame, soyez bien convaincus que la révolution, moins scrupuleuse que l'ange des ténèbres, ne tiendrait nul compte de vos injonctions.

Toute illusion, toute méprise à cet égard, sont impossibles pour qui a bien réellement compris ce qui fait le fond du débat dans l'Occident, ce qui en est devenu, depuis des siècles, la vie même : vie anormale, mais réelle, maladie qui ne date pas d'hier, et qui est toujours encore en voie de progrès. Et s'il se rencontre si peu d'hommes qui aient le sentiment de cette situation, cela prouve seulement que la maladie est déjà bien avancée.

Nul doute, quant à la question romaine, que la plupart des intérêts qui réclament des réformes et des concessions de la part du pape ne soient des intérêts honnêtes, légitimes et sans arrière-pensée, qu'une satisfaction ne leur soit due, et qu'elle ne puisse même pas leur être plus long-temps refusée. Cependant telle est l'incroyable fatalité de la situation, que ces intérêts, d'une nature toute locale et d'une valeur comparativement médiocre, dominent et compromettent une question immense. Ce sont de modestes et inoffensives habitations de particuliers situées de telle sorte qu'elles commandent une place de guerre, et malheureusement l'ennemi est aux portes; car, encore une fois, la sécularisation de l'état romain est au bout de toute réforme sincère et sérieuse qu'on voudrait y introduire, et, d'autre part, la sécularisation, dans les circonstances présentes, ne serait qu'un désarmement devant l'ennemi, une capitulation.

Eh bien! qu'est-ce à dire? Que la question romaine, posée dans ces termes, est tout bonnement un labyrinthe sans issue; que l'institution papale, par le développement d'un vice caché, en est arrivée, après une durée de quelques siècles, à cette période de l'existence où la vie, comme on l'a dit, ne se fait plus sentir que par une difficulté d'être? que Rome, qui a fait l'Occident à son image, se trouve, comme lui, acculée à une impossibilité? — Nous ne disons pas le contraire, et c'est ici qu'éclate, visible comme le soleil, cette logique providentielle qui régit comme une loi intérieure les événemens de ce monde. Huit siècles seront bientôt révolus depuis le jour où Rome a brisé le dernier lien qui la rattachait à la tradition orthodoxe de l'église universelle. Ce jour-là, Rome, en se faisant une destinée à part, a décidé pour des siècles de celle de l'Occident.

On connaît généralement les différences dogmatiques qui séparent Rome de l'église orthodoxe. Au point de vue de la raison humaine, ces différences, tout en motivant la séparation, n'expliquent pas suffisamment l'abîme qui s'est creusé, non pas entre les deux églises, puisque l'église est *une*, mais entre les deux mondes, les deux humanités, pour ainsi dire, qui ont suivi ces deux drapeaux différens. Elles n'expliquent pas suffisamment comment ce qui a dévié alors a dû de toute nécessité aboutir au terme où nous le voyons arriver aujourd'hui.

Jésus-Christ avait dit: « Mon royaume n'est pas de ce monde; » eh bien! il s'agit de comprendre comment Rome, après s'être séparée de l'unité, s'est cru le droit, dans un intérêt qu'elle a identifié avec l'intérêt même du christianisme, d'organiser ce royaume du Christ comme un royaume de ce monde. Il est très difficile, nous le savons bien, dans les idées de l'Occident, de donner à cette parole sa signification légitime. On sera toujours tenté de l'expliquer, non pas dans le sens orthodoxe, mais dans un sens protestant. Or, il y a entre ces deux sens

la distance qui sépare ce qui est divin de ce qui est humain; mais, pour être séparée par cette incommensurable distance, la doctrine orthodoxe, il faut le reconnaître, n'est guère plus rapprochée de celle de Rome, et voici pourquoi. Rome, il est vrai, n'a pas fait comme le protestantisme : elle n'a point supprimé le centre chrétien, qui est l'église, au profit du *moi* humain, du moi individuel; mais elle l'a absorbé dans le *moi* romain. Elle n'a point nié la tradition, elle s'est contentée de la confisquer à son profit. Or, usurper sur ce qui est divin, n'est-ce pas aussi le nier? Et voilà ce qui établit cette redoutable, mais incontestable solidarité qui rattache, à travers les temps, l'origine du protestantisme aux usurpations de Rome; car l'usurpation a cela de particulier, que non-seulement elle suscite la révolte, mais crée encore à son profit une apparence de droit.

Aussi l'école révolutionnaire moderne ne s'y est-elle pas trompée. La révolution, qui n'est que l'apothéose de ce même moi humain arrivé à son plein et entier épanouissement, n'a pas manqué de reconnaître pour siens et de saluer comme ses deux glorieux ancêtres Grégoire VII, aussi bien que Luther. La voix du sang lui a parlé, et elle a adopté l'un en dépit de ses croyances chrétiennes, comme elle a presque canonisé l'autre, tout pape qu'il était.

Mais, si le rapport évident qui lie les trois termes de cette série est le fond même de la vie historique de l'Occident, il est tout aussi incontestable qu'on ne saurait lui assigner d'autre point de départ que cette altération profonde que Rome a fait subir au principe chrétien par l'organisation qu'elle lui a imposée. Pendant des siècles, l'église d'Occident, sous les auspices de Rome, avait presque entièrement perdu le caractère que la loi de son origine lui assignait. Elle avait cessé d'être, au milieu de la grande société humaine, une société de fidèles librement réunie en esprit et en vérité sous la loi du Christ. Elle était devenue une institution, une puissance politique, un état dans l'état. A vrai dire, pendant la durée du moyen-âge, l'église en Occident n'était autre chose qu'une colonie romaine établie dans un pays conquis.

C'est cette organisation qui, en rattachant l'église à la glèbe des intérêts terrestres, lui avait fait, pour ainsi dire, des destinées mortelles; en incarnant l'élément divin dans un corps infirme et périssable, elle lui a fait contracter toutes les infirmités comme tous les appétits de la chair. De cette organisation est sortie pour l'église romaine, par une fatalité providentielle, la nécessité de la guerre, de la guerre matérielle, nécessité qui, pour une institution comme l'église, équivalait à une condamnation absolue. De cette organisation sont nés ce conflit de prétentions et cette rivalité d'intérêts qui devaient forcément aboutir à une lutte acharnée entre le sacerdoce et l'empire, à ce duel vraiment impie et sacrilége qui, en se prolongeant à travers tout le moyen-âge,

a blessé à mort, en Occident, le principe même de l'autorité. De là tant d'excès, de violences, d'énormités accumulées pendant des siècles, pour étayer ce pouvoir matériel dont Rome ne croyait pas pouvoir se passer pour sauvegarder l'unité de l'église, et qui néanmoins a fini, comme il devait finir, par briser en éclats cette unité prétendue; car, on ne saurait le nier, l'explosion de la réforme, au XVIe siècle, n'a été dans son origine que la réaction du sentiment chrétien trop longtemps froissé contre l'autorité d'une église qui, sous beaucoup de rapports, ne l'était plus que de nom. Mais comme, depuis des siècles, Rome s'était soigneusement interposée entre l'église universelle et l'Occident, les chefs de la réforme, au lieu de porter leurs griefs au tribunal de l'autorité légitime et compétente, aimèrent mieux en appeler au jugement de la conscience individuelle, c'est-à-dire qu'ils se firent juges dans leur propre cause. Voilà l'écueil sur lequel la réforme du XVIe siècle est venue échouer. Telle est, n'en déplaise à la sagesse des docteurs de l'Occident, la véritable et la seule cause qui a fait dévier ce mouvement de la réforme, chrétien à son origine, pour le faire aboutir à la négation de l'autorité de l'église et, par suite, du principe même de toute autorité. Et c'est par cette brèche, que le protestantisme a ouverte pour ainsi dire à son insu, que le principe antichrétien a fait plus tard irruption dans la société de l'Occident.

Ce résultat était inévitable, car le moi humain, livré à lui-même, est antichrétien par essence. La révolte, l'usurpation du moi, ne datent pas assurément des trois derniers siècles; mais ce qui alors était nouveau, ce qui se produisait pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, c'était de voir cette révolte, cette usurpation élevées à la dignité d'un principe, et s'exerçant à titre d'un droit essentiellement inhérent à la personnalité humaine. Depuis ces trois derniers siècles, la vie historique de l'Occident n'a donc été et n'a pu être qu'une guerre incessante, un assaut continuel livré à tout ce qu'il y avait d'élémens chrétiens dans la composition de l'ancienne société occidentale. Ce travail de démolition a été long, car, avant de pouvoir s'attaquer aux institutions, il avait fallu détruire ce qui en faisait le ciment : les croyances.

Ce qui fait de la première révolution française une date à jamais mémorable dans l'histoire du monde, c'est qu'elle a inauguré, pour ainsi dire, l'avénement de l'idée antichrétienne au gouvernement de la société politique. Que cette idée soit le caractère propre et comme l'ame elle-même de la révolution, il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner quel est son dogme essentiel, le dogme nouveau qu'elle a apporté au monde : c'est évidemment le dogme de la souveraineté du peuple. Or, qu'est-ce que la souveraineté du peuple, sinon celle du moi humain multiplié par le nombre, c'est-à-dire appuyé sur la force? Tout ce qui

n'est pas ce principe n'est plus la révolution, et ne saurait avoir qu'une valeur purement relative et contingente. Voilà pourquoi, soit dit en passant, rien n'est plus niais ou plus perfide que d'attribuer aux institutions politiques créées par la révolution une autre valeur que celle-là. Ce sont des machines de guerre admirablement appropriées à l'usage pour lequel elles ont été faites, mais qui, en dehors de cette destination, ne sauraient jamais, dans une société régulière, trouver d'emploi convenable.

La révolution, d'ailleurs, a pris soin elle-même de ne nous laisser aucun doute sur sa véritable nature, en formulant ainsi ses rapports vis-à-vis du christianisme : « L'état, comme tel, n'a point de religion; » car tel est le *credo* de l'état moderne. Voilà, à vrai dire, la grande nouveauté que la révolution a apportée au monde; voilà son œuvre propre, essentielle, un fait sans antécédens dans l'histoire des sociétés humaines. C'était la première fois qu'une société politique acceptait, pour la régir, un état parfaitement étranger à toute sanction supérieure à l'homme, un état qui déclarait qu'il n'avait point d'ame, ou que, s'il en avait une, cette ame n'était point religieuse; car qui ne sait que, même dans l'antiquité païenne, dans tout ce monde de l'autre côté de la croix, placé sous l'empire de la tradition universelle que le paganisme a bien pu défigurer, mais sans l'interrompre, la cité, l'état, étaient avant tout une institution religieuse? C'était comme un fragment détaché de la tradition universelle, qui, en s'incarnant dans une société particulière, se constituait comme un centre indépendant : c'était, pour ainsi dire, de la religion localisée et matérialisée.

Nous savons fort bien que cette prétendue neutralité en matière religieuse n'est pas une chose sérieuse de la part de la révolution. Elle-même, elle connaît trop bien la nature de son adversaire pour savoir que, vis-à-vis de lui, la neutralité est impossible : « Qui n'est pas pour moi est contre moi. » En effet, pour offrir la neutralité au christianisme, il faut déjà avoir cessé d'être chrétien. Le sophisme de la doctrine moderne échoue ici contre la nature toute-puissante des choses. Pour que cette neutralité eût un sens, pour qu'elle fût autre chose qu'un mensonge et un piége, il faudrait de toute nécessité que l'état moderne consentît à se dépouiller de tout caractère d'autorité morale; qu'il se résignât à n'être qu'une simple institution de police, un simple fait matériel, incapable par nature d'exprimer une idée morale quelconque. Soutiendra-t-on sérieusement que la révolution accepte, pour l'état qu'elle a créé et qui la représente, une condition semblable, non-seulement humble, mais impossible? Elle l'accepte si peu, que, d'après sa doctrine bien connue, elle ne fait dériver l'incompétence de la loi moderne en matière religieuse que de la conviction où elle est que la morale dite religieuse, c'est-à-dire une morale dépouillée de toute sanction

surnaturelle, suffit aux destinées de la société humaine. Cette proposition peut être vraie ou fausse, mais cette proposition, on l'avoue, est toute une doctrine, et, pour tout homme de bonne foi, une doctrine qui équivaut à la négation la plus absolue de la vérité chrétienne.

Aussi, en dépit de cette prétendue incompétence et de sa neutralité constitutionnelle en matière de religion, nous voyons que, partout où l'état moderne s'est établi, il n'a pas manqué de réclamer et d'exercer à l'égard de l'église la même autorité et les mêmes droits que ceux qui avaient appartenu aux anciens pouvoirs. Ainsi en France, par exemple, dans ce pays de logique par excellence, la loi a beau déclarer que l'état, comme tel, n'a point de religion; celui-ci, dans ses rapports envers l'église catholique, n'en persiste pas moins à se considérer comme l'héritier parfaitement légitime du roi très chrétien.

Rétablissons donc la vérité des faits : l'état moderne ne proscrit les religions d'état que parce qu'il a la sienne, et cette religion, c'est la révolution.

Maintenant, pour en revenir à la question romaine, on comprendra sans peine la position impossible que l'on prétend faire à la papauté, en l'obligeant à accepter, pour sa souveraineté temporelle, les conditions de l'état moderne. La papauté sait fort bien quelle est la nature du principe dont celui-ci relève; elle le comprend d'instinct, la conscience chrétienne du prêtre dans le pape l'en avertirait au besoin. Entre la papauté et ce principe, il n'y a point de transaction possible; car ici une transaction ne serait pas une simple concession de pouvoir, ce serait une apostasie.

Mais, dira-t-on, pourquoi le pape n'accepterait-il pas les institutions sans le principe ? — C'est encore là une des illusions de cette opinion soi-disant modérée, qui se croit éminemment raisonnable et qui n'est qu'inintelligente, comme si des institutions pouvaient se séparer du principe qui les a créées et qui les fait vivre! comme si le matériel d'institutions privées de leur ame était autre chose qu'un attirail mort et sans utilité, un véritable encombrement! D'ailleurs, les institutions ont toujours, en définitive, la signification que leur attribuent, non pas ceux qui les donnent, mais ceux qui les obtiennent, surtout lorsque ce sont ces derniers qui les imposent.

Si le pape n'eût été que prêtre, c'est-à-dire si la papauté fût restée fidèle à son origine, la révolution n'aurait eu aucune prise sur elle, puisque la persécution n'en est pas une; mais c'est l'élément étranger, l'élément mortel et périssable, qu'elle s'est identifié, qui la rend maintenant accessible à ses coups. C'est là le gage que depuis des siècles la papauté romaine a donné par avance à la révolution. Et c'est ici, comme nous l'avons dit, que s'est manifestée avec éclat la logique souveraine de l'action providentielle. De toutes les institutions que la papauté a en-

fantées depuis sa séparation d'avec l'église orthodoxe, celle qui a le plus profondément marqué cette séparation, qui l'a le plus aggravée, le plus consolidée, c'est, sans nul doute, la souveraineté temporelle du pape. Et c'est précisément contre cette institution que nous voyons la papauté venir se heurter aujourd'hui!

Depuis long-temps, assurément, le monde n'avait rien vu de comparable au spectacle qu'a offert la malheureuse Italie pendant les derniers temps qui ont précédé ses nouveaux désastres. Depuis long-temps, nulle situation, nul fait historique, n'avaient eu cette physionomie étrange. Il arrive parfois que des individus, à la veille de quelque grand malheur, se trouvent, sans motif apparent, subitement pris d'un accès de gaieté frénétique, d'hilarité furieuse. Eh bien! ici, c'est un peuple tout entier qui a été tout à coup saisi d'un accès de cette nature. Et cette fièvre, ce délire s'est soutenu, s'est propagé pendant des mois. Il y a eu un moment où il avait enlacé comme d'une chaîne électrique toutes les classes, toutes les conditions de la société, et ce délire si intense, si général, avait adopté pour mot d'ordre le nom d'un pape!

Que de fois le pauvre prêtre chrétien, au fond de sa retraite, n'a-t-il pas dû frémir au bruit de cette orgie dont on le faisait le dieu! Que de fois ces vociférations d'amour, ces convulsions d'enthousiasme n'ont-elles pas dû porter la consternation et le doute dans l'ame de ce chrétien livré en proie à cette effrayante popularité! Ce qui devait surtout le consterner, lui, le pape, c'est qu'au fond de cette popularité immense, à travers toute cette exaltation des masses, quelque effrénée qu'elle fût, il ne pouvait méconnaître un calcul et une arrière-pensée.

C'était la première fois que l'on affectait d'adorer le pape en le séparant de la papauté. Ce n'est pas assez dire: tous ces hommages, toutes ces adorations ne s'adressaient à l'homme que parce que l'on espérait trouver en lui un complice contre l'institution; en un mot, on voulait fêter le pape en faisant un feu de joie de la papauté. Et ce qu'il y avait de particulièrement redoutable dans cette situation, c'est que ce calcul, cette arrière-pensée, n'étaient pas seulement dans l'intention des partis, ils se retrouvaient aussi dans le sentiment instinctif des masses. Et rien certes ne pouvait mieux mettre à nu toute la fausseté et toute l'hypocrisie de la situation que de voir l'apothéose décernée au chef de l'église catholique, au moment même où la persécution se déchaînait plus ardente que jamais contre l'ordre des jésuites. L'institution des jésuites sera toujours un problème pour l'Occident. C'est encore là une de ces énigmes dont la clé est ailleurs. On peut dire avec vérité que la question des jésuites tient de trop près à la conscience religieuse de l'Occident, pour qu'il puisse jamais la résoudre d'une manière entièrement satisfaisante.

En parlant des jésuites, en cherchant à les soumettre à une appré-

ciation équitable, il faut commencer par mettre hors de cause tous ceux (et leur nom est légion) pour qui le mot de jésuite n'est plus qu'un mot de passe, un cri de guerre. Certes, de toutes les apologies que l'on a essayées en faveur de cet ordre célèbre, il n'en est pas de plus éloquente ni de plus convaincante que la haine, cette haine furieuse et implacable que lui ont vouée tous les ennemis de la religion chrétienne; mais, ceci admis, on ne peut se dissimuler que bien des catholiques romains, les plus sincères, les plus dévoués à leur église, depuis Pascal jusqu'à nos jours, n'aient cessé, de génération en génération, de nourrir une antipathie déclarée, insurmontable contre cette institution. Cette disposition d'esprit, dans une fraction considérable du monde catholique, constitue peut-être une des situations les plus réellement saisissantes et les plus tragiques où il soit donné à l'ame humaine de se trouver placée. En effet, que peut-on imaginer de plus profondément tragique que le combat qui doit se livrer dans le cœur de l'homme, lorsque, partagé entre le sentiment de la vénération religieuse, ce sentiment de piété plus que filiale, et une odieuse évidence, il s'efforce de récuser, de refouler le témoignage de sa propre conscience, plutôt que de s'avouer la solidarité réelle et incontestable qui lie l'objet de son culte à celui de son aversion? Et cependant telle est la situation de tous les catholiques fidèles qui, aveuglés par leur inimitié contre les jésuites, cherchent à se dissimuler un fait d'une éclatante évidence, à savoir : la profonde, l'intime solidarité qui lie cet ordre, ses tendances, ses doctrines, ses destinées aux tendances, aux doctrines, aux destinées de l'église romaine, et l'impossibilité absolue de les séparer l'un de l'autre, sans qu'il en résulte une lésion organique et une mutilation évidente; car si, en se dégageant de toute prévention, de toute préoccupation de parti, de secte et même de nationalité, l'esprit appliqué à l'impartialité la plus absolue et le cœur rempli de charité chrétienne, on se place en présence de l'histoire et de la réalité, et qu'après les avoir interrogées l'une et l'autre, on se pose de bonne foi cette question : Qu'est-ce que les jésuites? voici, nous pensons, la réponse que l'on se fera : Les jésuites sont des hommes pleins d'un zèle ardent, infatigable, souvent héroïque, pour la cause chrétienne, et qui pourtant se sont rendus coupables d'un bien grand crime vis-à-vis du christianisme; c'est que, dominés par le *moi* humain, non comme individus, mais comme ordre, ils ont cru la cause chrétienne tellement liée à la leur propre, ils ont, dans l'ardeur de la poursuite et dans l'émotion du combat, si complétement oublié cette parole du maître : « Que ta volonté se fasse et non pas la mienne, » qu'ils ont fini par rechercher la victoire de Dieu à tout prix, sauf celui de leur satisfaction personnelle. Or, cette erreur, qui a sa racine dans la corruption originelle de l'homme, et qui a été d'une

portée incalculable dans ses conséquences pour les intérêts du christianisme, n'est pas, tant s'en faut, un fait particulier à la société de Jésus. Cette erreur, cette tendance lui est si bien commune avec l'église romaine elle-même, que l'on pourrait à bon droit dire que c'est elle qui les rattache l'une à l'autre par une affinité vraiment organique, par un véritable lien du sang. C'est cette communauté, cette identité de tendances qui fait de l'institut des jésuites l'expression concentrée, mais littéralement fidèle du catholicisme romain, qui fait, pour tout dire, que c'est le catholicisme romain lui-même, mais à l'état d'action, à l'état militant. Et voilà pourquoi cet ordre, *ballotté d'âge en âge* à travers les persécutions et le triomphe, l'outrage et l'apothéose, n'a jamais trouvé ni ne saurait trouver en Occident des convictions religieuses suffisamment désintéressées dans sa cause pour pouvoir l'apprécier, ni une autorité religieuse compétente pour le juger. Une fraction de la société occidentale, celle qui a résolûment rompu avec le principe chrétien, ne s'attaque aux jésuites que pour pouvoir, à couvert de leur impopularité, mieux assurer les coups qu'elle adresse à son véritable ennemi. Quant à ceux des catholiques restés fidèles à Rome qui se sont faits les adversaires de cet ordre, bien que, individuellement parlant, ils puissent, comme chrétiens, être dans le vrai, toutefois, comme catholiques romains, ils sont sans armes contre lui; car, en l'attaquant, ils s'exposeraient toujours au danger de blesser l'église romaine elle-même.

Mais ce n'est pas seulement contre les jésuites, cette force vive du catholicisme, qu'on a cherché à exploiter la popularité moitié factice, moitié sincère, dont on avait enveloppé le pape Pie IX. Un autre parti comptait encore sur lui, une autre mission lui était réservée. Les partisans de l'indépendance nationale espéraient que, sécularisant tout-à-fait la papauté au profit de leur cause, celui qui avant tout est prêtre consentirait à se faire le gonfalonier de la liberté italienne. C'est ainsi que les deux sentimens les plus vivaces et les plus impérieux de l'Italie contemporaine, l'antipathie pour la domination séculière du clergé et la haine traditionnelle de l'étranger, du *barbare*, de l'Allemand, revendiquaient tous deux au profit de leur cause la coopération du pape. Tout le monde le glorifiait, le déifiait même, mais à la condition qu'il se ferait le serviteur de tout le monde, et cela dans un sens qui n'était nullement celui de l'humilité chrétienne. Parmi les opinions ou les influences politiques qui venaient ainsi briguer son patronage en lui offrant leur concours, il y en avait une qui avait jeté précédemment quelque éclat, parce qu'elle avait eu pour interprètes et pour apôtres quelques hommes d'un talent littéraire peu commun. A en croire les doctrines naïvement ambitieuses de ces théoriciens politiques, l'Italie contemporaine allait, sous les auspices du pontificat romain, récupé-

rer la primauté universelle et ressaisir pour la troisième fois le sceptre du monde, c'est-à-dire qu'au moment où l'établissement papal était secoué jusque dans ses fondemens, ils proposaient sérieusement au pape de renchérir encore sur les données du moyen-âge, et lui offraient quelque chose comme un califat chrétien, à la condition, bien entendu, que cette théocratie nouvelle s'exercerait avant tout dans l'intérêt de la nationalité italienne.

On ne saurait, en vérité, assez s'émerveiller de cette tendance vers le chimérique et l'impossible qui domine les esprits de nos jours, et qui est un des traits distinctifs de l'époque. Il faut qu'il y ait une affinité réelle entre l'utopie et la révolution, car, chaque fois que la révolution, un moment infidèle à ses habitudes, veut créer au lieu de détruire, elle tombe infailliblement dans l'utopie. Il est juste de dire que celle à laquelle nous venons de faire allusion est encore une des plus inoffensives.

Enfin vint un moment, dans la situation donnée, où, l'équivoque n'étant plus possible, la papauté, pour ressaisir son droit, se vit obligée de rompre en visière aux prétendus amis du pape. C'est alors que la révolution jeta à son tour le masque et apparut au monde sous les traits de la république romaine. Quant à ce parti, on le connaît maintenant; on l'a vu à l'œuvre. C'était le véritable, le légitime représentant de la révolution en Italie. Ce parti-là considère la papauté comme son ennemie personnelle à cause de l'élément chrétien qu'il découvre en elle. Aussi n'en veut-il à aucun prix, pas même pour l'exploiter; il voudrait tout bonnement la supprimer, et c'est par un motif semblable qu'il voudrait aussi supprimer tout le passé de l'Italie, toutes les conditions historiques de son existence, comme entachées et infectées de catholicisme, se réservant de rattacher, par une pure abstraction révolutionnaire, l'existence du régime qu'il prétend fonder aux antécédens républicains de la Rome antique.

Eh bien! ce qu'il y a de particulier dans cette brutale utopie, c'est que, quel que soit le caractère profondément anti-historique dont elle est empreinte, elle aussi a sa tradition bien connue dans l'histoire de la civilisation italienne. Elle n'est, après tout, que la réminiscence classique de l'ancien monde païen, de la civilisation païenne : tradition qui a joué un grand rôle dans l'histoire de l'Italie, qui s'est perpétuée à travers tout le passé de ce pays, qui a eu ses représentans, ses héros et même ses martyrs, et qui, non contente de dominer presque exclusivement ses arts et sa littérature, a tenté, à plusieurs reprises, de se constituer politiquement, pour s'emparer de la société tout entière. Et, chose remarquable, chaque fois que cette tradition, cette tendance a essayé de renaître, elle est toujours apparue à la manière des revenans, invariablement attachée à la même localité, à celle de

Rome. Arrivée jusqu'à nos jours, le principe révolutionnaire ne pouvait guère manquer de l'accueillir et de se l'approprier à cause de la pensée anti-chrétienne qui était en elle. Maintenant, ce parti vient d'être abattu, et l'autorité du pape en apparence restaurée; mais si quelque chose, il faut en convenir, pouvait encore grossir le trésor de fatalités que cette question romaine renferme, c'était de voir ce double résultat obtenu par une intervention de la France.

Le lieu commun de l'opinion courante au sujet de cette intervention, c'est de n'y voir, comme on le fait assez généralement, qu'un coup de tête ou une maladresse du gouvernement français. Ce qu'il y a de vrai à dire à ce sujet, c'est que si le gouvernement français, en s'engageant dans cette question insoluble en elle-même, s'est dissimulé qu'elle était plus insoluble pour lui que pour tout autre, cela prouverait seulement de sa part une complète inintelligence tant de sa propre position que de celle de la France,..... ce qui d'ailleurs est fort possible, nous en convenons. En général, on s'est trop habitué en Europe, dans ces derniers temps, à résumer l'appréciation que l'on fait des actes ou plutôt des velléités d'action de la politique française par une phrase devenue proverbiale : « La France ne sait ce qu'elle veut. » Cela peut être vrai; mais, pour être parfaitement juste, on devrait ajouter : « La France ne peut pas savoir ce qu'elle veut; » car, pour réussir à le savoir, il faut avant tout avoir *une* volonté, et la France, depuis soixante ans, est condamnée à en avoir *deux*. Et ici il ne s'agit pas de ce désaccord, de cette divergence d'opinions, politiques ou autres, qui se rencontrent dans tous les pays où la société, par la fatalité des circonstances, se trouve livrée au gouvernement des partis : il s'agit d'un fait bien autrement grave; il s'agit d'un antagonisme permanent, essentiel et à tout jamais insoluble, qui, depuis soixante ans, constitue, pour ainsi dire, le fond même de la conscience nationale en France. C'est l'ame de la France qui est divisée.

La révolution, depuis qu'elle s'est emparée de ce pays, a bien pu le bouleverser, le modifier, l'altérer profondément; mais elle n'a pu ni ne pourra jamais se l'assimiler entièrement. Elle aura beau faire, il y a des élémens, des principes dans la vie morale de la France qui résisteront toujours, au moins aussi long-temps..... qu'il y aura une France au monde : tels sont l'église catholique avec ses croyances et son enseignement, le mariage chrétien et la famille, et même la propriété. D'autre part, comme il est à prévoir que la révolution, qui est entrée non-seulement dans le sang, mais même dans l'ame de cette société, ne se décidera jamais à lâcher prise volontairement, et comme, dans l'histoire du monde, nous ne connaissons pas une formule d'exorcisme applicable à une nation tout entière, il est fort à craindre que l'état de lutte, mais d'une lutte intime et incessante, de scission per-

manente et, pour ainsi dire, organique, ne soit devenu pour bien long-temps la condition normale de la nouvelle société française. Et voilà pourquoi dans ce pays, où nous voyons, depuis soixante ans, se réaliser cette combinaison d'un état révolutionnaire par principe, traînant à la remorque une société qui n'est que révolutionnée, le gouvernement, le pouvoir, qui tient nécessairement des deux sans parvenir à les concilier, s'y trouve fatalement condamné à une position fausse, précaire, entourée de périls et frappée d'impuissance. Aussi avons-nous vu que, depuis cette époque, tous les gouvernemens en France, moins un, celui de la convention pendant la terreur, quelle que fût la diversité de leur origine, de leurs doctrines et de leurs tendances, ont eu ceci de commun : c'est que tous, sans excepter même celui du lendemain de février, ils ont subi la révolution bien plus qu'ils ne l'ont représentée. Et il n'en pouvait être autrement, car ce n'est qu'à la condition de lutter contre elle, tout en la subissant, qu'ils ont pu vivre. Il est vrai d'ajouter que, jusqu'à présent au moins, ils ont tous péri à la tâche.

Comment donc un pouvoir ainsi fait, aussi peu sûr de son droit, d'une nature aussi indécise, aurait-il eu quelque chance de succès en intervenant dans une question telle que la question romaine? En se présentant comme médiateur ou comme arbitre entre la révolution et le pape, il ne pouvait guère espérer de concilier ce qui est inconciliable par nature; d'autre part, il ne pouvait donner gain de cause à l'une des parties adverses sans se blesser lui-même, sans renier, pour ainsi dire, une moitié de lui-même. Ce qu'il pouvait donc obtenir par cette intervention à double tranchant, quelque émoussée que fût la lame, c'était d'embrouiller encore davantage ce qui était déjà inextricable, d'envenimer la plaie en l'irritant, et c'est à quoi il a parfaitement réussi.

Maintenant, quelle est au vrai la situation du pape vis-à-vis de ses sujets? Quel est le sort probable réservé aux nouvelles institutions qu'il vient de leur accorder? Ici malheureusement les plus tristes prévisions sont seules de droit, c'est le doute qui ne l'est pas.

La situation? c'est l'ancien état de choses, celui antérieur au règne actuel, celui qui dès-lors croulait déjà sous le poids de son impossibilité, mais démesurément aggravé par tout ce qui est arrivé depuis : au moral, par d'immenses déceptions et d'immenses trahisons; au matériel, par toutes les ruines accumulées.

On connaît ce cercle vicieux où, depuis quarante ans, nous avons vu rouler et se débattre tant de peuples et tant de gouvernemens : des gouvernés n'acceptant les concessions du pouvoir que comme un faible à-compte payé à contre-cœur par un débiteur de mauvaise foi; des gouvernemens qui ne voyaient dans les demandes qu'on leur adres-

sait que des embûches d'un ennemi hypocrite. Eh bien! cette situation, cette réciprocité de mauvais sentimens, détestable et démoralisante partout et toujours, est encore grandement envenimée ici par le caractère particulièrement sacré du pouvoir et par la nature tout exceptionnelle de ses rapports avec ses sujets; car, encore une fois, dans la situation donnée et sur la pente où l'on se trouve placé, non-seulement par la passion des hommes, mais par la force même des choses, toute concession, toute réforme, pour peu qu'elle soit sincère et sérieuse, pousse infailliblement l'état romain vers une sécularisation complète. La sécularisation, nul n'en doute, est le dernier mot de la situation, et cependant le pape, sans droit pour l'accorder même dans les temps ordinaires, puisque la souveraineté temporelle n'est pas son bien, mais celui de l'église de Rome, pourrait bien moins encore y consentir maintenant qu'il a la certitude que cette sécularisation, lors même qu'elle serait accordée à des nécessités réelles, tournerait en définitive au profit des ennemis jurés, non pas de son pouvoir seulement, mais de l'église elle-même. Y consentir, ce serait se rendre coupable d'apostasie et de trahison tout à la fois. Voilà pour le pouvoir. Pour ce qui est des sujets, il est clair que cette antipathie invétérée contre la domination des prêtres, qui constitue tout l'esprit public de la population romaine, n'aura pas diminué par suite des derniers événemens; et si, d'une part, une pareille disposition des esprits suffit à elle seule pour faire avorter les réformes les plus généreuses et les plus loyales, d'autre part, l'insuccès de ces réformes ne peut qu'ajouter infiniment à l'irritation générale, confirmer l'opinion dans sa haine pour l'autorité restaurée, et *recruter pour l'ennemi.*

Voilà, certes, une situation vraiment déplorable et qui a tous les caractères d'un châtiment providentiel; car, pour un prêtre chrétien, quel plus grand malheur peut-on imaginer que celui de se voir ainsi fatalement investi d'un pouvoir qu'il ne peut exercer qu'au détriment des ames et pour la ruine de la religion? Non, en vérité, cette situation est trop violente, trop contre nature pour pouvoir se prolonger. Châtiment ou épreuve, il est impossible que la papauté reste longtemps encore enfermée dans ce cercle de feu, sans que Dieu, dans sa miséricorde, lui vienne en aide et lui ouvre une voie, une issue merveilleuse, éclatante, inattendue, ou, disons mieux, attendue depuis des siècles. Peut-être en est-elle séparée encore, elle et l'église soumise à ses lois, par bien des tribulations et bien des désastres; peut-être n'est-elle encore qu'à l'entrée de ces temps calamiteux. En effet, ce ne sera pas une petite flamme, ce ne sera pas un incendie de quelques heures que celui qui, en dévorant et réduisant en cendres des siècles entiers de préoccupations mondaines et d'inimitiés anti-chrétiennes, fera enfin crouler devant elle cette fatale barrière qui lui cachait l'issue désirée.

Et comment, à la vue de ce qui se passe, en présence de cette organisation nouvelle du principe du mal, la plus savante et la plus formidable que les hommes aient jamais vue, en présence de ce monde du mal tout constitué et tout armé, avec son église d'irréligion et son gouvernement de révolte; comment, disons-nous, serait-il interdit aux chrétiens d'espérer que Dieu daignera proportionner les forces de son église à la nouvelle tâche qu'il lui assigne? qu'à la veille des combats qui se préparent, il daignera lui restituer la plénitude de ses forces, et qu'à cet effet lui-même, à son heure, il viendra, de sa main miséricordieuse, guérir au flanc de son église la plaie que la main des hommes y a faite, cette plaie ouverte qui saigne depuis huit cents ans?

L'église orthodoxe n'a jamais désespéré de cette guérison. Elle l'attend, elle y compte, non pas avec confiance, mais avec certitude. Comment ce qui est un par principe, ce qui est un dans l'éternité, ne triompherait-il pas de la désunion dans le temps? En dépit de la séparation de plusieurs siècles, et à travers toutes les préventions humaines, elle n'a cessé de reconnaître que le principe chrétien n'a jamais péri dans l'église de Rome, qu'il a toujours été plus fort en elle que l'erreur et la passion des hommes, et voilà pourquoi elle a la conviction intime qu'il sera plus fort que tous ses ennemis. Elle sait de plus qu'à l'heure qu'il est, comme depuis des siècles, les destinées chrétiennes de l'Occident sont toujours encore entre les mains de l'église de Rome, et elle espère avec confiance qu'au jour de la grande réunion celle-ci lui restituera intact ce dépôt sacré.

Qu'il me soit permis de rappeler, en finissant, un incident qui se rattache à la visite que l'empereur de Russie a faite à Rome en 1846. On s'y souviendra peut-être encore de l'émotion générale qui l'accueillit à son apparition dans l'église de Saint-Pierre,—l'apparition de l'empereur orthodoxe revenu à Rome après plusieurs siècles d'absence! — et du mouvement électrique qui parcourut la foule, quand elle le vit aller prier au tombeau des apôtres. Cette émotion était légitime. L'empereur prosterné n'était pas seul; toute la Russie était prosternée avec lui: espérons qu'elle n'aura pas prié en vain devant les saintes reliques!

Saint-Pétersbourg, le 1er (13) octobre 1849.

SACS ET PARCHEMINS.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XIX.

Le retour de nos personnages au château de La Rochelandier fut gai comme un convoi funèbre. N'était-ce pas en effet le convoi funèbre de leur orgueil, de leur vanité et de leur ambition? Plus de cour ni de pairie, plus de titres ni de millions, sacs vides, parchemins sans valeur; ils s'étaient joués mutuellement, tous quatre avaient fait un marché de dupe. Quel voyage, grand Dieu, sur cette même route qui les avait vus, quelques mois auparavant, triomphans, ivres de joie et se prélassant sur les coussins moelleux d'une chaise de poste! Blottis chacun dans un coin de l'intérieur de la diligence, ils se taisaient, et n'avaient pas même, pour se consoler ou se distraire, la ressource des récriminations : la révolution de février les renvoyait, comme on dit, dos à dos. Gaston et Laure n'osaient lever les yeux l'un sur l'autre. Roulée dans son manteau, enveloppée de fourrures, les mains dans son manchon, la marquise douairière, honteuse comme une fouine qu'un mulot aurait pris, s'abîmait dans ses réflexions, qui n'étaient pas couleur de rose. Il y avait des instans où elle se croyait le jouet d'un abominable cauchemar; mais la présence de M. Levrault, assis vis-à-vis

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 septembre, des 1er, 15 octobre, des 1er et 15 décembre.

d'elle, la rappelait bientôt au sentiment de la réalité. Pauvre comme devant, elle retournait vivre dans son petit castel, avec M. Levrault sur les bras : voilà où l'avait conduite l'habileté de ses manœuvres. Le moins triste et le moins consterné des quatre, le croira-t-on? c'était M. Levrault. Il avait, en ces derniers temps, avalé tant de couleuvres, traversé tant de mauvais jours, des jours si tourmentés, qu'il n'aspirait plus qu'au repos. Il n'était pas ingrat envers la destinée, et s'estimait heureux de n'avoir laissé que ses écus dans la bagarre. La perte de sa fortune l'avait débarrassé de Timoléon, et le dispensait d'aller à Berlin déchirer les traités de 1815. La veille de son départ, il avait écrit au ministre des affaires étrangères pour lui annoncer qu'il renonçait à cette mission glorieuse. L'obscurité, la pauvreté, lui apparaissaient désormais comme un port. Il ne redoutait plus l'incendie, le meurtre ni le pillage; le sort des envoyés français à Rastadt ne le glaçait plus d'épouvante; il ne voyait plus, il n'entendait plus dans ses rêves le hideux ricanement de la tête de Charlemagne. Enfin, sa pensée se reportait avec complaisance sur la déconvenue de la marquise; c'était là le côté plaisant de sa ruine. En observant son air grognon, sa mine renfrognée, il riait dans sa barbe et se frottait les mains, comme s'il se fût ruiné volontairement, tout exprès pour lui faire pièce et se venger sur elle des déceptions qu'il avait essuyées. La satisfaction d'avoir sauvé sa peau, le mouvement de la voiture qui l'emportait loin de la fournaise des révolutions, la perspective d'une vie tranquille, la figure de Mme de La Rochelandier, qui s'allongeait de plus en plus, avaient donné à l'esprit déjà si varié de M. Levrault un tour imprévu, tout-à-fait piquant. Jamais ce diable d'homme ne s'était senti en si belle humeur. Aux approches de Nantes, il avait dans toute sa personne quelque chose d'émoustillé, de guilleret et de goguenard qui acheva d'exaspérer la mère de Gaston.

— Eh bien! mon aimable amie, disait-il en imitant les inflexions câlines que prenait autrefois la voix de la marquise sous les ombrages de la Trélade, nous touchons au terme de nos épreuves. Encore quelques heures, et nous découvrirons les tours du château Levrault; c'est là que le bonheur nous attend. Je connais la simplicité de vos goûts; vous n'aimez pas le monde, vous ne l'avez jamais aimé. Vous avez toujours recherché l'ombre et le silence, comme d'autres l'éclat et le bruit. Je sais tout ce qu'il vous a fallu d'abnégation et de dévouement pour renoncer à vos habitudes sédentaires; soyez sûre que je n'oublierai de ma vie un si généreux sacrifice. Je m'applaudis de mon désastre, je bénis presque le coup qui m'a frappé, en songeant qu'il vous rend à votre vallée solitaire, à toutes les douces joies pour lesquelles vous êtes née. Ah! mon amie, quelle existence enchantée nous allons mener tous ensemble dans le joli manoir que je dois à votre gracieuseté! Vous ne

trouverez pas au château Levrault l'hospitalité splendide que vous m'avez offerte à l'hôtel La Rochelandier; mais que sont les jouissances de la fortune, comparées à celles du cœur? On l'a dit avec raison, ni l'or ni les grandeurs ne nous rendent heureux. C'est dans l'union des ames que consiste la vraie félicité; c'est dans la modestie des désirs que consiste la vraie richesse. A ce compte, qui donc peut se dire ici-bas plus riche et plus heureux que nous?

La marquise rongeait son frein et ne répondait à tous ces beaux discours que par des regards de panthère prête à s'élancer sur sa proie.

A la tombée de la nuit, une patache qu'ils avaient prise à Nantes pour achever leur voyage les déposait modestement dans la cour du château Levrault. A peine descendue de voiture, Mme de La Rochelandier franchit d'un pas rapide les degrés du perron et se retira dans son appartement, sans plus se soucier de ses hôtes. Elle éprouvait le besoin d'exhaler librement sa colère. La vue de M. Levrault lui était odieuse; c'est à peine si la jeunesse et la beauté de Laure trouvaient grace devant ses yeux. Gaston comprenait autrement les devoirs que lui imposait la ruine de son beau-père; il n'avait pas attendu jusque-là pour les accepter. Il s'occupa de l'installation de sa femme avec la courtoisie que nous lui connaissons. Quant à M. Levrault, il était chez lui; déjà il commandait en maître. Il allait, venait, grondait les gens, donnait des ordres pour le souper, et remplissait la maison du bruit de sa voix, dont les éclats arrivaient jusqu'aux oreilles de Mme de La Rochelandier.

— Vous l'entendez! s'écria la marquise s'adressant à Gaston, qui venait d'entrer dans sa chambre; le malheureux prend ce château pour une auberge, le château de vos pères, le château de La Rochelandier! Est-ce assez de honte et d'humiliation? Ce bourgeois décrassé va chaque jour s'asseoir à notre table. Nous sommes rivés à lui comme le forçat à sa chaîne. Chaque jour, il nous étourdira de ses criailleries. Le souffrirez-vous, mon fils? Ne trouverez-vous pas le moyen de nous en délivrer? Il ne manque plus ici, pour nous achever, que ce drôle de Timoléon. Ce Levrault, je le hais. Maudite soit l'heure où sa fille a franchi le seuil de notre porte! S'il reste ici, je vous en avertis, je pars pour Frohsdorf.

— Ma mère, répondit Gaston, c'est vous qui l'avez voulu. M. Levrault ne fait qu'user du droit que vous lui avez accordé vous-même. Vous avez caressé, vous avez encouragé sa sottise quand il était riche; le voilà ruiné, il est juste que vous la subissiez. Il s'asseoit aujourd'hui à notre table; ne vous êtes-vous pas assise à la sienne? Il prend notre château pour sa maison; n'avez-vous pas pris son hôtel pour votre château? Si quelqu'un oubliait les égards qui vous sont dus, je saurais le rappeler au respect; mais j'entends à mon tour que la femme qui porte mon nom soit traitée ici sur le même pied que vous.

La marquise baissa les yeux et ne trouva rien à répondre.

Les rôles étaient changés; M. Levrault trônait maintenant à La Rochelandier comme la marquise rue de Varennes. La mère de Gaston essayait vainement de se révolter et d'imposer silence à l'homme qu'elle avait si long-temps gouverné, qu'elle avait tenu en laisse. Au bout de quelques jours, elle sentit qu'il fallait revenir à ses vieilles habitudes de ruse et de fourberie. Elle reprit son accent patelin, son sourire affectueux, ses manières caressantes. Elle conçut l'espérance d'éloigner par ses conseils l'hôte malencontreux qu'elle ne pouvait chasser par son impertinence.

Un soir, ils étaient assis tous deux au coin du feu. M. Levrault, mollement établi dans la meilleure bergère du salon, se taisait et jetait de temps en temps un regard narquois sur Mme de La Rochelandier; la marquise, sans faire attention à cette raillerie muette, cherchait par quels détours elle pourrait amener M. Levrault jusqu'au seuil de la porte, se promettant bien de la fermer derrière lui. Il s'agissait de l'éconduire poliment, d'éveiller en lui le désir de partir, de renoncer à la retraite, de rentrer dans la vie active : c'était là sa constante préoccupation, son unique pensée.

— Je crains bien, mon ami, dit-elle enfin de sa voix la plus douce, que notre vie solitaire ne vous ennuie. Depuis quelques jours, je vous observe, je vous étudie avec inquiétude. Vous êtes pâle, vous maigrissez, vos facultés s'étiolent dans l'inaction.

— Votre amitié, madame, s'alarme sans sujet, répondit M. Levrault de sa plus douce voix; je ne me suis jamais mieux porté, je n'ai jamais mangé d'un si vif appétit. Je dors d'un sommeil paisible; le matin, à mon réveil, j'écoute avec bonheur le chant du coq, je salue avec joie les premiers rayons qui se glissent à mon chevet. L'air pur que je respire, le silence et la paix qui nous environnent, tout me ragaillardit : j'ai vingt ans.

— Je vous assure, mon ami, que je m'alarme avec raison; vous êtes pâle, vous maigrissez. La vie des champs ne convient pas à votre caractère. Une intelligence telle que la vôtre, habituée au mouvement des grandes affaires, n'est pas faite pour la solitude. Vous avez beau dire, vous avez beau vanter votre bonheur, vous n'êtes pas heureux, je le sens bien. Vous êtes né pour le mouvement, pour la lutte; l'inquiétude même est un besoin pour vous.

— Détrompez-vous, mon aimable amie. Cherche qui voudra le mouvement et la lutte; pour moi, je m'accommode très bien de l'existence que nous menons ici. Pourvu que l'avenir ressemble au présent, je me tiens pour satisfait.

— Est-il possible, mon ami, que vous ignoriez à ce point ce que vous valez, que vous méconnaissiez si étrangement les vrais besoins

de votre nature? Vous dépérissez, je ne le vois que trop; l'ennui vous dévore à votre insu. Prenez-y garde, mon ami; quelques mois d'inaction suffiront pour miner votre santé.

— Rassurez-vous, je vous en prie; je suis bâti solidement. Mon père et le père de mon père ont vécu jusqu'à cent ans, et je compte bien faire comme eux. Quelque chose me dit, ma charmante amie, que nous vieillirons ensemble comme Philémon et Baucis.

— Vraiment, je vous admire, et j'ai peine à vous comprendre. Quelle singulière illusion! J'ai dans ma famille un exemple effrayant qui ne sortira jamais de ma mémoire, et qui doit être pour vous un salutaire avertissement. Un de mes frères, officier de marine, a voulu, comme vous, à la fleur de l'âge, renoncer à la vie active; il s'est obstiné, comme vous, à s'ensevelir dans ce château; comme vous, il vantait le calme de sa retraite; au bout d'un an, pâle, amaigri, méconnaissable, il s'éteignait dans nos bras; comme vous, il avait manqué à sa mission, et la nature s'était vengée. Croyez-moi, ne vous endormez pas dans une folle sécurité. Il faut à votre esprit un but, une ambition; pourquoi ne rentreriez-vous pas dans les affaires? Pourquoi ne songeriez-vous pas à relever votre fortune? Cette espérance ne vous sourit-elle pas? Ne serait-il pas glorieux pour vous de reparaître dans la lice, de défier l'injustice du sort, et de reconquérir par votre génie la richesse dont vous saviez faire un si noble usage?

— Je n'ai pas attendu vos conseils pour y songer, dit M. Levrault en hochant la tête.

— Eh bien! reprit d'un air triomphant la marquise, qui le voyait déjà sur le perron lui faisant ses adieux et partant pour la grande ville, qui vous arrête, si vous y avez songé? Est-ce la dureté des temps, l'affaiblissement du crédit? De pareils obstacles doivent-ils vous effrayer? S'enrichir dans un temps prospère, c'est l'œuvre d'un esprit vulgaire; lutter contre la défiance, narguer la peur, attirer à soi l'or effrayé qui s'enfuit, c'est une entreprise difficile sans doute, mais une entreprise digne de vous.

— Oui, sans doute, cette tâche difficile a de quoi tenter un homme tel que moi; malheureusement je dois y renoncer.

— Et pourquoi?

— Je ne suis qu'un petit bourgeois, c'est la vérité : je me suis enrichi à vendre du drap, comme mon père, près du marché des Innocens, je ne m'en défends pas; mais je sais vivre, je connais les devoirs que m'impose votre alliance. La république a pu abolir les titres; pour moi, vous êtes toujours marquise de La Rochelandier. Votre nom, le nom de mon gendre me défend de rentrer dans les affaires. Je sais ce que je vous dois, et je ne l'oublierai jamais. Quand on a l'honneur de tenir à une race de preux, il ne faut pas déroger. Que diraient les aïeux

de votre fils, que diraient toutes ces figures vénérables qui nous regardent, qui nous écoutent, si le beau-père d'un La Rochelandier se mêlait de commerce ou d'industrie? Je n'ai pas de blason, mais je dois prendre soin du vôtre.

— Noble ami, vos scrupules vous honorent; cependant vous allez trop loin. Malgré son profond respect pour le nom de ses ancêtres, Gaston, j'en suis sûre, vous verrait sans chagrin, sans dépit, recommencer de vos mains l'édifice de votre fortune, et, pour ma part, je ne vous blâmerais pas.

— Je comprends, noble amie, tout ce qu'il y a de magnanime dans votre indulgence; mais je ne veux pas, je ne dois pas en abuser. J'ai toujours professé, je professerai toujours le respect des vaincus; votre titre est d'autant plus sacré à mes yeux, que la révolution vous en a dépouillée.

— Eh bien! dit la marquise, qui ne renonçait pas encore à son espérance, si vous ne voulez pas refaire votre fortune sous nos yeux, si vous craignez que notre nom ne se trouve mêlé à vos spéculations, ne pouvez-vous passer les mers, aller en Amérique? Habile, hardi comme vous l'êtes, quelques années vous suffiront pour retrouver ce que vous avez perdu, et vous reviendrez jouir parmi nous des fruits de votre génie.

— L'Amérique! J'y ai pensé plus d'une fois. C'est là, en effet, que les grands désastres se réparent en quelques années. J'ai dans ma famille un exemple bien encourageant et qui ne sortira jamais de ma mémoire. Un de mes oncles, droguiste rue des Lombards, était parti ruiné pour l'Amérique; il revint, au bout de cinq ans, avec une fortune colossale.

— Et vous hésitez! s'écria la marquise. Ah! mon ami, qu'attendez-vous? Si modeste que soit notre patrimoine, s'il fallait, pour vous faire une cargaison, vendre quelques pièces de terre, nous ne reculerions devant aucun sacrifice.

— Généreuse amie, je reconnais bien là votre grand cœur; je saurai me montrer digne d'une amitié si belle.

— Ainsi votre projet est bien arrêté?

— Arrêté d'une façon irrévocable.

— Et quand comptez-vous partir?

— Oui, je me montrerai vraiment digne de votre amitié; je ne vous quitterai jamais. Avez-vous pu croire un seul instant que je consentirais à me séparer d'une amie si tendre, si dévouée, si fidèle, que je renoncerais aux délices de votre intimité, pour aller au-delà de l'Océan chercher quelques misérables sacs d'écus? Vous m'avez cru passionné pour la richesse; apprenez à mieux me connaître : je resterai près de vous. Rien à mes yeux ne vaut le bonheur de vous voir et de vous entendre.

La marquise étouffa, en frémissant, un cri de rage; elle sentait que cet homme, dont elle s'était si long-temps moquée, prenait maintenant sa revanche. Rendons justice à M. Levrault : s'il se raillait avec joie de la marquise, s'il savourait sa vengeance avec délices, il y avait pourtant dans ses paroles une part de sincérité. Il se trouvait bien au château Levrault; après tant d'orages et de traverses, le repos était pour lui un véritable bonheur qu'il pouvait vanter sans mentir. Pareil au naufragé qui vient de toucher la plage, il bénissait la Providence qui l'avait sauvé, et ne songeait pas à regretter ses trésors engloutis par les flots. Sa mission à Berlin, si imprudemment acceptée, l'avait guéri à jamais de toute ambition, et surtout de l'ambition diplomatique. Si parfois il lui arrivait de jeter un regard mélancolique sur son habit brodé, il lui suffisait, pour dissiper sa tristesse, de porter les yeux sur la cotte de mailles de François Ier, suspendue au pied de son lit. L'opulence lui avait suscité tant d'ennuis, tant de tracas, tant de déboires, qu'il se résignait sans effort à la médiocrité. Les débris de la dot de Laure, réunis aux débris du domaine de La Rochelandier, permettaient à la petite colonie de vivre assez doucement; M. Levrault n'en demandait pas davantage. Le malheur avait développé en lui un bon sens, une sagesse inattendue. Lui qui avait mordu à tant d'hameçons, qui s'était laissé prendre dans tant de nasses, instruit à ses dépens, prudent comme un vieux brochet qui a dix fois rongé les mailles du filet, il passait fièrement devant le piége et riait au nez du pêcheur. Loin du bruit de l'émeute, débarrassé de Timoléon qu'il espérait bien ne jamais retrouver, il se félicitait chaque jour de la sécurité profonde où s'écoulait sa vie. Cette paisible vallée lui semblait un asile impénétrable que le vent furieux des révolutions ne viendrait jamais troubler. Autour de lui, tout était tranquille. Les folles espérances de la marquise avaient été bien vite déçues; Gaston, loin de partager l'aveuglement de sa mère, s'était appliqué sans relâche à pacifier les esprits. Il comprenait que le rôle de la Vendée était fini, en présence de la France entière appelée à se prononcer sur sa propre destinée. Cependant M. Levrault n'avait pas encore épuisé la coupe des tribulations.

Après une trêve de quelques jours, la marquise désappointée avait repris le ton agressif, l'attitude provoquante. M. Levrault, qui, loin du danger, n'avait plus aucune raison pour garder ses principes républicains, les proclamait pourtant, les défendait avec acharnement, pour taquiner, pour exaspérer la marquise. Entre ces deux amis, tout était sujet de querelle. Chacun des portraits qui décoraient le salon suggérait à M. Levrault une foule d'épigrammes qui, sans être bien acérées, harcelaient son adversaire comme autant de coups d'épingle. Ils passaient presque toutes leurs soirées en tête à tête. Chose étrange! ils se détestaient mutuellement et ne pouvaient vivre l'un sans l'autre. Ils s'ai-

daient l'un l'autre à tuer le temps, ce mortel ennemi des gens qui ne font rien; chacun des deux trouvait dans le dépit de son interlocuteur une source intarissable de contentement. La marquise maudissait la république; M. Levrault parlait d'effacer les écussons de la famille, accablait de son ironie ces derniers vestiges de la féodalité, et demandait s'il n'était pas temps de convertir en pigeonnier une tour crénelée dont la défense héroïque était consignée dans les archives des La Rochelandier. Ces querelles sans fin, auxquelles Gaston et Laure demeuraient étrangers, se prolongeaient souvent bien avant dans la nuit. Un soir qu'ils étaient aux prises et ressassaient pour la centième fois l'éternelle question des écussons et des créneaux, au bruit d'une voiture qui entrait dans la cour, ils se turent tout à coup et se regardèrent d'un air étonné. Presque au même instant, la porte s'ouvrit brusquement, et maître Jolibois, ceint d'une écharpe tricolore, suivi d'un brigadier de gendarmerie, entra dans le salon. La marquise et M. Levrault demeurèrent cloués sur leur fauteuil.

— Ah çà! dit maître Jolibois en croisant lentement ses bras sur sa poitrine, j'en apprends de belles. Mes prévisions ne m'avaient pas trompé; le château de La Rochelandier est décidément un repaire d'aristocrates, un nid de chouans, un foyer de réaction. Voilà donc comment on reconnaît la clémence et la mansuétude du peuple! La république est patiente, mais il ne faut pourtant pas la pousser à bout. Vous conspirez, je le sais, j'en suis sûr; vous n'êtes occupés qu'à rabaisser, qu'à dénigrer le triomphe de la démocratie. N'essayez pas de vous défendre, ce serait peine perdue; mes agens m'ont tout appris.

M. Levrault, dont la conscience était en repos, jeta sur la marquise un regard qui semblait dire : Ce sont vos affaires, non les miennes. Il ouvrait la bouche pour se justifier; mais la marquise le prévint, et se tournant vers lui :

— Eh bien! que vous disais-je? Ne vous ai-je pas annoncé cent fois ce qui arrive aujourd'hui? Vous avez dans votre langage une intempérance, une étourderie, une témérité qui va jusqu'à la folie. Vous ne ménagez personne, vous raillez toute chose. Une fois parti, vous allez, vous allez... rien ne vous arrête. Vos attaques redoublées contre la république ne pouvaient demeurer impunies. Votre langue de vipère devait tôt ou tard nous attirer quelque mésaventure. Je vous l'ai prédit cent fois, et ma prophétie ne s'est que trop bien accomplie. Vous n'avez, sur ma foi, que ce que vous méritez. Pour moi, je m'en lave les mains; tirez-vous de là comme vous pourrez.

M. Levrault, abasourdi, ne trouvait pas un mot à dire; l'étonnement, l'indignation, la colère, l'effroi, se disputaient son cœur et serraient sa gorge comme dans un étau.

— C'est donc vous, s'écria Jolibois, qui dénigrez la république! C'est

vous qui conspirez contre elle! C'est vous, pygmée, vous, mirmidon, qui voulez la renverser!

— Moi! dit enfin M. Levrault, plus rouge que la crête d'un coq; si quelqu'un ici dénigre la république, ce n'est pas moi, c'est madame.

— C'est vous, s'écria vivement la marquise, vous qui, après avoir rampé, après vous être mis à plat ventre devant le régime nouveau, vous vengez maintenant, par de misérables quolibets, de la peur qui vous avait converti.

— Osez-vous bien m'accuser? repartit M. Levrault hors de lui; osez-vous bien me prêter vos rancunes et votre haine? Heureusement, mes opinions sont connues, et les vôtres, madame, ne sont un mystère pour personne. J'ai toujours aimé la république, et vous l'avez toujours détestée.

— Je ne l'ai jamais aimée, j'en conviens, reprit la marquise, mais je l'ai acceptée avec résignation; je me suis inclinée devant la volonté de la France. La haute intelligence de M. le commissaire-général, aidée de son noble cœur, comprendra sans peine tout ce que je dois de ménagement et d'égards aux traditions de ma famille. Je n'ai jamais aimé la république, mais je la respecte, je n'ai contre elle ni haine ni amertume; je ne clabaude pas comme vous.

— Vous l'entendez, citoyen Levrault, dit Jolibois d'un ton sévère, il ne s'agit pas ici du rapport d'un agent plus ou moins fidèle; c'est un membre de votre famille qui vous accuse, c'est la mère de votre gendre. Malgré la tendre amitié qui nous unit, il ne m'est pas permis de différer plus long-temps l'accomplissement de mon devoir : suivez-moi.

— Vous suivre! Où me conduisez-vous? demanda M. Levrault se soutenant à peine.

— En prison, répondit Jolibois.

— En prison! s'écria M. Levrault pâle d'épouvante.

Il fit un mouvement pour s'enfuir, mais déjà le brigadier de gendarmerie lui appliquait sur l'épaule sa large main gantée de peau de daim. Un imperceptible sourire plissa la lèvre de l'enragée marquise. Maître Jolibois donna le signal du départ et emmena l'infortuné Levrault, qui prit place à côté de lui dans le fond de sa voiture. Le brigadier sauta en selle, et la voiture partit. Après avoir joui quelques instans de la terreur de son prisonnier, Jolibois rompit enfin le silence.

— Pourquoi tremblez-vous, mon cher? Que diable! un homme ne doit pas ainsi se laisser abattre. Que craignez-vous? Votre faute est grave sans doute, vous serez jugé, mais la république est clémente, et la peine de mort est abolie pour les délits politiques. Le pire qui puisse vous arriver, c'est d'être condamné à la déportation.

— La déportation! balbutia M. Levrault; mais je suis innocent, il n'y a pas un mot de vrai dans les inculpations de cette abominable marquise. Vous me connaissez, mon bon Jolibois.

— Hélas! mon ami, je ne vous connais que trop, et votre conduite même donne une terrible autorité à l'accusation portée contre vous. Comment! je me fais votre patron, votre avocat, je vous présente au chef du cabinet des affaires étrangères, je sollicite avec instance, j'obtiens pour vous une mission glorieuse, une mission sans précédens, et, après l'avoir acceptée, vous la répudiez lâchement! Vous dont je vantais le courage, vous que je prenais pour un lion, vous fuyez comme un lièvre. Après une pareille escapade, quelle foi puis-je ajouter à vos paroles? Vous dites que la marquise vous accuse injustement, vous parlez de votre amour pour la république; mais, si vous l'aimez sincèrement, pourquoi donc ne l'avez-vous pas servie?

— Ah! mon cher Jolibois, Dieu m'est témoin que je serais allé avec joie, avec orgueil, redemander à Berlin la tête de Charlemagne; mais, au moment où j'allais partir, j'ai appris ma ruine. Je ne pouvais plus représenter dignement la France, et j'ai dû renoncer à la mission que j'avais acceptée.

— Qu'importe à un vrai patriote la richesse ou la pauvreté, quand il s'agit de servir le pays? La république n'a pas besoin de serviteurs brodés d'or sur toutes les coutures; à l'extérieur comme à l'intérieur, elle ne demande à ses agens que dévouement et intrépidité. Regardez-moi; je suis maître de la Bretagne tout entière, je commande ici en dictateur, et, sans mon écharpe tricolore, on me confondrait avec le premier passant.

— Malgré ma pauvreté, je serais parti, si j'eusse été seul; mais je devais veiller sur l'avenir de ma fille et recueillir les débris de sa dot.

— Misérable subterfuge! s'écria Jolibois; la famille n'est rien devant la patrie. Savez-vous ce que coûte à la France votre pusillanimité? L'occasion que vous avez laissé échapper est perdue à jamais et ne renaîtra plus. Malgré toutes mes recommandations, vous n'avez pas su retenir votre langue : le secret de votre mission est allé jusqu'à Berlin, jusqu'à Vienne, jusqu'à Saint-Pétersbourg. La Russie, l'Autriche et la Prusse sont sur le qui-vive. Peut-être nous faudra-t-il renoncer à notre frontière du Rhin, peut-être serons-nous obligés de subir long-temps encore les traités de 1815, et à qui devrons-nous cette humiliation? A vous, citoyen Levrault, à vous seul!

— Si le secret de ma mission a été connu, ce n'est pas moi qu'il faut accuser d'indiscrétion; je ne l'ai révélé à personne. A toutes les questions de mon gendre et de ma fille sur ma cotte de mailles, je suis demeuré muet, impénétrable; je n'ai rien à me reprocher.

— Rien à vous reprocher! Comptez-vous donc pour rien vos propos téméraires, vos propos injurieux contre la démocratie, vos conciliabules liberticides, vos sourdes menées dans le pays?

— Hélas! mon cher Jolibois, la damnée marquise me calomnie indi-

gnement, et, pour une faute qui n'est pas la mienne, vous me parlez de déportation!

— Mon Dieu, oui, peut-être la déportation. Le tribunal jugera, il entendra votre défenseur. Ah! je ne vous le cache pas, vous aurez besoin d'un habile avocat! Voilà ce que c'est, mon bon ami, que de se trouver en mauvaise compagnie. Vous avez voulu vous emmarquiser, vous encanailler de noblesse; vous payez aujourd'hui votre entêtement.

En ce moment, un éclair sillonna la nue. Le tonnerre gronda; une grêle furieuse mêlée d'une pluie abondante fondit sur la plaine, et vint fouetter la vitre de la portière. La conversation s'arrêta. Maître Jolibois parut tout d'un coup se plonger dans une profonde méditation. M. Levrault l'épiait d'un regard inquiet, comme s'il eût espéré lire sa destinée sur le front du dictateur. L'orage redoublait. Les chevaux avançaient péniblement dans les ornières détrempées. Une lueur de clémence passa sur le front d'Étienne Jolibois.

— Écoutez, dit-il enfin comme saisi d'une subite inspiration, malgré toutes vos fautes, malgré votre lâcheté, je sens que je vous aime encore; mon amitié pour vous a résisté à toutes ces cruelles épreuves. Une fois que vous comparaîtrez devant la justice, je ne pourrai plus rien pour vous; les magistrats seront obligés d'appliquer la loi. Je n'ai qu'un moyen de vous sauver.....

— Quel moyen? demanda M. Levrault d'une voix haletante.

— C'est de vous rendre la liberté, et je vous la rends; allez, mon cher, et ne péchez plus.

En achevant ces mots, Jolibois ouvrit la portière; sans demander son reste, M. Levrault sauta au beau milieu d'une flaque d'eau, et regagna, par une pluie battante, le château de La Rochelandier. Au bout d'une heure, trempé jusqu'aux os, crotté jusqu'à l'échine, il sonnait à la porte; je laisse à deviner la figure de la marquise, en revoyant si tôt l'hôte maudit dont elle se croyait délivrée pour long-temps.

XX.

Cependant un travail mystérieux s'accomplissait dans le cœur de Laure et dans le cœur de Gaston. Ces deux jeunes gens n'étaient pas sortis mauvais des mains de Dieu; l'éducation avait faussé leur nature, sans la dépraver pourtant d'une façon inguérissable. Gaston, affligé d'abord de la ruine de son beau-père et de sa femme, éprouvait maintenant un sentiment de délivrance; la créance qu'il ne pouvait acquitter n'était-elle pas déchirée? Laure éprouvait un sentiment pareil; chacun des deux se trouvait dégagé. Libres désormais, rendus à leur nature première, ils s'observaient avec curiosité et s'étonnaient de découvrir mutuellement des trésors auxquels ils n'avaient jamais songé. Laure,

qui, en se mariant, n'avait rêvé que les fêtes de la cour, qui, en perdant sa chimère, s'était crue menacée d'un ennui sans remède et sans fin, s'apercevait avec surprise que les joies de la vanité ne sont pas les seules joies de ce monde. Sa vanité, ne sachant plus où se prendre, était morte, faute d'aliment. On se rappelle que Mlle Levrault avait étudié avec succès la peinture et la musique. Établie dans une chambre que Gaston avait décorée avec une élégante simplicité, elle reprit ses études; les talens qu'elle avait négligés au milieu des distractions de sa vie opulente consolaient, égayaient sa solitude et sa pauvreté. Le printemps renaissait; Laure l'accueillit avec un bonheur inespéré. Un jour, on s'en souvient peut-être, quelques semaines après son arrivée à la Trélade, le jour même où elle avait rencontré Gaston pour la première fois, les champs et les bois s'étaient révélés vaguement à sa jeune imagination, mais ce poétique sentiment n'avait pas résisté aux préoccupations toutes mondaines qui l'agitaient alors; en présence du même spectacle, son émotion fut, cette fois, plus durable, plus profonde, et la révélation s'acheva. Gaston, qui aimait les poètes, avait réuni dans la chambre de sa femme un petit nombre de livres choisis avec goût, et Laure retrouvait avec un secret orgueil, dans ces livres enivrans, l'expression pure et précise de ses rêveries et de ses pensées. De jour en jour, son intelligence s'élevait, son cœur s'ouvrait à des sentimens plus tendres. Les poètes lui expliquaient la nature, et la nature, à son tour, lui enseignait à mieux comprendre les poètes.

Un soir, elle était assise au piano, Gaston se promenait dans le parc; les derniers rayons du soleil filtraient à travers la ramée. Après avoir préludé pendant quelques instans, elle se mit à jouer une des plus charmantes compositions de Louis Lacombe, *le Soir*, idylle gracieuse qui raconte avec une merveilleuse précision, avec une exquise délicatesse, toutes les rumeurs, tous les bourdonnemens, tous les murmures de la plaine à la fin de la journée; poème champêtre où l'on entend le bêlement des troupeaux ramenés à la bergerie, le chant des pâtres, le tintement de l'*Angelus*, tous ces bruits confus qui s'élèvent à la nuit tombante, comme une prière de la terre au ciel. Gaston était venu s'accouder sur la fenêtre. Les doigts de Laure semblaient à peine effleurer le clavier; la brise soulevait les boucles de ses cheveux; son cou s'inclinait mollement comme le cou d'un cygne. Gaston la contemplait avec surprise, comme s'il l'eût aperçue pour la première fois. En ce moment, en effet, Laure était pour lui une femme toute nouvelle. Émue, attendrie, pénétrée à son insu d'un sentiment religieux, elle commença d'une voix claire et vibrante un psaume de Marcello. Sa voix, autrefois gâtée par la mignardise et l'afféterie, s'échappait pure et limpide, et rendait avec une simplicité puissante la divine mélodie de ce maître inspiré. Quand elle eut fini de chanter, Gaston s'éloigna

d'un pas rêveur. Il comprenait confusément tout le prix du trésor qu'il possédait, et se sentait honteux de l'avoir si long-temps ignoré, si long-temps négligé. Que fallait-il pour cultiver ce champ dont il avait méconnu la richesse? En arracher quelques brins d'ivraie, déraciner les travers puérils, les désirs frivoles, les idées étroites qu'il avait laissé grandir, qu'il avait encouragés par son indifférence : le malheur avait fait ce que Gaston n'avait pas su faire.

Laure, qui n'avait vu dans Gaston qu'un marquis et rien de plus, voyait maintenant en lui un homme nouveau. Gaston, en effet, l'avait traitée jusque-là avec froideur; l'orgueil, la crainte de passer pour un courtisan de l'opulence, arrêtaient sur ses lèvres tout ce qui pouvait ressembler à un témoignage d'affection; cette crainte, en s'évanouissant, avait réveillé tous ses bons instincts. Il n'avait plus cette impassible courtoisie qui soumet tous les mouvemens aux lois de l'étiquette et enveloppe la vie d'une atmosphère glacée. Ce jeune homme naguère si frivole, occupé de voitures, de chiens et de chevaux, devenu grave et pensif, avait avec sa femme des entretiens sérieux. Elle l'écoutait avec déférence et s'accusait à son tour de l'avoir méconnu. Ainsi, par une pente insensible, ils arrivaient à l'amour, qu'ils n'avaient pas cherché; mais le souvenir de leur mariage, conclu sous les auspices d'une double promesse et suivi d'une double déception, enchaînait sur leurs lèvres toutes ces confidences familières dont se nourrissent les affections naissantes. La honte arrêtait le mutuel aveu de leur tendresse; chacun des deux aimait sans se croire aimé, et s'avouait avec douleur qu'il n'avait rien fait pour mériter de l'être.

Gaston comprit enfin que le moment était venu de renoncer à l'inaction, de se conduire en homme, et que le seul moyen de gagner le cœur de sa femme était de reconquérir sa propre dignité. Ses revenus, quoique modestes, lui permettaient d'aller vivre à Paris sans entamer le bien-être de sa famille; il résolut de partir seul, de s'ouvrir une carrière, de travailler pour tirer sa femme de la vie chétive de La Rochelandier. Que ferait-il? Il ne le savait pas encore; mais il avait vingt-cinq ans, de l'intelligence, du courage, et comptait sur Dieu, qui vient en aide aux gens de bonne volonté.

Les choses en étaient là, Gaston n'avait encore confié sa résolution à personne, quand un incident inattendu vint ajourner l'accomplissement de son projet.

On était au mois de mai. Laure et Gaston, M. Levrault et la marquise achevaient de souper, quand tout à coup ils entendirent un bruit confus de voix sous le vestibule. Un garçon de ferme entra dans la salle à manger, annonçant qu'un homme en blouse, à longue barbe, voulait à toute force pénétrer dans la maison. Au même instant, Timoléon parut, renversant sur son passage un valet qui essayait de l'arrêter.

— Mon fils! murmura M. Levrault en cachant sa tête entre ses mains.

— Malheureux, s'écria la marquise indignée, que venez-vous faire ici?

— Croiriez-vous, dit Timoléon s'adressant à son père sans s'inquiéter de cette apostrophe inhospitalière, croiriez-vous que ces drôles veulent m'empêcher d'entrer dans le château Levrault? J'ai beau leur crier que je suis votre fils; ils s'obstinent à n'en rien croire. Je suis proscrit, traqué par les sicaires de la réaction; me refuserez-vous un asile?

Et, sans plus de façon, il prit place à table.

— Puisque vous êtes proscrit, dit le jeune La Rochelandier d'un ton qui n'admettait pas de réplique, nous vous cacherons; mais vous n'êtes pas ici chez vous, sachez-le bien, vous êtes chez moi. Dans huit jours, au plus tard, il faut quitter la France. Vous choisirez vous-même le lieu de votre retraite, et nous ferons les frais de votre voyage.

Demeuré seul avec son père, Timoléon lui raconta à sa manière l'*étourderie populaire* du 15 mai. Il était lui-même un des *étourdis* qui avaient envahi la chambre et balayé la représentation nationale. Quand il eut terminé son récit :

— Je suis proscrit, ajouta-t-il; mais ne croyez pas pourtant qu'en venant ici, je n'aie songé qu'à mon salut. Puisque Paris refuse de nous suivre, nous allons endoctriner les campagnes. Vous n'êtes pas de ces républicains timorés qui reculent devant le remaniement complet de la société; les théories les plus avancées n'ont rien qui vous surprenne. Je viens vous proposer une œuvre admirable, et je compte sur vous.

— Quel est ton projet? demanda M. Levrault, frissonnant des pieds à la tête.

— Je veux démocratiser la Bretagne, réhabiliter la Vendée, moraliser, donner à la république ces deux provinces si long-temps abruties par la superstition et l'aristocratie; je veux prêcher en Bretagne, en Vendée, la vérité sociale. A nous deux, mon père! Nous convertirons les paysans à la foi nouvelle; je serai Jésus, et vous serez saint Jean. Nous porterons la lumière sous le chaume, et nous brûlerons les châteaux.

— Tu parles de Jésus et de saint Jean; mais Jésus et saint Jean ne brûlaient pas les châteaux.

— Ils devaient les brûler; c'est à nous d'achever leur tâche. A nous deux, nous en viendrons à bout.

— Ah! mon cher Timoléon, dit M. Levrault, toujours prêt à hurler avec les loups, je ne t'ai pas attendu pour prêcher ici la foi nouvelle; mais tu ne connais pas les paysans de nos campagnes. Les malheureux croient encore à toutes les vieilleries dont nous connaissons, nous autres, le néant et l'impiété, à la famille, à l'héritage. Ils se feraient tuer jusqu'au dernier pour défendre, pour sauver le champ de leur seigneur, le champ qu'ils labourent, qu'ils arrosent de leurs sueurs, et

qui ne leur appartient pas. Tu ne sais pas jusqu'où va leur stupidité : s'il me prenait fantaisie de mettre moi-même le feu à mon château, ils accourraient par milliers pour l'éteindre. Ce n'est pas sur cette terre ingrate que pourra germer la vérité sociale.

— L'entreprise est difficile, mon père, je le savais déjà; elle n'en sera que plus glorieuse. Ma parole fécondera cette terre ingrate. Couvrir de moissons les plaines de la Beauce, est-ce là de quoi tenter le génie et le dévouement d'un apôtre?

— Va donc, que ta destinée s'accomplisse! Poursuis ta mission. Pour moi, j'ai renoncé à la vie politique. Je sens que je ne suis pas fait pour l'apostolat; mais je suis fier de mon fils, et mes vœux t'accompagneront.

— Eh bien! reprit Timoléon, puisque vous êtes fier de votre fils, vous ne lui refuserez pas une poignée de ce vil métal qui disparaîtra de la terre régénérée quand le règne de la vérité sociale sera venu, mais qui aujourd'hui, dans le vieux monde corrompu où nous vivons, peut servir à tout, même au bien.

— Mais je suis ruiné, tu ne l'ignores pas.

— Bah! laissez donc! Vous avez bien encore un petit magot.

Pour avoir la paix et se donner en même temps un air de grandeur et de générosité, M. Levrault tira sa bourse et la jeta à Timoléon avec la grace et le laisser-aller d'un marquis de l'ancienne comédie.

Le lendemain était un dimanche; Timoléon rôdait dans le village voisin. Comme les paysans sortaient de l'église, il trouva moyen de lier conversation avec deux garçons de ferme, les entraîna au cabaret et demanda un broc du meilleur vin. A peine attablé, il commença son rôle d'apôtre. La singularité de ses discours, la longueur de sa barbe, eurent bientôt attiré autour de lui un nombreux auditoire. Il leur expliquait la sublime théorie de la vraie et de la fausse propriété, le partage des fruits de la terre entre tous les membres de la communauté, la nécessité d'abolir l'héritage. Déjà il touchait aux cîmes les plus hautes de la vérité sociale, lorsqu'il fut interrompu dans son improvisation.

— Ainsi, à votre compte, demanda Jean Thomas, le champ que mon père m'a laissé et que j'ai arrondi de quelques bons lopins, je n'ai pas le droit de le laisser à mon fils?

— Non, car l'héritage est un sacrilége, et votre fils ne posséderait qu'une propriété mensongère.

— Ainsi, demanda le père Michel, au lieu de porter mon blé au marché et de rapporter à notre ménagère quelques bons sacs d'écus, à votre compte, il faut le partager entre tous les fainéans de la commune qui se croisent les bras et passent leur vie au cabaret?

— Vous devez le partager, au nom de la fraternité.

— Ainsi, demanda Claude-l'éveillé, si nous avons besoin, pour faire ripailles, d'un quartier de bœuf ou de mouton, nous n'avons plus qu'à choisir dans l'étable ou la bergerie de notre maître?

— Il n'y a plus de maîtres; ses moutons et ses bœufs sont à vous.

— C'est donc pour nous apprendre toutes ces belles choses que vous êtes venu exprès de Paris? demanda François-l'ahuri.

— Oui, mes enfans, je suis venu pour vous éclairer sur vos droits, pour vous affranchir. Vos prêtres, ligués avec vos seigneurs, vous ont assez long-temps prêché la servitude et la misère; moi, au nom de la vérité sociale, je vous apporte la richesse et la liberté.

— C'est un partageux! s'écria l'auditoire tout entier.

Au même instant, Timoléon fut couvert d'une grêle de coups de poing. Hué, conspué, meurtri, il s'échappa du cabaret, et courut à toutes jambes. Les paysans le serraient de près. Comme il passait devant une mare, Claude-l'éveillé et François-l'ahuri le prirent dans leurs bras vigoureux et le lancèrent au milieu de la fange. Quand les paysans, satisfaits de la double leçon qu'ils venaient de lui donner, se furent éloignés, Timoléon, dont la barbe limoneuse ne ressemblait pas mal à celle d'une divinité aquatique, s'essuya de son mieux en se roulant sur l'herbe d'un pré voisin et regagna piteusement le château Levrault. La leçon avait été si bonne, qu'il fallut le mettre au lit. Après avoir maugréé pendant une semaine entière au milieu des tisanes et des compresses, il appela M. Levrault à son chevet.

— Vous aviez raison, lui dit-il d'un air contrit; la vérité sociale ne germera jamais dans cette terre maudite. Je ne le sens que trop, la Bretagne est condamnée à croupir éternellement dans l'ignorance et la stupidité; je renonce à la moraliser, à la guérir. Que votre gendre se réjouisse, votre gendre qui m'a si bien reçu : je quitte la France.

— Où iras-tu? demanda M. Levrault, secrètement charmé.

— En Icarie! c'est le seul coin de terre où la vérité sociale compte aujourd'hui quelques disciples fervens; en Icarie, où je trouverai des frères.

La petite colonie se cotisa pour payer la traversée de l'apôtre exilé; trois jours après, Timoléon s'embarquait au Hâvre pour la Californie.

XXI.

Le château avait repris sa vie accoutumée. Rien ne retenait plus Gaston; il pouvait partir sans inquiétude : le bien-être de Laure était assuré. Il lui abandonnait la meilleure partie de ses revenus, et ne se réservait que le strict nécessaire. C'était pour lui, pour lui seul, qu'allait commencer une vie d'abnégation et de sacrifice. Tout le monde ignorait encore sa résolution au château de La Rochelandier; il vou-

lait échapper aux remontrances de sa mère, et ne devait confier son projet à Laure qu'au dernier moment.

La veille du jour fixé pour son départ, le fils de l'un de ses fermiers se mariait; Laure avait promis d'assister à la fête. Gaston monta en cariole avec sa femme et s'achemina vers la ferme. Laure, avec sa robe de mousseline et son chapeau de paille, était cent fois plus charmante qu'autrefois à la Trélade et rue de Varennes avec ses toilettes éblouissantes. Le trajet se fit en silence; leur pensée se reportait involontairement au jour de leur mariage! A leur arrivée, ils se virent entourés avec empressement, accueillis avec cordialité. Laure fut touchée de l'émotion joyeuse qui se peignait sur tous les visages. Son mari était aimé, et elle prenait sa part de l'amour qu'il inspirait. Une joie franche, un bonheur vrai, éclataient dans les yeux des jeunes mariés. Laure et Gaston les observaient avec tristesse, et, quand leurs regards se rencontraient, chacun des deux détournait la tête, comme s'il eût craint d'être deviné. Les deux époux de la journée n'avaient ni titres ni richesse; mais ils s'adoraient, ils étaient heureux. Laure ouvrit le bal avec le fils du fermier, et Gaston avec l'épousée. Le jeune mari exprimait naïvement son ivresse, et Laure l'écoutait avec une curiosité mêlée de douleur; la jeune femme ouvrait ingénûment son cœur, et Gaston l'écoutait avec mélancolie. Rêveurs, préoccupés pendant le reste de la soirée, Laure et Gaston promenaient autour d'eux un regard distrait; ils se disaient au fond de leur conscience qu'il faut bien peu de chose pour être heureux, quand on s'aime, et que la pauvreté a ses fêtes tout aussi bien que l'opulence.

La soirée était belle; ils partirent à pied. Émus, agités par ce qu'ils avaient vus, ce qu'ils avaient pensé, ils marchaient silencieux le long des haies. C'était la première fois qu'ils se trouvaient ainsi, seuls, la nuit, au milieu des champs. Les étoiles resplendissaient au-dessus de leurs têtes; l'atmosphère, embaumée des senteurs de la lande, ajoutait encore au trouble de leurs ames. Parfois le sentier qu'ils avaient choisi pour abréger la route se rétrécissait; Laure, suspendue au bras de son mari, se serrait contre lui, ses cheveux effleuraient le visage de Gaston, leurs haleines se confondaient. Tantôt ils s'arrêtaient pour prêter l'oreille au bruit de la Sèvres; tantôt ils ralentissaient le pas, se regardant à la dérobée, écoutant le battement de leur cœur, surpris et confus comme deux fiancés de la veille. Ils ne se parlaient pas, et pourtant ils n'avaient jamais été si près de se comprendre. Vingt fois ils sentirent l'aveu de leur amour prêt à s'échapper de leurs lèvres; vingt fois la honte du passé, la crainte de n'être pas aimé arrêta l'élan de leur tendresse. Ils arrivèrent au château sans avoir échangé une parole. Sur le seuil de la chambre de Laure, Gaston prit sa femme dans ses bras et l'embrassa comme il ne l'avait jamais embrassée, la

pressa contre sa poitrine, et demeura quelques instans à la contempler. Au moment de la quitter pour long-temps peut-être, on eût dit qu'il voulait graver plus avant son image dans son souvenir, puiser dans ce baiser d'adieu l'énergie et le courage dont il avait besoin. Laure croyait toucher au bonheur; Gaston s'enfuit sans trouver la force de lui annoncer son départ.

Restée seule, Laure savoura d'abord avec délices l'émotion enivrante de cette première étreinte amoureuse. Assise à sa fenêtre ouverte, elle s'abîma dans la contemplation du ciel étoilé; jamais l'air ne lui avait semblé si pur, la brise si parfumée; la splendeur de la nuit doublait toutes ses facultés. Bientôt le sentiment du bonheur fit place à l'inquiétude. Que voulait dire le trouble de Gaston? que signifiait cette étreinte convulsive? Pourquoi Gaston s'était-il enfui après l'avoir serrée dans ses bras? L'amour est prompt à s'alarmer; cette jeune femme, qui, naguère indifférente, voyait son mari sortir sans se demander où il allait, qui n'attendait jamais son retour pour l'interroger sur l'emploi de sa journée, se rappelait maintenant avec une effrayante précision toutes les paroles qu'il avait prononcées depuis son arrivée à La Rochelandier. L'attitude de Gaston, son air distrait, ses réponses évasives toutes les fois qu'il s'agissait de l'avenir, tout lui disait qu'il avait formé en secret quelque projet auquel il ne voulait pas l'associer. Son imagination s'exaltait dans le silence et la solitude. Elle était là depuis deux heures, et ne songeait pas encore à fermer sa fenêtre; en promenant son regard sur le parc, elle aperçut la lumière de la chambre de Gaston, qui se projetait sur la pelouse. Gaston veillait donc aussi. Cette veille prolongée qui, en toute autre circonstance, ne l'eût pas un seul instant préoccupée, mit le comble à son anxiété. Emportée par une inspiration irrésistible, elle courut à la chambre de son mari.

Gaston venait d'achever ses préparatifs de départ et se disposait à écrire à sa mère et à sa femme, quand Laure entra, pâle, tremblante, les cheveux dénoués. D'un regard, elle devina tout.

— Vous partez, dit-elle d'une voix ardente.

Et, comme Gaston hésitait à répondre :

— Vous partez seul, vous partez sans moi; vous ne daignez pas me confier vos projets. Je comprends trop bien que rien ne vous retient ici. Pourquoi resteriez-vous près de moi? Vous ne m'aimez pas, je le sais bien, je ne viens pas vous reprocher votre indifférence; mais je suis votre femme, ne puis-je vous demander ce que vous comptez faire? Ne me direz-vous pas où vous allez?

Gaston prit les mains de sa femme, et l'attirant sur ses genoux :

— Écoute, mon enfant : j'ai mal vécu, j'ai dépensé dans l'oisiveté les plus belles années de ma jeunesse. Je sens maintenant toute l'étendue de ma faute; le temps est venu de la réparer. L'éducation que

j'ai reçue, le fol orgueil de ma famille, m'ont fait de l'inaction un misérable point d'honneur. Je ne suis rien, et je rougis de moi-même. Je veux me relever, changer ma destinée. Tout homme doit trouver en lui-même une richesse à l'abri des atteintes du sort. Je pars, je vais à Paris chercher l'emploi de ma force et de mon intelligence. Le travail est la loi commune : j'obéis à cette loi, que j'ai trop long-temps méconnue.

— Et vous partez sans moi!

— Crois bien, mon enfant, que si je pouvais quelque chose pour ton bonheur, je ne te quitterais pas; mais que puis-je? Ce que tu cherchais en moi, je ne l'ai plus.

— Et moi, n'ai-je rien perdu? reprit Laure en baissant les yeux.

— Non, mon enfant, tu n'as rien perdu, dit Gaston la pressant doucement sur son cœur. Le sort n'a pu t'enlever ta grace, ta beauté, ta jeunesse. Si tu m'aimais, je te dirais : — Partons ensemble. Viens partager ma vie austère. Tu seras ma joie, mon bonheur. Ta présence doublera mon courage. En te sentant près de moi, en travaillant pour toi, j'oublierai la pauvreté. — Mais tu ne m'aimes pas, mon enfant. Pourquoi m'aimerais-tu? qu'ai-je fait pour mériter ta tendresse?

— Nous partirons ensemble! s'écria Laure en lui jetant ses bras autour du cou. Nous étions deux insensés, Dieu nous a punis; mais il nous pardonne, il nous envoie l'amour.

Laure et Gaston passèrent quelques jours encore à La Rochelandier : ils voulaient dire adieu, ils voulaient se montrer régénérés, purs de tout vain désir, aux ombrages de la Trélade, à tous les coins de cette paisible vallée, témoins de leur folie, et maintenant témoins de leur bonheur. Ce pèlerinage accompli, ils partirent un matin, au soleil levant, tandis que tout le monde reposait encore au château.

La marquise et M. Levrault, qui n'avaient pas l'amour pour se consoler, après avoir accusé leurs enfans d'ingratitude, reprirent leurs vieilles querelles comme une partie de piquet interrompue; à l'heure où nous achevons ce récit, la partie dure encore. Maître Jolibois, après avoir siégé dans l'assemblée constituante, est rentré dans la vie privée; abandonné de tous ses cliens, il se console en disant que la république a fait fausse route. Gaspard de Montflanquin, pour charmer les nombreux loisirs de son consulat, enseigne la bouillotte et le lansquenet aux sauvages de l'Océanie.

JULES SANDEAU.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES THÉATRES ET LES LIVRES.

Est-il bien vrai que la littérature dramatique revienne en ce moment aux saines idées morales, et faut-il chercher, dans quelques ouvrages représentés récemment, les indices de ce retour salutaire, de cette *réaction* dont personne ne sera tenté de se plaindre? Ce ne serait pas, remarquons-le en passant, une des moindres surprises de notre époque que de voir l'auteur de *Lélia* prêter un concours imprévu à cette restauration de la morale au théâtre, et peut-être est-il plus sage de penser qu'en écrivant son idylle de *François le Champi*, Mme Sand n'a pas songé à se faire l'interprète de ces intentions réparatrices, qu'elle a voulu tout simplement humilier la société polie en glorifiant la vie champêtre, et se consoler avec des paysans du mauvais succès de ses tentatives pour l'amélioration politique et sociale des hommes civilisés. Quoi qu'il en soit, la réaction existe, en apparence du moins, et vient de se révéler encore par le succès de *Gabrielle*, la nouvelle comédie de M. Émile Augier. Il y a lieu de s'en réjouir plutôt que de s'en étonner : il faudrait ne pas connaître cette mobilité de goût, cette humeur changeante qui déplace si souvent les conditions de réussite ou de déchéance, pour être surpris que les excès du drame moderne, les orgies dramatiques et littéraires que nous avons autrefois signalées, aient fini par inspirer un vif attrait pour les conceptions les plus simples, pour la peinture des sentimens les plus purs et les plus paisibles. C'est une des lois constantes de l'esprit humain que cette transition brusque et rapide d'une exagération qui le dégoûte ou l'effraie à une exagération contraire dont il se lassera plus tard, et ce n'est pas seulement à la littérature que cette loi s'est appliquée dans ces derniers temps. Il y a plus, ce retour à la morale, au culte de la famille, n'est que la conséquence logique des doctrines qui me-

nacent, dans leurs racines les plus profondes, ces affections et ces devoirs. Peut-être est-ce ici le moment de marquer une différence qui explique pourquoi, dans un temps plus prospère et après une révolution moins radicale, les romanciers et les poètes furent bien venus à flatter par de séduisantes images les révoltes des imaginations ardentes, et pourquoi la sympathie et le succès appartiennent aujourd'hui aux écrivains qui plaident contre les entraînemens de la passion. C'est qu'alors la société, malgré de lointaines menaces et de vagues inquiétudes, avait encore la conscience de sa force; elle était sûre de ne pas succomber aux premiers chocs, et elle permettait qu'on jouât avec des sophismes passionnés dont elle ressentait le charme sans en connaître le péril; elle souffrait, avec plus d'indulgence que de colère, que quelques ames hardies et orageuses prissent au sérieux ces paradoxes, parce qu'ils restaient à l'état d'exceptions, et qu'elle n'en était pas ébranlée. Ces paradoxes cessent d'amuser, d'attendrir ou de séduire, du moment qu'on redoute de les voir entrer tout armés dans la vie réelle, et l'on n'a garde de trouver trop austères les affections et les lois qui régissent la famille, lorsqu'elles deviennent des refuges, au lieu d'être des entraves. En face de l'invasion menaçante, on a dû se presser et faire groupe autour des saintes images du foyer domestique, comme on se pressait autour des dieux lares dans une ville assiégée.

C'est à ce sentiment que répond la comédie de M. Augier, et c'est surtout ce qui en explique le succès. L'intention morale est très nettement accusée dans *Gabrielle* : est-elle aussi réelle qu'on semble le croire? y a-t-il dans cette ferveur d'honnêteté une conviction bien ardente et bien profonde, une pensée sérieusement mûrie, une tâche virilement entreprise? De même que les dramaturges de l'école excessive et violente gardaient dans leurs excès mêmes je ne sais quoi de puéril qui rappelait parfois les violences d'enfans gâtés, ne peut-on pas dire qu'il y a aussi trace d'adolescence intellectuelle et littéraire dans cette façon de restaurer *à priori* la poétique du devoir, et de casser brusquement les poésies de la passion et de l'amour, comme un enfant brise ses jouets? Ces jeunes inspirés de la muse domestique et conjugale ne sont-ils pas quelque peu les rhétoriciens de la vertu? Gardons-nous de trop insister, et craignons qu'on ne nous accuse de chicaner ou de contredire un succès dont il vaut mieux se féliciter. L'émotion ne se discute pas, et il y aurait mauvaise grace à y apporter des restrictions chagrines, lorsqu'on l'a soi-même partagée. Cependant n'y a-t-il pas, après le premier attendrissement, place pour la réflexion, et perd-on le droit de rappeler au poète des lois qu'il a négligées ou méconnues?

Il n'est pas assurément de spectacle plus beau, plus saisissant, que la lutte de la passion et de la conscience, la victoire de la conscience sur la passion. C'est par là que le poète féconde la plus glorieuse des conquêtes de l'art moderne, purifié par le christianisme; c'est par là qu'il substitue à la fatalité antique ces combats intérieurs, ces mystérieuses péripéties renfermées dans les replis de l'ame, et où se révèlent, dans toute leur douloureuse grandeur, l'intelligence et la liberté humaines. Cette peinture, si favorable à l'étude psychologique, à l'analyse pénétrante et délicate, a en outre l'inappréciable avantage de remplacer par des effets naturels et vrais, empruntés aux conditions mêmes du cœur humain, ces effets extérieurs, obtenus par des moyens matériels et vulgaires, qui n'ont rien de commun avec l'art véritable. Seulement, pour que cette

lutte soit vraiment poétique, pour que l'enseignement en soit décisif et le résultat formel, il faut au moins que la passion existe; pour qu'il y ait une victoire et une défaite, il faut qu'il y ait une bataille. Le poète n'a droit d'humilier la passion, d'en signaler les périls et les écueils, qu'après lui avoir donné préalablement assez de prestige et d'éclat pour que le spectateur comprenne comment ces ames égarées, mais non grossières, abusées, mais non dépravées, ont pu y trouver tant de séduction et d'attrait. Immolez la passion au devoir, j'y consens; mais, pour que le sacrifice soit plus digne du dieu, ayez soin au moins de parer la victime.

N'y a-t-il pas d'ailleurs une injustice réelle dans ce partage si inégal, dans la partialité visible de cette main de poète si prodigue pour le devoir, si avare pour la passion? Si vous voulez convertir, tâchez d'abord que l'on vous croie, et, pour qu'on vous croie, ne dites pas qu'avec ses jours d'orage et d'ennui la passion n'a point ses jours de soleil. Ne forcez pas les ames que vous tenez attentives à votre œuvre — de se souvenir que le temps où elles ont aimé est, en définitive, celui qui leur a laissé la trace la plus radieuse. Non, ce n'est pas ainsi que procèdent les maîtres : pour donner à la leçon toute sa portée, au châtiment tout son éclat, ils accordent à la première phase de la passion, à la phase enchanteresse et fugitive, assez d'enivremens et de délices pour qu'il soit possible d'admettre qu'une imagination ardente n'ait pas cru les payer trop cher au prix de toute une destinée. Ils amènent, par une gradation savante, l'ame fragile et inquiète à se laisser peu à peu approcher, puis atteindre, puis envahir par le souffle mystérieux et brûlant : ils la décrivent se débattant contre cette puissance invisible qui la domine et la subjugue, s'enivrant de sa défaite, trouvant dans l'immolation même de tout ce qu'elle a brisé une inépuisable source de voluptés et d'extases, et ce n'est qu'après cette large part faite aux ardeurs et aux ivresses, que, par une gradation nouvelle, ils font glisser le premier ennui dans ce cœur, le premier pli sur ce front, la première larme dans ces yeux. Ils retracent alors avec une fidélité scrupuleuse le tableau de ces désenchantemens impitoyables qui créent peu à peu la solitude et le vide autour de ces deux cœurs condamnés à s'isoler l'un de l'autre après s'être isolés de tout, à venger, par leurs déchiremens, leurs récriminations et leurs angoisses, les lois qu'ils ont méconnues, à contresigner chaque matin de leur main tremblante l'arrêt public qui les réprouve et les flétrit. Quiconque a lu *Adolphe* sait comment, avec une pareille donnée, on peut écrire un chef-d'œuvre.

Si le poète est effrayé de cette tâche, s'il craint que la peinture des joies et des fêtes de l'amour coupable dépasse, en séduction et en éclat, celle de ses mécomptes, s'il craint surtout que le lecteur, plus facile à égarer qu'à convaincre, s'arrête plus complaisamment à la faute qu'au châtiment, il doit au moins laisser croire que ces joies ont existé, que ces fêtes ont eu leur moment, et en faire, pour ainsi dire, le prologue de l'austère récit où il déroule la série douloureuse des déceptions et des peines. C'est ce qu'a fait M. Jules Sandeau dans *Fernand* et dans *Richard*. Au moment où s'ouvrent ces émouvantes et instructives histoires, la période fatale a commencé; l'adultère en est déjà à la page sinistre où deux amans, long-temps enivrés de passion et d'oubli, voient tout à coup se dresser sur leur chemin le fantôme d'un époux outragé, d'un fils abandonné, d'une famille en deuil, d'un bonheur évanoui, d'un avenir dévasté;

mais on reste libre de supposer qu'avant d'arriver à ces steppes et à ces précipices, le romancier et ses héros ont traversé les régions fleuries, et que parfois même ils rejettent leur regard en arrière pour contempler, à l'horizon lointain, cette terre promise de l'amour où il serait si doux de vivre, s'il était possible d'y rester.

M. Émile Augier, dans *Gabrielle*, a été moins impartial, moins véridique et moins complet. Soit qu'il ait poussé un peu trop à l'extrême le dédain des ressorts et des combinaisons dramatiques, soit que les vrais procédés de l'art lui aient réellement fait défaut, il ne s'est pas occupé d'expliquer et de graduer, chez Gabrielle, les développemens d'une passion qui finit cependant par devenir bien vive, puisque peu s'en faut que l'héroïne de M. Augier n'abandonne son mari et sa fille pour s'enfuir avec son amant. Avant de la voir arriver à cette résolution suprême, il semble que nous devrions assister à ces alternatives d'entraînement et de résistance, à ces luttes intimes où la voix de la raison et de la conscience, d'abord impérieuse et puissante, est peu à peu étouffée par les ardens sophismes de l'amour, jusqu'à ce qu'elle s'éteigne dans un dernier cri de détresse et de défaite. Il n'en est rien : Gabrielle est conquise avant d'être attaquée, ou plutôt l'attaque est si maladroite, si débile, que l'on se souvient, malgré soi, d'un vers célèbre, et que, songeant qu'*à vaincre sans péril on triomphe sans gloire*, on est tenté d'en vouloir à M. Augier. N'est-ce pas, en effet, manquer un peu de respect à la vertu que de laisser croire que sa victoire serait moins certaine, si son contradicteur savait mieux s'y prendre? Dans son plaidoyer en faveur de la passion contre le devoir, l'amant déploie tout juste assez de verve pour se faire pulvériser par la chaleureuse et pathétique parole du mari menacé dans son honneur. Nous entendions un homme d'esprit comparer cette scène à ces conférences de séminaire où l'orateur chargé du rôle d'avocat du diable a soin de ne montrer jamais assez de faconde et de logique pour embarrasser son adversaire. La comparaison est un peu familière, mais elle ne manque pas de justesse, et le diable, lorsqu'il se mêle d'inquiéter les maris, choisit d'ordinaire des avocats plus éloquens.

Nous adresserons une autre critique à M. Émile Augier : dans sa comédie, les personnages, excepté celui du mari de Gabrielle, ne sont pas assez nettement tracés. Long-temps après qu'ils sont entrés en scène, le spectateur se demande à qui il a affaire, et s'il doit prendre du côté sérieux ou plaisant le caractère qu'il a sous les yeux. Ce manque de précision dans les figures, cette incertitude de main qui laisse estomper le trait sur la pierre, ne nuisent pas seulement à la valeur réelle de chaque rôle; c'est à ce défaut qu'on doit attribuer les fréquentes solutions de continuité que l'on remarque dans le tissu même du drame, et qui étaient, du reste, encore plus choquantes dans les précédens ouvrages de M. Augier. Ce qui nous frappe dans son talent, c'est qu'il n'a pas encore atteint cette puissance de concentration sans laquelle il n'est pas au théâtre de succès durable, qu'il n'a pas réussi à combiner, à fixer dans un ensemble net et décisif les divers élémens qu'il emploie. Trop visible dans la succession des scènes et dans le dessin des caractères, cette tendance à la confusion et à l'incohérence se révèle aussi dans le style. M. Augier s'inspire à deux sources différentes : le sentiment de la famille, qu'il possède à un degré éminent, et une sorte de crudité gauloise, de saveur âpre et saine qui procède de Rabelais et de Mathurin

Régnier. Ces deux inspirations sont excellentes en elles-mêmes, mille fois préférables au faux goût, à l'afféterie glaciale de nos modernes comédies de genre; mais il importerait de les familiariser, pour ainsi dire, l'une avec l'autre, d'en faire jaillir une poésie sincère, homogène, où le vieux sel gaulois, répandu d'une main discrète, serait chargé d'assaisonner la calme et douce poésie du foyer domestique : jusqu'ici, M. Émile Augier a négligé ce soin, et les a juxtaposées plutôt qu'unies. Souvent, dans son dialogue, un mot cru, un archaïsme à l'allure naïve et même un peu grossière, heurtent l'imagination et l'oreille au moment où elles viennent d'être doucement bercées par la muse des affections honnêtes et pures; le contraste est blessant, parce que rien n'y prépare, et que ces deux notes, qui pourraient se combiner, forment dissonance.

C'est par une observation plus attentive, par un contact plus sérieux avec le monde, par des efforts plus persévérans pour atteindre enfin à l'invention, que M. Émile Augier pourra se dépouiller de ce que son talent offre de juvénile et d'incomplet. La comédie, il le sait mieux que personne, est l'œuvre la plus difficile qui puisse tenter l'ambition du poète. Pour arriver à ce but suprême, ce n'est pas assez d'avoir à ses ordres un instrument sonore, prêt à exprimer en accens sympathiques ce que l'ame humaine renferme de sentimens nobles et tendres. Ce qui peut suffire pour l'élégie, pour la poésie intime, n'est qu'une partie de la poésie dramatique. Il y a, dans *Gabrielle*, des vers d'une exquise fraîcheur, des morceaux vraiment inspirés sur le charme paisible du devoir accompli, sur l'orageuse déception des amours coupables, sur les chastes tendresses des jeunes cœurs, mêlant dans une sorte d'idéal et de sereine perspective les pures images de l'épouse, de la mère et de la sœur. Même après les belles strophes des *Harmonies* et des *Feuilles d'automne*, M. Émile Augier a trouvé des accens nouveaux, des idées charmantes, au sujet des enfans, de ces fleurs de la famille, de ces fêtes du foyer, créatures adorées pour qui l'on se consume, et à qui il suffit, pour ne pas être ingrates, de se bien porter et de vivre heureuses. Pourtant, qu'il y prenne garde, ce langage des cœurs aimans et des affections pures, qu'il parle si bien, doit être pour le poète dramatique un moyen et non pas un but; il doit concourir à l'ensemble général, et non former à lui seul un ensemble partiel, étranger aux passions, aux luttes, aux ressorts, aux incidens du drame. Si M. Augier persistait à méconnaître cette vérité, on serait forcé de lui redire que posséder le doigté d'un instrument n'est pas écrire une symphonie.

Quoi qu'il en soit, s'il manque à *Gabrielle* ce qui en eût rendu le succès plus concluant pour le théâtre et pour l'auteur, ces qualités d'achèvement et d'invention, cette fermeté et cette finesse de touche, qui eussent concouru à embellir le triomphe de la vertu; si le spectateur, quelque peu sur ses gardes, au lieu de se sentir simplement édifié, éprouve parfois l'envie de taquiner les bonnes intentions du poète, il n'est pas moins honorable pour M. Augier d'avoir su réussir en dehors des excès d'autrefois et en développant des sentimens irréprochables.

Pendant que la Comédie-Française entre dans cette bonne voie, les théâtres lyriques nous rendent aussi ces récréations exquises auxquelles on sait gré de tout ce qu'elles nous rappellent et de tout ce qu'elles nous font oublier. Le Théâtre-Italien a rencontré une veine heureuse en reprenant *Matilde di Shabran*, opéra de Rossini. Les révolutions musicales, par lesquelles se signale

la mobilité du dilettantisme italien, et qui relèguent aujourd'hui Rossini au nombre des anciens, n'ont jamais eu cours en France : c'est à l'auteur du *Barbier* qu'il faut constamment revenir, lorsqu'on veut ranimer la curiosité publique. L'opéra de *Matilde di Shabran* offrait cet avantage, qu'étant un des premiers que le compositeur ait écrits, et n'ayant pas été chanté en France depuis près de vingt ans, il réunissait, pour son nouvel auditoire, tout le piquant de la nouveauté avec tout le charme du souvenir. Dès les premières mesures, il est facile de reconnaître que Rossini, économe comme la plupart des riches, et n'ayant pas eu à se louer d'abord de l'accueil fait à cette partition, a soigneusement serré dans son écrin ses diamans et ses perles, pour les répandre plus tard sur d'autres ouvrages plus applaudis. C'est ainsi que, dans l'introduction, nous avons reconnu celle de la *Gazza*, dans l'air de Ronconi un passage du duo du *Barbier*, dans le finale quelques-unes des éblouissantes fusées de l'*Italiana in Algieri*. Ces airs de famille ne nuisent en rien à la grace et au succès de *Matilde*, qui pourrait réclamer d'ailleurs les droits de priorité. Ressembler à une personne aimée, n'est-ce pas déjà paraître aimable?

L'exécution de *Matilde di Shabran* est digne des belles époques du Théâtre-Italien. M. Lucchesi, le nouveau ténor, a une voix souple, agile, étendue, qui manque un peu de timbre et d'éclat, mais qui se prête avec beaucoup d'aisance aux broderies de cette musique. Ronconi est excellent dans le rôle d'un poète gourmand, bavard, râpé et poltron, rôle bouffe où l'artiste réussit merveilleusement, comme toujours, à donner une valeur musicale aux lazzis les plus grotesques. Mme Persiani, dans le rôle de Matilde, a déployé tous les prodiges d'une vocalisation magistrale qui lutte de coquetterie et de finesse avec les mélodies du maître, et fait ressortir, par sa délicate transparence, tout ce que ces mélodies ont de qualités exquises et brillantes. Mme Persiani a rencontré une émule digne d'elle dans la personne de Mlle Véra, jeune débutante, adoptée, dès le premier jour, avec enthousiasme par le public du Théâtre-Italien. Le succès de Mlle Véra, unanime dans l'*Elisir d'Amore*, a été plus éclatant encore dans le rôle du page de *Matilde di Shabran*. Sa voix est un mezzo soprano plein de fraîcheur et de grace, qui descend facilement aux notes du contralto. Ce qu'elle excelle à exprimer, ce sont ces nuances, ces demi-teintes qui donnent au chant l'ame et la vie, et à l'aide desquelles la note, au lieu d'avoir une valeur uniforme et un éclat monotone, passe par mille alternatives de clair-obscur et de lumière. Le duo du troisième acte, chanté par Mmes Persiani et Véra, nous a rappelé ces soirées splendides où Malibran et Sontag se disputaient, dans *Tancredi* ou *Don Juan*, les bravos d'un auditoire transporté, où Rubini et Tamburini, dans le duo de *Mose*, renouvelaient, avec un succès égal, cette joute mélodieuse. Le Théâtre-Italien n'eût-il eu, en cette occasion, que le mérite de nous reporter, par la pensée, vers ces temps heureux où l'esprit pouvait goûter les jouissances et les triomphes de l'art sans craindre un douloureux réveil, ce serait assez pour nous engager à seconder ses efforts par notre empressement et nos suffrages.

A l'Opéra, l'activité et le zèle ne sont pas moindres; après les brillantes représentations de *la Filleule des Fées* et de Mlle Carlotta Grisi, nous avons assisté le même soir à une pièce nouvelle, *le Fanal*, et à la rentrée de Mme Fanny Cerrito. *Le Fanal* n'est pas de nature à enrichir beaucoup le répertoire. C'est une

de ces opérettes, telles qu'on en a écrit un peu trop depuis quelques années, et dont tout le mérite consiste à faire attendre patiemment le ballet en vogue. Il n'y a là ni beaucoup d'esprit et de gaieté pour rendre supportable l'absence de mélodie, ni le moindre souffle mélodieux pour qu'on pardonne au manque absolu d'originalité, de verve et d'entrain. Un libretto composé sur une donnée des plus vulgaires, et où le spectateur le plus bénévole ne saurait trouver un seul moment à s'attendrir ou à sourire, une musique où n'abondent ni les idées, ni les effets, ni le chant, ni la science, telle est cette nouvelle production de MM. Saint-George et Ad. Adam, qui partagera avec les filles sages et les académies de province l'honneur de faire peu parler d'elle.

En revanche, la rentrée de Mme Fanny Cerrito et de son mari a eu beaucoup d'éclat. On sait que, dans *le Violon du Diable*, M. Saint-Léon déploie le triple talent de chorégraphe, de danseur et de violoniste. Ce n'est pas sa faute, assurément, si *le Violon du Diable* ne réalise pas pour les spectateurs les effets fantastiques des contes d'Hoffmann, et s'il y a dans les allures pacifiques et mondaines de l'Opéra quelque chose qui rend moins effrayante toute cette diablerie. Sans jouer du violon comme Paganini ou Baillot, M. Saint-Léon est un très remarquable virtuose. Quant à sa femme, elle n'a rien perdu de cette danse souple et nerveuse que nous avons applaudie dans *la Fille de Marbre* et dans *la Vivandière*. Moins correcte et moins idéale que Carlotta Grisi, Mme Cerrito est plus attrayante peut-être, parce qu'elle est plus femme; chez elle, tout le corps participe à l'entraînement et au charme de la danse, et, dans ses évolutions gracieuses ou rapides, on dirait qu'elle obéit à un irrésistible instinct, qu'elle est heureuse d'avance du plaisir qu'elle va causer.

On le voit, les théâtres ont retrouvé depuis quelque temps des vestiges de leur ancienne splendeur. Un peu de calme dans les esprits, un peu de repos à la surface, et l'on sent aussitôt renaître ce goût des plaisirs de l'imagination et de l'art qui survit même à la prospérité publique. Seulement, pour que ce goût se ranime, il faut que les théâtres et les livres sachent répondre à de légitimes exigences, qu'ils offrent à la curiosité et à l'attention, moins complaisantes qu'autrefois, des objets plus dignes de les retenir et de les fixer. Toute œuvre qui satisfait à cette condition est encore sûre de son public et de son succès. Ne voyons-nous pas, en dépit des préoccupations et des circonstances difficiles, M. Thiers poursuivre régulièrement la publication de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, et chaque nouveau volume de ce bel ouvrage exciter le même intérêt chez les lecteurs d'élite? Le tome neuvième, que vient de publier M. Thiers, est divisé en trois parties : Baylen, Erfurt, Somo-Sierra. Il retrace ce moment, si remarquable et déjà si décisif, où Napoléon se sentit chanceler sous le coup d'un premier revers, et où, maître encore de toute sa puissance, il fut désormais moins assuré de sa fortune. La défaite de Baylen fut la première manifestation de cette justice providentielle, de cette morale des événemens, que le génie retarde quelquefois, mais qu'il n'annule jamais. Le congrès d'Erfurt nous montre l'empereur cherchant à réparer par les prestiges et les fascinations de sa grandeur ce prélude lointain de ses désastres, à éblouir, par une sorte de rayonnement magique, les regards fixés sur son étoile pâlissante, à faire croire à l'Europe que peu importait un lieutenant vaincu à qui pouvait se donner des rois pour courtisans. Enfin, l'épisode de Somo-Sierra,

ou plutôt du siége de Saragosse, est la représaille sanglante de Baylen, comme Erfurt en a été la revanche pompeuse : représaille stérile et fatale sur laquelle planent des présages sinistres, et où l'héroïsme des vaincus efface l'honneur tardif de la victoire.

Il n'existe peut-être pas, dans toute l'histoire de Napoléon, de moment plus digne d'inspirer une haute intelligence arrivée à une double maturité, celle de l'âge et celle qu'apporte aux esprits éminens le contact des événemens et des affaires. Il semble aujourd'hui que, par une suite naturelle de ses prédilections et de ses études, les phases successives de la vie de M. Thiers répondent et s'approprient aux périodes diverses de la grande époque dont il s'est fait l'historien. Jeune, il a raconté, avec l'ardeur et l'enthousiasme de la jeunesse, les débuts éclatans, les juvéniles ivresses, les espérances, les aventures, les tentatives, les folies, les crimes, les gloires de la révolution française. Par une sorte de reconnaissance anticipée pour le succès, de pressentiment de sa propre destinée, il a amnistié les entraînemens révolutionnaires, salué l'esprit nouveau prêt à naître de ces sanglans décombres, pris parti pour les vainqueurs dans ces alternatives et ces luttes des puissances du passé contre les impatiences de l'avenir. Maintenant, son point de vue n'est plus le même : son passage au gouvernement , non moins que le paroxysme de février, lui a révélé tout ce qu'il y a de réparateur et de salutaire dans les idées d'ordre et de pouvoir; puis, de ces idées pratiques, immédiates, passant, avec la facilité des esprits supérieurs, aux idées générales, aux grandes lignes de la morale historique et humaine, il a puisé dans ces fécondes et douloureuses épreuves une notion toujours plus précise, un sentiment toujours plus sincère du bien et du mal, du paradoxe et du vrai. C'est dans cet instant de résipiscence que M. Thiers s'est trouvé appelé à juger en historien et en moraliste le prodigieux conquérant dont la grandeur et le génie l'émeuvent encore, mais ne l'éblouissent plus. Cette œuvre d'équité, où les témoignages de la conscience s'accordent avec les arrêts de l'histoire, ne pouvait arriver, pour M. Thiers, à une heure plus opportune : c'est à la fois de la justice et de l'à-propos.

Aussi, quelle différence de l'impartialité qui se révèle dans ces nouveaux récits de M. Thiers avec celle que l'on rencontrait dans son premier ouvrage! Celle-là touchait presque au fatalisme, au matérialisme historique; elle consistait à se raidir contre l'attendrissement ou l'indignation en présence d'incomparables douleurs et d'inexcusables crimes, à ne voir que l'éclat ou l'utilité du résultat dans l'horreur sanglante des moyens. Aujourd'hui, M. Thiers a cette austérité calme et lumineuse, ce coup d'œil net et sévère qui caractérise l'historien véritable, résumant dans une sentence définitive les pièces d'un grand procès plaidé par les passions contemporaines et jugé par la postérité. En face des actes de trahison et de mauvaise foi qui firent de cette funeste guerre d'Espagne le point de départ de tous les désastres de l'empire, M. Thiers ne se laisse ni fléchir ni séduire. Il a des accens sérieux et vrais, expression de la conscience publique, et lui, qui autrefois atténuait les crimes, n'atténue plus même les fautes. Il est facile de comprendre ce qu'une telle équité, une telle sagesse, ajoutent encore de solidité magistrale à cette méthode historique déjà si nette et si lucide, à ce style égal et transparent, où éclate la pensée même avec tout son mouvement et toute sa justesse.

C'est encore un esprit d'une netteté bien remarquable, d'une distinction bien exquise que M. Vitet. Si nous n'étions à une époque où se déconcertent et se brisent les hiérarchies et les traditions de l'art, ne pourrait-on pas dire que cet écrivain si sobre, d'une mesure si parfaite, conduisant ses œuvres trop rares à un si haut point d'achèvement et de précision, est aujourd'hui un maître dans l'ancienne acception du mot, maître dans l'art d'écrire comme de juger ce qui s'écrit? Hélas! à cette idée de maître répond celle de disciple, et où seraient les disciples aujourd'hui? Le théâtre moderne a-t-il su féconder ce large sillon que lui ouvraient, il y a vingt ans, les hommes comme M. Vitet, rompant enfin la monotonie traditionnelle de l'histoire philosophique et de la tragédie historique, et faisant circuler, dans leurs tableaux, leurs récits ou leurs dialogues, le souffle même, le mouvement, la vie de toute une époque? Qui a su profiter de cet art, si nouveau pour notre théâtre, de ciseler, de mettre en saillie et en relief les divers personnages d'un drame, au lieu de les jeter dans ce moule uniforme où se ressemblent tous les caractères et tous les temps? C'est encore à ce moment si riche d'espérances, d'essais et d'aventures, qu'il faut remonter pour trouver des noms et des œuvres qui ne prétendaient alors qu'indiquer la route, et qui se trouvent aujourd'hui avoir été seuls à la parcourir. On n'a pas oublié les *Scènes de la Ligue* que publia M. Vitet vers 1828, et où s'alliaient, avec tant de bonheur, les mérites du drame et ceux de l'histoire. Il vient de donner à ce beau travail, non pas une suite, mais plutôt une introduction, puisque le sujet des *États d'Orléans* précède d'environ vingt années la journée des barricades et les états de Blois. Nous n'avons pas à apprendre aux lecteurs de la *Revue* tout ce que *les États d'Orléans* renferment de qualités éminentes; nous n'avons pas à leur faire apprécier la supériorité de cette méthode qui arrive à la vérité historique par la peinture fidèle des personnages, faisant ainsi de l'étude même du cœur humain l'instrument de ses déductions et de ses découvertes. Marie Stuart, Catherine, François de Guise, Antoine de Bourbon, le prince de Condé, le cardinal de Lorraine, vivent et respirent dans ces pages, commentant, expliquant par leurs actes, leur langage, le jeu de leurs passions, de leurs caractères, les événemens auxquels ils concourent. Tandis que les diverses écoles ou coteries littéraires, puisant tour à tour dans le moyen-âge et dans l'antiquité, recourant successivement à l'archaïsme et au gothique, n'ont su se servir de la couleur locale que pour cacher la faiblesse ou la puérilité de leurs œuvres, et n'ont employé le justaucorps ou la tunique, le pourpoint ou la chlamyde que pour revêtir un mannequin, M. Vitet, au contraire, fait poser l'homme devant lui, qu'il s'appelle Guise ou Condé, Bourbon ou Montmorency, et chaque parole ou chaque action de cet homme l'aide à nous révéler le sens des événemens, la logique des faits, la vraie couleur du temps, les vrais enseignemens de l'histoire.

Nous le répétons, quelles que soient nos inquiétudes et nos alarmes, visibles ou latentes, immédiates ou ajournées, il est heureux et honorable pour ce temps-ci que des œuvres de cette valeur puissent s'y produire, et y rencontrent encore des lecteurs attentifs, des sympathies sérieuses. M. Vitet, dans sa préface, nous dit, avec une modération mêlée de quelque malice, qu'après février il éprouva le besoin de détourner les yeux de notre temps, de chercher en arrière d'autres pensées, le commerce d'autres hommes, et que c'est de ce tra-

vail rétrospectif que sont sortis *les États d'Orléans*. S'il n'y a pas lieu de se féliciter de la circonstance à laquelle on doit la publication de ce livre, il sied au moins de remercier l'homme qui a eu le courage de profiter, pour l'écrire, d'un moment où il était si facile de se laisser abattre. Les esprits de premier ordre, ceux qui, par leur clarté et leur rectitude, ont une place marquée dans la politique en même temps qu'ils conservent un côté artiste, une physionomie littéraire acquise par la direction primitive de leurs études, ont à se préserver d'un double écueil, à éviter deux extrêmes également fâcheux. Si la pratique et le mouvement des affaires les absorbent en entier, s'ils abdiquent, pour cette nouvelle carrière, le rôle que leur assignaient leurs précédentes aptitudes dans l'ensemble des ouvrages de l'esprit, de l'éducation intellectuelle de leur temps, ils laissent une lacune; ils cèdent le pas aux aventuriers de la littérature; ils livrent ou gaspillent, pour leur part, le dépôt des saines traditions de la pensée et du goût. Si, au contraire, en dépit des austères leçons de la vie publique et des rudes spectacles de notre époque, ils s'obstinent à rester trop artistes, trop littérateurs, il est à craindre que leur rôle, d'abord brillant, ne devienne à la longue un peu frivole, qu'un peu de puérilité tardive ne se mêle à ce culte exclusif et absolu de l'art, qu'on n'accuse leur talent, leurs prétentions et leurs allures, de rester plus jeunes que leur âge. Quelques-uns seulement, les plus éclairés et les plus sages, s'étudient à distribuer, à partager l'emploi de leurs facultés diverses, de manière à faire de leurs travaux littéraires les commentaires de leur vie publique, à compléter tour à tour l'écrivain par l'homme et l'homme par l'écrivain. Cette exquise mesure, cette féconde alliance, profitables en tous temps, sont surtout nécessaires dans ces époques orageuses et troublées, où les esprits d'élite n'ont pas trop de tous leurs moyens d'initiative et d'influence pour amoindrir les secousses et éclairer les ténèbres, où le livre doit agir comme le fait, le fait instruire comme le livre. Ce double enseignement, littéraire ou pratique, idéal ou visible, est la propagande des hommes supérieurs et des honnêtes gens; la gloire des uns est de l'accomplir par leurs actions et leurs ouvrages; l'honneur des autres est de le seconder par leur déférence et leurs sympathies.

ARMAND DE PONTMARTIN.

LE QUINZE DÉCEMBRE.

Par l'ennui chassé de ma chambre,
J'errais le long du boulevard :
Il faisait un temps de décembre,
Vend froid, fine pluie et brouillard;

Et là je vis, spectacle étrange,
Échappés du sombre séjour,
Sous la bruine et dans la fange,
Passer des spectres en plein jour.

Pourtant c'est la nuit que les ombres,
Par un clair de lune allemand,
Dans les vieilles tours en décombres,
Reviennent ordinairement;

C'est la nuit que les elfes sortent
Avec leur robe humide au bord,
Et sous les nénuphars emportent
Leur valseur de fatigue mort;

C'est la nuit qu'a lieu la revue
Dans la ballade de Sedlitz,
Où l'Empereur, ombre entrevue,
Compte les ombres d'Austerlitz.

Mais des spectres près du Gymnase,
A deux pas des Variétés,
Sans brume ou linceul qui les gaze,
Des spectres mouillés et crottés !

Avec ses dents jaunes de tartre,
Son crâne de mousse verdi,

A Paris, boulevard Montmartre,
Mob se montrant en plein midi!

La chose vaut qu'on la regarde;
Vrais fantômes de vieux grognards,
En uniforme de l'ex-garde,
Avec deux ombres de hussards!

On eût dit la lithographie
Où, dessinés par un rayon,
Les morts que Raffet déifie
Passent, criant: Napoléon!

Ce n'étaient pas les morts qu'éveille
Le son du nocturne tambour,
Mais bien quelques *vieux de la vieille*
Qui célébraient le grand retour.

Depuis la suprême bataille,
L'un a maigri, l'autre a grossi;
L'habit jadis fait à leur taille
Est trop grand ou trop rétréci.

Nobles lambeaux, défroque épique,
Saints haillons qu'étoile une croix,
Dans leur ridicule héroïque,
Plus beaux que des manteaux de rois!

Un plumet énervé palpite
Sur leur kolbach fauve et pelé;
Près des trous de balle, la mite
A rongé leur dolman criblé.

Leur culotte de peau trop large
Fait mille plis sur leur fémur;
Leur sabre rouillé, lourde charge,
Embarrasse leur pied peu sûr;

Ou bien un embonpoint grotesque,
Avec grand'peine boutonné,
Fait un poussah dont on rit presque
Du vieux héros tout chevronné.

Ne les raillez pas, camarade;
Saluez plutôt chapeau bas
Ces Achilles d'une Iliade
Qu'Homère n'inventerait pas.

Respectez leur tête chenue!
Sur leur front par vingt cieux bronzé,
La cicatrice continue
Le sillon que l'âge a creusé.

Leur peau bizarrement noircie
Dit l'Égypte aux soleils brûlans,
Et les neiges de la Russie
Poudrent encor leurs cheveux blancs.

Si leurs mains tremblent, c'est sans doute
Du froid de la Bérésina;
Et s'ils boitent, c'est que la route
Est longue du Caire à Wilna.

S'ils sont perclus, c'est qu'à la guerre
Les drapeaux étaient leurs seuls draps;
Et si leur manche ne va guère,
C'est qu'un boulet a pris leur bras.

Ne nous moquons pas de ces hommes
Qu'en riant le gamin poursuit;
Ils furent le jour dont nous sommes
Le soir et peut-être la nuit.

Quand on oublie, ils se souviennent!
Lancier rouge et grenadier bleu,
Au pied de la colonne, ils viennent
Comme à l'autel de leur seul dieu.

Là, fiers de leur longue souffrance,
Reconnaissans des maux subis,
Ils sentent le cœur de la France
Battre sous leurs pauvres habits.

Aussi les pleurs trempent le rire
En voyant ce saint carnaval,
Cette mascarade d'empire
Passer comme un matin de bal,

Et l'aigle de la grande armée
Dans le ciel qu'emplit son essor,
Du fond d'une gloire enflammée,
Étend sur eux ses ailes d'or!

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1849.

Combien avons-nous déjà eu de républiques depuis le 24 février? Nous avons eu d'abord la république du 24 février, nous avons eu ensuite celle du 4 mai, et nous avons trouvé fort bon que la république du 4 mai, c'est-à-dire celle de l'assemblée constituante, remplaçât celle du gouvernement provisoire; mais la république du 4 mai est déjà elle-même bien arriérée, et M. Ségur d'Aguesseau se donne trop de peine, selon nous, pour en raviver le souvenir. La république du 4 mai a été excellente relativement à celle du 24 février; c'est là toute sa gloire, et cela ne suffit pas pour vivre dans l'histoire ou dans le temps présent. Dans le temps présent, en effet, elle a déjà été remplacée par la république du 10 décembre, qui fut, nous ne pouvons pas en disconvenir, un grand échec à la république du 24 février et même à celle du 4 mai. Nous serions tentés de croire que la république du 10 décembre a elle-même été remplacée par celle du 31 octobre. Jusqu'ici, cependant, le 31 octobre a eu les allures d'un plan de gouvernement plutôt qu'il n'a été un gouvernement nouveau.

Ces diverses républiques n'ont pas seulement leur date dans l'histoire de nos deux dernières années, elles ont aussi, pour ainsi dire, leur place dans le pays. Nous nous croyons un pays très uniforme, très centralisé, et nous le sommes assurément. Cependant la diversité commence à s'introduire dans le pays; est-ce un bien? est-ce un mal? Je n'en sais rien. Quoi qu'il en soit, il y a des communes en France qui en sont encore à la république du 24 février, et je les plains; il y en a qui en sont à la république du 4 mai; d'autres peut-être en sont déjà à la république de l'avenir, à celle dont nous ne savons encore ni la date ni la nature. Les désordres qui résultent ou qui peuvent résulter de

cette diversité de situations doivent attirer l'attention du gouvernement et la vigilance de l'administration. A Montpellier, un sergent de ville est lâchement assassiné par les chanteurs de la démagogie. A Céret, il était resté un débris des proconsuls du gouvernement provisoire, un sous-préfet qui croyait encore à la résurrection possible de 1848. L'administration supérieure l'a révoqué. Là-dessus, protestations, c'est-à-dire cris, rassemblemens et quasi-émeute de la démagogie, qui ne veut pas croire à sa défaite. Ailleurs, le maire s'est fait le pacha de la commune, et ce pacha a aboli de son autorité privée l'exercice du culte catholique : il y a des endroits où un petit directoire gouverne le village comme les triumvirs gouvernaient Rome; les avanies remplacent les proscriptions. Dans ces communes bienheureuses, on attend avec impatience l'avénement d'un nouveau 24 février à Paris, et en attendant, on conserve les traditions de l'ancien. C'est là que le 13 juin était su d'avance, et que les autorités, intimidées ou complices, n'osaient pas ou ne voulaient pas répéter les paroles du télégraphe, qui annonçait la défaite de la démagogie.

Si nous citons tous ces faits isolés, quoique nous en omettions quelques-uns qui sont tristement significatifs, ce n'est pas que nous voulions effrayer le pays : nous voulons seulement lui montrer que les adversaires de l'ordre social sont partout répandus et partout disposés à dresser leurs embuscades. Nous avons vaincu le corps d'armée, mais nous avons affaire aux guérillas. Nous sommes maîtres, si nous savons rester unis, des grandes villes et des centres principaux; mais la démagogie a encore je ne sais combien de petits champs d'asile d'où ses bandes sont prêtes à s'élancer sur le pays.

Veut-on un exemple de cette puissance de la démagogie dans les petits centres de population? voyez ce qui s'est passé dans le barreau de Paris et dans les barreaux de province. A Paris, le conseil de discipline de l'ordre des avocats n'a pas hésité à citer à sa barre les défenseurs qui, devant la haute cour de Versailles, avaient proclamé le droit de l'insurrection, et qui s'étaient prétendus opprimés, parce qu'il ne leur était pas permis d'être factieux. M. Crémieux lui-même, le ministre de la justice de février et le membre du gouvernement provisoire, un ancien dictateur, a été réprimandé comme un simple stagiaire par le conseil de discipline. Les avocats des barreaux de province, M. Michel de Bourges, le promoteur de la théorie de l'insurrection permanente, M. Thouret de Toulon, n'ont été ni réprimandés ni avertis par les conseils de discipline de leurs barreaux. Cela veut dire qu'il n'y a plus de grands seigneurs de février qu'en province et dans les petites villes. La démagogie a fui du centre vers les extrémités, mais elle est toujours prête à raccourir des extrémités vers le centre, si nous ne faisons pas bonne garde au centre, et si nous n'employons pas toutes les forces de l'administration et de la justice à la chasser des postes qu'elle conserve encore.

C'est là l'action que nous demandons au gouvernement. Le message du 31 octobre a promis des actions plutôt que des paroles. Les actes décisifs et éclatans sont difficiles, quelque bonne volonté qu'on ait d'en faire. Que reste-t-il donc? L'action quotidienne de l'administration, la lutte assidue et vigilante. Sous ce rapport, nous n'avons pas entendu dire que le ministère du 31 octobre se soit encore trouvé en défaut. Les circulaires des divers ministres ont montré l'allure qu'ils voulaient que prît partout l'administration. Les me-

sures de répression qu'ont adoptées les préfets ont été approuvées et encouragées par le ministre de l'intérieur. Ce soin de l'administration suffit-il à la tâche d'un gouvernement? Nous serions tentés de répondre oui dans le moment présent. Gouverner, selon quelques personnes, c'est imprimer au pays une direction; c'est lui faire une destinée. Or, on nous a fait ou voulu faire tant de destinées diverses depuis deux ans, on nous a imprimé ou voulu imprimer tant de directions contraires, que nous ne serions pas fâchés qu'on laissât le pays se reposer un peu de tant d'essais de gouvernemens, et que l'on se contentât de l'administrer avec sagesse et avec fermeté. Il se ferait alors son sort à lui tout seul, comme se le font en général et comme doivent se le faire les sociétés modernes. Le gouvernement dans nos grands états modernes est la plus petite partie de l'activité de la société. La plus grande et la plus décisive portion de cette activité est en dehors du gouvernement; elle est dans l'industrie, dans le commerce, dans l'agriculture, dans les arts, dans les lettres, toutes choses qui, pour bien aller, n'ont besoin que d'un point, c'est que le gouvernement ne se mêle pas de leurs affaires, soit pour les diriger, soit pour les contrarier. Tous ces grands élémens de l'activité sociale ne demandent au gouvernement que de faire une bonne police et de maintenir l'ordre. Ils se chargent du reste.

Pendant que le gouvernement continue à veiller au maintien du bon ordre et aide ainsi de la manière la plus efficace à la convalescence de la société, l'assemblée législative, en dépit des agitations convulsives de la montagne, fait de bonnes lois ou défait les mauvaises, ce qui est le grand point. Nous voulons parler ici du rétablissement de l'impôt sur les boissons. C'est, selon nous, le plus grand fait politique de la dernière quinzaine.

418 voix contre 241 ont décidé le maintien de l'impôt des boissons. On nous permettra de revenir sur cette discussion mémorable, et de chercher à faire ressortir quelques-unes des vérités qu'elle a mises en lumière. Nous vivons dans un temps où il ne faut pas se lasser de répéter les vérités utiles, et il n'y en a pas de plus importantes, en ce moment, que celles qui tendent à démontrer l'extravagance de la plupart des attaques dirigées contre notre système d'impôts.

On sait que la taxe sur les boissons remonte, en France, aux temps de l'ancienne monarchie. Perçue à l'aide de moyens vexatoires, les seuls que connût alors une fiscalité peu habile et peu scrupuleuse, elle a excité dans l'origine de justes plaintes qui sont peut-être encore la principale cause de son impopularité dans quelques-unes de nos provinces. Les lois et l'expérience administrative ont cependant corrigé peu à peu les abus de la perception. En dernier lieu, la restauration, puis le gouvernement de juillet, ont établi l'impôt sur les bases qui sont actuellement en vigueur, et que tout le monde connaît. Aucune quantité de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., ne peut être déplacée sans une *déclaration* expresse. Cette formalité est la base du système en ce qu'elle assure le recouvrement des droits à chaque mouvement de la matière imposable. Les droits sont de plusieurs sortes. Il y a, premièrement, le droit de *circulation*, qui se perçoit lors de l'enlèvement des quantités destinées à la consommation intérieure du pays. Ce droit varie, pour les vins, d'après un tarif qui se divise en quatre classes, selon le prix de vente en détail dans chaque dépar-

tement. Les propriétaires récoltans sont exempts de ce droit pour les vins qu'ils consomment dans le rayon fixé par la loi; ils ont seulement à acquitter, pour chaque transport, un droit d'expédition de 25 centimes. Après le droit de circulation vient le droit *d'entrée*, qui se perçoit à l'entrée dans les communes ayant quatre mille ames et plus. Ce droit est également réglé d'après une classification des départemens et en outre d'après le chiffre de la population des villes. En troisième lieu, il y a le droit de *détail*, qui se perçoit sur les débitans après la vente. Ce droit est de 10 pour 100. Comme il faut une surveillance rigoureuse pour en assurer la perception, les débitans sont continuellement soumis aux visites des employés de la régie, qui inscrivent en compte les quantités reçues et les quantités vendues. Toutefois, la loi donne aux débitans la faculté de se soustraire à l'exercice, soit en souscrivant un abonnement, soit en payant, à l'arrivée, une taxe de consommation. Enfin, il y a le droit de *licence*, taxe prélevée sur le commerce des boissons, et qui n'a qu'une importance secondaire dans le débat.

Tel est le système général de l'impôt. Maintenant, pour apprécier les attaques qui sont dirigées contre cet impôt, voyons les faits.

Parlons d'abord des producteurs. A entendre M. Mauguin, le seul habile défenseur de l'agitation vinicole, les producteurs sont écrasés, ruinés par la législation sur les boissons. Que répondent les documens officiels? Nous ouvrons l'excellent rapport de M. Bocher, et nous y voyons que la culture de la vigne n'a pas cessé de s'étendre depuis un demi-siècle. En 1788, le nombre d'hectares consacrés à la vigne était de 1,555,400; en 1830, il était de 1,993,300; il est aujourd'hui de 2,137,000, et la production s'est naturellement accrue en proportion de la culture. Voilà, certes, des chiffres qui parlent d'eux-mêmes, et l'on a beau être un homme fort spirituel, c'est une tâche bien difficile d'avoir à démontrer, devant un auditoire sérieux, qu'une industrie qui double ses profits en cinquante ans est une industrie qui souffre, et qu'une législation sous l'empire de laquelle la propriété vinicole a augmenté de 300,000 hectares depuis vingt ans est une législation ruineuse pour les propriétaires de vignes.

Sans doute, il y a des producteurs qui se ruinent, il y a des localités qui souffrent, personne ne dit le contraire; mais ces souffrances, d'où viennent-elles? Est-ce la faute de l'impôt si toutes les années ne se ressemblent pas, si les récoltes sont variables, si les temps d'abondance sont suivis de temps de disette, et s'il en résulte des variations fréquentes dans les prix, source de mécomptes pour les propriétaires de vignes? Il y a de la loterie dans le revenu de toutes les propriétés. La terre donne tantôt plus et tantôt moins, les maisons urbaines tantôt se louent bien et tantôt se louent mal; mais nous avouons volontiers que de toutes les productions de la terre la vigne est la plus capricieuse : tantôt grande fécondité et bonne qualité, tantôt petite quantité et mauvaise qualité; rarement les vendanges se ressemblent, et c'est ce qui fait qu'il y a plus de loterie dans le revenu des vignobles que dans celui des autres propriétés rurales. Cependant ne croyez pas que le propriétaire de vignes règle sa dépense sur le revenu moyen de la vigne : non, il est tenté de prendre pour taux de son revenu le profit des belles années, et cela est si vrai, que même le langage des vignerons se conforme à ce penchant naturel du cœur humain.

Quand on dit qu'on aura *année* entière, cela veut dire grande abondance; demi-année ne veut dire qu'une récolte médiocre. C'est ainsi que toujours, en dépit de l'expérience, nous prenons le bien pour la règle et le mal pour l'exception. Une terre a beau accroître ses productions, son propriétaire accroît encore plus ses besoins et ses dépenses. Il en est, il en a été des propriétaires de vignes comme des colons. Il s'est fait dans les vignes de grandes fortunes; mais il y a eu encore plus de luxe que de richesse. De là il est arrivé que lorsque la terre a moins donné et qu'on n'a plus eu le gros lot à la loterie, on s'est trouvé fort mal à l'aise. On avait pris pour un revenu ce qui n'est, pour ainsi dire, qu'un commerce.

Une fois la gêne arrivée, beaucoup de propriétaires de vignes ont cherché à qui s'en prendre, et, ne voulant pas s'en prendre à eux-mêmes, ils s'en sont pris à l'état, c'est-à-dire à l'impôt.

A entendre les producteurs, on croirait qu'ils supportent à eux seuls tout le poids de l'impôt. Or, voici quelle est leur situation. D'abord, ils sont exempts de droits pour toutes les quantités qu'ils vendent à l'étranger, et cela monte à une valeur annuelle de 90 millions. Puis, ils consomment en franchise une partie des boissons qu'ils récoltent. Ils ne sont assujétis au droit d'entrée que dans les villes de quatre mille ames ou plus.

Il n'est donc pas juste de dire que les propriétaires de vignes sont écrasés par l'impôt des boissons. Ils prétendent, il est vrai, qu'ils sont doublement lésés, d'abord par les droits qui les frappent directement, ensuite par ceux qui pèsent sur les consommateurs, et qui, par l'excès de leur poids, réagissent sur la production elle-même. Examinons si ce reproche est fondé, et voyons quelle est la situation des consommateurs.

Les documens officiels nous disent que, sur la population totale de la France, qui est de trente-cinq millions, les cinq sixièmes habitent des communes au-dessous de quatre mille ames. Voilà déjà trente millions de contribuables qui ne sont pas assujétis au droit d'entrée, et, sur ces trente millions, il y en a douze qui consomment en franchise les produits de leurs récoltes, et dix-huit qui ne paient pour leur consommation qu'un droit minime, dont la moyenne générale est évaluée à un centime par litre. Il n'y a donc que cinq millions de contribuables qui supportent avec le droit de circulation le droit d'entrée, et la moyenne de ces deux droits réunis s'élève pour eux à 3 centimes et demi.

Telle est la situation des consommateurs. Nous raisonnons toutefois, jusqu'ici, sans parler du droit de détail, celui qui se perçoit sur les ventes faites par les débitans. Tout le monde, malheureusement, ne peut pas avoir sa vigne, faire sa vendange chez soi, ou s'approvisionner chez le propriétaire ou le marchand en gros. Une partie des contribuables va donc au cabaret. Or, voici ce qui en résulte, toujours d'après les chiffres officiels. D'abord, nous venons de voir que douze millions de propriétaires récoltent leur vin chez eux : ceux-là, assurément, ne vont au cabaret que s'ils le veulent absolument, et on peut croire, pour leur honneur, qu'ils n'abusent pas de cette faculté. Quant aux vingt-trois millions de contribuables qui ne récoltent pas, il faut faire à leur égard une distinction. Sur ces vingt-trois millions, il y en a dix-huit qui habitent les petites communes affranchies du droit d'entrée; pour ceux-là, le droit

de détail ajoute au prix du vin une moyenne de 5 centimes par litre. Quant aux cinq millions qui habitent les grands centres, le droit de détail ajouté au droit d'entrée s'élève pour eux à un maximum de 7 centimes et demi.

Voilà les victimes que fait le droit de détail : 5 centimes par litre pour ceux qui vont au cabaret dans les campagnes, 7 centimes et demi pour ceux qui vont aux cabarets des villes.

Cependant, parmi ces victimes, on nous permettra de signaler une différence. Les consommateurs de cabaret n'ont pas tous droit aux mêmes sympathies. Qu'on s'apitoie sur le compte de ceux qui ne vont chez le débitant que pour y prendre leur approvisionnement domestique, rien de mieux : ceux-là, en effet, méritent que leur position soit allégée, et le sentiment de l'assemblée a été unanime à cet égard; mais elle n'a pas eu, à beaucoup près, les mêmes ménagemens envers cette autre classe beaucoup moins intéressante de contribuables qui ne vont au cabaret que pour y laisser leur bourse et leur raison. Ceux-là, il faut en convenir, ont trouvé dans la majorité peu de sympathies; elle a résisté sur ce point à toutes les séductions. Ni la logique de M. Grévy, ni les bons mots de M. Antony Thouret, ni la sensibilité de M. Jules Favre ou de M. Mathieu de la Drôme, n'ont pu l'émouvoir le moins du monde. Au contraire, elle a écouté avec une satisfaction non équivoque, au milieu des interruptions violentes de la montagne, un discours très sensé et très courageux de M. de Charencey, qui n'a pas craint de flétrir en termes énergiques la clientelle oisive des cabarets, cette plaie honteuse, cette source de dégradation et de misère, où le socialisme recrute ses adhérens, et où les ennemis de l'ordre sont toujours sûrs de trouver leur armée un jour d'émeute. Si l'impôt qui pèse sur cette classe de consommateurs est relativement un peu lourd, loin de s'en plaindre, il faudrait au contraire s'en féliciter, et applaudir à la sagesse et à la moralité de la loi, car cette rigueur de l'impôt serait le seul moyen de réprimer ou de contenir un vice qui répand la corruption dans le pays.

Les consommateurs, on le voit, n'ont pas beaucoup à se plaindre de l'impôt des boissons. Sauf l'exception que nous avons indiquée, et qui sera certainement l'objet d'une modification prochaine, on ne peut dire que l'impôt soit un fardeau intolérable pour eux. Qui donc est en droit de se plaindre? Est-ce le débitant? Un mot suffit pour répondre à toutes les déclamations sans cesse renouvelées à propos de l'exercice : c'est que la loi donne aux détaillans la faculté de s'en affranchir. Si donc il y en a qui se soumettent à l'exercice, c'est qu'ils le veulent. D'ailleurs, l'exercice est le sort commun de beaucoup d'autres industries. C'est un moyen que le fisc est forcé d'employer, dans l'intérêt même du principe d'égalité; car, si la perception d'un impôt n'était pas l'objet d'une surveillance sévère à l'égard d'une certaine classe de contribuables, toutes les autres seraient en droit de réclamer. Aussi l'exercice est-il en usage chez presque tous les peuples de l'Europe. Il est vingt fois plus rigoureux en Angleterre qu'en France. Les économistes de la montagne savent bien, du reste, que c'est un moyen dont il est difficile de se passer, puisqu'ils en font la base de leur projet d'impôt sur le revenu. Comme l'a fait remarquer M. de Montalembert, pour soustraire trois cent mille cabaretiers à un exercice qu'ils disent intolérable, ils ne trouvent rien de mieux que de soumettre trente-cinq millions de Français à l'exercice!

Si l'impôt des boissons est parfaitement tolérable pour les consommateurs aussi bien que pour les producteurs, s'il n'offre que des inconvéniens faciles à corriger, s'il n'est vexatoire pour personne, ou du moins s'il ne l'est en réalité que pour le vice et pour la fraude, pourquoi donc le supprimerait-on? Parce qu'il n'est pas proportionnel, vous dira M. Grévy, et qu'en cela il est contraire à la constitution! En effet, la constitution de 1848, à l'article 15, proclame en principe la proportionnalité de l'impôt; mais la constitution ne déclare-t-elle pas également, à l'article 17, qu'il y aura des impôts indirects? Or, comment voulez-vous que des impôts indirects puissent être proportionnels? Comment une taxe sur le tabac, sur le sucre, sur la poudre, pourrait-elle être mesurée aux facultés de celui qui la paie? Évidemment cela n'est pas possible, et il faut bien reconnaître que la constitution s'est contredite elle-même, en autorisant d'un côté ce qu'elle semble avoir interdit de l'autre.

Remarquons ici, en passant, une analogie qui devrait recommander les taxes indirectes aux économistes de la montagne. M. Louis Blanc aurait voulu que le salaire fût proportionnel, non pas au travail, mais aux besoins des travailleurs. Eh bien! les taxes indirectes sont proportionnelles, non pas à la fortune, mais aux besoins et aux goûts des contribuables. J'ai plus soif, ma part contributive dans l'impôt des boissons sera plus forte; j'ai besoin d'alimens plus salés, je paierai plus à la gabelle; plus sucrés, je paierai plus forte part dans l'impôt des sucres. Seulement la proportionnalité des taxes aux besoins a cela de bon, qu'elle modère les besoins et réprime les appétits, tandis que la proportionnalité des salaires aux besoins excite les besoins et développe les appétits.

Du reste, ceux qui réclament si vivement en faveur de la proportionnalité de l'impôt du revenu connaissent-ils bien la valeur réelle de ce principe? Ayons le courage de le dire, puisque aussi bien, au temps où nous sommes, nous ne savons à quoi servirait d'entretenir des illusions sur ce point, pas plus que sur tout autre; avouons-le donc franchement, la proportionnalité de l'impôt est une chimère. C'est l'idéal que poursuivent les philosophes dans les académies des sciences morales et politiques; c'est une promesse fallacieuse que l'esprit de parti adresse à la foule; c'est une espérance que les bons gouvernemens inscrivent dans les lois, mais ce n'est point la vérité. L'exacte vérité, il faut bien le dire, c'est qu'il n'est pas dans la nature des sociétés, même les plus régulières, d'offrir, par leur organisation administrative et politique, des moyens d'action assez puissans, des procédés assez sûrs, pour établir d'une manière absolue dans la pratique ce principe de proportionnalité contributive que tous les gouvernemens sages s'accordent cependant à regarder comme un devoir d'humanité et de justice. Tout ce qu'on peut faire à cet égard, c'est de se rapprocher autant que possible du but, sans espoir de l'atteindre. Voyez notre contribution foncière, qui passe communément pour être une contribution proportionnelle. Où en est l'opération du cadastre? Quand arrivera-t-on à la péréquation de l'impôt? Comment fera-t-on pour effacer, soit dans les droits d'enregistrement, soit ailleurs, les inégalités de plusieurs sortes qui frappent certaines classes de contribuables? L'expérience démontre que l'on n'y arrivera pas. L'expérience démontre aussi que l'on ferait une insigne folie de condamner, à cause de ces défauts inévitables, mais secondaires, tout notre régime

d'impôts directs et indirects, et que, de tous les systèmes que l'on tenterait de lui substituer, le plus dangereux et le plus impraticable serait celui de l'impôt unique. En effet, il n'est pas besoin d'être un profond financier pour comprendre que le système de l'impôt unique appartient à l'enfance des sociétés, et qu'il ne saurait convenir aux états modernes. Le propre des sociétés modernes est de demander beaucoup à leurs gouvernemens, et ceux-ci, à leur tour, sont bien forcés de demander à leurs administrés beaucoup d'argent. Or, si cet argent était demandé en bloc, sous la forme d'une contribution unique, il est évident que ce serait une exigence intolérable. La cote du percepteur soulèverait partout mille résistances. Pour aborder plus sûrement le contribuable, qu'a-t-on fait? On a imaginé d'établir, au lieu d'une seule et même taxe, plusieurs taxes différentes, qui, s'appliquant à la propriété foncière, à l'industrie, au capital, à la fortune mobilière, se confondant pour la plupart avec la valeur vénale des choses, et n'ayant toutes séparément qu'un poids modéré, viennent s'imposer au contribuable pour ainsi dire à son insu, ou ne le frappent que d'une manière insensible. Tel est le système qui résulte du mélange habile de l'impôt direct avec les impôts de consommation, et qui consiste, pour tout dire, à puiser un peu, et le plus souvent possible, dans le plus grand nombre de bourses, en prenant soin de cacher autant qu'on le peut la main du fisc. Ce système n'a sans doute pas la brutale simplicité ni la radicale franchise de l'impôt unique; mais il a du moins le mérite d'avoir fait prospérer la France pendant trente ans.

La montagne, on le pense bien, avait toute autre chose à faire, dans cette discussion, que de répondre aux preuves authentiques, aux chiffres péremptoires des documens officiels. Pour elle, l'intérêt du débat n'était point dans l'examen sérieux d'une question économique. Que l'impôt des boissons fût proportionnel ou non, qu'il fût bien ou mal réparti, qu'il fût ou non un fardeau trop lourd pour telle ou telle classe de contribuables, qu'il y eût ou non des changemens à y faire, soit dans les tarifs, soit dans le mode de perception : ce n'était pas là, au fond, ce qui importait le plus aux représentans de l'idée de février. Pour ceux-là, sachons-le bien, la discussion de l'impôt des boissons n'était qu'une nouvelle forme d'attaque contre la société. Supposez, en effet, que l'impôt des boissons eût été supprimé, qu'arrivait-il? Tout notre édifice financier s'écroulait. Après la taxe des boissons, il eût fallu sacrifier tous les octrois des villes, puis toutes les contributions indirectes; pas une seule taxe de consommation ne serait restée inscrite au budget des recettes. C'était un vide de plusieurs centaines de millions qu'il eût fallu combler; mais comment? Aurait-on pris le système de la taxe unique sur le capital ou sur le revenu? C'était un bouleversement dans le régime économique de la France. Aurait-on supprimé, comme le voudrait M. Bastiat, tout ou partie du budget des dépenses? C'était la décentralisation à l'infini, la destitution du gouvernement, c'est-à-dire une révolution nouvelle. Serait-on resté les bras croisés devant une dette flottante de 600 millions, un découvert de 534 millions pour 1849, et un déficit probable de 4 à 500 millions pour 1850? C'était marcher indubitablement à la banqueroute, avec la perspective plus ou moins prochaine des assignats sous forme de bons hypothécaires, et des réquisitions sous forme de dons patriotiques. Assurément, nous ne croyons pas calomnier les intentions de la mon-

tagne en supposant que toutes ces hypothèses s'étaient naturellement présentées à l'esprit de ses orateurs; autrement, pourquoi auraient-ils mis tant d'âpreté et de violence à attaquer ce malheureux impôt des boissons, dont le seul tort, à vrai dire, était de donner au budget des recettes de 108 millions? La pensée de la montagne n'a pas besoin, du reste, d'être supposée; elle s'est exprimée assez ouvertement dans le débat pour ne laisser de doute à personne. « La monarchie, a dit un orateur de la montagne, s'est réfugiée dans la fiscalité comme dans une forteresse; l'impôt est la citadelle, et nous ne cesserons de l'attaquer. » Ce mot est un des plus caractéristiques et des plus francs qui aient été dits dans tout le cours de cette discussion. A la place du mot monarchie, qui est aujourd'hui, comme on sait, une expression convenue, mettez le mot société, et vous aurez, sinon la pensée même de l'orateur, du moins bien certainement celle d'une quarantaine de ses collègues qui ont accueilli sa déclaration avec des applaudissemens frénétiques. Oui, l'impôt est aujourd'hui la citadelle de l'ordre, et c'est pour cela qu'on veut y entrer. C'est pour cela aussi que l'impôt des boissons a été défendu, cette fois, non pas seulement par des financiers, par des économistes, mais par des hommes véritablement politiques, qui ont senti que la société, dans cette circonstance, était attaquée avec l'arme la plus dangereuse de toutes, celle de la philanthropie hypocrite, et que, si l'on perdait cette nouvelle bataille, on serait exposé à en perdre bien d'autres par la suite.

Le grand mérite de la discussion de l'impôt des boissons, outre le déficit du trésor évité ou détourné, c'est d'avoir dit la vérité au pays, c'est de n'avoir pas couru après une misérable popularité. Ce mérite si rare de savoir et d'oser dire la vérité, nous le trouvons aussi dans un document important, dans le rapport de M. Reybaud sur les colonies agricoles de l'Algérie. Puissent tous les hommes qui sont encore disposés à être dupes des mirages de la philanthropie lire ce curieux et instructif rapport! Ils y verront combien, pour faire le bien, il faut de prudence, de bon sens et surtout de temps. Ils y verront enfin qu'on n'improvise pas une colonie aussi facilement qu'une république.

Supposez qu'un gouvernement régulier, maître de lui-même, ayant tout le temps de la réflexion, ayant aussi les ressources nécessaires, veuille faire un essai de colonisation agricole, comment s'y prendra-t-il? Apparemment, il choisira de préférence pour colons des cultivateurs, des hommes robustes, habitués à de rudes travaux, à une vie sobre, des pères de famille surtout capables de donner de bons exemples; en même temps, il fera tous les préparatifs nécessaires pour établir commodément la colonie sur le sol qu'elle a à défricher. Il s'arrangera pour qu'elle y trouve, dès l'arrivée, un abri suffisant et des instrumens de travail. Il prendra enfin ses mesures de manière à ce que l'arrivée des colons ait lieu dans une saison propice aux travaux de la terre, car l'oisiveté, surtout au début, est une cause certaine de découragement.

Voilà ce que fera un gouvernement régulier; mais, pour la même raison, voilà ce que n'a pas pu faire le gouvernement de la république aux mois de septembre et d'octobre 1848, non pas qu'à cette époque ce gouvernement n'eût déjà manifesté un retour à l'esprit d'ordre, mais il était encore dominé par les circonstances, et il subisait les inconvéniens de son origine. L'envoi d'une colonie en Algérie, proclamé par lui à la tribune comme une pensée de civilisation

et de progrès, n'était que l'œuvre de la nécessité. On envoyait en Algérie les malheureux que la révolution avait mis sur le pavé, et dont on ne savait plus que faire depuis les barricades des journées de juin.

Aussi, comment a-t-on procédé? Il fallait des cultivateurs, on a pris des artisans, des ouvriers; il fallait des hommes robustes, on a pris des hommes d'une constitution chétive, énervés par le séjour des villes; il fallait des pères de famille, on a pris une foule de célibataires, sans compter les enfans et les vieillards; bref, on a transporté en Afrique les ateliers nationaux, et on les a fait partir au son des instrumens militaires, comme des régimens, musique en tête et bannières déployées. C'est ainsi que l'on faisait les choses en ce temps-là. Du reste, rien de préparé pour leur installation : des tentes, des baraques mal fermées, des instrumens insuffisans, des emplacemens mal choisis, et, quand les nouveaux colons sont arrivés en Algérie, la saison déjà avancée ne permettait plus les défrichemens; il restait à peine la ressource du jardinage. Quoi d'étonnant, dès-lors, si la colonisation a eu jusqu'à présent bien peu de succès, et si la commission chargée d'en vérifier les résultats a trouvé sur son chemin si peu de champs défrichés, si peu de travaux entrepris, et tant de spectacles affligeans qui lui ont serré le cœur?

Chose heureuse cependant et digne de remarque : à mesure que le temps s'écoule, sa force souveraine et salutaire discipline et épure cette société nouvelle. Sans doute, il y a là un fonds qui résistera à toutes les tentatives qu'on era pour l'assainir, fonds de dépravation, d'orgueil, de lâcheté et de paresse qu'il faut absolument extirper. Il y a là un bon nombre de cultivateurs de nouvelle sorte, qui n'ont pas encore mis la main à la charrue; grands politiques, grands orateurs de cabaret, pleins des réminiscences de février, organisant des émeutes contre les directeurs de districts, réclamant à tout propos leur droit au travail, et faisant bêcher leurs jardins par des soldats ou des Arabes. Ces gens-là feraient des barricades en Algérie, s'ils le pouvaient; mais, à côté d'eux et en dépit de leur influence, il s'est formé peu à peu une population plus honnête et mieux réglée, qui a senti l'aiguillon du besoin, qui a compris que l'état ne pouvait tout faire pour eux, que c'était déjà beaucoup d'avoir affecté un crédit de 50 millions au défrichement de quelques hectares de terre, et que le travail était nécessaire pour fertiliser ses dons. Voilà une population qui ressemble à une colonie. En faisant pour elle quelques nouveaux sacrifices, on finira peut-être par l'acclimater. Elle restera sur le sol, surtout si l'on n'envoie pas cette année, à côté d'elle, de nouveaux émigrans qui ne trouveraient rien de prêt pour les recevoir, et seraient encore une nouvelle expérience ruineuse pour le budget.

Un fait que l'on apprendra, dans tous les cas, avec plaisir, en lisant le rapport de M. Louis Reybaud, c'est que, quels qu'aient été les écarts commis en Algérie par cette émigration sortie du volcan de février, quelque fidélité qu'elle ait montrée pour les principes dont elle avait été nourrie, il y a un point cependant au sujet duquel elle a complétement trompé les espérances de ses prédicateurs. Ce point, c'est le communisme. Là-dessus, toute la colonie a été unanime. Bons ou mauvais se sont accordés, dès le début, à repousser comme un fléau la vie en commun, le travail en commun, l'association sous toutes les formes. Leurs répugnances à ce sujet ont été invincibles. Ils ont même poussé

jusqu'à l'excès la passion de l'isolement, et ce refus de toute communauté, cette antipathie instinctive contre tout ce qui pouvait ressembler de près ou de loin à l'atelier national de M. Louis Blanc, sont devenus une des difficultés de la colonisation.

Nous devons, en finissant cette indication des travaux de l'assemblée pendant la dernière quinzaine, mentionner brièvement deux questions qui ont occupé quelques séances : nous voulons parler de la question de la Plata et de la question du tombeau de l'empereur.

Nous avons fait jusqu'ici tout notre possible pour prendre à la question de la Plata le genre d'affection qu'y veut prendre la commission dont M. Daru est le rapporteur, et jusqu'ici nous n'avons pas réussi à nous intéresser à cette vieille et mauvaise querelle. Nous avons lu bien des brochures contre le traité de l'amiral Le Prédour, et, parmi ces brochures, une, entre autres, fort bien faite par M. Edmond Blanc, ancien député; mais, malgré tout ce qu'on peut dire contre le traité Le Prédour, ce traité garde toujours à nos yeux un grand et suprême mérite : c'est un dénoûment et une fin. Voilà, soyez-en sûr, ce qui fait sa force. Dans une question qui exciterait vivement l'attention du pays, ce dénoûment tel quel ne plairait pas; mais, dans la question de la Plata, avec l'indifférence générale, tout ce qui finit l'affaire, sans même la finir très bien, doit réussir. Ce qui nous confirme dans cette idée, c'est l'irrésolution où nous voyons que vient de tomber de nouveau l'assemblée, et l'amendement qu'elle a adopté comme pour avoir l'air de décider quelque chose, sans rien décider au fond. Qu'est-ce en effet que cette proposition de négocier encore? Et pour appuyer les négociations, on accorde 10 millions. Pour négocier, c'est beaucoup que 10 millions, et pour guerroyer, c'est bien peu. L'assemblée n'a pas pu se résoudre à approuver purement et simplement le traité Le Prédour, et elle se remet de gaieté de cœur sur la pente de la négociation ou de la guerre, sans trop savoir de quel côté elle doit pencher. Bizarre décision, qui n'est qu'un témoignage d'incertitude, et qui plaide éloquemment pour le traité Le Prédour, qui finissait tout, tandis que la décision de l'assemblée semble avoir l'air de tout recommencer.

Quant à l'autre question, celle du tombeau de Napoléon, il n'y a jusqu'ici qu'un rapport fait pas M. de Luynes sur un projet de loi retiré par le gouvernement. Ce rapport n'est pas accompagné des pièces qu'il indique; il est donc sévère sans être encore convaincant. Nous souhaitons qu'une commission de l'assemblée, nommée avec l'importance qui s'attache à un pareil sujet, vienne discuter cette affaire et fasse la part de tout le monde. Nous ne dirons qu'un mot seulement. Les crédits ont été excédés, et c'est M. Duchâtel qui était ministre pendant que les crédits étaient ainsi dépassés; mais cela ne rend pas l'irrégularité plus grande à nos yeux, car nous ne savons rien de pis que de mêler les passions aux chiffres. Quant à l'idée, dont quelques personnes se frottent les mains, que M. Duchâtel est d'autant plus responsable qu'il est riche, dit-on, c'est une idée qui eût à peine été de mise pendant les trois premiers mois de la révolution de février.

Il y avait long-temps, depuis deux ans, que nous n'avions eu une satisfaction aussi vive que celle que nous avons ressentie en apprenant le résultat des élections piémontaises. Le libéralisme semblait en train de devenir une pure

chimère, surtout en Italie. — Oui, tout cela serait beau, disaient les railleurs de droite, si c'était possible. — Ne voyez-vous pas combien tout cela est mesquin? disaient de leur côté les docteurs de la démagogie; laissez là votre type de la monarchie constitutionnelle et venez à la république. Voilà ce qu'on disait des deux côtés aux partisans du libéralisme en Italie. Les événemens semblaient venir en aide aux adversaires de la cause libérale. Nulle part la liberté n'avait pu s'établir en Italie. Elle avait, dès le premier choc, succombé aux coups de la démagogie, qui elle-même n'avait pas tardé à succomber sous les coups du despotisme; nulle part, un parti libéral n'avait pu se former, et quand, avec nos idées françaises, nous demandions pour Naples, pour Rome et pour Florence des institutions libérales, on nous disait que ces institutions n'avaient personne pour les comprendre, pour les pratiquer, pour les soutenir. Il y a deux choses que le Nord veut transporter en Italie, et qui n'y vont pas, disait un jour devant nous un homme d'un esprit familier et moqueur : ce sont les constitutions représentatives et les cheminées. Ces gens-là ne sont pas habitués à se chauffer : ils brûlent dans la canicule, et ils gèlent quand, par hasard, il fait froid l'hiver; mais ils ne savent pas se chauffer. Aussi n'y a-t-il pas en Italie une seule cheminée qui ne fume, et, quant aux constitutions représentatives, ils ne savent pas non plus les faire aller. — Et, comme pour réclamer contre ce grave arrêt, nous disions, en ce qui concerne les cheminées seulement, que la plupart des fumistes de Paris étaient des Italiens. — Des Piémontais! reprit vivement l'interlocuteur, des Piémontais! Aussi est-il possible, continua-t-il, qu'une constitution représentative puisse aller à Turin, mais c'est difficile.

Oui, en vérité, et pour parler sérieusement, oui, c'était difficile, quand la démagogie, non contente d'avoir mis le pays à deux doigts de sa perte à la bataille de Novarre, continuait encore son détestable métier et cherchait à rendre impossible le gouvernement parlementaire. On aurait dit que la chambre des députés du Piémont avait pris à tâche de pousser le roi à un coup d'état, afin qu'il fût prouvé une fois de plus que la pauvre Italie n'avait à choisir qu'entre le despotisme et la démagogie. C'est entre ces deux écueils que le gouvernement piémontais a résolûment cherché un passage, et il l'a trouvé. Le ministère de M. d'Azeglio a lutté pendant plusieurs mois, avec une patience héroïque, contre la mauvaise volonté de la chambre; il voulait convaincre le pays avant de le consulter; il a donc laissé à la démagogie le temps et la faculté de développer ses mauvais desseins, et, une fois que ces mauvais desseins ont été visibles pour tout le monde, alors, sans hésiter, et avec une fermeté digne de la patience même qu'il avait montrée, le roi a dissous la chambre; il en a appelé aux électeurs, et les électeurs, sortant de leur indifférence à la voix de leur roi, ont répondu à l'appel qui leur était fait. Ils ont rejeté la chambre démagogique; ils ont nommé une chambre conservatrice, et dès ce moment le bien est redevenu possible, sinon facile, car il ne l'est jamais. Dès ce moment, la constitution et le parlement sont devenus des instrumens de salut, au lieu d'être des entraves. Dès ce moment aussi, une grande question a été résolue : c'est qu'il peut y avoir en Italie un gouvernement libéral.

Un écrivain spirituel et éloquent, mais qui est disposé à désespérer vite parce qu'il est jeune, comparait dernièrement l'Italie à l'Irlande : triste augure que nous repoussons de tous nos vœux. Oui, il y a au cœur des Italiens bien des

sentimens contradictoires; oui, ils veulent l'indépendance de l'Italie, et ils ne savent pas se supporter mutuellement les uns les autres; oui, ils veulent la liberté, et ils ne savent pas la défendre contre les factions. Mais quoi? faut-il en conclure que l'Italie ne peut ni se gouverner elle-même, ni être gouvernée par des étrangers, et qu'elle est vouée à l'agonie sociale de l'Irlande ou à la sépulture convulsive de la Pologne? Non : l'indépendance de l'Italie est un sentiment qui a pu faire beaucoup de mal ou empêcher beaucoup de bien depuis deux ans; mais il peut et il doit avoir sa place dans l'Italie, telle que l'ont faite les traités. Il a sa place à Naples, à Rome, à Florence, à Turin. Parce que ce sentiment n'est pas de mise partout, il n'en est pas moins bien placé où il est. Nous en dirons autant de la liberté. Oui, le libéralisme n'a été ni aussi éclairé ni aussi ferme que nous l'aurions souhaité; oui, il s'est laissé vaincre trop aisément par la démagogie; mais, pour n'être pas encore tout ce qu'il pourrait être, le libéralisme peut cependant aussi avoir sa place dans les institutions de l'Italie, à Naples, à Rome, à Florence, à Turin surtout, où il a moins failli que partout ailleurs à ses devoirs et à sa destinée. Ah! si vous rêvez, comme le rêvent beaucoup d'Italiens, une Italie centralisée et libérale, ayant une seule constitution, une seule assemblée, un seul roi, ah! oui, cette Italie-là est impossible, et il y a plus : comme il n'y a rien de si funeste et de si pernicieux que la passion de l'impossible pour les peuples comme pour les individus, cette passion-là perdra l'Italie toutes les fois qu'elle s'y ranimera. Si vous voulez seulement l'indépendance et le libéralisme à Naples, à Rome, à Florence, à Turin, où est l'impossibilité? La grande Italie n'est plus de ce monde; mais le royaume de Piémont, le grand duché de Florence, les états pontificaux, le royaume de Naples, sont des états italiens qui doivent être indépendans et qui peuvent être libéraux. Ne nous hâtons donc pas de faire de l'Italie une Pologne qui s'agite dans sa tombe, ou une Irlande qui s'agite dans sa misère. Non : la nationalité est possible en Italie, point partout, mais en beaucoup d'endroits, et là où la fortune n'a point respecté la nationalité politique des Italiens, la nationalité morale est possible encore, et d'autant plus possible qu'il y aura, à côté de ces nationalités limitées et relatives, des nationalités plus heureuses et plus complètes. La fermeté des unes soutiendra la patience des autres.

Les élections piémontaises sont donc, selon nous, un heureux événement pour l'Italie et pour la cause libérale en Europe. Nous ne demandons au parlement qui se rassemble en ce moment à Turin et dont le roi de Sardaigne a inauguré l'ouverture par un discours généreux et sage, nous ne demandons à ce parlement ni grandes actions ni grosses paroles. Nous lui souhaitons la prudence et le tact, et, pour le voir répondre à tout ce que nous attendons de sa présence en Italie et en Europe, nous ne lui demandons qu'une seule chose, nous lui demandons d'être.

Il y a aussi des élections qui doivent, dit-on, se faire en Allemagne et un parlement allemand qui doit aussi, dit-on, se rassembler à Erfurth le 31 janvier 1850. De ces élections, si elles se font, nous ne savons pas en vérité ce que nous devons souhaiter, et nous ne savons pas non plus si nous souhaitons que le parlement allemand naisse et vive, tant il y a de brouillard et d'incertitude sur toute cette question allemande. Notons en passant quelques-uns des

événemens qui se sont accomplis depuis quelque temps, et tâchons d'entrevoir le dénoûment de ce drame bizarre et compliqué.

Disons tout d'abord que ce qui rend le dénoûment si difficile à entrevoir, c'est qu'il y en a deux. C'est ici un véritable drame romantique, et qui peut finir à volonté par une comédie ou par une tragédie. La Prusse peut s'entendre avec l'Autriche, partager avec elle le pouvoir en Allemagne, et remettre à un lendemain indéfini les institutions libérales qui devaient résulter, dit-on, de l'unité de l'Allemagne, ou même laisser les divers états de l'Allemagne accomplir dans leur sein les changemens que l'opinion publique peut réclamer. Les choses, en effet, en Allemagne, sont dans ce bizarre état que tout ce que l'Allemagne cherche par l'unité, elle peut l'avoir aussi bien par la diversité, que les constitutions particulières des états peuvent arriver au même résultat que la constitution générale de l'Allemagne unie, et qu'on se demande enfin parfois pourquoi l'Allemagne veut avoir *en gros*, en traversant je ne sais combien d'impossibilités, tout ce qu'elle peut avoir *en détail*, sans rencontrer d'autres difficultés que des difficultés ordinaires. L'accord de l'Autriche et de la Prusse et l'ajournement des utopies de Francfort, voilà le premier dénoûment que nous entrevoyons au drame de l'unité germanique, et c'est pour ce dénoûment que nous avons toujours parié, comme étant le plus simple et le moins exposé aux péripéties révolutionnaires.

L'autre dénoûment, qui serait le dénoûment tragique, serait que la Prusse s'obstinât à avoir le parlement germanique d'Erfurth; que l'Autriche, de son côté, s'obstinât à résister aux vœux de la Prusse, et que la guerre sortît de ce dissentiment. Nous espérons que ce dénoûment sera évité.

En attendant, un des principaux personnages du drame de 1848, l'archiduc Jean, vient de se retirer définitivement de la scène. On sait comment l'archiduc Jean avait été nommé lieutenant-général de l'empire par le parlement germanique : il représentait l'unité de l'Allemagne dans le pouvoir exécutif comme le parlement la représentait dans le pouvoir législatif. Le parlement germanique s'est évanoui ou déchiré dans les convulsions de la démagogie; mais l'archiduc Jean restait encore debout comme la dernière personnification ou la dernière ombre de l'unité de l'Allemagne. Cela lui faisait encore une sorte d'autorité morale dont il ne pouvait plus rien faire pour lui-même et pour l'Allemagne, mais dont il pouvait faire un legs utile et profitable pour qui le recueillerait. De là l'empressement que la Prusse avait eu de faire abdiquer à son profit l'archiduc Jean; mais l'archiduc Jean, se souvenant de Marie-Thérèse, a refusé d'abdiquer entre les mains de la Prusse : il n'a pas voulu non plus attendre la réunion conjecturale du parlement allemand d'Erfurth pour déposer entre les mains d'une assemblée germanique le pouvoir qu'il avait reçu des mains d'une assemblée germanique; il a abdiqué entre les mains de la commission intérimaire, composée de deux députés de l'Autriche et de deux députés prussiens et chargée d'exercer le pouvoir. Cette abdication de l'archiduc Jean au profit de la commission intérimaire plutôt qu'entre les mains du parlement à naître d'Erfurth montre vers quel dénoûment le drame semble marcher.

Ce qui ressemble le plus, en effet, à la diète germanique de 1815 et ce qui ressemble le moins au parlement germanique de Francfort, c'est la commission austro-prussienne, chargée par intérim du pouvoir fédéral. C'est un pou-

voir plus centralisé que la diète de 1815, et si l'Allemagne devait en rester à cette commission fédérale pendant quelques années, et cela est possible, il en résulterait que, pour avoir voulu aller jusqu'à un parlement populaire, l'Allemagne se trouverait ramenée à un comité exclusivement monarchique. La commission fédérale, en effet, ne représente que les deux grandes monarchies allemandes, la Prusse et l'Autriche.

Si nous comparons les chances d'avenir de la commission intérimaire d'une part et du parlement d'Erfurth de l'autre, il est évident à nos yeux que les chances d'avenir sont beaucoup plus grandes pour la commission que pour le parlement. D'abord la commission existe et le parlement n'est pas encore né; mais ce qui nous frappe surtout, c'est que la commission représente le principe de l'ordre et de la stabilité, tandis que le parlement représente le principe d'innovation et d'instabilité. Or, il y a deux ans ou dix-huit mois, nous aurions parié à coup sûr pour le principe d'innovation. Aujourd'hui, nous parions pour le principe de l'ordre. Il ne faut pas se le dissimuler, ce qui fait la faiblesse du parlement éventuel d'Erfurth, ce qui l'empêchera peut-être de naître, c'est son origine et ses précédens. Il procède de 1848; il a beau vouloir corriger les erreurs de 1848, il a la même source. Il est de la même famille, et toute sa gloire serait, s'il vit, d'être le très bon cadet d'un assez mauvais aîné. Or la famille est suspecte à tous ses degrés, et la Prusse a beau dire qu'elle veut réformer la révolution à l'aide de la révolution : on lui répond que le procédé réussit rarement et que les pays où on a voulu faire de l'ordre avec du désordre s'en sont mal trouvés. Pourquoi ressusciter de gaieté de cœur ce parlement germanique qui s'est suicidé lui-même? pourquoi lui donner une participation quelconque aux destinées de l'Allemagne après les mauvaises expériences qu'il a faites? On ne s'en tient pas à ces considérations générales, et il y a une raison décisive qui pousse l'Allemagne vers la commission fédérale, c'est-à-dire vers le principe d'ordre plutôt que vers le parlement d'Erfurth. Les petits états de l'Allemagne ne sont plus assez forts, cela est triste à dire, pour faire eux-mêmes la police chez eux. N'en soyons pas trop étonnés. Il y a dans la vie des états un moment critique, c'est celui où l'équilibre entre la force qui attaque et la force qui défend est rompu au profit de la force qui attaque. Ces deux forces existent toujours dans la société; mais les sociétés régulières sont celles où la force qui défend a une prépondérance décisive sur la force qui attaque. Quand c'est le contraire, la société alors est menacée de perdre son ordre social, ou l'état de perdre son indépendance. Dans ces momens suprêmes, en effet, la société est tentée de chercher au dehors l'appui qu'elle ne trouve plus au dedans. Telle est la situation des petits états de l'Allemagne. Minés par la démagogie, ils ne peuvent plus se défendre et se protéger eux-mêmes; ils sont donc forcés de demander à la Prusse ou à l'Autriche de venir faire la police chez eux. C'est ainsi que l'ordre a été rétabli dans le grand-duché de Bade par la Prusse : c'était le temps où l'Autriche, occupée en Hongrie et en Italie, était impuissante en Allemagne; mais aujourd'hui que l'Autriche a les mains libres, c'est à elle plutôt qu'à la Prusse que s'adressent les petits états de l'Allemagne. Ils ont plus de confiance en l'Autriche qu'en la Prusse, parce que l'Autriche n'a jamais manifesté l'envie de réaliser l'unité de l'Allemagne à son profit. La Saxe menacée par la démagogie, le Wurtemberg aussi, se sont

donc tournés vers l'Autriche, et s'il y a quelque agitation dans l'un ou dans l'autre de ces deux états, ce sera fort probablement l'Autriche qui y fera la police.

La confiance que l'Autriche inspire fait la force de la commission fédérale. Cette commission, en effet, procède plutôt de l'Autriche que de la Prusse, et voici pourquoi : la Prusse est à la fois représentée dans la commission fédérale et dans le parlement d'Erfurth; elle a une politique à deux têtes; elle est à cheval sur deux principes. Cette politique à double but peut avoir son avantage pour la Prusse, mais elle n'est pas favorable à l'avénement du parlement d'Erfurth. Ce parlement, en effet, ne reçoit de la Prusse qu'une demi-force, puisqu'une autre moitié de l'autorité et de l'ascendant moral de la Prusse est engagée dans la commission fédérale de Francfort. Pour que le parlement d'Erfurth eût bonne chance, il faudrait que la Prusse fût décidée à prendre en main la cause populaire ou démocratique en Allemagne, qu'elle se fît hardiment l'héritière du parlement de 1848; il faudrait enfin que le roi de Prusse jouât en Allemagne le rôle que Charles-Albert a voulu jouer en Italie, rôle ingrat et dangereux où l'on s'expose à faire la guerre contre ses vrais amis au profit de ses vrais ennemis, et où la meilleure chance est d'être battu et de mourir héroïquement, comme l'a fait Charles-Albert.

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL EN ESPAGNE.

Courtes Réflexions sur la crise que traversent les gouvernemens et les peuples d'Europe, par M. Alcala Galiano. — *Histoire de Grenade*, par D. Miguel Lafuente Alcantara. — *Histoire de la Législation espagnole*, par D. José-Maria Antequera. — *Études sur les Finances et l'administration d'Espagne*, par D. Fermin G. Moron. — *La Question romaine*, par D. Evaristo San-Miguel. — *Les Mansardes de Madrid*, par D.-L. Corsini.

L'Espagne est dédommagée de ses longues épreuves; au moment même où la France, l'Italie, l'Allemagne s'ébranlaient au tocsin des insurrections, sonnait pour elle l'heure des travaux calmes et recueillis de la pensée. De son douloureux passé de trente ans, il ne lui reste guère plus que ce surcroît d'activité intellectuelle dont chaque grande crise est suivie de près ou de loin, et ces enseignemens sociaux qui germent si nombreux sur tout sol engraissé de sang et de débris : jeunesse et maturité à la fois. La *Revue* se propose de suivre pas à pas, dans leurs manifestations écrites, les résultats de cette pénible initiation, qui a fait parcourir à l'Espagne, tant politique que littéraire, le cercle entier des expériences. Une double anarchie était venue, en effet, peser sur la Péninsule. En littérature, la tradition léguée par les grands maîtres du XVIe siècle s'y débattait tour à tour contre notre école classique et notre école romantique, importées presque simultanément par de prétendus novateurs. Même chaos dans la politique, où alternaient l'imitation anglaise et l'imitation française, se repoussant l'une l'autre et repoussées toutes deux par les nécessités nationales. Laissée sans direction dans ce vaste champ d'incertitudes où toutes les per-

spectives étaient ouvertes par cela seul qu'aucun horizon n'était arrêté, la société espagnole s'est jetée à la débandade dans tous les sens, explorant curieusement chaque sentier, fourvoyée en plus d'une impasse, mais éclairée par ses déceptions même sur la véritable route à suivre. En fin de compte, nos voisins y ont gagné deux choses : une littérature arrêtée et une politique arrêtée; l'une, enrichie de quelques procédés nouveaux qui laissent pourtant presque toute son originalité au génie national; l'autre, également très espagnole, quoique offrant çà et là quelques restes de contrefaçon qui, à force d'être arrosés de sang et d'encre, ont pris racine dans le pays.

Celle-ci occupe naturellement la plus large place dans les préoccupations actuelles de nos voisins. L'Espagne semble avoir compris qu'une situation n'offre pas deux fois ce phénomène d'un gouvernement fort, d'une majorité unie et d'une opposition muette en plein enfantement révolutionnaire, quand rien, presque rien n'est encore fondé, que les questions les plus vitales sont encore en suspens, que toutes les passions, tous les intérêts, tous les regrets et les espérances ont encore, en somme, leur carte au jeu. De là cette conspiration tacite qui porte au-delà des Pyrénées les bons esprits vers toutes les solutions ajournées ou oubliées, crainte que plus tard l'esprit d'anarchie, venant à se réveiller, ne s'en emparât de nouveau. Au milieu de ce calme profond où elle paraît de loin comme endormie, l'Espagne n'opère, en un mot, rien moins que sa transformation morale et matérielle : finances, administration, législation, instruction publique, économie commerciale, tout y subit ou va subir un remaniement radical. N'y aurait-il pas là pour nous plus d'un enseignement pratique? Non pas qu'il faille emprunter à l'Espagne des systèmes de réforme : nous n'en avons, hélas! que trop; mais le fait seul de cette immense révolution s'accomplissant sans bruit et sans secousses, quand tant d'autres promènent la société européenne de précipice en précipice pour la ramener, en définitive, dans le cercle éternel du passé, ne présente-t-il pas un exemple instructif, un mécanisme curieux à étudier? Nos voisins sont même en mesure de nous faire la leçon d'une façon plus directe. Spectateurs désintéressés de la crise où s'agite le reste de l'Europe, ils peuvent la mesurer plus sûrement que nous, aveuglés que nous sommes par la poussière de tant d'écroulemens; et ils ne s'en font pas faute. Ainsi va le monde : que d'études *in animâ vili* ne faisions-nous pas hier, dans notre orgueil, sur cette pauvre Espagne! C'est aujourd'hui son tour, et les aberrations même de son passé favorisent sa perspicacité actuelle. A force d'imiter à tort et à travers les autres pays, l'Espagne a appris à les connaître, et c'est à ce point que les questions extérieures sont souvent plus familières à nos voisins que leurs propres questions.

Les *Courtes Réflexions* de M. Alcalá Galiano *sur le caractère de la crise que traversent les gouvernemens et les peuples d'Europe* (1) offrent, sous ce rapport, un intérêt exceptionnel. Ancien émigré, M. Galiano a long-temps étudié de près les sociétés qu'il juge aujourd'hui de loin. Ancien ministre et l'un des orateurs les plus éminens de la majorité, il apporte en ses appréciations cette sûreté de vues et cet esprit pratique qui s'acquièrent surtout au contact des affaires. Son livre a été improvisé dans les premiers mois de la révolution européenne, entre

(1) Madrid, 1848. D. Ramon Rodriguez de Rivera, éditeur.

la surprise de février et l'ouragan de juin; mais, chose rare, il est encore actuel. En ces jours de fièvre, où les esprits les plus fermes, trompés par le miroitement des événemens, hasardaient des appréciations qu'ils voudraient pouvoir désavouer aujourd'hui, M. Galiano a su voir loin et juste. Presque toutes ses prévisions sont devenues des réalités.

Dans cette étude, comme dans la crise qui en est l'objet, la France occupe, bien entendu, le premier rang. D'après M. Galiano, la révolution de février se distingue de toutes les autres par ce double caractère, qu'elle n'était ni légitime ni logique. Le droit a été jusqu'au bout du côté de Louis-Philippe, qui a marché constamment d'accord avec la majorité et n'a pas un seul instant méconnu les principes dont il était la personnification. Que certaines promesses de 1830, concessions faites à l'incertitude du moment, n'aient pas été tenues, c'est possible; mais ces promesses, outre qu'elles étaient vagues, n'ont jamais été comprises dans le pacte fondamental qui seul pouvait et devait engager le roi. M. Galiano remarque d'ailleurs avec raison que la royauté n'a jamais été accusée de manquer à ses engagemens que par ceux qui ne la reconnaissaient pas, par les républicains de 1830 et de 1848 : le cas échéant, cela ne répondrait-il pas à tout? Pour être en droit d'invoquer un contrat quelconque, la première condition, ce nous semble, c'est d'y avoir adhéré. La révolution de février, dans la pensée de M. Galiano, n'était pas moins illogique qu'illégitime. Faite dans le but apparent de soulager les misères du peuple, elle devait avoir pour effet nécessaire et immédiat d'aggraver ces misères en tarissant les sources du travail. On sait quelle terrible confirmation a reçue bientôt cette prophétie.

Mais, justes ou iniques, logiques ou absurdes, toutes les révolutions dont février a été le signal se confondent dans cette triste communauté, qu'elles sont mauvaises. M. Galiano n'en veut pour preuve que l'intimité spontanée qui s'établit, dès le début, entre l'insurrection de Paris, qui vient de tuer le système constitutionnel, et les insurrections italiennes et allemandes, accomplies au nom de ce système. Ces insurrections comprenaient instinctivement leur solidarité. Malgré l'apparente diversité du but, elles n'étaient que les différentes étapes du chemin qui conduit à la destruction universelle, et ici encore les orgies démagogiques de Vienne, de Francfort, de Florence, de Rome, sont bientôt venues faire écho aux prédictions de l'homme d'état espagnol. Un autre genre de solidarité unissait les révolutions française, allemande et italienne : quelles que fussent leurs vicissitudes, toutes étaient condamnées à procéder par la compression. Il n'y a pas, en effet, de transaction possible dans cette question de vie ou de mort qui s'agite pour la société. Quel que soit l'élément qui l'emporte, l'instinct de conservation le rendra intolérant envers l'élément opposé. Et, en effet, depuis bientôt deux ans qu'elle a commencé son travail de Pénélope, la révolution n'a pas pu sortir de ce dilemme : la dictature d'en bas ou la dictature d'en haut. Entre ces deux dictatures, les chances de durée ne sont pas heureusement pour la première. Les démagogues, condamnés qu'ils sont à surexciter ces souffrances populaires dont ils se proclament les médecins, seront tôt ou tard abandonnés par les masses, qui accepteront la tutelle d'un pouvoir sérieux. Avec moins de promesses à remplir, celui-ci aura une responsabilité plus forte et plus saisissable, car elle sera moins divisée. De là deux garanties de stabilité : moins d'impatience chez les masses, plus de sol-

licitude dans le gouvernement; mais, quelle que soit l'origine et la nature de ce gouvernement, il n'y aura encore une fois de salut pour lui, comme pour la nation, que dans l'exercice énergique et continu de l'autorité.

Sauf quelques sous-entendus qu'explique l'incertitude du moment où fut écrit ce livre, et dont je ne crois pas avoir méconnu le sens, voilà en substance l'idée développée par M. Alcalá Galiano. De piquantes digressions arrêtent souvent le lecteur, mais sans l'égarer. Écrivain d'une admirable lucidité, M. Galiano excelle à faire marcher de front les détails de la situation la plus complexe, de sorte que l'idée générale ne se perd jamais de vue. Une critique rigoureuse pourrait exiger plus de concision. Orateur facile et élégant, et qui s'écoute, je gage, presque avec autant de plaisir qu'on l'écoute, M. Galiano a, comme écrivain, les défauts de ces qualités : son livre est plutôt parlé qu'écrit; mais le langage qu'il parle est si pur, si rayonnant de simplicité et de clarté, qu'on regretterait, en définitive, d'en sacrifier un seul mot. J'ajouterai que ce livre devrait être traduit, car l'auteur a saisi avec beaucoup de finesse les mille nuances, les contradictions plus apparentes que réelles de nos mœurs politiques, si aristocratiques et si démocratiques à la fois. A ce propos, M. Galiano se raille de cet empirisme qui voudrait implanter tour à tour chez nous les institutions de l'Angleterre et celles de l'Amérique, comme s'il y avait pour chaque société d'autres institutions possibles que celles qui naissent naturellement de ses traditions, de ses besoins, de ses mœurs. M. Galiano a d'autant plus de mérite à combattre ce genre d'illusions, qu'il les a autrefois partagées. C'est lui qui, engageant jadis ses compatriotes à braver les dangers d'une expérience révolutionnaire, s'écriait : « On n'apprend à nager que dans l'eau! » Depuis lors, M. Galiano s'est aperçu, et il en fait très loyalement l'aveu, que les peuples qu'on jette dans cette eau-là peuvent parfois s'y noyer.

L'Espagne s'est, elle aussi, rangée à l'avis de M. Galiano, après avoir partagé son erreur. Nos voisins ont à peu près renoncé, je l'ai dit, à la stérile manie des contrefaçons politiques. C'est sur leurs besoins qu'ils cherchent désormais à modeler leurs lois; c'est à leur passé et non plus au nôtre qu'ils vont demander des principes et des traditions. L'*Histoire de Grenade*, par M. Lafuente Alcantara (1), et l'*Histoire de la Législation espagnole*, par M. Antequera (2), sont en ce sens de très notables efforts.

Je me défie des monographies de clocher, et quelques harmonieux échos que réveille dans le souvenir ce doux nom de Grenade, ce n'est pas sans défiance que j'ai ouvert l'ouvrage de M. Lafuente Alcantara. Comment supposer qu'une histoire de ville, cette ville eût-elle pour passé les califes, pour chronique le Romancero, pour ruines l'Alhambra, pût offrir un intérêt soutenu pendant quatre énormes volumes in-8°? Je me trompais, jamais cadre n'aura été plus vaste et plus rempli. Sous le titre modeste que porte son livre, M. Lafuente Alcantara a écrit en réalité les annales de tout ce midi espagnol que Grenade illumina à un moment donné de son glorieux rayonnement. Ainsi vu de haut, cet étroit horizon s'agrandit de toute l'immensité des trente siècles historiques

(1) *Historia de Granada;* Madrid, 1843, chez Sanz, imprimeur-libraire.

(2) *Historia de la Legislacion española;* Madrid, 1849. Imprimerie Martinez et Minuesa.

qui, des Phéniciens aux Français, en passant par les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Sarrazins et les Bérébères, sont venus dire là leur dernier mot. Les contrées grenadines semblent en effet vouées à une prédestination singulière. Soit que leur climat privilégié, dont rêvait déjà le vieil Homère, appelât de toutes parts dans leur sein l'invasion, et par suite les conflits de race, soit que leur position géographique, à l'issue du monde européen et au seuil du monde africain, en fît tour à tour la première ou la dernière halte des civilisations successives, presque tous les grands enfantemens et les grands écroulemens de l'histoire ont eu leur sol pour théâtre, comme si Dieu, en ce long drame de l'humanité, avait pris à tâche d'observer l'unité de lieu. C'est là d'abord que Tyr et Sidon, ces deux reines de l'Orient biblique, viennent jeter, sous forme de colonies, les premiers fondemens de leur grandeur. C'est là que grandit Carthage, là qu'est organisée par Annibal cette immortelle expédition d'Italie, qui faillit détourner le courant du destin; là que succombent coup sur coup la république romaine avec Cnéïus Pompée, la monarchie gothe avec Rodrigue, l'empire arabe avec Boabdil. C'est enfin là, sur le néfaste champ de bataille de Baylen, que Napoléon apprend pour la première fois à douter de ses aigles, non loin de cet autre champ de bataille de Munda, qui, vingt siècles plus tôt, avait vu reculer tour à tour les aigles du premier Scipion et celles du dernier Pompée. Quel historien pourrait trouver un sujet plus riche et plus attrayant? M. Lafuente Alcantara l'a traité sans prétention, mais de main de maître. Impossible de fouiller plus amoureusement qu'il l'a fait ce sol privilégié, où chaque pierre est un débris, chaque débris le reste d'une civilisation éteinte. Loin d'alourdir la marche de l'écrivain, l'accumulation même des noms, des dates, des péripéties de toute espèce qui se pressaient autour de lui, l'a accélérée en lui faisant une nécessité perpétuelle de la concision. S'il s'arrête parfois, ce n'est que pour crayonner en passant ces vues d'ensemble qui sont à chaque époque historique ce que l'horizon est au paysage. L'anecdote, le trait de mœurs, la légende, tous les souvenirs d'art et de poésie qui germent sur ce poétique sol de Grenade, animent aussi ce livre, que M. Lafuente Alcantara, s'il était jamais permis d'affronter certains parallèles, aurait presque le droit d'intituler l'*Histoire de la Civilisation en Espagne*.

Le livre de M. Antequera pourrait servir de complément ou de commentaire à l'*Histoire de Grenade*. M. Lafuente Alcantara étudie le passé de l'Espagne dans les événemens, et M. Antequera l'étudie dans les lois. La clarté et la sagesse de vues qu'on remarque dans tout cet écrit nous font regretter que M. Antequera se soit imposé un cadre trop étroit. Comment analyser en un seul volume ce chaos de lois hétérogènes et contradictoires qui constituent l'ancien droit espagnol, et dont la disparité même est cependant le côté le plus caractéristique? L'auteur a donc dû se borner à esquisser à très grands traits les aspects les plus saillans de chaque période législative. Son livre n'est pas moins appelé à rendre de très nombreux services en vulgarisant un genre d'études qui a maintenant pour l'Espagne un véritable intérêt d'actualité. Nos voisins travaillent en effet, depuis trente ans, à refondre et à simplifier leur législation. Ils ont déjà un code pénal et un code de commerce; mais, quant à leur jurisprudence civile, elle en est toujours réduite à chercher des textes jusque dans la *ley de partidas*, qui date d'Alphonse-le-Sage, et, qui plus est, jusque dans le *fuero-juzgo* ou

code visigoth. Il est temps d'en finir avec ces anachronismes; ce n'est pourtant pas une raison de jeter à bas, sans distinction et sans ménagement, tous ces vieux monumens de la sagesse nationale, qui doivent encore avoir quelques fondemens bien solides pour s'être maintenus debout, depuis douze ou treize cents ans, sur ce sol si tourmenté de l'Espagne. Le livre de M. Antequera peut aider beaucoup, sous ce rapport, le discernement des nouveaux législateurs.

Pour notre part, un rapprochement nous frappe dans ce rapide résumé : c'est que le pouvoir royal a long-temps présenté en Espagne les mêmes phases qu'en France, s'appuyant d'abord sur l'église, débordé plus tard par l'église et les grands vassaux, cherchant et trouvant enfin son point d'appui dans le tiers-état. Ici pourtant s'arrête le parallèle. En cessant d'être opprimée, la royauté française est devenue ambitieuse. Réintégrée dans ses droits par l'intervention des communes, elle a commis la faute de vouloir s'agrandir aux dépens des communes, que la royauté espagnole, sauf d'insignifiantes exceptions, n'a pas cessé, au contraire, de ménager. De là l'énorme différence des deux révolutions française et espagnole. La première a trouvé le trône et le peuple profondément divisés, la seconde les a trouvés réunis. L'une a commencé par 93 et fini par février; l'autre a commencé et fini par un 1830. Dans un moment où le gouvernement espagnol cherche à resserrer les liens de l'administration, il ne doit pas perdre de vue, selon nous, l'enseignement qui ressort de ce contraste. La décentralisation, qui est souvent un inconvénient, est parfois aussi une garantie.

D'autres causes expliquent l'inoffensivité de la révolution espagnole. Onéreuse et oppressive jusqu'au dernier moment, l'aristocratie française a subi le premier choc de ce furieux travail de démolition qui commence à 1788, et elle a forcément entraîné en tombant le trône qui était sa clé de voûte. L'aristocratie espagnole, au contraire, a été à peine effleurée par le vent révolutionnaire, car elle ne portait ombrage à aucune susceptibilité sérieuse. Les restes de servage qu'avait légués à l'Espagne la domination romaine et visigothe avaient disparu depuis des siècles, et ils avaient disparu spontanément, sans luttes, sans laisser après eux ces haines de caste qui suivent toute émancipation violemment obtenue. A chaque conquête qu'ils faisaient sur les Maures, les rois d'Espagne, pour sauvegarder leurs nouvelles frontières, y attiraient la population chrétienne par l'appât de nombreuses franchises dont les serfs s'empressaient de profiter. Souvent même c'étaient les grands vassaux qui, pour arrêter le dépeuplement de leurs domaines, prenaient l'initiative de l'affranchissement. Un autre essai de féodalité fut tenté, il est vrai, sur les territoires conquis; mais cette féodalité n'avait aucune analogie avec la nôtre. Ne pouvant s'accommoder d'un joug que les haines de religion eussent rendu intolérable, les Maures subjugués émigraient presque toujours en masse chez les leurs, laissant ainsi l'entière disposition de leurs terres au conquérant, qui les partageait, sous certaines conditions, entre ses hommes d'armes. Cette irritante distinction entre vainqueurs et vaincus, qui marqua chez nous l'établissement de la féodalité, n'existait donc pas ici; le nouveau vassal n'était, à proprement parler, qu'un privilégié de plus dans cette hiérarchie de privilégiés que fondait chaque conquête, un *hidalgo* parfaitement pénétré de son importance et de sa force, et que le suzerain, bon gré mal gré, ménageait. Les sept siècles de

guerre continue que coûta l'expulsion des Maures, la coutume qui admettait l'anoblissement par les femmes, la faculté laissée à l'hidalgo que sa pauvreté obligeait à déroger de se réhabiliter plus tard au moyen d'une formalité insignifiante, ont multiplié à l'infini cette noblesse secondaire, en même temps que les progrès successifs du régime municipal et du pouvoir royal achevaient de miner les prérogatives seigneuriales des grands vassaux. Qu'en est-il résulté? Qu'au moment de la crise révolutionnaire, le principe aristocratique, qui se dressait chez nous comme une provocation devant l'orgueil déchaîné des masses, était au contraire devenu, en Espagne, une garantie d'ordre et d'union. Il ne blessait qu'un très petit nombre d'intérêts et intéressait un très grand nombre de vanités.

C'est donc une très grave question de savoir si le libéralisme espagnol a prudemment agi en affaiblissant un principe qui, dans ces conditions, ne pouvait plus être un danger et pouvait être une force. Les meilleurs esprits semblent hésiter à cet égard, et de là, sans doute, les interprétations si diverses et si contradictoires que reçoit en Espagne la loi sur l'aliénation des majorats, dont le texte et l'esprit ne sont pourtant pas douteux. Ce conflit de jurisprudences est assez bien discuté dans une brochure anonyme que nous avons sous les yeux (1), et qui sera consultée par quiconque s'intéresse à cette question presque vitale pour nos voisins.

Mais voici qui nous touche de plus près. L'Espagne doit un peu à tout le monde, et, à ce titre seul, M. Moron, qui nous donne des nouvelles de notre créance, serait le bienvenu. Malheureusement, ses rapports sont quelque peu passionnés. M. Moron est un de ces conservateurs déclassés qui passent leur vie politique à la poursuite de ce difficile problème : cumuler les profits du gouvernementalisme avec les honneurs de l'opposition. De là, dans son livre (2), un singulier amalgame d'idées pratiques et de lieux-communs faux et déclamatoires. Rien de plus aisé, par exemple, que de déplorer, comme le fait M. Moron, l'insignifiance des allocations consacrées, de l'autre côté des Pyrénées, aux travaux publics; rien de plus légitime même que ce regret. Si le gouvernement de Louis-Philippe, rien qu'en perfectionnant les voies de communication, a pu augmenter le bien-être de la France, et par suite les recettes du trésor d'environ 45 pour 100, que ne produirait pas une politique analogue en Espagne, où il y a infiniment plus à faire sous ce rapport? Mais reste toujours la question d'exécution. Pour subventionner largement les travaux publics, il faut de deux choses l'une : ou un excédant de recettes en caisse, et M. Gonzalo Moron crie tout le premier sur les toits que le trésor espagnol est en déficit, ou bien un emprunt, qui, dans la situation actuelle des finances, serait forcément usuraire et aggraverait ce même déficit que M. Gonzalo Moron voudrait à tout prix voir combler. M. Moron adjure d'ailleurs quelque part le gouvernement de s'affranchir de la tutelle des hommes d'argent, et malheureusement il n'y a que les hommes d'argent qui en prêtent.

(1) *Cuestion legal sobre el derecho de demandar bienes de los mayorazgos*, etc.; Madrid, 1849. Imprenta del *Clamor publico*.

(2) *Estudios sobre la hacienda y la administracion de España;* Madrid, 1849. Imprenta de la biblioteca del Siglo.

L'auteur a également raison en principe lorsqu'il proclame la nécessité de réduire le personnel des différens services. Pour ne parler que de l'armée, l'Espagne est arrivée à ce point de désordre qu'elle a dans ce moment en moyenne *quinze* généraux ou maréchaux de camp pour chaque régiment d'infanterie; mais ce n'est là qu'une surcharge temporaire, et qui, si l'on y regarde de près, n'est nullement onéreuse pour le trésor. En effet, nous ne sachons pas que la situation financière se soit le moins du monde aggravée depuis que le gouvernement, en reconnaissant les grades conquis sous d'autres drapeaux que le sien, a dissous l'état-major de la guerre civile. Bien au contraire, le revenu du trésor et le crédit public se sont sensiblement relevés. C'est là de la politique d'expédions, tant qu'on voudra; mais un gouvernement n'a pas toujours le choix de sa politique.

Nous aurions à relever dans les projets financiers de M. Moron bien d'autres contradictions, bien d'autres impossibilités. En revanche, nous ne pourrions qu'adhérer sans réserve à différentes mesures qu'il propose, soit pour mettre fin aux dilapidations traditionnelles qui rognent au passage les revenus du trésor, soit pour diminuer les frais de perceptions. Plusieurs de ces mesures rentraient déjà dans les plans du ministère; d'autres mériteraient, selon nous, d'y figurer.

Quoi qu'il en soit, un simple rapprochement nous autorise à ne pas désespérer des finances péninsulaires : avec une population qui dépasse de beaucoup le tiers de la nôtre, l'Espagne a un budget qui n'égale même pas le cinquième du nôtre, et si l'on songe que la matière imposable est bien loin d'avoir atteint chez nos voisins son développement normal, on conviendra qu'il y a là pour leurs recettes une marge très considérable d'améliorations. En regard de ces chiffres si rassurans, vient se placer, il est vrai, celui de la dette tant consolidée que non consolidée, qui s'élève au total effrayant de près de *seize milliards de réaux* (4 milliards de francs), dont plus des trois quarts environ sont en souffrance (1); mais ces 12 ou 13 milliards en souffrance ne représentent pas en réalité, sur le marché, le *vingtième* de leur valeur nominale, soit environ 150 *millions de francs*. Il y a là les élémens d'une solution facile et loyale tout à la fois. En réduisant, par exemple, d'*un quart* son budget de la guerre, l'Espagne se mettrait en mesure de racheter cette énorme masse de papier en moins de dix ans.

Ce genre d'économie est, de tous, celui que l'opinion péninsulaire accueillerait avec le plus de faveur. L'opposition parlementaire l'a compris, et c'est par là qu'elle a abordé la question de Rome, où elle se trouvait beaucoup plus mal à l'aise que notre montagne. L'Espagne est essentiellement catholique; l'envoi d'une expédition en Italie flattait tout à la fois ses croyances et son orgueil national, et les orateurs progressistes auraient été très mal venus à soulever à cet égard les questions de principe qui ont fait chez nous tous les frais du débat. Ils n'avaient même pas la ressource d'invoquer ici la raison d'état, car l'intervention espagnole est restée jusqu'au dernier moment à l'abri des complica-

(1) Nous empruntons cette récapitulation de la dette à la *Hacienda*, excellent recueil financier qui se publie depuis quelques mois à Madrid, mais qui va céder la place à une publication officielle.

tions matérielles et diplomatiques au milieu desquelles notre intervention a dû se débattre. Le corps d'armée espagnol n'est allé faire, à proprement parler, en Italie, qu'une promenade artistique, et les rapports adressés au ministre de la guerre par le général Cordova mériteraient bien moins les impoétiques honneurs de la *Gazette* que les honneurs du feuilleton. De là plus d'un discours rentré chez les membres de la minorité progressiste; mais l'un de ceux-ci, M. Evaristo San-Miguel, n'en a pas voulu avoir le déboire, et il publie en brochure ce qu'il n'a pas osé dire à la tribune du congrès.

En dépit des réticences et des précautions oratoires que lui imposaient les dispositions de son public, M. San-Miguel n'a tenté rien moins qu'une apologie complète de la république mazzinienne, et il a su déployer dans les développemens de ce thème scabreux une modération que nous croyons sincère, mais qui est habile à coup sûr. C'est au nom de l'intérêt catholique qu'il repousse le pouvoir temporel de la papauté. Le souverain pontife, selon lui, est condamné, par la petitesse de ses états, à dépendre politiquement des grandes puissances, et cette dépendance temporelle doit forcément enchaîner, dans certains cas, son omnipotence spirituelle. Donc le pape doit, dans l'intérêt de son influence et de sa liberté d'action, sacrifier son pouvoir temporel. Une chose nous embarrasse : c'est de savoir comment le pape serait moins dépendant chez les autres que chez lui; c'est de savoir surtout si, dans le cas d'un conflit entre l'Espagne, par exemple, et l'état où le pape, devenu simple prêtre, aurait fait élection de domicile, les catholiques espagnols écouteraient avec plus de déférence qu'à présent une parole qui leur arriverait en même temps et du même lieu que les boulets de l'ennemi. M. San-Miguel objectera peut-être que le pape, comme souverain temporel, peut être entraîné lui-même à faire la guerre; mais ce n'est là, surtout dans la situation actuelle de l'Europe, qu'un danger très hypothétique, contre lequel le saint-siége est d'ailleurs prémuni par la faiblesse même de son pouvoir temporel, qui lui interdit toute velléité belliqueuse. Est-il bien vrai, en outre, que la faiblesse d'un état ait pour résultat forcé sa dépendance? L'expérience et la raison prouvent plutôt le contraire. Plus un état est petit, plus il a de chances de rester indépendant et neutre, car les prétentions respectives des grandes puissances s'y surveillent et s'y neutralisent beaucoup mieux.

M. San-Miguel nous paraît également en contradiction avec les faits, quand il déclare le principe catholique incompatible avec certaines formes de gouvernement. Le catholicisme, et c'est là au point de vue humain sa grande force, a au contraire cela de particulier, qu'il sait au besoin s'accommoder de toutes les politiques. Ne l'avons-nous pas vu, de nos jours, passer plusieurs fois du principe d'autorité au principe révolutionnaire, et trouver son compte des deux parts? On pourrait tout au plus lui reprocher, sous ce rapport, un excès de flexibilité.

Paulò minora canamus! Et de fait, comment oser parler des tendances intellectuelles de l'Espagne sans dire un mot de ce qui fut jadis sa royauté intellectuelle, de sa littérature de mœurs? L'Espagne, hélas! n'a plus de Cervantes; elle n'a même plus de Larra, et M. Lafuente, le spirituel rédacteur du *Fray Gerundio*, me paraît avoir vidé le meilleur de son sac. Ce qu'il reste cependant à nos voisins de verve satirique mérite une attention spéciale, car,

après leur théâtre, c'est dans ce genre que la crise littéraire dont j'ai parlé plus haut a laissé les traces les plus profondes. L'école descriptive, naturalisée au-delà des Pyrénées par les romans anglais et français, est venue se confondre ici avec la tradition nationale. Les personnages de la nouvelle littérature picaresque parlent, vivent, s'agitent bien moins que ceux d'autrefois; mais ils posent beaucoup plus long-temps devant l'auteur, qui ne se contente plus de cet énergique coup de crayon avec lequel les grands satiriques espagnols du XVIe siècle fixaient leurs plus vigoureux profils. C'est toujours, si l'on veut, l'ancien esprit d'observation, mais un peu délayé, et rachetant par certaine mollesse de dessin ce qu'il gagne en minutieuse exactitude. M. L. Corsini nous paraît résumer assez fidèlement ce genre bâtard, bien que remarquable encore. Je défierais, par exemple, daguerréotypeur ou marchande à la toilette de saisir plus finement que ne l'a fait l'auteur des *Mansardes de Madrid* (1) le minois de ses grisettes et les secrets de leur rieuse pauvreté, depuis les bas blancs troués à la pointe jusqu'aux pelures d'orange qui trahissent, dans un coin, le sobre dîner de la veille, et jusqu'à l'huile de ménage dont reluisent, faute de mieux, ces admirables chevelures de jais ou d'or qui seraient dignes de moins économiques parfums. M. Corsini pousse même un peu trop loin la fidélité dans ses études de femme. Les draperies y sont trop disposées de façon à accuser ce qu'elles voilent. Ce n'est pas du nu, c'est du déshabillé, qui est infiniment plus nu. M. Corsini mettrait volontiers un cotillon à la Vénus de Milo pour lui donner du piquant. J'insiste à dessein : l'auteur des *Mansardes de Madrid* est assez fort de ses propres ressources pour pouvoir dédaigner ce vulgaire procédé des succès de bas étage. J'ajouterai un autre reproche. *Les Mansardes de Madrid* ont le grand tort de pouvoir s'appeler, à la rigueur, *les Mansardes de Paris*. Les grisettes de M. Corsini ne seraient pas trop dépaysées dans la rue Vivienne. Son *grand homme futur* semble avoir fumé des cigares avec tous nos bohémiens politiques et littéraires. Ses voleurs ne diffèrent guère que par l'argot des voleurs de Paris. Ses trois types de courtisanes enfin, la courtisane par métier, la courtisane par tempérament et la courtisane par dévouement, ont quelque peu traîné, ce nous semble, dans les romans *socialistes* qui, il y a cinq ou six ans, ont introduit ces dames dans l'intimité de nos femmes et de nos sœurs. Madrid n'a-t-il donc pas vingt types plus indigènes et sentant mieux leur terroir? Nul ne pourrait mieux les saisir que M. Corsini, car la partie de son livre où il prend la peine d'être original, c'est-à-dire Espagnol, pétille d'entrain, de finesse et de douce moquerie.

G. D'ALAUX.

— POLÉMIQUE RELIGIEUSE EN HOLLANDE. — Quoique l'on parle peu de la Hollande, cela ne signifie point qu'il n'y ait rien à en dire. On ignore en général ce qui se fait et ce qui se dit dans ce sérieux pays. Voilà l'unique raison du silence que l'on garde à son sujet. C'est notre faute et non la sienne.

Parmi les questions nombreuses et graves qui l'ont préoccupé durant les

(1) *Las Guardillas de Madrid;* Madrid, 1849. Imprimerie de Higinio Reneses.

dernières années, nous rencontrons aujourd'hui une discussion religieuse qui vient d'emprunter tout exprès notre langue afin d'être connue au dehors. Comme le fait justement observer l'un des écrivains qui ont pris part à cette lutte, ce n'est qu'une phase du grand débat entre l'église catholique et les idées du jour. Les catholiques néerlandais, qui forment les deux cinquièmes de la population du royaume, se plaignent de n'être pas traités par le pouvoir suivant leur importance, d'être gênés dans la pratique de leur culte, de ne pas jouir des bienfaits de l'égalité politique et religieuse que leur assure la constitution de 1798, enfin de se voir en butte à une sorte de coalition, tantôt sourde et tantôt patente, de la part des protestans et des rationalistes. C'est du moins ce qui ressort d'un écrit anonyme, intitulé *Mémoire sur la situation des catholiques dans les Pays-Bas depuis leur émancipation en* 1798 *jusqu'à nos jours* (1). Un adversaire, qui a voulu s'égayer, a répondu à cet écrit par une critique virulente sous le titre d'*Analyse d'un poème en prose intitulé Mémoire sur la situation des catholiques dans les Pays-Bas* (2). Enfin, un esprit plus calme a abordé le même sujet sur un ton plus grave, dans la forme et avec le titre de *Lettres d'un protestant hollandais à l'auteur d'un Mémoire sur la situation des catholiques dans les Pays-Bas* (3). L'écrivain protestant déclare que, si les catholiques ne sont pas représentés dans les administrations suivant leur nombre, la cause en est moins dans le mauvais vouloir du gouvernement que dans la condition des populations catholiques, qui sont loin de représenter proportionnellement à leur nombre les forces intellectuelles, scientifiques et financières de la société civile. Il ajoute que, si les catholiques se sont vus quelquefois gênés dans leur action, c'est un peu la conséquence de la conduite hostile qu'ils ont tenue à l'époque de la révolution de Belgique et des entraînemens auxquels ils se sont laissé aller depuis sous les inspirations du puissant clergé belge. Quant aux associations protestantes dont se plaint amèrement le défenseur des catholiques, elles n'ont nullement le caractère agressif, suivant l'écrivain protestant; elles se sont formées, avant ou depuis 1830, dans l'intention de défendre le protestantisme contre les empiétemens de la propagande catholique, et non dans la pensée de faire la guerre au catholicisme ou d'inquiéter les catholiques dans l'exercice de leurs devoirs. Si l'une de ces associations a pu se livrer à quelques excès de zèle qui s'écartaient de la fraternité évangélique, ce n'était que le résultat de la terreur inspirée, à tort ou à raison, par le nom des jésuites en un moment où ils semblaient sur le point de reprendre pied en Hollande et en Europe.

La question a été portée récemment devant la seconde chambre des états-généraux par un député catholique, M. Dommer van Poldersveldt, qui a pris avec chaleur la défense de ses coreligionnaires. M. de Poldersveldt, afin de mettre en relief le système d'exclusion dont ils lui paraissent frappés, a fait appel à la statistique, et, comparant les diverses confessions religieuses dans l'arrondissement de Nimègue et sur les bords de la Meuse et du Wahal, il a recherché quelle peut être entre elles la proportion des fonctionnaires publics.

(1) 1 petit vol. in-18; Amsterdam, 1849, chez C.-L. von Langenhuysen.
(2) 1 vol. in-18; Arnhem, 1849, chez P.-A. de Jong.
(3) 1 vol. in-18; La Haye, 1849, chez H.-C. Susan.

Il a trouvé que, sur une population de quarante-deux mille six cent douze catholiques et de sept mille six cent vingt-sept protestans, le nombre des fonctionnaires protestans est de quatre-vingt-douze, tandis que celui des fonctionnaires catholiques est de onze seulement. Dans une séance suivante, l'objection tirée de l'incapacité des catholiques a été relevée par un autre député de la même communion, M. Borret. Il a hautement contesté le fait, déclarant d'ailleurs que, s'il eût été vrai, il n'eût été que la conséquence même de l'exclusivisme pratiqué à l'égard des catholiques. Il a osé rappeler qu'il y a vingt ans les Belges se sont plaints des mêmes procédés, qu'on leur a de même répondu par le reproche d'incapacité : « Et qu'avons-nous vu depuis lors? a-t-il ajouté. La Belgique régénérée a prouvé ce qu'il en est et ce qu'il en fut toujours de cette incapacité prétendue qu'on lui alléguait; et aujourd'hui, cette même Belgique, l'on est obligé de la prendre pour modèle. » Tels sont, des deux parts, les termes de la polémique soulevée récemment entre les protestans et les catholiques de la Néerlande. Les journaux s'en sont emparés : les catholiques ont eux-mêmes fondé un journal en langue française, *le Publiciste*, pour assurer plus d'écho à leurs griefs.

En d'autres temps, nous eussions peut-être pris plaisir au spectacle de ces luttes dont notre pays donnait lui-même l'exemple, et qui semblaient inoffensives. La situation est bien changée pour tous les états, grands ou petits, par les événemens qui ont ébranlé les vieilles sociétés européennes. Dès le lendemain de notre révolution, l'on a senti la nécessité d'un accord entre toutes les forces qui peuvent servir d'appui à la morale publique. Les philosophes ont dû mettre de côté leurs préventions contre l'église; les catholiques ont oublié ou ajourné leurs rancunes; les uns et les autres se sont appliqués à rechercher ce qui pouvait les rapprocher en jetant un voile sur ce qui les avait jusque-là divisés. La Hollande, il est vrai, n'a pas ressenti les secousses qui ont ébranlé notre société sur sa base. Cependant cet heureux pays n'est pas assez séparé du reste du monde, il n'est pas assez éloigné de l'Allemagne pour que le contre-coup des doctrines perverses qui agitent une partie de l'Europe ne puisse se faire ressentir un jour aux embouchures du Rhin. Alors la Hollande, comprenant tout le prix des croyances fortes et des convictions religieuses, pourrait regretter de les avoir perdues dans de stériles débats. Le catholicisme et le protestantisme bien plus encore que le catholicisme et la philosophie rationaliste ont intérêt à s'unir fraternellement et à se liguer contre les envahissemens du matérialisme contemporain. Que les esprits clairvoyans et modérés interviennent donc entre les deux partis avant que le débat ne s'envenime, afin de leur signaler vivement cette grande communauté de devoirs qu'un commun danger impose aux deux églises. En définitive, le catholicisme et le protestantisme, en Hollande comme ailleurs, n'ont rien à gagner et beaucoup à perdre à se combattre. Nous souhaitons donc de bon cœur que la Hollande échappe à ces discussions peu profitables en temps ordinaire et périlleuses dans les crises révolutionnaires où la civilisation est aujourd'hui engagée.

V. DE MARS.